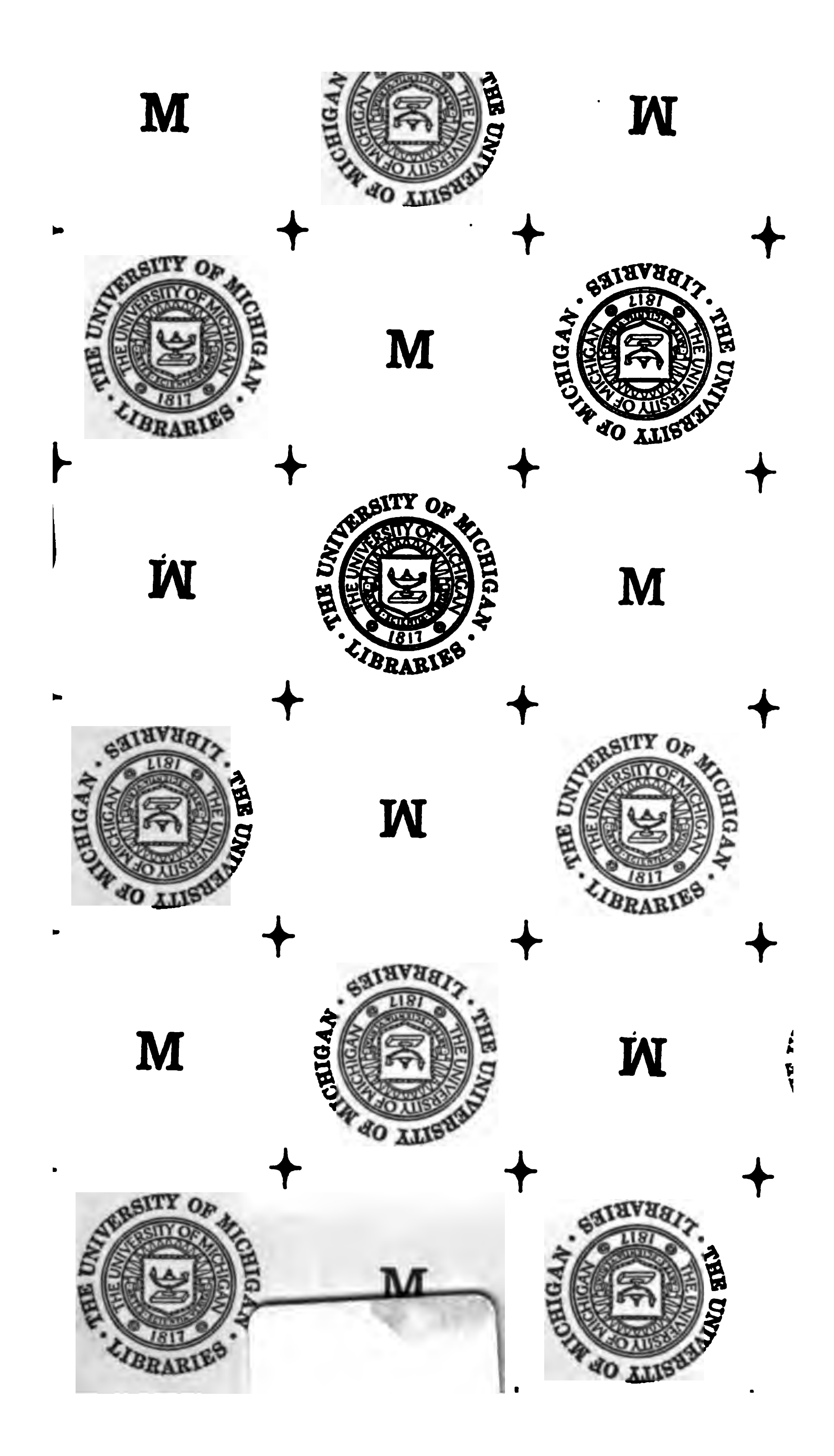
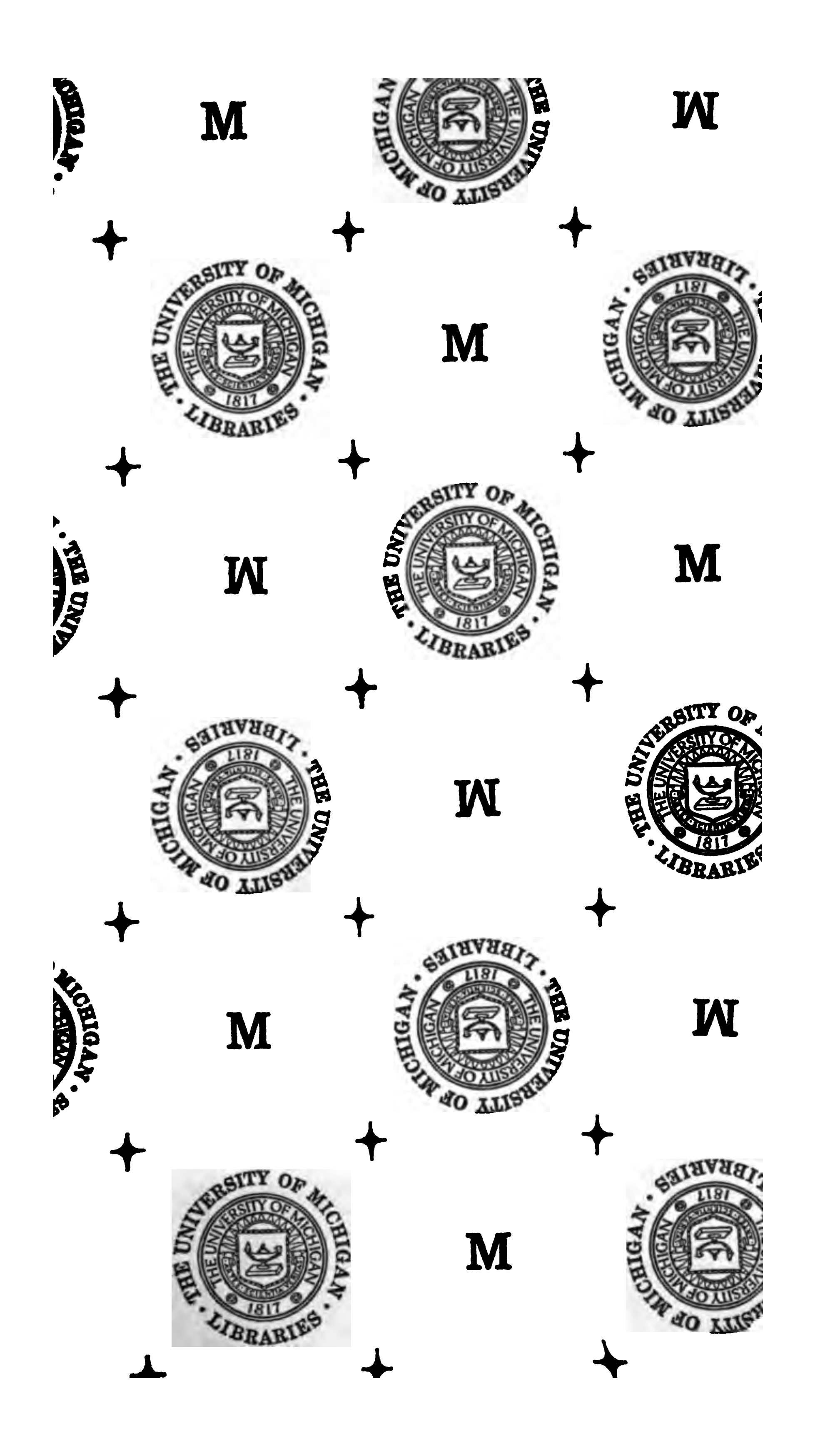

A 821,066


M
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
LIBRARIES
1817







SOUVENIRS

SUR

L'ÉMIGRATION, L'EMPIRE

ET

LA RESTAURATION

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

Boudet, comte

COMTE ALEXANDRE DE PUYMAIGRE

SOUVENIRS

SUR

L'ÉMIGRATION, L'EMPIRE

ET

LA RESTAURATION

PUBLIÉS PAR LE FILS DE L'AUTEUR



PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

—

1884

PRÉFACE

On recherche les Mémoires relatifs aux événements qui ont rempli la fin du siècle dernier et le commencement du nôtre. Les documents concernant la Restauration semblent avoir surtout un intérêt particulier. Le moment nous a paru opportun pour faire connaître les *Souvenirs* du comte Alexandre Boudet de Puymaigre. Ils ont été écrits rapidement, sans retouches. Leur auteur n'avait aucune arrière-pensée de publicité. Il cherchait seulement une distraction aux loisirs forcés que lui avait faits la révolution de Juillet, et l'on peut regretter que certaines parties de ces Mémoires n'aient pas reçu plus de développements.

Tels qu'ils sont, ils nous semblent écrits avec naturel, dans un style qui a le cachet d'une autre époque. Ils ont parfois un réel intérêt historique. Quelques chapitres en ont été consultés avec fruit

par Th. Muret pour son *Histoire de l'armée de Condé*, par Nettement pour son *Histoire de la Restauration*, et par M. Ernest Daudet pour le *Ministère de M. de Martignac*. Mais les renseignements que les trois écrivains y ont trouvés ne portaient que sur quelques points, et ces souvenirs offrent sur bien des événements, bien des hommes, des détails inédits. Ils embrassent une longue période, une période d'immenses transformations, de 1789 à 1833. Émigré à onze ans, à seize aide de camp de son père, puis lieutenant aux chevaliers de la couronne; passant en Russie avec le corps de Condé, ne quittant cette petite armée qu'à son licenciement; revenant en France; demandant sous l'Empire les moyens de vivre à un modeste emploi; occupant une position plus importante à Hambourg; se ressouvenant là qu'il avait été soldat, et prenant part à la défense de cette ville; en 1814, capitaine aux grenadiers royaux; interné pendant les Cent-Jours; plus tard, préfet et gentilhomme honoraire de la chambre du Roi, le comte de Puymaigre a vu l'ancien régime, la Révolution, l'Empire, la Restauration. Il a peint sans prévention les personnages souvent éminents avec lesquels il s'est trouvé en rapport.

Ayant donné sa démission après les événements de Juillet, M. de Puymaigre se retira dans la

Moselle, à Inglange, près de Thionville. Il occupa les premiers temps de sa retraite en écrivant la partie la plus considérable de ses *Souvenirs*. Au printemps de 1831, il se rendit en Allemagne, avec sa femme et son fils, puis se décida à passer l'hiver en Italie. La relation de ce voyage forme la dernière partie de ses Mémoires. S'il n'y est pas question de grands événements, on y voit comment alors se faisaient les longs trajets que les moyens de communication modernes ont rendus si faciles et si rapides de nos jours; on y trouve aussi une peinture exacte de la société cosmopolite qu'attirait la capitale de la Toscane : c'est Florence il y a cinquante ans.

Après ce voyage, M. de Puymaigre ne quitta plus guère Inglange; mais, malgré ses efforts pour prendre les goûts campagnards, ni l'agriculture, ni la chasse ne lui fournirent jamais de réelles distractions. Il trouvait plus de charmes à l'histoire et à la littérature; il passait volontiers d'un livre italien à un livre allemand, et se tenait au courant de toutes les publications un peu saillantes. De temps en temps il donnait des articles à la *Gazette de Metz*, à l'*Écho français* et à la *Revue d'Austrasie*. Ce fut dans ce recueil qu'il publia deux notices, l'une sur Bassompière, l'autre sur Boufflers. M. de Puymaigre avait reçu Madame

la Dauphine au moment même où une nouvelle révolution triomphait à Paris. Il fit de cette entrevue suprême le sujet d'une relation plusieurs fois reproduite dans divers journaux. On la trouvera à la fin de ce volume.

Le comte de Puymaigre mourut à Inglange, le 19 mai 1843, avec des sentiments de foi que ni les erreurs philosophiques si contagieuses dans sa jeunesse, ni les entraînements d'une vie aventureuse n'avaient jamais anéantis complétement, et que l'abbé Lacordaire avait réveillés, lorsqu'il prêcha à Metz le Carême de 1837.

Il a paru sur l'auteur de ces *Souvenirs*, dans la *Gazette de Metz* du 3 juin 1843, un article nécrologique très-détaillé de M. Mennessier-Nodier. Une autre notice, inexacte sur certains points, a été publiée dans la *Revue d'Austrasie*, et une troisième dans la *Biographie universelle* de Michaud (supplément de l'ancienne édition, tome LXXVIII, p. 178, et tome XXXIV, p. 563, de l'édition Desplaces). On a dit à tort, dans cette dernière notice, que le comte de Puymaigre n'avait pu rédiger ses Mémoires entièrement, et qu'il n'en avait écrit que des fragments insérés dans la *Gazette de Metz* et l'*Écho français : l'Armée de Condé, Hambourg, Louis XVIII*. Ces articles ne sont pas des fragments empruntés au livre qu'on va lire, mais sont

des petits tableaux exécutés d'après les esquisses rapides que contiennent les Mémoires. Comme complément, nous reproduirons ces trois morceaux à la fin de ce volume. Antérieurement aux notices rappelées tout à l'heure, M. E. Bégin avait inséré dans sa *Biographie de la Moselle* un article très-hostile. Plus tard, mis en rapport avec M. de Puymaigre, qui ne lui gardait nulle rancune pour ces pages dictées par l'esprit de parti, M. Bégin jugea tout autrement l'homme envers lequel des préventions libérales l'avaient rendu injuste. Il eût voulu, nous a-t-il dit, avoir l'occasion de refaire une notice dont il regrettait la partialité.

Un mot maintenant sur ces Mémoires. Ils ont été à peu de chose près publiés tels qu'ils ont été écrits. On s'est borné dans quelques circonstances à resserrer le récit, on a complété quelques pages par des notes, des fragments également laissés par l'auteur, et, deux ou trois fois, par le souvenir de conversations fidèlement conservé. Très-rarement, sans altérer l'idée, on a cru devoir adoucir la forme de certaines appréciations. Enfin on a élagué quelques répétitions, quelques détails trop intimes. On n'a pas songé à supprimer des faits, des incidents, des réflexions qui peuvent sembler n'avoir qu'un intérêt personnel. Ces Mémoires, nous en convenons, ne sont pas l'histoire d'une

époque, tout en ayant cependant, ce nous semble, le mérite de bien reproduire l'aspect, la teinte du temps dont il y est parlé; ils sont l'histoire d'un homme, et c'est le propre des ouvrages de ce genre de laisser une large place à l'individualité de celui qui les écrit. Le *moi*, même lorsqu'il ne représente pas un personnage célèbre, s'il se montre simplement, franchement, n'a rien de choquant. Il intéresse au contraire. Le moi, c'est nous; l'homme, c'est les hommes, et pour ainsi dire toute biographie a un certain attrait. N'est-il pas intéressant de savoir comment chacun joue son rôle dans la vie, comment d'autres se sont tirés de scènes qui peuvent ressembler à celles où nous nous trouvons acteurs? N'est-ce pas Benvenuto Cellini qui prétendait qu'à quarante ans tout homme devrait écrire ses mémoires?

On a pensé qu'il était utile de donner au bas des pages de très-courts renseignements biographiques; on les a même étendus à des personnages généralement connus et mis par l'histoire en pleine lumière; sur ceux-ci les détails ont été souvent plus brefs que sur d'autres qui, en raison de leur situation secondaire, sont moins connus, et sur lesquels les livres spéciaux offrent peu d'indications ou n'en présentent aucune. A l'égard des premiers, des lecteurs pourront trouver un pareil

soin superflu; mais tant d'événements se sont passés, et l'oubli vient si vite, que d'autres lecteurs nous sauront peut-être gré d'avoir ainsi ravivé des souvenirs un peu effacés.

Ces Mémoires ont été publiés, mais non en totalité, dans le *Contemporain*. Ils ont, nous pouvons le dire, été si favorablement accueillis que nous osons un peu espérer la continuation de ce succès pour le volume dans lequel ils paraissent aujourd'hui.

COMTE TH. DE PUYMAIGRE.

Inglange, 1er juillet 1883.

SOUVENIRS

SUR

L'ÉMIGRATION, L'EMPIRE

ET

LA RESTAURATION

CHAPITRE PREMIER

Pourquoi j'écris ces *Mémoires*. — Ma famille. — Mon père épouse les deux sœurs. — Ma naissance. — Considération dont jouissait mon père. — Ce que c'était qu'un pair de France. — Mot heureux. — Toilette avant la bataille. — Premières années. — Approches de la Révolution. — Le comte de Jaucourt. — Mon père émet le vœu de l'égalité des droits et des charges. — Je suis reçu volontaire dans le régiment de Condé-dragons. — Mon éducation. — Mon père se décide à émigrer. — Le marquis de Bouillé. — Nous quittons la France et nous nous rendons dans le Luxembourg. — Illusions des émigrés. — Le duc de Broglie. — Le prince d'Anhalt et ses manies militaires. — Mon père va commander une brigade de cavalerie au corps de Condé. — On me conduit à Luxembourg. — Monsieur. — Le comte d'Artois. — L'armée des princes. — On me renvoie de Luxembourg. — Hiver passé à Bonnevoie. — Je rejoins mon père à Trèves. — Je me crois enragé.

Je ne publierai jamais ces *Mémoires;* mais si, un jour, on songeait à en tirer parti, je préviens que je ne raconterai que des choses vraies, et que je ferai tous mes efforts pour que mes récits ne portent l'empreinte d'aucune exagération politique. Quoique je n'aie été

ni un grand personnage, ni spécialement initié à des affaires d'un intérêt tellement supérieur qu'elles décident souvent du sort des empires, j'ai beaucoup vu, beaucoup observé dans les positions si diverses où le destin m'a placé. J'ai vécu avec des hommes de l'ancienne monarchie, de la Révolution, de l'Empire; mon horizon s'est agrandi avec la Restauration, et les événements de Juillet m'ont donné de longs loisirs dont je cherche à tromper l'ennui en écrivant ces pages. Je n'ai que cinquante-deux ans, c'est beaucoup trop, c'est peu pour avoir vu tant de choses.

Je dirai d'abord que je suis né le 5 octobre 1778, à Metz, où mon aïeul, gentilhomme du Berry, pour parler l'ancien langage, et lieutenant-colonel au régiment de Normandie, s'était transporté en épousant mademoiselle de Bock, d'une famille d'origine allemande, faisant partie de la noblesse immédiate de l'Empire. Il descendait au huitième degré d'Hélion Boudet, écuyer, seigneur du Mas, lequel vivait en 1400[1]. Mon père emporta soigneusement en émigration, — et je les pos-

[1] François-Gabriel Boudet de Puymaigre, né à Thionville le 27 mars 1729. En 1744, il entra au service; il fut nommé cornette au régiment d'Andlau en 1745, en 1748 capitaine au régiment de Fouquet. En 1760, il reçut la croix de Saint-Louis. En 1766, il fut fait major au régiment de Condé; en 1770, mestre de camp; en 1772, lieutenant-colonel; le 1er mars 1780, brigadier; le 1er janvier 1784, maréchal des camps et armées du Roi. Il émigra en 1791 et prit le commandement d'une brigade de cavalerie noble. Durant la campagne de 1792-1793, il commanda la quatrième division de cavalerie de l'armée de Condé. Il mourut à Gratz, le 25 octobre 1801. (Voyez Teissier, *Histoire de Thionville*, p. 313; la *Lorraine militaire*, de M. Nollet-Fabert; l'*Histoire de l'armée de Condé*, de Th. Muret; les *Campagnes du corps de Condé*, du marquis d'Ecquevilly, notamment le tome Ier, p. 219.) Le général de Puymaigre portait le titre viager de marquis; le titre héréditaire de comte fut donné à son fils par lettres patentes du 2 avril 1822.

sède encore, — les titres établissant notre généalogie et les alliances prises avec des familles connues du Berry ou des environs de cette province, Moussy, Saint-Julien, Beaufort, Culant, Maistre, Fournoux, Salignac, des Ages, Maussabré, Chaslus, Rochedragou, etc. Inutile de m'arrêter longuement à ces détails, qui ont bien perdu de leur importance aujourd'hui, et sur lesquels il est bon de se rappeler les paroles adressées à Dante par Cacciaguida, justement à propos d'indications généalogiques :

Più è il tacer che 'l ragionar onesto.

Mon aïeul n'eut qu'un fils, qui se maria aussi à Metz. Il épousa les deux filles d'un président au Parlement, M. de Muzac. Le second mariage nécessita une dispense qu'on obtint du pape Pie VI, non sans peine et grâce au cardinal de Fleury. Mon père était alors brigadier des armées du Roi ; il apporta son épée et quelques dettes en échange d'une fortune de province fondée sur une sage économie. Il perdit ses deux femmes en trois ans. Je suis le fils de la seconde, qui mourut un mois après ma naissance.

A sept ans, j'avais perdu mon grand-père et ma grand'mère maternels, dont je me souviens à peine. Mon père, fixé à Metz avec le grade de maréchal de camp, crut qu'il était temps de s'occuper de mon instruction. Mais, pour me conserver près de lui, il me donna un précepteur. Le choix ne fut pas très-heureux. Mon précepteur n'était ni un abbé musqué, ni un pédant. C'était un ignorant, un jeune homme de vingt-cinq ans, sortant d'un régiment d'infanterie, qui pré-

tendait savoir parfaitement le latin et n'a jamais pu me faire sortir de ma cinquième. Du reste, je dois à M. Theis cette justice qu'il m'a montré un sincère attachement. J'eus aussi un maître d'allemand et un maître de dessin. Je n'ai profité que du premier, et ce qu'il m'a appris m'a été bien utile, puisque j'ai passé une partie de ma vie en Allemagne.

Nous habitions, suivant la saison, la ville et la campagne. Au milieu de tous les plaisirs d'une vie mondaine, mon père avait pour moi une tendre affection. Il jouissait d'une grande considération. Il la devait à ses services militaires, à son grade élevé, et surtout à la loyauté de son caractère. On vantait aussi sa grâce, son amabilité et ses somptueux soupers. Il avait plus de quarante-huit ans quand il épousa sa seconde femme, l'emportant sur de nombreux rivaux. L'un d'eux, poëte et savant, le baron de T..., quand il dut renoncer à l'espoir d'obtenir la main de mademoiselle de Muzac, cessa de faire des vers; aussi disait-on qu'il avait perdu à la fois sa muse et sa Muzac.

En reportant ma pensée vers ces jours lointains, je me rappelle un mot assez caractéristique de l'époque. Un jour, mon père reçut la visite d'un lieutenant et le reconduisit jusqu'au bas de l'escalier.

« Mais pourquoi, dis-je tout étonné, vous qui êtes maréchal de camp, reconduisez-vous ainsi ce jeune homme, un simple lieutenant?

— C'est parce que c'est un pair de France, mon ami.

— Et qu'est-ce que c'est donc qu'un pair de France?

— C'est un monsieur qu'on reconduit jusqu'au bas

de son escalier, et à qui l'on passe son épée à travers le corps s'il ne répond pas assez poliment à votre salut. »

Je me souviens, dans un autre genre, d'un joli mot de mon père. C'était à l'affaire d'Ober-Kamlack, il était avec sa cavalerie sur un point fort exposé. « Mes amis, dit-il à ceux qui l'entouraient, nous sommes du même âge aujourd'hui. » Mon père m'a raconté souvent que la première bataille à laquelle il assista fut celle de Laufeld. Le matin de cette journée, il rencontra un vieil officier qui lui dit : « Comment, jeune homme, vous n'avez pas un jabot blanc, et votre barbe n'est pas faite, un jour où vous pouvez avoir l'honneur d'être tué pour le service du Roi! Allez vous mettre dans une tenue plus convenable. » Que nous sommes loin de ces temps!

Cependant, de grands événements se préparaient. Tout enfant que j'étais, j'en fus effrayé; mon avenir me paraissait assez beau, et à force d'entendre exhaler des inquiétudes autour de moi, je finis par les partager.

Le 14 juillet arriva. La Révolution fut jugée diversement; je remarquai dans les réunions de la noblesse qui avaient lieu fréquemment chez mon père de singulières divergences. Je me souviens d'une altercation très-vive qui faillit se terminer par un duel entre le comte de Jaucourt, alors colonel du régiment de Condé-dragons, et un officier de ce régiment. Le comte de Jaucourt se montrait chaud partisan des principes constitutionnels.

Quant à mon père, il avait, peu de temps auparavant et comme président de l'ordre de la noblesse,

émis le vœu de l'égalité des droits et des charges publiques entre tous les citoyens, et tant qu'il crut qu'on n'attaquait que la noblesse de cour et le clergé, il se résigna aux événements; mais dès qu'il s'aperçut que l'on voulait un système absolu de nivellement et l'abaissement de la royauté, ses opinions se prononcèrent hautement contre la Révolulion.

Je ne rappellerais pas, si cela ne prouvait en faveur d'un système aujourd'hui tout à fait abandonné, que vers ce temps je fus inoculé de la petite vérole, et que c'est depuis lors que ma santé est devenue si forte.

Destiné à la carrière militaire, je fus reçu volontaire dans le régiment de Condé-dragons, où mon père avait conservé une telle autorité que sa présence fit cesser l'insurrection à laquelle les dragons s'étaient livrés, suivant l'exemple des autres régiments en garnison à Metz.

Bientôt la marche rapide des événements et une circonstance fortuite allaient nous entraîner hors de France. Il n'est pas certain que mon père eût émigré, mais sur une lettre du prince de Condé auquel il devait sa fortune militaire, mon père n'hésita plus; imbu des anciennes idées féodales, il crut accomplir le devoir d'un vassal envers son suzerain.

Ce fut vers cette époque que je vis pendant une journée entière à la campagne le marquis de Bouillé[1],

[1] François-Claude-Amour, marquis de Bouillé, naquit le 19 novembre 1739 en Auvergne, où sa famille occupait le premier rang. Il fit très-brillamment la guerre d'Amérique, et à son retour fut récompensé par le grade de lieutenant général et le collier du Saint-Esprit. Au commencement de la Révolution, il avait le commandement des Trois-Évêchés et sut calmer plusieurs insurrections militaires. Louis XVI le

commandant à Metz. C'était un bel homme, d'une figure expressive, fort gracieux. Il était alors très-occupé d'une jolie femme, qui était précisément là, et lui rendait des hommages assidus. Il avait une grande réputation, une seule journée la lui fit perdre. On attribua à M. de Bouillé le triste résultat qu'eut la fuite du Roi.

Nous quittâmes la France en 1791; mon père franchit la frontière au delà de Thionville et alla provisoirement s'établir chez madame de Martigny, une de ses anciennes amies, dans une terre à deux lieues de la forteresse de Luxembourg. Il emmena ses chevaux, ses gens, et emporta mille louis, laissant derrière lui sans hésitation son bel hôtel de la rue Mazelle, où il recevait si grandement, sa maison de Thionville, son château de Tragny... toute une brillante existence... et il avait soixante-cinq ans!

On me dit qu'il ne s'agissait que d'un voyage d'agrément, et que notre absence ne durerait que trois mois. Alors je perdis pour toujours cette espèce d'instruction qui, bien qu'imparfaite, était pourtant quelque chose, et je n'avais que douze ans. J'étais privé de mes maîtres, et quant à mon précepteur, qui m'avait accompagné, j'ai dit qu'il n'était pas savant. Comme il ne connaissait que les quatre règles, il ne m'en apprit pas davantage. Heureusement une sorte d'instinct, un goût prononcé pour l'histoire, me sauvèrent d'une ignorance absolue.

choisit pour protéger son évasion. Un malentendu l'empêcha d'arriver à temps à Varennes pour dégager le Roi; il fut obligé de fuir à l'étranger, et se rendit à Coblentz, près des princes. Après la campagne de 1792, il se retira en Angleterre, où il mourut le 14 novembre 1800. Bouillé a laissé des Mémoires sur la Révolution française.

A force de lire, de lire sans choix, sans guide, j'appris bien l'histoire de mon pays dans les nombreux volumes de Velly et de ses continuateurs, passablement la géographie, je parvins à écrire assez correctement, et, sans le savoir, j'avais quelques dispositions pour la littérature.

Mon père était absorbé par la politique, mais il voyait l'avenir à travers ce prisme trompeur qui fascinait les yeux de tant d'émigrés. Je me souviens que dans les excursions qu'il me faisait faire à Luxembourg, nous rencontrâmes une foule de Français de toute condition, de tout âge, dont les discours présomptueux et hostiles contre la France — ce qui pouvait être justifié pour quelques-uns par les persécutions auxquelles ils avaient été en butte — étaient bien faits pour indisposer la masse de la nation. Le peuple français ne voulait pas la révolution telle qu'elle fut depuis, mais aurait regardé comme un opprobre de subir les conditions d'une émigration aveugle et rancunière. C'étaient les femmes qui se montraient le plus implacables. Je vis dans ce temps le duc de Broglie, petit homme à mine chétive, doué de qualités militaires que son extérieur ne révélait nullement[1].

Je vis aussi un fou d'une espèce assez plaisante qui habitait près de la campagne où nous demeurions; je veux parler du prince d'Anhalt, frère de l'impératrice de Russie. Il présentait le plus frappant contraste avec

[1] Victor-François, duc de Broglie, né le 19 octobre 1718, servit glorieusement pendant la guerre de Sept ans. Commandant en chef l'armée d'Allemagne et créé maréchal de France, il fit les campagnes de 1760-1761 et gagna la bataille de Corbach. A la suite de mésintelli-

la célèbre Catherine II. Il avait la manie militaire et passait sa vie à faire exécuter les plus ridicules manœuvres par un pauvre bataillon et des dragons qui étaient à la solde de l'Empereur. Le prince, voulant causer avec un général français, arrêta un jour mon père comme il revenait de Luxembourg pour le mener à l'auberge et lui offrir du vin blanc et des craquelines. Comme l'habitude de la noblesse française était d'être digne et respectueuse envers les princes sans se rendre esclave de leurs triviales fantaisies, mon père refusa à boire et ne cessa d'appeler le prince d'Anhalt Votre Altesse, au lieu de le traiter simplement de comte de Zerbst, nom sous lequel notre prince voulait cacher son incognito. Un autre grief, c'est que mon père, qui, comme tous les émigrés, espérait beaucoup dans l'intervention de Catherine, n'en parlait qu'avec une sorte de vénération à son frère, qui, lui, la traitait publiquement de catin.

Ce fut dans notre retraite que nous apprîmes d'abord l'évasion et ensuite l'arrestation du malheureux Louis XVI. Nous recevions des journaux français de toutes les couleurs, et les plus affreuses diatribes étaient déjà répandues contre le Roi et contre tout ce qui semblait opposé au parti de la Révolution.

Cependant la guerre allait s'allumer de toutes parts. Mon père me quitta en 1792 pour aller commander une brigade de cavalerie au corps de Condé qui se for-

gences avec Soubise, le maréchal de Broglie fut exilé pendant deux ans. Après cette disgrâce, il fut nommé gouverneur du pays Messin. Louis XVI l'appela au ministère de la guerre en 1789. A la Révolution, le duc de Broglie se retira à Luxembourg. En 1792, il se mit à la tête d'un corps d'émigrés. Il mourut à Munster en 1804.

mait sur le Rhin. Trop jeune pour le suivre, j'allai avec mon précepteur m'établir à Luxembourg, forteresse qui passait pour inexpugnable. Ce fut alors que je vis pour la première fois le futur auteur de la charte, Monsieur, frère de Louis XVI, déjà replet et annonçant par ses dispositions physiques la sorte de paralysie qui plus tard l'empêcha de se mouvoir. Je vis aussi son frère, jeune, brillant, gracieux, d'une tournure charmante, le comte d'Artois, qui fut depuis Charles X. Il m'aurait fait jeter dans le feu, ce que je n'eusse pas fait pour son frère. Avec quel plaisir je vis défiler, dans la ville même ou aux environs, cette brillante armée des princes, éclatante d'or, de riches uniformes, qui offrait le spectacle plus bizarre que militaire d'officiers soudainement transformés en soldats! Braves comme les Français le furent partout alors, l'esprit aventureux, croyant terrasser la Révolution comme leurs pères avaient anéanti la Jacquerie, ces gentilshommes rappelaient ce vers de la *Henriade* sur l'armée de Joyeuse :

Vils flatteurs à la cour, héros au champ de Mars.

Deux mois après, tout cela était changé; le désastre de Valmy avait révélé aux puissances alliées les forces de la France, et ces émigrés, dans une profonde misère, humiliés, sans espérance, s'éloignaient de cette frontière qui les avait vus naguère si brillants et si présomptueux.

A cette même époque les nouvelles de France devinrent horribles. La guillotine promenait la terreur partout; le procès de Louis XVI commençait. Quant à

nous, émigrés restés à Luxembourg, un ordre du général nous bannit de la forteresse. La crainte de tomber dans des pays envahis nous retint toutefois dans les environs, sous les canons protecteurs de la ville. Je passai ce triste hiver à Bonnevoie, dans la maison d'un prêtre. Mon père vint me rejoindre pendant la cessation des hostilités, cessation causée par la rigueur de la saison. Je vis chez lui un M. Stipschit[1], Hongrois, major au service d'Autriche, qui depuis est arrivé aux plus hauts grades. Il semblait un officier très-intelligent. Mon père reçut aussi la visite d'un de ses parents, le comte Charles de Tilly[2], brillant, malgré son état de misère, distingué par sa tournure, son esprit cultivé, ses succès. Il est beaucoup question de lui dans les Mémoires de son cousin Alexandre de Tilly, avec lequel il eut un duel[3].

Nous apprîmes la mort de Louis XVI. Chaque jour des journaux, des lettres nous annonçaient le supplice de quelques parents, de quelques amis. L'année 1793 amena des espérances et bien des déceptions, des succès, puis des revers. Mais les émigrés, pour employer une vieille comparaison, étaient comme ces noyés qui s'attachent à toutes les branches, même aux plus faibles, croyant y trouver le salut. Ils furent désabusés par la campagne de 1794, par cette série de victoires inouïes qui livrèrent à la France le cours du Rhin, la Belgique, la Hollande.

[1] Nom douteux.

[2] Dans le contrat de mariage du général de Puymaigre, le comte Charles de Tilly figure parmi les signataires comme cousin issu de germain.

[3] *Mémoires du comte Alex. de Tilly*, chap. XXI.

Ce fut vers le mois de juin 1794 que commença réellement ma carrière, j'avais quinze ans; forcé de m'éloigner du Luxembourg par suite d'une mesure commune à tous les émigrés, je rejoignis à Trèves mon père qui était venu m'y chercher, et par Coblentz, Mayence et Heidelberg, faisant un grand détour pour éviter les Français, nous nous rendîmes à l'armée de Condé, qui était sur les bords du Rhin, près de Rastadt; nous fîmes en partie ce voyage sur la Moselle et sur le Rhin, et comme je me croyais hydrophobe, il fut fort triste pour moi. C'est ici l'occasion de prémunir les jeunes gens contre l'effet d'une imagination qui, à l'aide de maux imaginaires, peut s'en créer de trop réels; je ne parle pas des déceptions du cœur, contre lesquelles l'expérience même d'un âge plus avancé n'est pas toujours un spécifique, et dont je ne crois pas d'ailleurs qu'il soit bon de se défaire complétement, quand même on aurait la faculté de le faire. Je ne veux proscrire que cette inquiétude qui nous rend malades par la peur du mal. La veille de mon départ, à Luxembourg, j'entendis derrière moi une assez grande rumeur provenant d'un attroupement populaire; comme je me retournais, un grand chien noir faillit me renverser et, me serrant de près, couvrit une de mes mains d'écume. C'était un chien enragé. Ma tête se monta; je pensai qu'étant en transpiration j'avais pu recevoir par les pores une sorte d'inoculation du virus, et cette idée devint tellement fixe, qu'en naviguant il me semblait déjà avoir horreur de l'eau.

Je devins réellement malade, la fièvre me prit, et peut-être je fusse devenu enragé tout de bon, si mon

père, jugeant qu'il fallait surtout chez moi guérir le moral, n'eût consulté, en ma présence, deux médecins de Mayence. Ils déclarèrent que la rage ne pouvait se communiquer que par une morsure, et me rendirent la sécurité.

CHAPITRE II

Arrivée à l'armée de Condé. — Je suis enchanté de ce que je vois. — On me présente aux princes de la Maison de Condé. — Accueil du duc d'Enghien. — M. le duc de Berry. — Constance du prince de Condé. — Je cite Boufflers à la table du prince. — Le marquis de Crénolles. — M. de Surville. — Je suis aide de camp de mon père. — Nous apprenons le Neuf Thermidor. — Accident en portant une dépêche au prince de Condé. — La princesse de Monaco. — Le cardinal de Rohan. — Nous passons à la solde anglaise. — Moreau nous oblige à gagner Dillingen. — Une panique. — Je fais expliquer M. de B... — Tentative d'assassinat sur Louis XVIII. — Fermeté du Roi. — Belle campagne de Moreau.

J'étais tout émerveillé de ce que je voyais autour de moi, et cette sorte d'enthousiasme qui dans un temps de révolution est toujours le caractère d'un parti, cet esprit aventureux que je trouvais dans la jeunesse de l'émigration, je ne tardai pas à les partager. Tout, jusqu'aux plus pénibles privations, me semblait des jouissances : je me souviens du bonheur que j'eus en arrivant de coucher sur la paille. Je puis dire que j'étais né pour être militaire; pendant sept ans que je fis ce métier, je n'eus pas un regret, pas le désir d'un mieux physique; je regrettais souvent ma fortune, mais jamais les douceurs de la maison paternelle; d'ailleurs, mon existence à Luxembourg avait été une sorte de transition entre le luxe de notre maison à Metz et l'âpreté d'une vie de guerre et de bivouacs.

Dès le lendemain de mon arrivée, mon père me con-

duisit à Rastadt, petite ville avec un fort beau château appartenant au margrave de Baden. C'est dans ce château que s'était établi le quartier général de M. le prince de Condé [1]. J'eus l'honneur d'être présenté à ce prince, ainsi qu'à son fils le duc de Bourbon et à son petit-fils le duc d'Enghien. L'illustre chef de cette famille me reçut avec une extrême bonté, que je dus sans doute à l'estime particulière qu'il portait à mon père. Son fils le duc de Bourbon [2] était alors un fort bel homme et se rétablissait à peine de la blessure qu'il avait vaillamment reçue à Bertsheim, le 2 décembre, blessure qui le priva toute sa vie de l'usage de deux doigts de sa main droite. Il nous reçut avec un air distrait et me dit quelques mots insignifiants. Je ne l'ai

[1] Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, né à Chantilly le 7 août 1736, débuta à seize ans dans la carrière des armes et fit bravement la guerre de Sept ans. En 1762, il battit le prince de Brunswick, qui jouissait d'une grande réputation militaire, et lui prit toute son artillerie. La popularité de Condé était tellement grande, qu'ayant paru au Théâtre-Français après la victoire de Johannisberg, à ces mots que disait une actrice : *Et moi, je bois à Mars!* tous les spectateurs se tournèrent vers le prince et le saluèrent de leurs applaudissements. Attaché aux anciennes institutions, il partagea l'exil des princes qui s'étaient rangés du côté du Parlement. Il aimait les lettres et les arts, et fut accusé de favoriser les idées nouvelles; mais en 1789 il émigra, songea à créer un petit corps d'armée, et invita par un manifeste tous les Français fidèles à le rejoindre. Ainsi fut créée l'armée où l'on vit trois générations des Condé combattre pour la même cause. Au licenciement du corps qu'il avait formé, en 1800, le prince de Condé se retira en Angleterre, où il eut la douleur d'apprendre la mort de son petit-fils, le duc d'Enghien. Il rentra en France en 1814, et, pendant les Cent-Jours, suivit Louis XVIII en Belgique. Il mourut à Paris, le 13 mai 1818, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

[2] Louis-Henri-Joseph, duc de Bourbon, fils du précédent et de Charlotte de Rohan-Soubise, naquit le 13 avril 1756. A quinze ans, il épousa Thérèse d'Orléans. De ce mariage naquit le duc d'Enghien. En 1782, à son retour d'une expédition devant Gibraltar, le duc de Bour-

plus revu qu'en France, parce que peu de temps après, étant assez mal avec son père, il quitta l'armée pour se retirer en Angleterre. J'aurai occasion de parler de lui trente ans plus tard. Quant au duc d'Enghien [1], je crois encore le voir : petit, mais bien tourné, leste, la figure d'un héros et d'un mauvais sujet, cet ensemble et ces détails physiques qui plaisent aux Français [2] et qu'il soutenait si bien par sa légèreté, sa grâce, sa brillante valeur, enfin par des talents militaires auxquels les républicains eux-mêmes rendaient justice. Son premier propos à ma présentation fut plus digne d'un sous-lieutenant de hussards que du prince qui combattait pour l'autel et le trône, comme nous disions alors; s'adressant à mon père : « Général, lui dit-il, il paraît bien, votre fils; il a l'air tout à fait innocent : mais il perdra bientôt *cet air-là* dans la société des

bon reçut la croix de Saint-Louis et fut maréchal de camp. En 1789, il rejoignit son père avec le duc d'Enghien. A Bertsheim, il fut blessé et faillit tomber entre les mains des républicains. En 1795, il quitta l'Allemagne avec le projet de se rendre en Vendée, et gagna l'Angleterre, où il résida jusqu'en 1814. Pendant les Cent-Jours, après avoir essayé de soulever le Midi, il se rendit en Espagne. On connaît sa mort tragique et mystérieuse. Le 27 août 1830, on le trouva, à Saint-Leu, pendu à l'espagnolette d'une fenêtre de sa chambre. Il sera plus tard question de madame de Feuchères.

[1] Louis-Antoine-Henri de Bourbon, duc d'Enghien, né à Chantilly en 1772. Tout le monde sait comment périt le dernier des Condé, le 21 mars 1804. M. de Choulot a publié les Mémoires de ce prince. Moulins, 1841.

[2] Un trait plein de tact du duc d'Enghien : après une fatigante journée, le prince ne pouvait ôter ses chaussures mouillées et rétrécies. Il s'approcha d'un vieux gentilhomme : « Monsieur, lui dit-il, vos bottes doivent bien vous gêner. — En effet, monseigneur. — Voulez-vous que je vous les tire? — Monseigneur n'y pense pas ! — Si fait; parce qu'après avoir tiré vos bottes, je vous demanderai de me rendre le même service. »

chevaliers de la couronne. » (Je paraphrase des expressions plus crues.) Je vis là, en dépit de l'extrême misère d'un corps sans solde, un quartier général assez brillant, et j'eus l'honneur pour mon début de dîner à la table de Son Altesse, où, soit dit en passant, le repas était assez bon, mais où chacun et le prince lui-même mangeaient du pain de munition. Je fus aussi présenté le même jour à M. le duc de Berry, qui était de mon âge ; il était brusque, peu gracieux, mais bon et ayant l'air franc et ouvert ; il n'a pas changé depuis, et les Français ont mal apprécié le caractère de ce malheureux prince.

Je vis aussi les chefs les plus marquants de l'armée ; c'étaient des hommes plus dévoués que capables. Le mérite de ce petit corps d'armée, qui se fit une réputation si belle et si justifiée, était en entier dans l'admirable constance du prince de Condé[1], qui avait conservé précieusement les traditions d'un nom héroïque ; dans le courage et les talents militaires de son petit-fils ; dans le dévouement de cette noblesse dont l'impétuosité rachetait, un jour d'action, une indiscipline habituelle.

Je ne prétends pas écrire l'histoire de ce petit corps d'armée, alors réduit à quatre ou cinq mille hommes et qui ne fut jamais au delà de dix mille hommes, bien qu'il se composât d'une multitude de cadres qui ne furent jamais portés au complet. Cette tâche a été fort

[1] Après le glorieux combat de Berstheim, le général Würmser étant venu rendre visite au prince : « Eh bien, monsieur le maréchal, lui demanda Condé, comment trouvez-vous ma petite infanterie ? — Monseigneur, elle grandit au feu. »

malencontreusement remplie ; d'ailleurs, il faut le dire, les généreux efforts de cette poignée de Français ne peuvent inspirer un grand intérêt, surtout agissant comme division subordonnée à des généraux autrichiens et lorsque l'on a en regard les gigantesques expéditions des armées de la république et celles non moins glorieuses, quoique sur une échelle moindre, de la Vendée. Il faut le dire aussi franchement, en plaçant notre drapeau blanc sous l'impulsion de l'étranger, notre cause ne paraissait plus nationale.

Je pourrais défendre l'émigration, lorsqu'elle fut l'unique moyen de se soustraire à la mort, qu'elle devint alors une nécessité ; mais nul doute que l'émigration spontanée, comme système politique, ne fût une très grande faute, qu'elle ne dépopularisât une belle cause, en semblant l'associer aux prétentions cupides et malveillantes de nos vieux ennemis. Pour moi, je n'avais pas eu le choix, je n'avais que dix ans lorsque mon père m'entraîna hors de France ; j'en avais quinze à peine lorsqu'il mit sur mon chapeau une cocarde blanche.

C'était un bizarre spectacle que cette réunion d'émigrés, d'anciens officiers, de magistrats dans les rangs, le fusil sur l'épaule ou pansant leurs chevaux ; des corps nobles où l'on comptait pourtant nombre de bourgeois (qu'on me pardonne l'expression du temps) qui s'étaient associés à notre cause, soit par conviction, soit par vanité ; des vieillards, des jeunes gens, presque des enfants, et dans cet étrange amalgame un point d'honneur exagéré en certaines circonstances, mais qui, plus puissant que les règlements pour maintenir la

discipline, flétrissait d'opprobre celui qui eût manqué à son poste aux coups de fusil. Les mœurs étaient là celles du règne de Louis XV; en dépit des principes qui nous avaient fait quitter la France, il n'y avait rien de plus déréglé que l'armée de Condé; on y était dissolu, et toutefois jamais sceptique en matière de religion : le jeune homme le plus débauché qui avait reçu un coup mortel ne se serait jamais dispensé de l'assistance d'un prêtre, et à côté de cela nos lectures favorites étaient les ouvrages philosophiques, alors fort en vogue. Les petits poëtes du temps égayaient aussi nos veillées. Boufflers obtenait le plus de succès. Comme ses minces productions portent le cachet d'une insouciance, d'une légèreté réputées alors de bonne compagnie, qu'elles sont pour la plupart renfermées dans un cadre étroit, souvent même disposées en quatrains, en couplets, elles se gravaient facilement dans nos têtes. Je me rappelle à cette occasion qu'ayant un jour l'honneur de dîner chez le prince de Condé, la conversation vint à tomber sur Boufflers, et plusieurs de ses impromptus furent cités avec le laisser-aller d'une réunion toute militaire, le sans gêne d'une table de quartier général. Le prince, interpellant un de ses officiers d'état-major : « Montesson, lui dit-il, il y a une réponse de Voltaire au *Cœur* de Boufflers, la savez-vous? — Je ne me la rappelle pas exactement », répliqua-t-on. Alors, surmontant une timidité bien naturelle à mon âge, j'avais seize ans, je ne sais comment, du bout de la table où j'étais placé, je laissai échapper à voix basse le premier vers de cette réponse de Voltaire :

Certaine dame, honnête et savante...

sateur de l'armée de Condé, et dont je ne me doutais guère que je devais devenir le neveu[1].

Tout est terrible dans les guerres civiles; je me souviens que trois mois à peine après mon arrivée, nous fîmes sur Manheim une marche qui semblait devoir nous mettre dans peu de jours aux mains avec les Français, et qu'avant de partir mon père me dit froidement : « Je te préviens que tu ne dois pas te laisser prendre, et qu'il vaut mieux périr les armes à la main, parce qu'on fusille nos prisonniers. » Cet usage barbare dura jusqu'au commandement de Moreau, en 1796.

L'hiver fut extrêmement rigoureux cette année. Les Français, poursuivant leurs succès et trouvant par la congélation des fleuves le moyen d'avancer en Hollande, s'emparèrent de tous les Pays-Bas. De notre côté, le Rhin, qui était devenu solide sur tous les points, n'était plus une barrière redoutable. Ce fut lors d'une démonstration que les Français firent sur leur rive que mon père m'envoya une belle nuit, — si l'on peut appeler ainsi un des froids les plus vifs que j'aie subis,

[1] Charles Turlure de Vellecour, né à Thionville le 30 mars 1772, fut reçu, en 1786, cadet-gentilhomme au régiment de Bourgogne, et passa comme lieutenant dans la garde constitutionnelle de Louis XVI. Il prit part à la défense des Tuileries, fut enfermé à l'Abbaye, s'évada, gagna l'armée de Condé, se rendit en Angleterre, échappa à la nage au désastre de Quiberon et revint en France en 1803. Il entra dans l'administration des forêts, dont il fut nommé inspecteur en 1821. Il mourut le 30 juin 1844. Il était chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, membre du conseil général de la Moselle et de l'Académie de Metz. Il était le frère de madame de Gargan, dont M. de Puymaigre épousa la fille, comme on le verra plus loin. On trouvera plus loin aussi une note sur François Turlure de Vellecour, le père de celui dont il vient d'être parlé.

— au quartier général de M. le prince de Condé, à Bruchsal, pour porter une dépêche pressée. Mon cheval s'abattit, je me déboitai le bras gauche. Je me fis replacer à cheval et j'achevai la course, mais je me trouvai mal en remettant ma dépêche au prince. Il me fallut ensuite aller sur les derrières de l'armée pour me rétablir. Un an auparavant, à Luxembourg, je m'étais cassé le bras droit. Il fut très-bien remis par un de ces hommes qui n'ont que la pratique au lieu de science, et que l'on appelle *rebouteurs,* tandis que je me ressens toujours de mon second accident, qui fut beaucoup moins grave, et quoique le prince m'eût envoyé trois ou quatre de ses meilleurs chirurgiens pour me remettre le bras.

Peu après ce petit épisode, je fus conduit par mon père chez madame la princesse douairière de Monaco[1]; on allait lui faire sa cour comme à l'épouse non reconnue du prince de Condé; elle l'était en effet, et l'Almanach de Gotha, qui contient la nomenclature la plus complète de toutes les familles princières de l'Europe, lui donnait ce titre[2]. C'était encore une fort belle femme, quoiqu'elle eût quarante ans, avec des manières à la fois dignes et gracieuses, et une conversation piquante et spirituelle. Je me rappelle lui avoir ouï raconter une anecdote qui peint bien l'inertie du malheureux Louis XVI et l'insouciance de son grand-père.

[1] Marie-Catherine de Brignole, fille de Joseph-Marie de Brignole, née vers 1734, morte en Angleterre, à Wimbledon, le 28 mars 1813. En 1794, si la date de sa naissance est exacte, elle aurait eu non quarante, mais soixante ans.

[2] Le mariage n'eut lieu qu'en 1798.



« J'étais, dit la princesse, à côté de Louis XV; c'était le jour du mariage du Dauphin, ce jour qui fut signalé par une horrible catastrophe où plusieurs milliers de victimes périrent lors de ce feu d'artifice dont les désastres sont si connus. Il y avait grande fête à la cour, et, suivant l'usage, le Dauphin devait ouvrir le bal avec sa femme; elle était éclatante de fraîcheur et de grâce, mais lui se présentait avec l'habit débraillé et l'air d'un jocrisse. Louis XV se leva avec humeur, courut à son petit-fils, le coiffa de son chapeau comme c'était la coutume pour le menuet, ajusta son linge et son habit, puis revint se rasseoir près de moi : — Voyez-vous ce gros garçon, me dit-il, il perdra lui et la France, mais au moins je ne verrai pas cela. »

Je vis vers le même temps le cardinal de Rohan[1], si déplorablement connu par l'affaire du collier. Je me rappelle qu'il vint à cheval au quartier général, et je dînai avec lui chez le prince; il n'avait nullement l'air d'un cardinal, mais bien plutôt d'un grenadier; il paraissait du reste fort triste et fort malheureux. Ce n'était point qu'il fût misérable, car il avait encore les

[1] Louis-René, prince de Rohan, né en 1734, fut de bonne heure nommé coadjuteur de son oncle, évêque de Strasbourg. Envoyé comme ambassadeur à Vienne, il en fut rappelé à cause de sa vie scandaleuse. A son retour, il fut néanmoins nommé grand aumônier du Roi, évêque de Strasbourg, puis cardinal. On sait comment, dupe d'une intrigante, madame de Lamotte, il acheta un collier d'un grand prix et comment il crut que la Reine, dont il espérait les bonnes grâces, l'avait accepté. Le bruit causé par cette affaire détermina Louis XVI à faire arrêter le cardinal. Il fut exilé à la Chaise-Dieu, puis retourna dans son diocèse. Député aux états généraux, il refusa son assentiment à la constitution civile du clergé. En 1791, il se retira dans la partie de son diocèse située au delà du Rhin. Il se démit de son évêché au Concordat et mourut en 1803.

revenus de l'abbaye d'Ettenheim qui était sur la rive droite du Rhin. C'était un de ces grands seigneurs dont l'immoralité devint une des mille causes de la Révolution.

Vers le mois de juin 1795, nous passâmes à la solde anglaise, à la satisfaction générale, car notre sort sous le rapport des moyens d'existence devint au moins supportable. Mon père eut 12,000 francs de traitement, et, grâce aux bontés du prince, je fus nommé, à seize ans, officier aux chevaliers de la couronne, dans un corps où les cavaliers étaient réputés sous-lieutenants, faveur insigne dans tous les temps, et plus précieuse encore lorsque tant d'officiers portaient le sac du fantassin ou maniaient l'étrille du cavalier. Peu après ma nomination, notre petite armée devant se former au complet de 12,000 hommes, on profita de la sécurité où nous laissaient les républicains, et je fus envoyé avec des chevaux de remonte au dépôt de la cavalerie vers Stockach.

Ce fut là que j'appris les désastres et les sanglantes exécutions de Quiberon, puis le 13 vendémiaire qui commença la réputation de Bonaparte. Nous avions toujours désiré être transportés sur les rives royalistes de la Bretagne, et c'était là notre place plutôt qu'avec les Autrichiens. Certes, si les armées de Charette et de Bonchamps se fussent fortifiées d'un corps de 10,000 hommes composé d'artillerie, de cavalerie, de troupes régulières, et qu'un prince français eût apparu sur cette terre héroïque de la fidélité, la contre-révolution aurait pu s'opérer par nous-mêmes.

Nous rejoignîmes l'armée qui était en quartiers d'hiver

dans les villages de la forêt Noire, nos galeries habituelles.

Pendant que nous étions ainsi à une vingtaine de lieues du Rhin, les républicains, commandés par l'illustre Moreau[1], passèrent ce fleuve. Obligés de quitter en hâte nos cantonnements, nous nous dirigeâmes sur Villingen, point où se concentra l'armée de Condé.

Je vis par moi-même quelle terreur inspiraient les Français. Chargé d'un ordre pour un escadron resté en arrière, je rencontrai des bataillons de gardes wurtembergeoises en véritable déroute, parce que quelques voltigeurs français s'étaient montrés à l'entrée du défilé du Kniebis, qu'il eût été si aisé de défendre. En approchant d'une petite ville nommée Obendorff, où était placé notre hôpital général, c'était bien pis. Sur un faux bruit que les Français y pénétraient, tous les médecins, chirurgiens, apothicaires s'enfuirent. Tous

[1] Jean-Victor Moreau, fils d'un avocat, naquit à Morlaix en 1763. En 1792, il conduisit un bataillon de volontaires à l'armée du Nord, où il servit sous Dumouriez. Il fut nommé général de brigade en 1793, et général de division en 1794. En 1796, mis à la tête de l'armée de Rhin-et-Moselle, il battit l'archiduc Charles, puis se vit forcé d'effectuer la retraite que tous les stratégistes ont tant admirée. Soupçonné d'entretenir des relations avec Pichegru, sous lequel il avait servi lors de la conquête de la Hollande, il fut disgracié par le Directoire ; mais, en 1799, il fut désigné pour remplacer Schérer à l'armée d'Italie. Il eut ensuite le commandement de l'armée du Rhin et remporta plusieurs victoires sur les Autrichiens. Après la paix de Lunéville, Moreau noua des relations avec Pichegru et Cadoudal, dans le dessein de renverser le premier consul. Il fut arrêté, et, à la suite d'un procès, condamné à une détention de deux ans, détention commuée en un exil aux États-Unis. En 1813, Moreau accepta les propositions de l'empereur Alexandre et débarqua à Gothembourg, pour prêter son concours aux alliés. Devant Dresde, il eut les deux jambes emportées par un boulet et mourut quelques jours après.

les malades même, à l'exception de ceux qui ne pouvaient strictement bouger de leur lit, se mirent à courir à travers champs avec une telle précipitation, qu'enveloppés de couvertures blanches, ils semblaient de vrais fantômes. Seul et à cheval au milieu d'un tel tumulte, je rétrogradai pour rejoindre l'escadron que j'avais laissé en arrière, mais M. le vicomte de B..., qui le commandait, se troubla aussi, et, sans faire reconnaître si l'alarme était vraie, se jeta avec ses deux cents chevaux dans des chemins de traverse, et, en forçant la marche, gagna Villingen par de grands détours. Il en résulta beaucoup de mécontentement dans l'escadron, et nombre de chevaux devinrent fourbus à la suite de cette panique. Le lendemain, au bivouac, un de mes camarades, qui est mort récemment maréchal de camp, vint me dire que M. de B..., pour faire excuser sa terreur, m'avait accusé de lui avoir fait un faux rapport, et que ce début était très-fâcheux pour un jeune officier de dix-sept ans. Je me décidai sur-le-champ, malgré la timidité de mon âge, à aller faire expliquer M. de B... Sans m'arrêter à son grade de colonel, je l'interpellai près du feu de son bivouac en présence de deux de mes camarades; il me donna toute satisfaction, en déclarant que je ne lui avais fait aucun rapport.

A cette époque, Louis XVIII était à l'armée. Obligé de quitter Vérone par la lâcheté du gouvernement vénitien qui n'en recueillit aucun fruit, puisque bientôt après il cessa d'exister, le Roi était venu se réfugier près du seul corps qui portât ses insignes et qui soutînt ses prétentions. Ce fut à Dillingen que tous les corps de notre armée furent admis à lui faire leur cour. Je me

souviens qu'il occupait une mauvaise auberge dans cette chétive bourgade, et qu'il fut bien difficile de concilier le cérémonial avec un local aussi peu important et notre tenue qui se ressentait des marches forcées et des bivouacs. Cependant la porte s'ouvrit, et, comme je le vis depuis si souvent aux Tuileries et au château de Compiègne, on annonça le Roi. Il n'avait guère alors que quarante-deux ans; sa tête était superbe, son port empreint de dignité; il était gros, et ses jambes paraissaient déjà enflées; il nous parla en très-bons termes; il portait l'habit gris de fer qui était l'uniforme de l'état-major du corps de Condé, et les épaulettes ornées d'une couronne, comme il les a portées plus tard quand il fut sur le trône. Quelques jours après, contraint de céder à des ordres émanés du cabinet de Vienne qui redoutait sa présence en face de l'armée républicaine, Louis XVIII nous quitta. Ce fut à Dillingen qu'il nous fit ses adieux et qu'il faillit être tué. Un assassin resté inconnu tira sur lui lorsqu'il était à une fenêtre; la balle effleura sa tête, et son visage fut couvert de sang. « Eh bien, dit-il avec un grand sang-froid, un pouce plus bas, au lieu d'un Louis, vous aviez un Charles [1]. »

L'armée autrichienne dont nous faisions malheureu-

[1] D'après la relation adressée par le duc de Villequier au prince de Condé, les premières paroles du Roi furent : « Rassurez-vous, mes amis, ce n'est rien, rien du tout; vous voyez bien que je suis resté debout, quoique le coup soit à la tête. » C'est ensuite à l'un de ses secrétaires, qui s'écriait : « Un demi-pouce plus bas! » que le Roi répondit : « Eh bien! le roi de France se nommerait Charles X. » (*Campagnes du corps de Condé*, par le marquis D'ECQUEVILLY, tome II, p. 56 et 57.)



sement partie était commandée par un des généraux les plus ineptes du monde, le général de Latour[1]. Par un contraste fâcheux pour nous, l'armée républicaine avait à sa tête, comme je l'ai déjà dit, le général Moreau, si justement célèbre. Il résulta de cette situation que les Autrichiens, battus dans toutes les rencontres, firent une complète retraite. Marcher toutes les nuits, se reposer le jour, telle fut notre constante habitude pendant un mois.

[1] Né dans le Luxembourg, vers le milieu du dix-huitième siècle, d'une famille d'origine française, mort, en 1806, gouverneur de la haute Autriche. La *Biographie universelle* de Michaud, après avoir parlé très-favorablement des premières campagnes de ce général, constate qu'il ne sut point profiter, contre Moreau, des avantages que lui donnait la supériorité du nombre, et surtout celle de sa cavalerie.

CHAPITRE III

Bataille d'Ober-Kamlach. — Bivouac près de Munich. — Armistice. — Entrevue du duc d'Enghien et du général Abbatucci. — La *Marseillaise*. — Les républicains plus humains. — Un remède énergique. — Nous nous portons en avant. — Belle retraite de Moreau. — Forfanterie des Autrichiens. — Bataille de Biberach. — Abbaye pillée. — Traitement des prisonniers. — Anecdotes. — Les trois Desaix. — Les frères ennemis. — Combat de Schlingen. — Triste vie. — Ouverture de la campagne de 1797. — Vie de bivouac. — L'empereur Paul nous prend à sa solde. — Mon père et moi nous nous décidons à aller en Russie. — Noël du marquis de Bouthillier.

Les Français n'attaquaient que très-rarement sur notre point, soit que, n'en éprouvant pas la nécessité, ils crussent plus facilement réussir en assaillant les Autrichiens, soit que des sentiments de compatriotisme, qui déjà commençaient à triompher du système sanguinaire de la Convention, leur fissent regretter de verser le sang d'autres Français. Cette modération déplut aux Autrichiens, et l'ordre fut donné d'engager une action. Telle fut la cause de l'inutile et sanglant combat de nuit d'Ober-Kamlach (13 août 1796), où le corps dit d'infanterie noble, composé de 2,000 hommes, laissa cinq ou six cents morts sur une chaussée qui mène de Mindelheim à la ville de Memingen. C'était la première affaire sérieuse que je voyais; il faisait une belle nuit d'été, et à minuit trois obus que nous lançâmes

devinrent le signal de l'attaque. Placé sur un plateau avec une nombreuse cavalerie qui ne pouvait servir dans un pays montueux et boisé, je voyais tout l'horizon s'éclairer des coups de feu qui s'échangeaient entre les troupes des deux partis, j'entendais les cris de détresse des républicains surpris et égorgés dans le village. Une heure après, revenus de leur première terreur et serrés en colonne d'attaque sur la route, ils faisaient des feux de peloton bien nourris.

A la pointe du jour, nous nous retirâmes avec ordre, protégés par notre artillerie et sous le feu d'une batterie qui foudroyait le village. Trois maréchaux de camp et trente à quarante chevaliers de Saint-Louis restèrent sur le sol imprégné de sang français. Là, quelques années après je retrouvais une pierre tumulaire; elle portait une inscription, qui pouvait se traduire ainsi, et qui était l'œuvre naïve des bons paysans allemands, par les soins desquels avait été élevé ce modeste monument : *Ici plusieurs milliers de Français s'égorgèrent le* 13 *août* 1796 *sans que nous sachions précisément pourquoi.*

Nous marchâmes en retraite presque toutes les nuits, et un beau matin nous découvrîmes en face de nous une très-grande et belle ville dont les édifices somptueux frappaient de loin la vue. C'était Munich. L'électeur de Bavière en fermait les portes aux deux partis et cherchait à protéger sa capitale à l'aide d'une garnison de 15,000 hommes. Nous passâmes l'Isar, et, en occupant un faubourg sur la rive droite, nous allâmes camper à un quart de lieue de la ville, dans une grande et stérile plaine en vue de l'armée républicaine établie

sur l'autre bord de la rivière. C'est la dernière fois que j'ai vu des tentes. Depuis, nous fûmes forcés d'imiter nos adversaires, qui s'étaient débarrassés de tout attirail et de tout bagage militaires, et nous bivouaquâmes comme eux.

Nous étions en face des républicains et ne semblions pas disposés à abandonner la position sans la disputer; il y avait dans l'armée autrichienne une sorte de fixité que nous n'avions pas encore remarquée. De fréquentes fusillades avaient lieu entre nous et les Français; les obus et le canon s'en mêlèrent avec assez de vivacité et incendièrent plusieurs maisons des deux côtés de l'Isar. Un de nos officiers d'artillerie, heureux de troubler la sécurité de Munich qui nous avait fermé ses portes, s'amusa à lancer quelques obus perdus, qui tombèrent dans l'intérieur de la ville et y jetèrent l'alarme.

Force fut cependant d'avoir un armistice entre nous et les républicains pour ne pas tuer des hommes en pure perte. Ce fut durant une trêve que M. le duc d'Enghien s'avança sur le pont de l'Isar et eut une entrevue avec le général Abbatucci[1], qui commandait l'avant-garde ennemie, et était comme lui jeune, beau, impétueux. Le général français resta dans les bornes d'une parfaite convenance et se servit toujours pour interpeller le prince de la qualification de Monseigneur,

[1] Charles Abbatucci était fils de Jacques-Pierre Abbatucci, qui, après avoir combattu pour l'indépendance de la Corse, servit fidèlement la France, où il obtint le grade de maréchal de camp. Né à Zicavo en 1771, Charles Abbatucci fut, en 1794, aide de camp de Pichegru. Général de division en 1796, il défendit vaillamment Huningue, et fut tué, à vingt-sept ans, pendant le siége de cette ville.

si repoussée alors par les républicains. « Vous n'aviez pas besoin d'être un prince, Monseigneur, dit Abbatucci au duc d'Enghien, pour vous faire une réputation. Fils d'un charbonnier, vous commanderiez de même une avant-garde dans l'armée républicaine, par votre talent militaire. »

Je me souviens encore de tous les couplets de la *Marseillaise,* de funeste mémoire, à force de l'avoir entendu chanter et surtout brailler dans le bivouac républicain. Je ne pensais pas que cet air, qui a fanatisé tant de conscrits, qui a, il faut le dire, été le signal de tant de victoires, et que Napoléon proscrivit comme révolutionnaire, redeviendrait national en 1830.

Après avoir fusillé les prisonniers émigrés, après avoir voué à l'exécration tout ce qui tenait au parti royaliste, les républicains étaient revenus à plus d'humanité, et l'esprit de modération de Moreau et du magnanime Desaix[1] y avait sans doute beaucoup contribué. Reconnaissons-le, les persécutions, les atrocités pouvaient bien être l'effroyable système des révolutionnaires qui élevaient leur édifice politique dans le sang, mais l'armée ne s'associa jamais à tous ces crimes, elle mérita cette appréciation d'un de nos grands écrivains : « La gloire s'était réfugiée dans les plis de nos drapeaux triomphants ; et mise dans un des plateaux de la balance, l'épée du soldat français servait de contrepoids à la hache révolutionnaire. » Aussi nous nous

[1] Charles-Antoine Desaix, né en 1768, en Auvergne, était lieutenant au régiment de Bretagne au commencement de la Révolution. En 1796, il était général de division à l'armée du Rhin. Il accompagna Bonaparte en Égypte. En 1800, il reçut le commandement de deux divisions à l'armée d'Italie, et fut tué la même année, le 14 juin, à Marengo.

entretenions avec les soldats français, nous allions sur la rive recueillir des nouvelles de notre patrie et boire ensemble l'eau-de-vie, symbole de la cordialité militaire ; ils nous exhortaient à ne pas nous laisser faire la loi par les Allemands, et ces communications, fondées sur l'estime réciproque que la bravoure inspire, devinrent assez intenses pour donner de l'ombrage aux Autrichiens, la nation la plus soupçonneuse de l'Europe.

Ce fut au camp de Munich que mes camarades imaginèrent de me guérir d'une dyssenterie provenant de mauvais aliments, en me faisant avaler le soir une cartouche de poudre infusée dans un verre d'eau-de-vie. J'eus toute la nuit une forte fièvre, puis une abondante transpiration près du feu de bivouac, enveloppé dans des couvertures de chevaux. Le lendemain matin, je fus si parfaitement guéri que je ne fis qu'un repas qui dura toute la journée et qui me coûta un louis, somme exorbitante pour un pauvre officier émigré. Quel que fût le succès de ce spécifique, je ne le conseille à personne, parce qu'il aurait bien pu emporter le malade.

Après quinze jours de station au camp de Munich, le signal fut donné un matin de se porter en avant ; nous ne pouvions revenir de notre étonnement. Ayant en face un ennemi formidable, cette disposition nous semblait un prodige. Moreau était en pleine retraite. Peu habitué à refléchir sur cette savante stratégie par laquelle il combinait plusieurs corps d'armée qui agissaient dans un même but, ne portant point mes prévisions au delà du peloton que je commandais, je ne pouvais m'expliquer un pareil phénomène. Nous apprîmes le soir que la marche rétrograde de l'armée républicaine était la

conséquence de la défaite du général Jourdan[1] sur le Mein. Alors commença cette belle retraite de Moreau si justement admirée et que Napoléon, dans son envieux dépit, appelait dédaigneusement une retraite de sergent.

Les Autrichiens, pleins de forfanterie quand ils ont quelques légers succès et si pusillanimes quand ils éprouvent des défaites auxquelles ils devraient cependant être bien habitués, poussèrent d'abord avec vigueur l'armée française, et, selon l'usage, le corps de Condé fournit toujours l'avant-garde. Je fis partie d'un détachement qui fut pendant quelques jours aux avant-postes. Notre bivouac était établi près d'un couvent de religieuses, où l'on eut grand soin de nous. L'abbesse nous laissa la faculté de voir au parloir les sœurs, dont plusieurs étaient jolies et même assez disposées à nous faire des coquetteries. Nous mangions avec les aumôniers du couvent, qui faisaient les honneurs de la table, et ce fut en chansons très-gaies que nous payâmes notre écot à ces braves gens, qui ne nous épargnaient pas le bon vin et partageaient sans scrupule notre hilarité.

La bataille de Biberach[2] (2 octobre) est assez connue. Ce fut là que Moreau, qui se retirait sans avoir été en-

[1] Jean-Baptiste Jourdan, né à Limoges en 1762, fit la guerre d'Amérique à seize ans. En 1792, il se mit à la tête d'un corps de volontaires. En 1795, il fut nommé général de brigade, puis général de division. A la tête des troupes formant l'armée de Sambre-et-Meuse, il gagna la bataille de Fleurus et reprit plusieurs places fortes. Un échec sur le Mein le fit remplacer par Masséna. Il fit partie du conseil des Cinq-Cents et s'opposa au coup d'État du 18 brumaire. Napoléon le fit maréchal de France et sénateur; Louis XVIII le fit pair. Il mourut, en 1833, gouverneur des Invalides.

[2] Perdue par le général autrichien de Latour.

tamé et qui, dans une retraite de soixante lieues, marquait chaque jour la place où il voulait s'arrêter, donna aux Autrichiens une leçon sévère en les mettant en pleine déroute. Là, comme l'a dit M. Lacretelle dans son *Précis historique de la Révolution,* « le général Latour ne fut redevable du salut de son armée qu'au dévouement des émigrés français, qui couvrirent en foule de leurs corps un champ de bataille qu'eux seuls avaient disputé ». Je commandais un détachement de trente chevaliers à l'arrière-garde, je chargeai deux fois, j'eus un homme tué, deux blessés, et mon cheval reçut un coup de baïonnette.

Le lendemain, j'assistais à une scène d'un autre genre. En faisant rafraîchir mon détachement à l'abbaye d'..., j'y trouvai les débris de tous les corps qui buvaient, mangeaient, pillaient; le vin ruisselait dans les caves, on entendait les cris des moines, tout était en désordre et en confusion; une sauvegarde autrichienne arriva pour préserver l'abbaye, mais elle arriva un peu tard.

J'ai dit que les républicains et nous n'apportions plus aucun acharnement dans la guerre, et qu'elle se faisait avec toutes les formes propres aux nations civilisées. Je pourrais en citer bien des exemples. Les prisonniers que nous faisions étaient remis aux Autrichiens et subissaient jusqu'à leur échange une détention simple et suivant leurs grades dans les forteresses qui leur étaient assignées. Quant aux prisonniers qu'on nous faisait, les soldats proprement dits n'avaient aucun risque à courir, mais ceux qui par leur position sociale étaient réputés appartenir à l'émigration eussent fort mal passé leur temps entre les mains des farouches

proconsuls de la République ou des administrateurs de districts; il fallait pour les sauver une véritable complicité de la part des chefs et même des soldats républicains. Honneur à eux, ils ont dignement rempli un devoir imposé par cet esprit de modération qui va si bien au courage et à la victoire! Un de mes camarades, M. du Roure, officier aux chevaliers de la couronne, est pris dans une reconnaissance; il était légèrement blessé; on le porte comme blessé à mort dans les rapports de l'armée, on le met à l'hôpital d'Augsbourg, et, avant d'évacuer cette ville, trois officiers républicains vont lui dire de s'en aller; il allègue son indigence, on lui a pris son argent en le faisant prisonnier, suivant l'usage de toutes les nations de l'Europe. Ces officiers, bien pauvres eux-mêmes, se cotisent, partagent avec lui leurs deniers, et lui indiquent le chemin qu'il doit suivre. Il retrouva depuis ces braves gens à Bâle, ville neutre[1], où toutes les cocardes étaient tolérées, et eut le bonheur de pouvoir exprimer sa reconnaissance à ses libérateurs en leur rendant leur argent.

Un autre officier, M. de Mérignan, est pris en tirailleur par des chasseurs à cheval; ils sont forcés de se

[1] Ce nom de Bâle me rappelle une anecdote que mon père m'a souvent racontée. M. de Garodet, pendant la Terreur, avait été arrêté; de l'arrestation à la condamnation il n'y avait pas loin, et la peine de mort venait d'être prononcée contre lui. Il était en prison à Verdun. Heureusement, beau, aimable et jeune, M. de Garodet, comme dans un roman, avait réussi à vivement intéresser à sa personne la fille du geôlier. Cette autre Zanzé prépara l'évasion du captif. Il descendait un escalier qui allait le conduire à la dernière porte de la prison, quand tout à coup il se trouva en face du geôlier. M. de Garodet n'avait pour toute arme qu'une tabatière. On prisait alors comme l'on fume aujourd'hui; c'était une mode. Il lança toute la poudre de sa boîte à la

retirer et d'abandonner leur prisonnier; l'un d'eux veut le tuer : « Non, dit un autre, qu'il donne sa parole de venir se constituer prisonnier. » M. de Mérignan la donna, rejoignit son corps, et, fidèle à sa promesse, il suivit l'exemple de Régulus; mais la générosité française valait mieux que la foi punique; nos ennemis applaudirent à un tel acte de loyauté et renvoyèrent le prisonnier libre et sans conditions.

Nous avions dans notre armée deux officiers du nom de Desaix, l'un frère, l'autre cousin du général de ce nom, qui commandait une division de l'armée de Moreau et qui depuis périt avec tant de gloire à Marengo. La plus grande amitié régnait entre les trois Desaix, en dépit de la dissidence de leurs opinions, et le général faisait souvent passer de l'argent à son frère et à son cousin, en les assurant de son constant attachement.

Qu'il y avait loin de cette conduite à celle de deux frères, MM. de M..., dont l'un était officier à l'armée de Condé, dont l'autre servait dans l'armée républicaine! Chacun était fanatique dans son opinion. S'ils s'en étaient tenus tous deux à l'indifférence! mais non, ils s'écrivaient de temps en temps, l'émigré pour dire à

figure du geôlier, et pendant que celui-ci frottait ses yeux brûlants, M. de Garodet franchit les derniers obstacles qui étaient entre lui et la liberté. Il gagna en toute hâte la frontière et finit par arriver à Bâle sain et dispos. Il s'y logea dans le meilleur hôtel. Le lendemain, il se trouva à table d'hôte justement en face de deux de ses juges, qui avaient quitté Verdun avant lui. M. de Garodet était très-reconnaissable à sa haute stature, et les deux républicains, en voyant manger de très-bon appétit un homme qu'ils croyaient avoir été exécuté, se sentirent une terreur inexprimable et s'enfuirent en laissant M. de Garodet vider tranquillement une bouteille de vin du Rhin.

son frère qu'il ne périrait que de sa main, et le républicain pour jurer à l'émigré qu'il le livrerait à la guillotine s'il remettait le pied en France ; ils eussent sans doute exécuté leurs menaces.

C'est à l'histoire qu'il appartient de rappeler la brillante campagne de Moreau, qui seule eût suffi à établir sa réputation de grand homme de guerre. Je me bornerai à dire ici que, depuis la bataille de Biberach, les Autrichiens, devenus circonspects, ne suivirent plus que timidement l'armée républicaine, et que le général français acheva sa retraite sans qu'on pût lui faire doubler une étape.

Nous souffrîmes beaucoup pendant les trois jours de bivouac qui précédèrent notre entrée dans les défilés des montagnes Noires par Rastadt et le Val d'Enfer ; il faisait froid, il tombait des torrents de pluie, et nous manquions de vivres et de bois. Nous avançâmes et nous apprîmes que l'avant-garde de Condé était entrée à Fribourg, où s'étaient rencontrés le prince de Condé et l'archiduc Charles. Ce dernier venait d'opérer sa jonction avec l'armée du général Latour.

Le combat de Schlingen, où nous fûmes témoins plutôt qu'acteurs, parce que l'infanterie seule pouvait agir dans un terrain montueux et garni de vignes, fut notre dernière affaire de l'année ; puis nous prîmes nos quartiers d'hiver, dans un pays triste et sauvage, près de Villingen.

Je me souviens encore avec chagrin des trois mois que j'y passai. Je jouais et je perdais mon argent, je vivais à huit kreutzers ou six sous par jour chez le paysan qui me logeait, et je devins si maigre, si défait,

que j'obtins l'autorisation d'aller me rétablir chez mon père.

L'ouverture de la campagne de 1797 fut signalée par la même incurie de la part de l'armée autrichienne et la même audace du côté de l'armée française, qui passa le Rhin sans coup férir et avait déjà bouleversé tout le système défensif de ses adversaires, lorsque heureusement l'armistice de Léoben vint nous sauver d'une défaite inévitable.

Cependant le renouvellement du corps législatif avait beauconp modifié le gouvernement français, et les idées de retour à l'ordre et à la modération prenant le dessus sur le hideux système des Jacobins, nombre d'émigrés profitèrent de cet heureux changement pour rentrer dans leur patrie. J'avoue que, sans mon père que je ne voulais pas abandonner, j'aurais risqué de prendre ce parti. La vérité est que nous étions fatigués d'une guerre dont aucune chance ne nous devenait favorable, et de cette sorte d'humiliation attachée aux revers de l'armée autrichienne, humiliation que toute notre bravoure ne pouvait conjurer.

En attendant que notre sort se décidât, il fallait bien passer son temps de la manière la plus joyeuse. Cantonné au village de Walvisse, je m'amusais de ces plaisirs qu'on trouve partout quand on est jeune. J'en trouvai ensuite de plus piquants dans la petite ville de Zell, sur le lac de Constance. Nous allions habituellement dans une famille noble de cette ville, chez madame de Lassallais, où huit ou dix dames, les unes vieilles ou laides, les autres jeunes et jolies, se réunissaient tous les soirs et jouaient assez cher à une espèce



de vingt et un nommé onze et demi; j'y perdais mon argent, comme cela m'est si souvent arrivé depuis.

Pour tirer parti de ma position, je résolus d'essayer une passion avec une demoiselle Louise de Schmitzfeld. C'était une grande, grosse, fraîche et belle personne de vingt-cinq ans à l'air peu timide et même déjà aguerri. J'étais passablement gauche. J'avais toujours porté mes hommages sous le chaume, et je ne savais comment m'y prendre, bien qu'elle encourageât mes efforts. Quelques-uns de mes camarades plus âgés que moi imaginèrent d'écrire à la belle en mon nom une lettre bien romantique, bien ridicule, et qui était vraiment faite pour me perdre. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il arriva le contraire. Aux yeux d'une Allemande, l'épître sembla l'expression la plus vraie du plus tendre amour et parut un véritable chef-d'œuvre de sentiment et de style. Le lendemain, sans me douter de rien, je vais chez mademoiselle Louise, qui se donnait, peut-être sans usurpation, des airs de dame et ne se faisait pas scrupule de me recevoir chez elle. Elle me demande si j'ai été sincère dans mes protestations. Je suis embarrassé, je ne comprends pas ce qu'elle veut dire; elle attribue mon trouble à ma timidité, et enfin, quand le quiproquo s'explique, je ne sais pas terminer le roman.

Une paix imposée aux puissances étrangères par les succès inouïs de Bonaparte en Italie se négociait alors et fut bientôt après signée à Campo-Formio. Dans cette conjoncture, la guerre continentale étant suspendue, nous ne pouvions plus servir, et l'Angleterre allait nous retirer notre solde. Il fallait que le prince de

Condé prît un parti. Ce fut à l'enthousiasme peu réfléchi et à la générosité de Paul Ier, empereur de Russie, qui avait succédé à Catherine II, que nous dûmes notre conservation en corps d'armée. Passionné dans tous ses actes, Paul Ier se souvenait du brillant accueil que le prince de Condé lui avait fait à Chantilly lorsqu'il voyageait sous le nom du comte du Nord, et se montra aussi zélé pour notre cause que l'empereur d'Autriche mit de froideur à reconnaître nos services. Paul envoya donc au quartier général du prince à Uberlingen sur le lac de Constance, le prince Gortschakoff, un de ses aides de camp, pour traiter de notre établissement en Russie avec la conservation de nos grades et de nos traitements. Cette planche de salut qui s'offrait à nous fut avidement saisie par la plupart; d'autres virent avec chagrin un tel éloignement, restèrent en Allemagne ou essayèrent de rentrer en France ; mais un nouvel événement vint éloigner les espérances de ceux qui voulaient, en dépit de tout, toucher encore le sol de la patrie. Le 18 fructidor arriva, et le pouvoir fut de nouveau livré aux Jacobins. Mon père et moi nous étions décidés à aller en Russie, nous n'avions plus de parents proches en France, nos biens étaient vendus, et notre position à l'armée était supportable par nos grades et nos appointements.

Ce voyage si grave dans ces circonstances, puisqu'il nous éloignait des rives du Rhin et de la contemplation de la France, notre véritable terre promise, fut en général, par les jeunes gens surtout, entrepris avec légèreté, insouciance et même une sorte de joie. Un pot pourri fort spirituel fut, à cette occasion, composé

par M. le marquis de Bouthillier avec une verve et une gaieté toutes françaises. L'empereur d'Allemagne ayant écrit au prince de Condé une lettre où, après avoir exalté le dévouement et le courage de la noblesse française, il lui disait que l'empereur de Russie nous en récompenserait, donna lieu à ces couplets qui finissaient ainsi :

Quoiqu'il n'y soit pour rien, mon cousin,
Paul envers vous m'acquitte, mon cousin.
Voilà, mon cousin, l'allure, mon cousin;
Voilà, mon cousin, l'allure.

CHAPITRE IV

Long voyage. — Nous arrivons sur les rives du Bug. — Serment prêté entre les mains d'un pope. — La Pologne. — Notre existence matérielle. — Le baron de Sérocourt. — Indiscrétion et légèreté des Français. — Mademoiselle Ève. — Une passion plus sérieuse. — Anecdotes sur la Pologne. — Fantaisies de l'empereur Paul. — Nous quittons la Pologne. — Nouvelle organisation de notre petit corps. — Le duc de Berry nous commande. — Caractère de ce prince. — Réparation qu'il accorde au comte de Laval. — Affaire de Constance. — Courage des Russes. — Aspect de leur armée. — Quartiers d'hiver dans la haute Autriche. — L'empereur de Russie nous abandonne. — Nous passons à la solde de l'Angleterre. — Nous entrons en Italie, puis revenons en Allemagne. — Maladie de mon père. — Je sers comme volontaire.

Nous quittâmes nos cantonnements dès les premiers jours d'octobre, pour commencer notre longue route. Le corps de Condé voyageait en plusieurs colonnes, les unes embarquées sur le Danube jusqu'à Lintz, les autres par terre. Ce fut de cette dernière manière et sur nos chevaux que nous fîmes la route, en nous dirigeant par la Bavière, l'Autriche, la Moravie, l'extrémité de la Silésie, la Galicie jusqu'aux frontières de la Wolhynie, où nos cantonnements étaient marqués. Ce voyage dura plus de trois mois, de sorte que nous n'arrivâmes sur les bords du Bug, limite de l'empire russe, que dans le mois de janvier 1798.

Ce fut, je me le rappelle, par une journée brumeuse et un grand froid que nous franchîmes cette frontière.

Là nous quittâmes à regret cette cocarde blanche, signe de ralliement et du but de nos efforts, pour prendre les insignes moscovites. Un pope ou prêtre russe était sur le bord de la rivière, dans une misérable cabane, et recevait sur l'évangile grec nos serments de fidélité au Tzar, notre nouveau souverain. C'était un singulier spectacle que ces émigrés transformés en Russes par une suite de tant d'événements bizarres.

Je ne dirai rien des mœurs de la Pologne; qui ne connaît aujourd'hui ce pays, où tant de milliers de Français ont fait la guerre, et qui a été notre chemin pour la déplorable campagne de Moscou? A l'époque où nous y arrivâmes, la réunion de la Wolhynie à la Russie était assez récente, et la noblesse du pays, la seule classe intelligente et instruite, puisque le reste se composait de Juifs et de serfs, avait bien de la peine à s'habituer au despotisme du gouvernement russe et regrettait vivement son indépendance.

Nous fûmes cantonnés dans divers bourgs et villages, dans un rayon d'environ vingt lieues, et l'existence matérielle fut abondamment assurée au dernier soldat par la profusion et le bas prix des vivres. Je me rappelle qu'une livre de viande coûtait cinq kopecks, un sou; une douzaine d'œufs, un chapon, trois ou quatre sous; mais le vin, le café, le sucre, les objets de luxe pour la toilette, tout cela venait d'Angleterre et était à un prix excessif.

Ceux d'entre nous qui par leurs habitudes sociales et leurs grades croyaient accomplir un devoir ou trouver de l'agrément en visitant la noblesse polonaise furent, dès notre arrivée, parfaitement reçus. Je me souviens

qu'un soir, voyageant en traîneau avec un de mes amis, le baron de Sérocourt, nous passâmes près d'un château brillamment illuminé, et d'où nous arrivaient les harmonies d'un joyeux orchestre. « Il est dommage, dis-je, que nous ne connaissions pas le maître de ce château, nous aurions passé notre temps plus agréablement que dans une mauvaise auberge. — Tu as envie, me répondit Sérocourt, de prendre part à cette fête? rien de plus facile. — Est-ce que tu sais à qui est ce château? — Parbleu ! tu vas voir. » Et Sérocourt, qui conduisait le traîneau, entra grand train dans la cour d'honneur, jeta les rênes à un domestique et monta le perron. Je le suivis ; nous pénétrâmes dans un grand salon rempli de monde; le baron s'approcha de la maîtresse de la maison, la salua gracieusement, puis, me prenant par la main, il lui adressa ces mots : « Madame, j'ai l'honneur de vous présenter M. de Puymaigre, qui vous dira que je suis le baron de Sérocourt, tous deux émigrés pour l'autel et le trône et fort charmés de vous faire notre cour. » Cette étrange présentation eut le plus grand succès; nous fûmes parfaitement accueillis, et l'on nous garda plusieurs jours.

Les Polonais, dont quelques-uns étaient fort riches et appartenaient à des familles dont les noms sont européens, s'ennuyant dans leur solitude, s'empressèrent d'exercer une noble hospitalité envers des Français dont plusieurs par leurs formes, leur esprit, leurs manières, méritaient cette distinction. Les femmes surtout se montrèrent tellement enthousiastes qu'elles nous mirent réellement à la mode. Mais cet engouement dura peu, ou fut du moins restreint plus tard

dans d'étroites limites. Il y eut tant d'indiscrétions commises, il faut le dire même, d'impertinences faites par nos jeunes gens, que nombre de portes nous furent fermées. Même chose était arrivée en Allemagne : « Monsieur, dit un petit prince de ce pays à un émigré dont la conduite avait causé quelque scandale, je vous donne vingt-quatre heures pour sortir de mes États. — Oh! Monseigneur est trop bon, il ne me faut qu'un quart d'heure. » On pourra juger de nos procédés par une anecdote qui fit grand bruit dans nos cantonnements. Le jour de Noël, une satire assez plaisante courut sur l'air du *Noël de la Cour* et fut répandue à profusion. Le seigneur polonais Norochow, sa jolie fille Valérie, sa belle-fille Angélique, étaient l'objet des sarcasmes les plus piquants dans ces couplets, où nombre d'officiers du corps n'étaient pas épargnés. Je me souviens de ce fragment :

Vêtu' comme une folle,
Dame Romanoska
Vint pour jouer son rôle.
Joseph la remarqua.
Quoi! lui dit-il, profane!
Vous dans cette cabane?
Vous cherchez ici des plaisirs,
Eh bien! contentez vos désirs,
Je vous livre mon âne.

Bercé par l'espérance
De faire un bon dîner,
Monsieur Legoy s'avance
Sans avoir déjeuné.
L'âne, que l'on étrille,
Brait de façon gentille;
Il était dans l'enchantement
De voir dans notre régiment
Quelqu'un de sa famille.

Dès mon début dans la société de ce pays, qu'on se le rappelle, je n'avais que dix-neuf ans, une mademoiselle Ève me fit des avances marquées; elle avait bien vingt-cinq ans; elle était bien faite, mais borgne. Je fus peu sensible à sa passion... Mes camarades, qui se souvenaient que mon premier cheval n'avait qu'un œil, me félicitaient ironiquement sur ma prédestination. Il n'en fallut pas davantage pour me faire prendre mademoiselle Ève en aversion. Elle pleura, me dit qu'elle mourrait et ne tarda pas à être consolée.

Peu après j'eus une passion véritable ou que je crus telle du moins, car quand j'y pense bien et que je l'examine à distance, il me semble que l'amour-propre put se confondre avec l'amour. J'élevais mes vœux vers une noble demoiselle, d'une très-haute position, recherchée par les jeunes gens les plus brillants du pays. Les regards qu'elle laissa tomber sur moi, pauvre proscrit n'ayant pour toute fortune que mon épée et mon uniforme russe, m'inspirèrent une fatuité très-ridicule, et je me crus fort sottement un homme supérieur, erreur bien commune à dix-neuf ans et aussi excusable à cet âge qu'elle l'est peu à trente.

Mon père, avec ses goûts aristocratiques, était flatté de la distinction dont j'étais l'objet. Tout ce qui avait de l'éclat lui plaisait. Toutefois il ne cessait de me recommander d'éviter constamment de compromettre une femme. Il me répétait qu'une imprudence, une étourderie pouvait amener bien des remords à l'approche de la vieillesse. Grâce au ciel, je crois avoir suivi les conseils paternels.

Bien que la comtesse Salomé Ch... n'ait pas eu à

rougir des sentiments qu'elle m'avait inspirés, et qu'elle partageait, je ne m'arrêterai pas aux nombreux épisodes de mon roman... Ce roman, il semblait fini quand nous dûmes quitter la Pologne. Le jour des adieux arriva : j'allai la veille de mon départ et comme pour remplir un devoir de politesse chez le comte Ch... Je croyais apporter à cette dernière entrevue un cœur dégagé de toute entrave; mais, inexplicable caprice des femmes! lors de cette visite solennelle, Salomé restée un instant seule avec moi me parla de sa tendresse, m'assura qu'elle ne m'avait jamais oublié, que le soin de sa réputation seul avait pu lui inspirer une apparente froideur. Elle me remit une tresse de ses beaux cheveux blonds et une lettre brûlante dans laquelle elle m'assurait qu'elle n'épouserait jamais que moi. Me voilà plus que jamais enlacé dans des liens que je croyais brisés... De bonne foi je répondis par tous les serments d'amour et de constance... Je partis la mort dans l'âme. Mes compagnons se rejouissaient de quitter la Pologne, et pour moi c'était ma patrie d'adoption, c'est là qu'*elle* était!

Cette tristesse devint si puissante que tout me paraissait indifférent. Je dépérissais, je maigrissais à vue d'œil. Dois-je le dire? le jeu vint un peu à mon secours. Je tombai de Charybde en Scylla... Mais le souvenir de Salomé me poursuivit longtemps.

Avant de quitter la Pologne, je veux citer quelques traits de l'Empereur, quelques faits relatifs à son gouvernement. Le Tzar proscrivait les ouvrages philosophiques, et, en dépit des ukases les plus formels, je n'ai vu nulle part Voltaire, Rousseau, Raynal, et autres de

cette séquelle, plus répandus et plus accrédités qu'en Pologne. C'était la lecture favorite des dames et des demoiselles, qui s'empressaient de nous prêter ces œuvres en nous recommandant le secret. J'ai déjà dit que, malgré le but de notre émigration, les idées libérales étaient dans nos rangs comme ailleurs...

On s'habitue au despotisme comme à toute autre chose; il n'est intolérable que dans les mains du peuple; s'il n'émane que d'un seul homme, comme il ne frappe que rarement, qu'il frappe surtout les personnages élevés en position, il nous apparaît un peu tel que le tonnerre, qui en menaçant toute une population ne fait que de rares victimes. J'ai vu chez le comte Choloniescki un général russe d'origine polonaise; il causait avec les dames, lorsqu'un feldjager chargé des ordres du souverain lui remet une dépêche. Le général la lit rapidement, change de couleur, nous quitte aussitôt, et le lendemain il était parti; c'était la notification d'un exil en Sibérie.

Un ukase ou décret impérial nous défendit de valser dans tout l'empire, parce que l'Impératrice avait gagné une fluxion de poitrine en se livrant trop à cette danse. Ainsi cet accident dut changer les habitudes de toutes les populations qui se trouvent entre l'Allemagne et la grande muraille de la Chine. Je conçois que c'est un peu arbitraire, mais nous en étions quittes pour valser à huis clos... comme si nous conspirions.

Un officier de l'armée de Condé, qui portait le beau nom de Beaumanoir, fut envoyé en Sibérie pour avoir écrit à un de ses amis, à Constance, une lettre qui fut saisie et dans laquelle il déclamait contre la glèbe et le

despotisme ; le même avait failli périr en France et avait dû émigrer pour avoir publié ses opinions sur l'abus de la liberté. C'était jouer de malheur. Du reste, cet officier recouvra la liberté à l'avénement d'Alexandre Ier.

Sans doute il est pénible d'être l'objet des caprices et des préventions injustes d'un souverain, sans trouver dans la loi une égide protectrice ; mais, mal pour mal, je préfère cette dépendance au pouvoir populaire ou même oligarchique, qui me donne mille tyrans pour un, dont la persécution s'étend à tous les hommes, est de tous les instants. Je dirai donc le contraire de ce noble polonais, dont les paroles sont si connues, et pour mon compte : *Malo quietum servitium quam periculosam libertatem.*

Il eut quelquefois de singulières fantaisies, cet empereur Paul, telles que de vouloir, lui tzar, marié, de la religion grecque, être grand maître de l'Ordre de Malte, et la manière dont il se fit proclamer en cette qualité ne fut pas moins bizarre : il fit réunir deux ou trois commandeurs de Malte et une vingtaine de chevaliers de cet Ordre, qui étaient à l'armée de Condé et qui lui donnèrent leur adhésion ; dès lors il y eut un grand prieuré de Russie, et des nominations eurent lieu sous ce titre ; je ne sais combien de temps cela dura.

Nous quittâmes la Pologne vers le mois de juillet 1799, faisant la dernière colonne du corps d'armée du général Gortschakow[1] ; notre route fut à peu près la

[1] Alex. Gortschakow, né en 1764, servit, sous son oncle Souvarow, en Turquie, en Pologne et dans la campagne de 1799. En 1807, il fut gouverneur militaire de Viborg, et commanda un corps d'armée, à la

même que celle que nous avions suivie dix-huit mois auparavant, excepté que nous traversâmes la Bohême.

Les espérances de triompher enfin de la Révolution étaient devenues plus plausibles; nous marchions vers la France sous d'assez favorables auspices. Le congrès de Rastadt avait été rompu, et l'assassinat des plénipotentiaires français restait un mystère historique qui n'est pas encore dévoilé. Les plus grands succès avaient couronné les efforts des Autrichiens et des Russes en Italie, et nous chantions en route des *Te Deum* en action de grâces des victoires de Souvarow à la Trebbia et à Novi.

D'un autre côté, la France était livrée à un reste impur de Jacobins, qui, en gardant tous les vices de leurs devanciers dans le crime, n'avaient pas conservé leur énergie. La journée du 30 prairial, en amenant au Directoire des hommes sans capacité ni réputation, aggrava le péril de l'État et fortifia nos espérances. Le grand homme qui devait bientôt saisir le pouvoir et le rendre si redoutable au monde entier était encore en Égypte.

Dans la nouvelle organisation que nous avions reçue en Russie, c'était le duc de Berry qui nous commandait immédiatement sous les ordres du prince de Condé; il était resté à notre tête en Wolhynie, et, il faut le dire sans flatterie, il s'était occupé de son corps dans tous les détails, comme s'il eût été un simple colonel qui voulût faire son chemin. Brusque quelquefois, dur même et emporté, mais obligeant, susceptible de

tête duquel il battit Lannes. En 1813, il fut nommé ministre de la guerre. Il mourut en 1825.

revenir d'une fausse impression, aimant le plaisir, peu délicat parfois dans le choix de ses affections, tel était Charles-Ferdinand. En Pologne, dans les châteaux où nous allions souvent, l'arrivée du prince était le signal d'un bal où l'Altesse royale ne gardait pas toujours sa dignité. Ce fut dans un de ces emportements dont le prince n'était pas toujours maître qu'il dit quelques mots piquants au comte de Laval, maréchal de camp. Celui-ci, se rappelant son nom de Montmorency, exprima le regret de ne pouvoir à cause du haut rang de l'agresseur en obtenir satisfaction. Le prince le mit à l'aise et le conduisit dans un lieu écarté, où tous deux tirèrent leurs épées : « Ah! monseigneur, s'écria le comte de Laval, je suis content de l'honneur que vous m'avez fait, et une si auguste réparation me suffit. » Le prince l'embrassa et ne lui garda point de rancune.

Nous avancions vers Constance, où nous avait devancés Gortschakow avec ses 30,000 Russes, et tout nous faisait présager une prochaine irruption en France, lorsque nous apprîmes la bataille de Zurich.

On a dit souvent que Masséna avait sauvé la France dans cette journée. C'est vrai, et nous avons bien compris l'immense résultat de cette victoire, qui encore une fois détruisit nos espérances. Peu de jours après, une autre armée russe, combinée avec une armée anglaise, capitulait en Hollande. Tout fut encore perdu pour cette fois.

Quelques jours après la bataille de Zurich (7 octobre), le prince de Condé fut forcé d'évacuer Constance après un glorieux combat soutenu dans la ville même où les Français avaient pénétré. L'infanterie noble se

battit avec un grand courage et tint bon contre des masses de Français sur le pont du Rhin, jusqu'à ce que le duc d'Enghien, se dégageant des assaillants et combattant de rue en rue, ait pu lui-même assurer sa retraite. Son grand-père à cheval près du pont, le cordon bleu sur son habit et avec cet air de grandeur qu'il avait si bien au feu, disait à haute voix : « Faites ferme, mes amis : le duc d'Enghien, mon petit-fils, n'est pas encore passé. » Et le prince arriva le sabre à la main, venant de charger comme un Condé... Hélas! mieux eût valu qu'il pérît là de la mort d'un soldat que lâchement assassiné dans les fossés de Vincennes! Bien des condéens moururent à cette affaire, entre autres un grand ami de mon père, le brave général de Salgues, tué à soixante-quinze ans.

Nous nous retirâmes après ces événements, et nous eûmes le triste spectacle de voir défiler de longues lignes de blessés russes. Nous admirions leur courage et leur impassibilité, en même temps que nous déplorions l'imprévoyance d'une administration militaire qui négligeait le système des ambulances et l'emploi des ressources mises en œuvre par les nations civilisées pour porter secours aux blessés. On voyait là des malheureux ayant perdu un bras ou blessés grièvement, à pied, ayant à peine reçu un premier pansement. D'autres plus mutilés encore arrivaient sur des charrettes. Alors l'armée russe n'était pas ce qu'on la vit plus tard ; elle sortait de la barbarie. C'est en combattant longtemps avec ou contre Napoléon que les étrangers ont appris l'art de la guerre. C'était Charles XII qui apprenait à ses ennemis à le vaincre. Lors de notre

incorporation à l'armée russe, les ordres militaires, les manœuvres, tout appartenait à une autre époque; on nous rappelait, dans un ouvrage traduit en français pour notre usage, les mouvements que fit le tsar Pierre à Pultawa, et certes tout avait bien changé depuis.

De notre temps, l'armée russe traînait à sa suite quantité de voitures de bagages qui obstruaient sa marche; l'artillerie était mal servie, l'équipement et la sellerie peu en harmonie avec les différentes espèces de troupes, et généralement lourds et incommodes; des pelotons de Cosaques irréguliers étaient attachés à chaque corps d'infanterie. J'ai revu ces mêmes Russes quinze ans après, et je ne les reconnaissais pas. Tout était bien organisé, l'équipement parfait, l'artillerie surtout remarquable par la légèreté des caissons et des affûts, et la superbe espèce des chevaux.

Souvarow[1], vainqueur de l'Italie, un des grands hommes qui aient apparu sur ce théâtre si fécond en événements et qu'on a indignement calomnié en France en le représentant comme un homme vulgaire, Souvarow venait, par une marche extrêmement hardie et hérissée d'obstacles, de rejoindre, en traversant les

[1] Pierre-Alexis Wasiliowitsch Souvarow naquit en 1730, dans l'Ukraine. Il entra au service comme simple soldat. A l'époque de la guerre de Sept ans, il n'était qu'officier; puis il se signala tellement dans diverses campagnes, notamment contre les Turcs et les Polonais, qu'il devint le général le plus célèbre de la Russie. Lors de l'alliance que les Autrichiens formèrent avec Paul I[er], celui-ci mit Souvarow à la tête de ses troupes. En peu de temps, il se rendit maître de presque toute l'Italie occupée par les Français. Ils allaient l'évacuer entièrement, lorsque Masséna gagna la bataille de Zurich. Paul I[er], dans un de ses caprices, peu après, disgracia et exila Souvarow. Il fut ensuite rappelé à Saint-Pétersbourg, où il mourut en 1800, à l'âge de soixante et onze ans.

petits cantons de la Suisse et les Grisons, les débris du corps de Gortschakow. Il maudissait justement les Autrichiens, dont la circonspection pusillanime et l'incohérence de coopération avaient mis un terme à ses succès. Bientôt après il ramena ce qui restait des deux armée en Russie, et sur les ordres de son maître, auquel il n'avait pas eu de peine à faire partager ses sentiments, il se retira de la coalition. Il ne resta en Allemagne que le corps de Condé et deux régiments russes sous les ordres du prince. Souvarow avait ses originalités qui l'auraient fait passer pour un fou, si l'on n'eût pensé qu'ayant à prendre de l'influence sur des Russes alors superstitieux et à demi barbares, il fallait qu'il frappât leur esprit par des images à leur portée. Ainsi quand à la Trebbia, voyant ses grenadiers fuir, il leur disait en se couchant dans un sillon : « Mes amis, saint Nicolas vient de m'apparaître, assez de feu, à la baïonnette ! » c'était l'inspiration d'un grand homme. Il avait pour son compte des habitudes fort singulières, telles que de n'avoir pas de cheval à lui et de monter sur la première bête venue. Quand il voulait prendre un bain, il se faisait jeter tout habillé un seau d'eau sur le corps et ne s'inquiétait pas de la manière dont il sécherait. Mais c'étaient ces bizarreries mêmes qui le rendaient cher aux soldats russes, parce qu'ils voyaient en lui un vrai Scythe, un Cosaque parvenu.

Ce fut dans un des cantonnements qui précédèrent notre entrée définitive au quartier d'hiver que nous apprîmes le 18 brumaire l'avénement de Napoléon au consulat.

L'armée prit son quartier d'hiver dans la haute

Autriche ; le duc de Berry avait son quartier général à Steyer, petite ville assez jolie, et j'étais avec mon père à une demi-lieue ; c'est là que nous vîmes commencer ce siècle qui n'a duré que trente ans et qui a déjà produit tant d'événements.

Cette petite ville de Steyer était pour nous un voisinage agréable ; il y avait un spectacle assez bon, et en le suivant assidûment je me fortifiai beaucoup dans la langue allemande. Je commençais alors à m'initier au répertoire dramatique de nos voisins, que j'eus occasion de connaître beaucoup mieux plus tard. C'étaient le *Don Juan*, la *Flûte enchantée*, chefs-d'œuvre de Mozart, la *Pucelle d'Orléans* de Schiller, qui, je me le rappelle encore, obtenaient le plus de faveur parmi nous.

Le duc de Berry s'ennuyait beaucoup dans cette résidence, et cela était excusable, car il n'avait d'autre société que celle qu'il se formait avec ceux de nous qu'il daignait admettre à l'honneur de son intimité. La Ferronnays[1], que nous avons vu depuis ministre en France, avait toute sa confiance et toute son affection, et il les méritait par sa loyauté, son dévouement, son noble caractère, dont il a donné depuis tant de preuves. Sans être placé dans la même position, je fus toujours bien traité par le prince ; je dînais souvent chez lui, et il venait demander à déjeuner à mon père dans notre cantonnement près de Steyer.

[1] Pierre-Louis-Auguste Ferron de la Ferronnays, né à Saint-Malo, en 1777, suivit son père, lieutenant général, à l'armée de Condé, et devint aide de camp du duc de Berry. En 1814, il fut nommé maréchal de camp, et, en 1815, pair. Après avoir été ministre à Copenhague et ambassadeur à Saint-Pétersbourg, il devint ministre des affaires étrangères, en 1828. Il mourut à Rome, le 17 janvier 1842.

Un jour de carnaval, le prince veut donner un bal. « Mais, monseigneur, lui dit-on, votre corps vous fournira assez de danseurs; mais des femmes, où les prendre? — Cela ne m'embarrasse pas, qu'on fasse marcher le ban et l'arrière-ban. » On invita en effet toutes les petites bourgeoises de Steyer, les épicières, mercières, etc. Que Dieu me pardonne si je fais dans ce moment un péché d'antilibéralisme, mais la vérité avant tout, et la vérité est que ces femmes, dont quelques-unes rachetaient heureusement leurs triviales manières et leurs bizarres toilettes par cette fraîcheur germanique et cette naïveté tudesque qui ne sont pas sans mérite, présentaient le coup d'œil le plus comique du monde chez le petit-fils d'un roi de France, et à la fin du bal, lorsque les mères (car, honni soit qui mal y pense! il y avait des mères) furent occupées à souper et que les filles eurent la tête échauffée par les doux propos et le punch, cela devint plus gai encore. La civilisation n'était pas alors si avancée qu'aujourd'hui, où toutes les classes inférieures de la société ont la prétention de marcher de pair avec la bonne compagnie et d'en avoir les manières, en rappelant souvent, il faut le dire, l'âne qui veut imiter le petit chien.

Parmi les dames les plus éclatantes du bal, il y avait une madame Braun, actrice du théâtre de Lintz, grande femme qui faisait les héroïnes dans les pièces du moyen âge de Schiller et de Kotzebue, si en vogue chez les Allemands. Elle entra dans un complot pour me faire tomber en valsant avec moi; elle y réussit, mais non sans rouler elle-même par terre. Le prince, quelquefois peu difficile en matière de gaieté, me prit

par la tête; un autre me prit par les pieds, et me voilà porté en triomphe, chose qui me déplut assez pour que mon mécontentement apparût à Son Altesse Royale et pour que je regrettasse de n'oser me fâcher tout à fait.

J'ai déjà eu l'occasion de dire que nous n'avions pas la prétention d'édifier l'Allemagne par nos mœurs; cette prétention eût été mal fondée chez des hommes dont les uns avaient mené la vie licencieuse de la cour de Louis XV, et dont les plus jeunes avaient pour excuses la fougue de l'âge et la vie aventureuse des camps. Nous formions un singulier contraste avec le sang-froid germanique. Nos hôtes ne pouvaient comprendre que des gens bannis de leur patrie pour Dieu et leur roi allassent pervertir les pays étrangers; que ces mêmes hommes qui ne cessaient d'invoquer le respect à la propriété vinssent enfreindre les lois et, pour satisfaire leur goût pour la chasse, dévaster les parcs réservés aux plaisirs des princes et des grands propriétaires allemands; enfin, qu'ils traitassent les choses les plus graves avec une insouciance, une légèreté dont la Révolution aurait dû les guérir. Ces reproches étaient mérités; mais sur d'autres points nos détracteurs étaient bien forcés de nous rendre justice, et nous devenions l'objet de leur admiration. Quels autres que nous auraient conservé cette gaieté qui nous soutenait dans nos adversités, qui confondait dans un même esprit le vieillard et l'adolescent, cette pensée chevaleresque qui les unissait dans un sentiment commun de devoir et d'honneur, qui offrait le constant spectacle du magistrat déchu, du grand propriétaire dépouillé, de l'officier supérieur devenu soldat, marchant avec la

même ardeur, le même enthousiasme? Cette légèreté dont on nous blâmait n'était-elle pas la sœur de nos brillantes qualités? Il faut avouer, du reste, que nous n'étions pas de très-bons logiciens. Je me souviens d'avoir entendu dans les soirées d'hiver le duc des Cars, le comte d'Harcourt, mon père et d'autres, s'entretenir des temps qui précédèrent la Révolution. Le sujet habituel de leurs entretiens était Versailles et ses intrigues déjà si loin. C'était madame de Pompadour, c'était madame du Barry, qu'ils représentaient comme les causes efficientes des plus grands événements. Déjà à cette époque, et tout jeune que j'étais, cela me semblait bien déplorable.

Nous allions quitter l'Autriche et retourner en Russie; nos chevaux étaient sellés, et l'on n'attendait que le boute-selle. Tout à coup un contre-ordre arrive, nous restons, et peu après nous repassons à la solde de l'Angleterre. C'est que l'empereur de Russie se disposait à s'unir à Bonaparte et abandonnait notre cause avec autant d'ardeur qu'il avait mise à l'adopter. Nous traversâmes la haute Styrie, la Carinthie, nous séjournâmes à Clagenfürt et nous entrâmes en Italie par *Pontibo,* que les Allemands nomment *Pontassel.* Rien de plus étonnant que le contraste qui existait entre les deux parties de cette petite ville, dont une moitié appartient à l'Allemagne et dont l'autre était à la république de Venise. La séparation était marquée par un pont bâti d'un côté en bois à la manière allemande, et terminé de l'autre par une construction de pierre. En deçà de ce pont, les mœurs, le langage, toutes les habitudes étaient germaniques; on y mangeait la chou-

croute, on y trouvait ces poéles qui répandent une si douce chaleur dans la chambre commune. Au delà, les manières, les usages italiens; la construction des maisons, les heures des repas, la nature des aliments, tout était différent, les figures mémes avaient sur l'une et l'autre rive un autre caractère; les deux populations s'unissaient rarement par des mariages, il régnait entre elles une véritable défiance, presque de l'antipathie; on eût dit que deux cents lieues les séparaient. Aujourd'hui, ces différences ne doivent plus exister, ou du moins se sont fort atténuées, car à l'époque dont je parle la réunion de Venise à l'Autriche était toute récente... Trente ans se sont écoulés depuis.

On a décrit partout l'impression que cause au voyageur l'apparition de l'Italie. Quoique je fusse alors fort peu romantique, je dois dire que j'ai éprouvé une vive sensation en descendant les Alpes Juliennes et en voyant se dérouler à mes yeux, dans les beaux jours du printemps, une magnifique plaine qui forme une pente douce et dont l'horizon sans bornes est l'Adriatique. Ces vignes courant en guirlandes d'un arbre à l'autre, cette transition subite de montagnes couronnées de neige à une éclatante végétation, un ciel plus brillant, je ne sais quoi de plus vivace dans l'atmosphère, tout révèle l'Italie.

Nous fûmes cantonnés à Udine, jolie petite ville, capitale du Frioul. Là nous trouvâmes un spectacle italien, où pour la première fois je vis jouer un acte d'une pièce, un acte d'un autre opéra, où les femmes recevaient des visites dans leurs loges et ensuite allaient attendre une heure du matin dans un brillant café sur

la principale place de la ville. En un mot, la vie était là tout italienne.

Je profitai du gain inattendu de quelques ducats au macao, notre jeu favori, pour aller visiter Venise à vingt lieues d'Udine. Je ne répéterai pas tout ce qu'on sait de cette ville célèbre, où je passai trois jours dans une véritable admiration. J'ai vu bien des villes, et aucune ne m'a frappé comme celle-là.

Après environ quinze jours de station à Udine, comme nous pensions pénétrer plus avant en Italie pour atteindre le port de mer où nous devions nous embarquer, nous reçûmes des ordres contraires; le corps de Condé rentra en Allemagne par le chemin qu'il venait de suivre, et prit des cantonnements provisoires en Styrie. Ce fut là que j'éprouvai un grand malheur. Mon père, qui avait soutenu si bien toutes les fatigues et toutes les inquiétudes de l'émigration, tomba brusquement dans un singulier état. Un dimanche matin, comme il se faisait la barbe, il prononça quelques mots incohérents dont son valet de chambre ne put saisir le sens; on m'appelle, et quel est mon étonnement d'entendre mon père indiquer un chapeau pour un rasoir, un fauteuil pour un tout autre objet, sans du reste qu'il parût malade! Je monte à cheval, je cours chercher des médecins de l'armée, ils examinent mon père et ont beaucoup de peine à lui persuader de prendre l'émétique, réputé le meilleur remède pour une apoplexie séreuse. Le mal moral continua, et j'obtins de M. le duc d'Angoulême, qui avait remplacé son frère dans notre commandement, la permission d'accompagner mon père au dépôt de l'armée. Je pris la

direction de sa maison, je donnai des ordres en conséquence à ses gens, ce qui lui déplut beaucoup parce qu'il voulait être seul maître chez lui. En étudiant sa maladie, je compris l'irritation qu'il éprouvait qu'on lui supposât une aliénation mentale; il avait conservé toute la précision de ses idées, mais il avait subitement perdu la mémoire des mots, et nous parvînmes à l'instruire de son état.

Le dépôt de l'armée où je conduisis mon père était à Rastadt, non pas le Rastadt du Rhin, mais une ville homonyme dans le pays de Salzbourg. Le corps de Condé ayant subi une nouvelle organisation, je fus mis à la suite comme étant un des officiers les moins anciens; mais mon père, toujours plein du sentiment d'honneur que son état et l'isolement où il allait être ne pouvaient altérer, voulut que j'allasse rejoindre l'armée, puisqu'on allait de nouveau se battre, et qu'en attendant mon replacement je servisse dans les rangs comme volontaire. Je suivis son inspiration, et je rejoignis le corps de Condé à la fin de 1800. Nous apprîmes bientôt la célèbre victoire de Marengo, et dès lors nous n'eûmes plus d'autre espérance que de rentrer en France individuellement, avec l'autorisation tacite du gouvernement.

CHAPITRE V

Moreau conduit la guerre avec son habileté ordinaire. — Armistice. Lenteur et impéritie des Autrichiens. — Nous défendons le passage de l'Inn. — Armistice de Steyer. — Nous sommes licenciés à vingt lieues des frontières de la Turquie. — Je prends congé du duc de Berry. — Une mauvaise rencontre. — Nuit passée dans un château hanté. — Une scène étrange. — Je me décide à retourner en France. — Je vais voir mon père et lui demande son autorisation. — Mes regrets. — Je me décide à faire mon voyage à pied. — Je m'associe deux compagnons de route. — Nous honorons le nom français à l'étranger. — Un de mes compagnons me quitte.

Après avoir été ballotté de l'Allemagne à l'Italie et de l'Italie à l'Allemagne, le corps de Condé, réduit à quatre ou cinq mille hommes, se fatiguait dans des marches et contre-marches, mais n'avait heureusement pas eu sa part dans les défaites successives éprouvées par les Autrichiens, car Moreau avait passé le Rhin le 25 avril et avait conduit la guerre avec son habileté ordinaire.

Ce fut le 15 juillet à Pandorff que fut conclu un armistice commun aux armées belligérantes en Allemagne, d'où il résulta que nous restâmes cantonnés dans le pays de Salzbourg jusque vers la mi-octobre, époque de la reprise des hostilités.

Moreau ne perdit pas de temps, et le 3 décembre il gagna la fameuse bataille de Hohenlinden. Grâce à la lenteur, à la pesanteur qui caractérisaient tous les

mouvements des armées autrichiennes, Moreau avait frappé ce grand coup, ce coup décisif de la campagne, avant même que l'archiduc Jean qui nous commandait avec tant d'impéritie eût réuni toutes ses forces. Cette circonstance nous sauva de toute coopération à cette journée, mais ne nous garantit pas des suites qu'elle eut. L'armée française, poursuivant ses succès, se porta rapidement sur l'Inn, dont le passage fut vigoureusement défendu par le corps de Condé formant l'arrière-garde de l'armée autrichienne. Je faisais partie d'un détachement posté près d'un pont sur la Traun. Ce pont devait sauter après que la retraite des corps autrichiens serait assurée, et jamais je ne vis telle confusion ; toutes les armes étaient mêlées, et ce fut avec une précipitation incroyable que les débris de l'armée vaincue à Hohenlinden se rejetèrent sur la capitale de l'Autriche.

Un nouvel armistice conclu à Steyer (31 décembre) sauva Vienne pour cette fois : « En moins de vingt jours, dit l'historien Montgaillard, l'armée de Moreau a conquis quatre-vingt-dix lieues de terrain fortement disputé, franchi les formidables lignes de l'Inn, de la Traun, de la Salza, de l'Ens; et ses avant-postes, poussés à vingt lieues de Vienne, ont dispersé les seules troupes qui pussent en défendre les approches. »

Cantonnés à quelques lieues de Vienne, nous apprîmes bientôt l'ouverture du congrès de Lunéville (1er janvier 1801) et l'expulsion de Louis XVIII des États russes, circonstance qui ne nous permit pas de douter que notre existence en corps d'armée ne touchât à son terme.

Ce ne fut cependant que quelques mois après que nous fûmes licenciés. Nous étions alors dans la Croatie, près de l'Adriatique, et à une vingtaine de lieues des frontières turques. C'était un assez bon pays. Je ferai une remarque au sujet de la langue slave ou slavonne qui y était en usage et que l'on considère comme une langue primitive. J'avais en quittant la Pologne un domestique russe qui entendait le polonais. En arrivant en Hongrie, en Bohême, il trouva cette langue modifiée sans doute, mais toujours intelligible pour lui. Il fut tout à fait dérouté en entrant en Autriche, et il retrouva sa langue vers la mer Adriatique. Le français n'a certes pas une telle extension, mais il est dans la bouche de tous les hommes instruits ; il constitue le langage des cours, et nous avons vu l'empereur Alexandre ouvrir la diète polonaise par un discours français.

Ce fut bien loin de notre patrie que nous dûmes déposer nos armes et perdre toute illusion sur le résultat de cette grande lutte qui durait depuis neuf ans avec des vicissitudes si diverses entre la France et l'Europe. Nous avons pu juger, par une longue et cruelle expérience, combien avaient eu tort les princes français qui étaient allés planter leurs drapeaux chez l'étranger, et bien qu'on ne puisse nous refuser d'avoir combattu avec quelque gloire et que les républicains, dont les suffrages sous ce rapport ne sauraient être récusés, nous aient rendu une entière justice, ce fut une gloire stérile.

Un commissaire anglais vint nous licencier. On offrit aux généraux, officiers et volontaires qui ne voulaient pas rentrer en France, une faible pension ali-

mentaire, ou six mois de traitement une fois payé, s'ils renonçaient à toute solde. Mon père, dont l'état n'avait fait que s'aggraver, opta pour la pension, qui fut de cent louis et dont je n'étais que trop certain qu'il ne jouirait pas longtemps. Moi, décidé à rentrer en France, je pris les six mois d'indemnité.

J'allai à Raan prendre congé de M. le duc de Berry, car lui et son frère se relayaient en quelque sorte, depuis la Russie, dans le commandement de notre corps. Le prince parut fort touché en nous faisant ses adieux; son langage fut digne et affectueux à la fois, tout à fait convenable dans la circonstance. Il nous ajourna à des temps plus prospères, nous remercia de notre dévouement à la cause royale, et nous fit entendre que nos services seraient comptés un jour au château des Tuileries. Ce jour est arrivé treize ans après, et vingt-neuf ans plus tard la monarchie était perdue de nouveau, et cette fois, je le crains, sans retour.

J'avais vendu mes chevaux, j'avais touché de l'argent, je dînai avec quelques camarades, on but pour s'étourdir sur notre dispersion prochaine, et ce fut en revenant de Raan à mon cantonnement que je fus attaqué, sinon par des voleurs de profession, du moins par des gens qui eussent bien pu me voler et me tuer par occasion. C'est la seule fois que je fis une telle rencontre dans mes nombreux voyages. J'étais à pied, j'avais trois lieues à faire sur une grande route à travers les bois, et le soleil luisait après un beau jour d'hiver, lorsque je quittai la petite ville de Raan. A peine avais-je fait une demi-lieue, la nuit commençait à tomber; je vis derrière moi trois hommes portant

sur l'épaule leurs sacs suspendus à des bâtons. Ils me parurent des jeunes gens dispos et robustes, de l'espèce de ceux que l'on rencontre souvent en Allemagne et qui s'en vont en compagnonnage, grâce à la charité publique. Jamais je n'ai craint de voyager la nuit, mais je suis d'habitude très-attentif à ce qui se passe autour de moi; je doublai le pas pour n'être pas surpris par une subite agression, mes hommes prirent la même allure, et toujours en me serrant de plus près. Je m'arrêtais, ils s'arrêtaient. Ennuyé de cette sorte de persécution, je leur dis que je veux marcher à mon aise, qu'ils passent devant ou qu'ils restent à une distance convenable. Pour toute réponse ils jettent bas leurs sacs et m'attaquent avec leurs bâtons longs et noueux. Je fais un bond en arrière, je tire mon sabre et j'espadonne contre ces trois gaillards. Mais je sens bientôt mon infériorité; un coup de bâton pouvait casser ma lame et me désarmer. Je porte heureusement un coup de pointe qui effleure un de mes adversaires, et, profitant d'un moment de répit, je saute dans le bois et j'arrive après un long détour à mon cantonnement.

Je ne cherche pas, comme on le voit, à jeter du romanesque sur les épisodes de ma jeunesse, et je les raconte comme ils sont arrivés. Je pourrais faire une belle histoire de revenants à propos d'un château d'Allemagne où je passai deux nuits avec mon père, à notre retour de Russie. Il faudrait, j'en conviens, ajouter à la vérité quelques circonstances que mon imagination me fournirait sans peine. Voici l'épisode dans toute sa simplicité. Ce château, appartenant à un grand sei-

gneur de la cour de Vienne, n'était pas habité depuis longtemps par le propriétaire, et l'intendant n'occupait qu'une petite partie du rez-de-chaussée. On nous apprit qu'une tradition accréditée depuis je ne sais quel événement tragique qui s'était passé dans le château, en éloignait les personnes qui eussent pu être tentées d'y chercher l'hospitalité. Dans une chambre, disait-on, revenait l'esprit d'une femme vindicative et irritée, morte il y avait quelque quarante ans. Il n'en fallut pas davantage pour que je demandasse à coucher dans cette chambre maudite. On y consentit, non sans m'avoir fait sentir le danger d'une telle résolution. Je persistai, et mon lit fut préparé. J'avoue que le soir, en montant un escalier où les pierres tremblaient sous mes pieds et qui me rappelait toutes les sinistres descriptions des *tours de l'Est,* en traversant de longs et étroits corridors, j'aurais désiré ne pas m'être autant avancé; et mon malaise s'accrut lorsque je me vis seul avec une bougie sur une table, dans une grande chambre à tapisserie à personnages, à tableaux de famille, dont je croyais toujours voir les figures s'animer, se détacher de la toile et former autour de moi des groupes étranges. Cependant m'enfuir et demander une autre chambre eût été un vrai déshonneur. Le vin était tiré, il fallait le boire. Je pris mon parti, je visitai exactement la chambre, j'en examinai toutes les issues, j'en barricadai les portes avec des tables et des fauteuils, je vérifiai l'amorce de mes pistolets, je plaçai mon sabre à portée de ma main, et je me couchai tout habillé... Vers minuit... je n'entendis que le vent qui soufflait selon les usages romantiques, et je ne vis rien

d'extraordinaire. Le lendemain matin, l'intendant me remercia d'avoir réhabilité cette chambre, et je me gardai bien de lui parler des sensations que j'avais éprouvées.

Ceci me rappelle un autre épisode un peu plus singulier. Au commencement de l'année 1801, le corps de Condé attendant son licenciement était cantonné sur les limites de la Carniole et de la Croatie. La fraction du corps de cavalerie auquel j'appartenais avait eu pour lot un mauvais village, dont les maisons étaient dispersées sur un rayon de plus d'une lieue et séparées par des communications très-difficiles. Cependant l'ennui, l'isolement nous chassaient de chez nous et nous poussaient incessamment vers le centre de l'agglomération, où se trouvaient l'état-major et le cantinier, homme précieux, notre Véry, notre Baleine. Chez le cantinier était établi le *macao,* le jeu de hasard par excellence. C'est là que tel émigré, ayant reçu le matin cent louis de sa famille, les mettait le soir même en circulation et y faisait souvent participer tout l'escadron. Nous voyons un jour, à la nuit tombante, entrer dans notre *poêle* enfumé un homme à l'air sournois et investigateur, à l'air humble et insolent à la fois; son dos est chargé d'une balle, ce qui nous révèle un de ces merciers ambulants qui s'en vont colporter dans les villages de petits objets à la portée de toutes les bourses. S'adressant à nous dans un jargon mêlé d'allemand et d'italien, il nous offre sa marchandise, et l'ayant déballée, il en obtient un débit assez lucratif. Puis, baissant la voix, d'un ton mystérieux : « Ce n'est pas tout, messieurs, nous dit-il, j'ai des secrets particuliers; par exemple, je puis vous faire voir la figure

de la personne morte qne vous m'indiquerez. » A ces mots répond un éclat de rire, c'est à qui se moquera le plus du malheureux colporteur. Mais lui insiste d'un air très-sérieux et assure qu'il est prêt à faire cette épreuve sur-le-champ. Alors un de nos volontaires, M. L..., se lève, en disant: « Je veux savoir à quoi m'en tenir. » C'était un homme d'environ vingt-huit ans, né dans les Vosges, d'un physique robuste, d'un courage éprouvé, d'un caractère froid, exempt de faiblesse et d'entraînement. Le charlatan prétendant que cette expérience ne peut se faire devant témoins, le cantinier lui indique un cabinet attenant à notre salle. Le colporteur s'y renferme avec M. L..., après s'être muni d'un réchaud. Au bout de quelques minutes, nous entendons un cri aigu et un bruit sourd, semblable à celui d'une chute. Nous accourons tous, nous ouvrons brusquement la porte; nous trouvons notre camarade étendu sur le plancher et le colporteur debout et triomphant. M. L..., que nous transportâmes dans la salle, ne tarda pas à reprendre connaissance, et, lui ayant demandé ce qui l'avait mis en cet état-là, il nous répondit qu'ayant indiqué au mercier ambulant une jeune personne qu'il avait beaucoup aimée et qui était morte depuis cinq ans, le prétendu sorcier avait jeté une poudre sur le réchaud, qu'il s'en était élevé une fumée assez épaisse, que cette fumée avait semblé prendre un corps, et qu'elle lui avait offert les traits de la femme qu'il avait désiré revoir; alors il s'était senti tellement troublé qu'il avait perdu connaissance. Voilà ce que je vis; je livre sans commentaire cette anecdote à mes lecteurs.

Ici finit la première période de ma vie, l'émigration armée. J'avais vingt-deux ans, j'avais fait sept campagnes. Je ne savais rien que le métier d'officier de troupe; j'étais spolié de toute ma fortune; mon père n'était plus pour moi un appui, aucun parent proche ne me restait plus en France, et il fallait assurer mon existence et me créer un avenir. On me proposa de passer à l'armée anglaise du général Abercromby, désigné pour commander en chef l'expédition préparée contre l'Égypte, occupée alors par une armée française. On me proposa aussi d'entrer au service de la Russie. Mon parti fut pris sur-le-champ, et, sans me prévaloir des sentiments qui me le dictaient, je dirai que, n'ayant jamais été enthousiaste de l'émigration, je pensais que, s'il y avait eu quelque gloire à soutenir sa bannière avec des Français et sous les ordres de nos princes, c'était faire un métier de la guerre que d'aller se battre pour les intérêts exclusifs des puissances étrangères; je me décidai donc à rentrer en France.

J'allai auparavant voir mon père et prendre ses ordres; il habitait Pillau, à quinze lieues de Gratz, où était l'hôpital du corps de Condé. Je le trouvai dans le même état et sans que les médecins sussent me dire combien cette situation pourrait se prolonger. J'obtins avec peine son autorisation de rentrer en France. Il lui coûtait beaucoup de se séparer de son fils et de le voir aller ainsi loin de lui. Je dois dire qu'en laissant mon père aux soins d'un de ses compatriotes (M. Berger), chargé de tout ce qui concernait les malades de l'armée, et d'un fidèle domestique, j'avais le projet de faire rapprocher mon cher malade du Rhin et d'améliorer son exis-

tence, si j'étais assez heureux pour le conserver encore. Mais toutefois, c'est avec regret que j'en fais l'aveu, je déclare aujourd'hui que je n'aurais pas dû le quitter alors; qu'il y avait de ma part de l'ennui et une inquiète préoccupation de revoir la France. Si j'étais resté près de lui, il m'aurait béni à sa mort... J'ai eu tort, sans que je cessasse de l'aimer, mais par une légèreté, un besoin de mouvement dont je me reconnais coupable. Je lui ai écrit exactement, j'ai reçu de ses nouvelles, et trois mois après, avant de mourir à Gratz où il s'était retiré, il m'a fait écrire une longue lettre, où il me donnait les derniers conseils d'un père et où il m'exprimait les derniers vœux d'un ami. Il est donc mort en m'aimant, sans me faire un reproche, mais mon repentir ne me reste pas moins. Puisse son ombre chérie l'apprendre, et dans un autre monde appeler les grâces d'une céleste Providence, moins sur son fils qui a déjà beaucoup vécu que sur son petit-fils, le dernier espoir d'une famille dont il désirait si ardemment la perpétuité!

J'avais cent ducats dans ma poche pour aller chercher fortune en France; j'en mangeai ou j'en perdis au jeu bien une vingtaine à Gratz, et je m'associai à deux émigrés de l'armée pour faire mon grand voyage à pied. L'un, presque de mon âge, n'était connu que sous le nom de Félix; il était de Lyon et, je crois, d'une famille obscure; l'autre était un homme de quarante à cinquante ans, et nous l'appelions le vieux. Il s'ennuya bientôt de voyager avec deux étourdis, qui faisaient parfois quinze lieues à pied par jour. Mais quand nous approchions d'une grande ville, nous prenions la poste

pour honorer le nom français à l'étranger; nous arrivions pompeusement dans un bon hôtel, faisant des dépenses folles, et le lendemain repartions pédestrement. « Mais, nous disait le vieux, avec l'argent que nous gaspillons ainsi nous pourrions voyager convenablement en patache! C'est absurde! » Le vieux nous quitta en route et fit bien; je ne l'ai plus revu depuis.

CHAPITRE VI

Nous allons en six jours de Gratz à Saltzbourg. — Nous nous décidons à rentrer en France par la Suisse. — Nous arrivons à Saint-Claude. Je continue mon voyage seul. — Je rencontre des gendarmes. — Mon air suspect. — Je monte en diligence et intéresse en ma faveur une aimable voyageuse. — Je crains d'être arrêté et interné à Besançon. — Madame Mosbeck me fait donner un passe-port sous le nom d'Alexandre Boudet, garçon horloger, de Genève. — J'arrive à Nancy. — Ma présence inspire des soupçons. — Je repars précipitamment. — Je rentre à Metz, quittée depuis dix ans, avec soixante francs dans ma poche. — Je retrouve un ancien cocher de mon père. — Je suis reçu dans la famille de ma grand'tante, madame de Beaurepaire. — Vie nouvelle. — Je tâche de suppléer aux nombreuses lacunes de mon instruction. — Que faire pour vivre? — Démarches infructueuses. — Je découvre sept mille francs dans une vieille malle de mon père.

En six jours nous nous rendîmes de Gratz à Saltzbourg (il y a quatre-vingts lieues); de là à Munich, de Munich à Augsbourg. Nous décidâmes dans cette ville, Félix et moi, qu'il fallait rentrer par la Suisse, qui nous promettait un accès plus facile en France. En conséquence nous dirigeâmes notre marche par Constance, Zurich, Berne et Lausanne.

Arrivés à Nyons, petite ville située sur le lac Léman et à quatre lieues de Genève, nous prîmes un guide qui nous conduisit, la nuit, à travers les montagnes les plus escarpées du Jura, à Saint-Claude, en Franche-Comté, où nous arrivâmes à la pointe du jour.

Notre guide avait évité avec soin les postes et les patrouilles de douaniers : car, étant sans passe-ports, on nous eût arrêtés et peut-être déportés. On ne guillotinait plus les émigrés. Ce bon temps était passé.

J'admire encore avec quel désintéressement, quel zèle on avait préparé les moyens de faire rentrer les émigrés. Nous n'avions aucune lettre de recommandation, et cependant nous fûmes reçus à merveille dans une auberge de Saint-Claude, où notre guide nous conduisit. Nous nous couchâmes, car notre course nocturne nous avait exténués. Je me rappelle que je fus fort étonné d'être réveillé vers dix heures par le bruit sourd d'une foule de peuple réunie dans une salle contiguë à la chambre que nous occupions. On me dit que c'était dimanche, et qu'on disait une *bonne messe,* c'est-à-dire dont l'officiant était un prêtre persécuté et fidèle à ses serments. Cela rappelait les premiers temps de l'Église, celui des persécutions : le dix-huitième siècle a produit ses martyrs comme le siècle de Dioclétien, et l'Église catholique peut s'en prévaloir avec la même justice.

Le lendemain, mon compagnon prit le chemin de Lyon, après que je lui eus donné quelques louis pour achever sa route. Depuis, je ne l'ai plus revu; on m'a dit qu'il était tombé en démence, ce qui m'étonne peu; il avait quelquefois des attaques affreuses d'épilepsie, et alors il prononçait des paroles de terreur et se croyait couvert de sang. Par un raffinement de cruauté, il avait été tout enfant placé sous la guillotine de Collot d'Herbois, tandis qu'on tranchait la tête à son père, à sa mère et à son frère. Il lui était resté une terrible impression de cet affreux spectacle.

Pour moi, après avoir payé à mon hôte de Saint-Claude le modique prix de son hospitalité, prix qu'il n'aurait pas même voulu recevoir si je ne lui eusse assuré que j'avais suffisamment d'argent pour faire ma route, je me dirigeai gaiement et toujours à pied sur Lons-le-Saulnier, avec la recommandation de descendre à l'auberge de... et de m'y déclarer comme émigré rentrant.

On m'avait recommandé d'éviter les gendarmes, dont les investigations sont ennuyeuses pour les gens sans passe-ports. Ils étaient alors ce qu'ils sont aujourd'hui, ce qu'ils étaient à l'armée de Condé, le même uniforme, les mêmes allures, je pourrais dire les mêmes propos. C'est un corps qui est resté stationnaire et dont les révolutions n'ont pas changé l'esprit, si estimable, du reste, sous beaucoup de rapports. Les deux premiers que je rencontrai à un bourg nommé Orgelet me firent quelque impression; mais, loin de manifester la moindre inquiétude, je causai avec eux, et c'étaient de *bons gendarmes*, car ils acceptèrent sans trop de façons le verre de vin que je leur offris au cabaret le plus prochain. Je portais cependant avec moi de précieuses reliques, mes certificats des princes qui attestaient mes services et que j'ai conservés; mais on se fût donné au diable qu'on ne les eût pas trouvés, cachés qu'ils étaient dans la reliure d'un mauvais roman que je portais dans ma poche : il avait pour titre : *Félicia, ou Mes fredaines* [1], et pour épigraphe :

La faute en est aux dieux, qui m'ont faite si folle.

J'avais beau faire, j'avais en France un air d'étran-

[1] L'auteur de ce roman, et de beaucoup d'autres du même genre,

geté qui me trahissait. Sorti de mon pays à l'âge de douze ans, je ne connaissais rien des habitudes nouvelles et de tous les changements qui s'étaient opérés depuis dix ans; tout m'embarrassait, jusqu'aux dénominations des jours de la semaine, les décadi et les quintidi, et les noms des mois, les germinal et les prairial. A Lons-le-Saulnier, l'aubergiste me fit monter dans la diligence de Besançon, en me donnant pour motif que l'évasion récente de quelques prisonniers me ferait

était André-Robert-Andréa de Nerciat, né en 1739 et mort en 1800, à Naples. *Félicia* parut en 1778. — Voici les certificats qui avaient été si précieusement conservés dans la reliure de ce livre :

Corps des chevaliers de la Couronne, corps de Condé.

Nous, maréchal des camps et armées du Roi, commandant le corps des chevaliers de la Couronne,

Certifions que M. Jean-François-Alexandre Boudet de Puymaigre, de la province des Trois-Évêchés, émigré au mois de mars 1791, a joint l'armée de Condé au mois de juillet 1794 et a fait la campagne comme aide de camp de M. le marquis de Puymaigre, son père; a été nommé, au mois de juillet 1795, lieutenant en second au corps des chevaliers de la Couronne et a fait en cette qualité les campagnes de 1795, 1796 et 1797, jusqu'au 1er octobre, époque à laquelle l'armée a passé au service de Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies; qu'il a assisté à toutes les affaires où le corps a été employé; qu'il s'est toujours conduit avec zèle, dévouement et distinction, ne cessant de donner des preuves de son courage, de son intelligence et de sa bonne volonté.

En foi de quoi nous lui avons délivré le présent certificat, que nous avons signé de notre main, et auquel nous avons fait apposer le sceau du corps.

Fait à Radolphzelle, en Souabe, 6 octobre 1797.

D'HARCOURT.

Nous, Louis-Antoine, petit-fils de France, duc d'Angoulême, chef du régiment noble à cheval de notre nom, etc., certifions que M. Boudet de Puymaigre, de la province des Trois-Évêchés, arrivé au corps de Condé au mois de juillet 1794, y a fait cette campagne en qualité d'aide de camp de M. le marquis de Puymaigre, son père; lieutenant des chevaliers de la Couronne, le 25 juillet 1795, y a fait cette cam-

indubitablement arrêter si je continuais ma route à pied. Il y avait dans cette diligence trois ou quatre personnes indifférentes et une dame assez fraîche et encore jolie, malgré les trente-six ans *sur sa tête amassés*, qui me parut passablement vive et aux idées romantiques. Elle distingua des insipides voyageurs qui étaient là un jeune homme ayant l'air assuré et résolu, et marchant d'un pied ferme dans la vie, qui enfin,

pagne et celle de 1796 et 1797; n'a point quitté l'armée jusqu'à ce jour; qu'il s'est conduit avec zèle, honneur et distinction; qu'il sert encore, en qualité de sous-lieutenant, à la suite de notre régiment, en brave et loyal gentilhomme.

En foi de quoi nous lui avons fait expédier le présent certificat, que nous avons signé de notre main et auquel nous avons fait apposer le sceau de nos armes.

Fait à Raan, en Styrie, le 21 février 1801.

LOUIS-ANTOINE.

Nous, Charles-Ferdinand, duc de Berry, petit-fils de France, grand prieur de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, grand prieur de France, chef du régiment noble à cheval de notre nom, etc.

Certifions que M. Boudet de Puymaigre, de la province des Trois-Évêchés, a rejoint le corps de Condé au mois de juillet 1794, a fait cette campagne en qualité d'aide de camp de son père; a été fait lieutenant en second au corps noble des chevaliers de la Couronne, le 25 juillet 1795, a fait en cette qualité les campagnes de 1795, 1796 et 1797; a passé officier à la suite de notre régiment, à la formation en Russie; a fait en cette qualité la campagne de 1799; réformé par son rang et envoyé en dépôt en 1800, a préféré servir comme simple noble à cheval et faire, en cette qualité, les campagnes de 1800 et 1801.

Nous lui donnons avec plaisir une marque de notre satisfaction pour cette preuve de son zèle, s'étant d'ailleurs conduit dans toutes les affaires avec honneur et distinction, comme un loyal gentilhomme, bon et fidèle sujet du Roi, l'ayant connu tel tant que le corps a été sous mes ordres et depuis qu'il a passé sous ceux du duc d'Angoulême.

En foi de quoi nous lui avons fait expédier le présent certificat, que nous avons signé de notre main, et auquel nous avons fait apposer le sceau de nos armes.

Fait à Raan, en Styrie, le 4 mars 1801.

CHARLES-FERDINAND.

comme elle me le dit elle-même, annonçait ne pas être un courtaud de boutique ou un receveur de l'enregistrement. Elle me parla de Voltaire, de J. J. Rousseau, et j'étais en fond sur ces auteurs. Elle me dit que son frère avait péri dans les gardes-suisses au 10 août, et cela m'inspira de la confiance ; enfin qu'elle s'appelait madame Mosberk, et qu'elle teuait une maison d'éducation à Dôle. Je pensai qu'elle voulait, chemin faisant, m'admettre aussi au nombre de ses élèves, et je devins galant, empressé, sans plus penser aux inconvénients de mon voyage. Heureuse frivolité qui a si souvent chassé des chagrins trop réels par l'apparition de quelques fugitives distractions. Cependant, en découvrant la porte de Besançon, ma figure se rembrunit, ma gaieté s'altéra, et la voyageuse s'en aperçut. Laissant là toute feinte, je me penchai vers son oreille et lui dis : « Vous allez me voir arrêter à la porte ; je suis un émigré sans passe-ports ! — N'est-ce que cela ? me répondit-elle ; que ne le disiez-vous plus tôt ? Apprenez, monsieur, qu'une femme trompe toujours un homme lorsqu'elle le veut bien (je me suis souvenu de cette maxime), et que je vous ferai entrer à Besançon. Taisez-vous, voilà tout ce que je demande. » En effet, lorsque le concierge de la ville m'apostropha par ces mots : « Citoyen, votre passe-port ? » elle prit la parole : « Le citoyen est mon cousin, je suis madame Mosbeck, et je vais voir le général Malet[1]. » Me voilà dans la ville, et comme je veux quitter ma protectrice pour aller à l'*Hôtel National,* chez Viau, aubergiste, elle

[1] Frère de celui qui trama un si audacieux complot contre l'Empereur.

me dit du ton le plus aimable : « Comment, monsieur, vous avez donc oublié en Allemagne la galanterie française? Offrez-moi votre bras, et n'oubliez pas que demain vous devez venir déjeuner avec moi à neuf heures; j'aviserai aux moyens de ne plus vous laisser exposé aux embarras dont j'ai été assez heureuse pour vous tirer aujourd'hui. » Je remerciai ma protectrice et fus exact au rendez-vous. Elle me conduisit chez un M. G..., directeur de la poste aux lettres. « Voilà, lui dit-elle, un jeune homme auquel je m'intéresse; vous allez prendre un de vos commis, vous lui servirez tous deux de témoins, vous irez à la municipalité, vous affirmerez que monsieur est Gènevois, qu'il a perdu son passe-port, et vous en obtiendrez un nouveau bon et valable. » Je ne sais quelle intimité pouvait exister entre ce pauvre jeune homme que l'on menait si impérieusement et ma compagne de voyage, mais M. G... me lança un coup d'œil dans lequel perçaient le dépit et la colère, peut-être la jalousie, et déclara nettement qu'il ne voulait pas se compromettre pour un inconnu. Sur ce, madame Mosbeck le prit à part pendant un quart d'heure, et mon homme sortit de ce colloque tout débonnaire et résigné. Il prit sans mot dire son chapeau, s'adjoignit un commis de ses bureaux, me dirigea vers l'hôtel de ville, et là, sur sa déclaration, me voilà nanti d'un bel et bon passe-port, sous le nom d'Alexandre Boudet, ouvrier horloger, natif de Genève, et allant faire son tour de France. — Hommage aux femmes !

Je m'arrangeai, moyennant une faible rétribution, avec un voiturier qui me conduisit en trois jours à Nancy, dans une charrette couverte, et là, ayant été

de nouveau interpellé à la porte de la ville, je répondis fièrement : « Horloger, citoyen de Genève : et voilà mon passe-port. » Il fallait que les autorités de cette ville fussent encore bien révolutionnaires ou que j'eusse l'air bien suspect, car, non content de cette déclaration, l'homme de la porte me conduisit à la municipalité, où je subis un interrogatoire. « Vous êtes de Genève? — Vous le voyez bien par mon passe-port. — Pourquoi avez-vous quitté cette ville? — Pour faire mon tour de France et me perfectionner dans mon métier. — Vous n'avez pas l'air d'un ouvrier. — Je ne suis pas un ouvrier; je suis fils d'un citoyen de Genève, maître horloger. — Vous sauriez donc arranger une montre? — Parbleu! puisque c'est mon état. — Comment s'appelle le maire de Genéve? — Aubry. » (Je n'en savais pas un mot.) Après ce colloque avec le plumitif qui m'avait fait fort impertinemment toutes ces questions auxquelles j'avais répondu de même, on me laissa la liberté, et je me préparais à passer la nuit dans une auberge, lorsqu'un habitant de Nancy, informé de ce qui m'était arrivé et mû par une confraternité d'opinion avec les royalistes, me suivit à mon auberge et me dit : « Je ne vous demande pas vos secrets, je crois que vous êtes un émigré; si cela est, suivez mon conseil; vous avez paru suspect, on pourrait vous inquiéter de nouveau; délogez d'ici et ne restez pas à Nancy. » Je ne convins de rien, mais je suivis l'avis qui m'était donné. J'allai coucher à une demi-lieue de la ville, dans une de ces chétives hôtelleries sur lesquelles vous lisez cette inscription traîtresse : *Bon logis à pied et à cheval.* Le lendemain, je montai dans la diligence, et

vers midi je découvris le clocher de la cathédrale de Metz, sans cette émotion que l'on prétend naître de l'aspect de ses pénates, et aussi sans tristesse, ni regrets. C'était une vie nouvelle. Voilà tout ce que je voyais dans cette ville, d'où la Révolution et la volonté de mon père m'avaient banni, il y avait dix ans.

Avant d'entrer, je descendis ; ce qui m'était arrivé à Nancy m'avait alarmé sur les investigations, quoique j'eusse un bon passe-port. Mes bagages ne me gênaient pas, j'avais une chemise dans ma poche, et mon portemanteau fort exigu voyageait par les messageries. Me voilà entrant à Metz par la porte Saint-Thiébaut, en me donnant l'air d'un citadin, et en balançant dans mes mains deux pommes que j'avais été cueillir dans un jardin au bord de la route.

En arrivant, je fus frappé d'une réflexion qu'on s'étonnera que je n'eusse pas faite plus tôt, et dont la tardive manifestation prouve assez mon heureuse insouciance. Où allais-je? où devais-je prendre mon domicile? Je n'en sais rien ; j'ai soixante francs dans ma poche, et cela me rassure ; je chemine de rue en rue, j'arrive dans celle de la Petite-Croix-d'Or. Là mes réminiscences me servent à propos : je me rappelle la maison de M. de Beaussire[1] dont j'ai connu un des fils ; j'aperçois sur la porte de sa boutique, dans cette même maison, Jehan, l'ancien cocher de mon père, devenu faïencier. J'entre, et ce brave homme est dans l'étonnement de mon apparition. On prévient M. de Beaussire ; je dîne avec lui, et toute sa famille s'émer-

[1] Cette maison est occupée aujourd'hui par l'hôtel du *Porte-Enseigne*, dans la rue Serpenoise.

veille de mon intarissable gaieté et de mon insatiable appétit. On m'apprend là qu'une vieille tante de ma mère vit encore; c'est cette vieille tante qui m'offre l'hospitalité; je m'installe le soir même chez elle. Elle m'accueille fort bien, elle me remet cinquante louis qu'elle m'avait sauvés du naufrage, je ne sais comment, et me voilà dans une maison tranquille et honnête, bien convenablement logé, avec douze cents francs; c'est quelque chose après tant de traverses.

Ma vie était tout à fait changée : au lieu du tumulte d'une existence errante et militaire, des jours paisibles et sédentaires; au lieu des propos bruyants et licencieux du bivouac, le coin du feu dans une maison dévote et patriarcale. Pour la première fois de ma vie je réfléchis sérieusement sur ma position. Je compris que si j'épuisais mes faibles ressources, si je ne travaillais pas à les accroître, j'étais perdu. Dès lors, je puis le dire, ma conduite fut assez régulière; je respectais toutes les convenances, j'avais la réputation d'être homme de bonne compagnie, et je n'ai jamais eu une dette quelconque qui ne fût payée à son échéance. Je sentis à la fois tout ce qui manquait à ma première éducation, et, désespérant de réussir à la recommencer par les éléments, j'imaginai que je pourrais y suppléer par les sommités, en prenant de tout une teinture superficielle à la vérité, mais suffisante pour la société. J'acquis des notions saines et assez étendues en littérature, l'habitude de m'exprimer avec facilité, et je dois à cette résolution l'instruction générale que je me suis faite, et plus tard la faculté d'appliquer à telle branche d'administration une sorte de spécialité en y

donnant quelque attention. Il faut dire aussi qu'ayant été mis de bonne heure en circulation entre des hommes de tous les rangs, ayant fréquenté à la fois les princes et la mauvaise société, ayant subi toutes les alternatives de la bonne et de la mauvaise fortune, j'appris plus à connaître les hommes, à étudier leurs passions, à exercer sur eux des moyens d'action et une influence qui me fut si nécessaire par la suite, que si j'étais resté isolé dans un cabinet ou vivant dans la retraite, à la campagne. C'est donc sur des bases aussi fragiles que je me suis fait la réputation d'une sorte de capacité aux affaires, et que je suis devenu un homme de cour, lorsque les circonstances m'ont appelé à d'assez intimes relations avec le roi Charles X et les princes de sa maison.

Je lus beaucoup pendant dix ans de ma vie ; je lus, si l'on veut, sans ordre, sans méthode, mais enfin c'était quelque chose. Je jetais pêle-mêle dans ma tête des notions de toute sorte, non avec la symétrie d'un ameublement régulier, mais comme on précipite dans un garde-meuble des objets de toutes les espèces.

La maison où je recevais l'hospitalité se composait : de ma vieille tante, madame de Beaurepaire, qui avec sa grande dévotion avait de l'esprit et aimait encore qu'on l'amusât du récit de ce qui se passait dans le monde ; de sa petite-fille Amélie, qui avait quatorze ans ; d'une ex-religieuse parente de la famille, et de deux vieux domestiques. Au bout d'un an, il arriva ce qui devait arriver : la tante ne pouvait se passer de moi, parce que je l'amusais et que j'avais apporté quelque gaieté dans sa maison ; la petite-fille avait pour moi beaucoup d'affection ; la vieille religieuse ne pou-

vait me souffrir, et les domestiques étaient exclusivement à ma disposition.

Ce théâtre est trop restreint pour qu'il résulte quelque intérêt des petites anecdotes que je pourrais raconter. Je fus fort bien reçu à Metz par la société, et, je puis le dire, par les hommes de toutes les opinions. On se donnait de la générosité à peu de frais en affectant des airs de bonté et de protection à l'égard d'un jeune homme sans importance, dépouillé de sa fortune et qui n'excitait pas d'ombrage. J'étais donc bien accueilli; mais si je rendais quelques soins à une demoiselle, j'entendais bientôt les parents s'écrier qu'il était bien dommage que je n'eusse plus de fortune. Ailleurs les gens de la Révolution, prenant un ton de supériorité, me montraient la brillante perspective d'un petit emploi de douze ou quinze cents francs. Rien ne m'affligeait plus que ces observations si perfidement bienveillantes. Je les trouvais d'autant plus pénibles qu'à l'armée de Condé nous étions tous à peu près dans la même position. Il m'en coûtait de descendre d'une existence hérissée, il est vrai, d'aspérités, mais encore assez brillante, parce que mon père était un des généraux en faveur, que moi-même à quinze ans j'étais devenu officier supérieur, et qu'enfin j'étais admis en intimité par les princes de la maison royale, il m'en coûtait d'aller mendier les faveurs d'un préfet ou du chef obscur d'une administration de finances. Ce fut donc le sujet de mes éternels regrets d'avoir perdu toute ma fortune; je ressassais cette idée en toute occasion et je l'exprimais hautement. Tout le monde me blâmait, et tout le monde avait tort. J'établis en fait que, si je ne

m'étais pas continuellement plaint de ne pas être à ma place, je serais resté toute ma vie dans les emplois subalternes ; que si moi et nombre d'émigrés nous ne nous fussions pas récriés sur la nécessité de l'indemnité, nous ne l'eussions pas obtenue.

Je m'arrêtai donc à une idée qui devint la règle de conduite de toute ma vie : ce fut de relever ma famille, dont j'étais le dernier rejeton, au rang qu'elle occupait avant la Révolution. J'avais bien à faire : d'une fortune qui vaudrait aujourd'hui près de deux millions, il ne me restait rien.

Je me souviens qu'ayant été successivement chez deux chefs d'administration pour m'ouvrir un accès quelque part, ils trouvèrent que mon écriture n'était pas assez correcte. Ils ne voyaient en moi qu'un copiste.

Bien des années plus tard, je rencontrai l'un d'eux, M. S..., dans un restaurant de Paris. « Monsieur de Puymaigre, je crois, me dit-il en me tendant la main d'un air de protection. Eh bien, qu'êtes-vous devenu? — Oh! peu après avoir eu le plaisir de vous voir à Metz, j'ai été nommé contrôleur des droits réunis à Briey. — Enfin c'était toujours une petite position, et après? — Après, j'ai été nommé inspecteur à Spire, puis à Hambourg. — Ah! — Ensuite, je suis devenu directeur. — Ah! ah! — Mais j'ai quitté les droits réunis. — Oui, je vous crois un peu changeant. — Mais je les ai quittés pour être préfet. — Ah! monsieur! et maintenant? — Maintenant je suis préfet de l'Oise, gentilhomme honoraire de la chambre du Roi, et, comme mon père avait le titre viager de marquis, j'ai obtenu le titre de comte

héréditaire. » Ici mon homme se leva. « Monsieur le comte, que je suis charmé de cette rencontre, heureux d'avoir eu l'honneur de vous revoir, et dans une si belle situation ! J'avais toujours deviné, du reste, que vous étiez doué de capacités auxquelles on serait obligé de rendre justice. »

Mais le souvenir de cette petite scène m'a fait franchir bien des années ; je reviens sur mes pas, je reviens à ma situation à Metz.

Je crevais de dépit en me voyant exposé à d'absurdes jugements. Un de mes protecteurs me conseillait d'entrer comme soldat dans un régiment, afin, me disait-il, de ne pas exciter l'envie et de ne devoir mon avancement qu'à moi-même. Celui-là n'avait dû le sien qu'aux saturnales de la Révolution.

J'eus quelques jours après mon arrivée à Metz une véritable bonne fortune pour un misérable tel que moi. En m'amusant, un soir, à examiner une vieille malle de papiers de mon père, abandonnée tout ouverte dans un grenier, j'y trouvai pour sept mille francs de billets au porteur excellents et que je me fis payer. Cela me mit tellement en goût que je passai la nuit dans de nouvelles recherches, qui me valurent plus de mille écus. C'est donc dix mille francs que je gagnai cette nuit et qui m'aidèrent plus tard à racheter le manoir dont je porte le nom.

CHAPITRE VII

Ma présence à Metz n'est que tolérée. — Je me lie avec de jeunes officiers. — M. de Serre. — M. de Wendel. — J'obtiens ma mise en surveillance. — Singulier aspect de la société. — Despotisme naissant de Bonaparte. — Effet produit par la procession de la Fête-Dieu. — Je vais en Berry, à pied, à la recherche du château du Puymaigre. — Ma bonne parente, mademoiselle de La Tonnelle. — Je reviens à Metz par la Bourgogne. — Petits épisodes de voyage. — Mort de madame de Beaurepaire. — Je tombe malade. — Voyage à Paris. — Retour à Metz. — J'attaque quelques acquéreurs de mes biens. — Effet d'un diamant sur un chef de bureau. — Procès gagnés. — Nouveau voyage à Paris. — Mort du duc d'Enghien. — Servilité des républicains. — Procès de Moreau, Pichegru, Cadoudal. — Je retrouve un de mes proches parents, le baron de Bock. — M. de Lacépède. — François de Nantes. — M. Roger, l'homme aux confitures. — Le général Lemarrois. — Kellermann. — Dangers de Paris. — Querelle avec M. de Jouy. — Mercier. — J'entre dans l'administration des droits réunis.

J'étais en contrebande à Metz, proscrit légalement comme émigré, mais toléré par les autorités. Sortant du service, je me liai naturellement avec des jeunes gens qui avaient le même esprit que moi. De cette époque date mon intimité avec Desprez [1], aujourd'hui

[1] François-Alexandre Desprez naquit à Amiens, le 22 mars 1778. A sa sortie de l'École polytechnique, il entra à l'école de Metz comme officier du génie. Il était capitaine lors de la bataille d'Austerlitz, 1803, et devint colonel en Espagne. Pendant la retraite de Russie, il fit partie du corps que Murat commandait. A la Restauration, il fut nommé maréchal de camp et créa l'école d'état-major. Il fit, en 1823, la campagne d'Espagne, et obtint le grade de lieutenant général. En

lieutenant général et commandeur de Saint-Louis; Tholozé, maréchal de camp; de Ferraudy[1], et des relations que les années et les circonstances ont rendues moins suivies avec Clouet, maréchal de camp, d'Arros, préfet encore en cè moment (1831)[2], et Valazé[3], qui a parcouru une si brillante carrière. Tous étaient à l'École d'artillerie et du génie. Ils étaient de mon âge et ont fait un chemin qu'ils ont dû aux événements et aussi

1830, il fit partie de l'expédition d'Alger. En 1832, il organisa l'armée belge et la commanda au siége d'Anvers. Il mourut à Bruxelles, le 6 août 1833. Il était grand cordon de la Légion d'honneur. (V. *Correspondance du comte de Serre,* tome Ier, p. 77, à la note.)

[1] Antoine-Daniel, comte de Ferraudy, d'une très-ancienne famille du comté de Nice, né le 13 juillet 1778, servit, en 1795-1796, sous les ordres de Phelipeaux, chef d'un corps royaliste formé dans le Berry. Pris par la conscription, il entra dans le corps du génie, où il fut nommé lieutenant en 1800. Il fit la plupart des guerres de l'Empire. Mis à la retraite à trente-deux ans, à cause de sa santé, il comptait quatorze ans de service, dix campagnes, trois siéges, six blessures et trois actions d'éclat. L'Empereur l'avait fait chevalier de la Légion d'honneur, Louis XVIII le fit officier et lui donna la croix de Saint-Louis. Il reprit momentanément les armes, le 17 mars 1815, et reçut le brevet de lieutenant-colonel le 26 juillet 1820. Il aimait beaucoup la littérature et a fait imprimer une tragédie : *les Conjurés napolitains.* Il est mort le 9 février 1859.

[2] Joseph-Philippe, comte d'Arros, né à Metz, le 19 septembre 1779, élève de l'École polytechnique en 1797, sous-préfet de Thionville en 1815, puis préfet du Finistère, de l'Aveyron et de la Meuse, où il remplit les mêmes fonctions jusqu'en 1848.

[3] Étienne-Bernard-Anne-Christophe Zoa du Friche, baron de Valazé, fils du conventionnel girondin, fut admis à l'École polytechnique, puis à l'école de Metz, d'où il sortit lieutenant en premier, obtint le grade de chef de bataillon à Austerlitz, commanda le génie du 7e corps à Friedland, fit la guerre d'Espagne, se distingua à Lutzen et fut nommé, en 1813, général de brigade et commandeur de la Légion d'honneur. Il fit la campagne de 1814 et ne quitta Napoléon qu'après son abdication. Sous la Restauration, il conserva les fonctions d'inspecteur général du génie et prit part à la conquête d'Alger. En 1830, il devint lieutenant général et fut envoyé à la Chambre en 1834. Il mourut à Nice en 1838.

à un vrai mérite. Il y avait alors d'autant plus de sympathie entre les officiers français et nous autres à notre retour dans la patrie, que, n'étaient nos dissidences politiques qui s'affaiblissaient de jour en jour, une estime véritable, mutuelle, nous disposait à des relations amicales.

Je trouvais, du reste, chez les officiers de la République qui n'était plus guère la République, car, comme l'a dit un poëte romantique :

> Déjà Napoléon perçait sous Bonaparte.....

je trouvais chez ces officiers le même esprit que chez nous : loyauté, étourderie, galanterie, obligeance. Je me rappelle qu'étant un jour inquiété par les investigations de la police, les officiers de l'école, parmi lesquels on comptait plusieurs ardents républicains, m'offrirent un asile à Saint-Arnould, où ils étaient en quartier. La jeunesse n'avait pas alors, comme aujourd'hui, cet esprit frondeur, prétentieux, froid, vain et raisonneur, égoïste avec des démonstrations philanthropiques, et se dépouillant avant l'âge de toutes ces illusions, mensongères quelquefois, mais qui sont le véhicule des belles actions et la source de tant de jouissances. C'étaient encore des Français, avec les vertus, les grâces et les défauts de leur ancien caractère.

Je fis, à ma rentrée en France, deux autres connaissances intimes, auxquelles j'ai dû ma fortune politique, et je paye ici un tribut d'hommages à la reconnaissance et à l'amitié en citant les noms de de Serre et de Wendel [1]. Tous deux sont morts à l'âge où d'ordinaire

[1] Pierre-François-Hercule, comte de Serre, naquit à Pagny, près de

on commence seulement à acquérir de la célébrité : de Serre, ministre, ambassadeur, chevalier des ordres du Roi, et mieux que cela, l'homme le plus éloquent de son siècle; Wendel, sur un théâtre moins brillant, mais avec non moins de capacité et peut-être avec plus de justesse dans l'esprit et une connaissance plus parfaite des hommes, a créé une grande fortune et donné un nouvel essor à une des branches importantes de l'in-

Pont-à-Mousson, le 12 mars 1776. Sa famille était originaire du Midi et s'était transportée en Lorraine depuis le quinzième siècle. Il émigra et servit dans l'armée de Condé. Il rentra en France en 1800 et habita Metz, où il acquit au barreau une réputation grâce à laquelle il fut nommé premier avocat général près la cour de Colmar, et, le 23 février 1811, premier président de la cour impériale de Hambourg. A la Restauration, il fut nommé, dans les mêmes fonctions, à Colmar. Pendant les Cent-Jours, il se retira aux forges de la Quint, près de Trèves. Au mois d'août 1815, il fut élu député dans le Haut-Rhin; dans diverses circonstances il montra à la Chambre une admirable éloquence et fut appelé à présider l'assemblée. Le 20 décembre 1818, de Serre fut nommé garde des sceaux, ministre de la justice. Le ministère dont il faisait partie ayant été renversé, de Serre fut nommé ambassadeur à Naples. Il mourut, le 21 juillet 1824, à Castellamare, où les médecins l'avaient envoyé. Ses discours et sa correspondance ont été publiés par son fils, le comte Gaston de Serre. Le premier ouvrage, publié en 1866, forme deux volumes; le second, qui a paru de 1876 à 1882, en forme sept. M. de Lacombe a écrit la vie de l'illustre orateur, et M. de Mazade lui a consacré une étude intéressante. M. de Viel-Castel a peint ainsi M. de Serre : « L'amour presque excessif de la liberté s'unissait en lui, non-seulement à un attachement non moins vif pour la légitimité, mais à une exaltation de sentiments monarchiques bien rare de nos jours, même parmi les meilleurs amis de l'ordre et du pouvoir. La royauté exerçait sur son esprit un prestige dans lequel le rationalisme politique de ses amis les doctrinaires croyait voir quelque superstition. » (*Hist. de la Restauration*, t. VII, p. 444.)

François-Charles de Wendel naquit à Charleville, le 17 février 1778. Élève de la marine royale, après avoir navigué trois ans, il revint en France en 1792. Il émigra l'année suivante et entra dans les hussards de Rohan, où il devint bientôt officier. Il fit les campagnes de 1793 à 1798 dans les talpaches de Rohan, et celles de 1799 à 1801 dans les chasseurs de Bussy. Il passa ensuite dans le régiment autrichien

dustrie française. Il s'acquit dans sa province une grande influence et mérita à la Chambre des députés, où il fut toujours nommé, la réputation d'un homme plein de sagacité, ferme, dévoué et véritablement indépendant. J'aimais et j'estimais le premier, quoiqu'il n'y eût aucune ressemblance entre nos caractères; le second était pour moi comme un frère, et jamais je n'aurai avec qui que ce soit une union aussi intime.

Quelques mois après mon arrivée à Metz, j'obtins une mise en surveillance, c'est-à-dire la faculté de résidence à Metz sous l'œil vigilant de la police; mais je dois dire que M. Colchen[1], alors préfet et depuis sénateur et pair de France, me traita avec beaucoup de bienveillance et d'égards.

La société offrait à cette époque le mélange le plus

de Mock-cuirassiers et y servit comme lieutenant jusqu'en 1804. Il fut blessé et eut plusieurs chevaux tués sous lui. A son retour en France, il racheta les forges de Hayange, qui, avant la Révolution, appartenaient à sa famille, et peu à peu leur donna un très-grand développement. L'un des premiers, il introduisit en France l'art de traiter à la houille le minerai de fer. — En 1815, il fut fait chevalier de Saint-Louis, et plus tard officier de la Légion d'honneur. A cette même date de 1815, on lui donna, avec le grade de maréchal de camp, l'inspection des gardes nationales de la Moselle. Ce département l'envoya pendant dix ans, jusqu'à sa mort, siéger à la Chambre des députés, dont il fut secrétaire en 1819. Il était cousin issu de germain du comte de Serre, dans la correspondance duquel on trouve plusieurs de ses lettres. Quelques-unes sont fort remarquables. Wendel mourut à Metz, où il arriva de Paris agonisant, le 11 mars 1825, laissant les forges de Hayange et de Moyeuvre dans un état de prospérité qui n'a fait que s'accroître sous la direction de ses petits-fils le baron de Gargan et MM. Henri et Robert de Wendel.

[1] Jean-Victor Colchen, fait comte par l'Empire, naquit à Metz le 6 novembre 1751, et mourut, à Paris, le 21 juillet 1830. Il fut, avant la Révolution, secrétaire de M. de Boucheporne, intendant en Corse, puis subdélégué des intendances de Pau et d'Auch. La République le trouva et le laissa chef de division au ministère des affaires étran-

bizarre, l'aspect le plus étrange. Les hommes de la Révolution occupaient seuls les emplois et n'avaient pas encore acquis les pratiques les plus vulgaires de la civilité. Eux et leurs femmes, en contact avec les débris de l'ancien régime, formaient un contraste fort singulier, et cependant dans toute cette confusion il n'y avait point de querelles politiques, point de récriminations. On voyait figurer à la même contredanse la fille ou la femme de tel comte, de tel marquis, avec l'*épouse* ou la *demoiselle* du fournisseur enrichi, et l'émigré dépossédé faisait la partie avec l'acquéreur de ses domaines. Cette fusion avait ses causes dans la transition du régime de la terreur à un mode de gouvernement qui au moins permettait de respirer, dans un besoin de plaisirs après tant d'angoisses, dans l'intérêt qu'avaient les anciens jacobins à faire oublier leurs crimes passés par quelques services, et enfin dans la dépendance où se trouvaient les familles nobles par suite des confiscations, des séquestres. Un autre motif prédominait encore sur tous ceux-là, c'est que la despotique volonté du premier consul, qui déjà s'essayait au pouvoir suprême, était de rallier tous les Français à une seule expression, sa domination absolue, et d'imposer silence à tous les partis.

C'était un temps de saturnales que cette époque de 1801 ; ce n'était ni le règne des mœurs, ni le règne des

gères. En 1800, il fut nommé préfet du département de la Moselle. Créé sénateur par Napoléon, il fut appelé à la pairie par Louis XVIII ; son adhésion au gouvernement des Cent-Jours le fit exclure, en 1815, de la haute Chambre, mais il y fut admis de nouveau en 1819. Il y vota toujours dans le sens libéral.

manières distinguées, mais au moins les sophismes ne venaient pas y gâter la vie, et l'on s'y amusait franchement en oubliant ses malheurs. Tous les rangs étaient confondus et toute étiquette bannie. Telle femme d'émigré, lassée d'un long veuvage, avait convolé en secondes noces, et le premier époux revenait trop tard et trouvait sa place prise; tel prêtre avait jeté le froc aux orties et remplacé son prieuré par un ménage; on trouvait un homme d'un grand nom dans un petit emploi bien subalterne, et une dame jadis titrée sollicitait la protection de son ancienne femme de chambre, devenue *Madame la générale*.

A cette époque, on ne s'amusait pas à faire de la polémique contre le gouvernement, et les frondeurs auraient déjà fort mal passé leur temps; tous les journaux entonnaient des hymnes d'adoration pour le grand homme; les émigrés, les jacobins, tous, à bien peu d'exceptions près, quoique depuis chacun ait fait l'apologie de sa fierté politique, cherchaient à se rattacher au gouvernement, parce qu'on le sentait ferme et dirigé par une main puissante. Cette disposition à l'obéissance, ou plutôt à la servilité, s'accrut encore lorsque le premier consul se transforma en empereur. On vit alors tous les anciens dissidents royalistes ou révolutionnaires marcher du même pied, et,

Pleins d'une noble ardeur, obéir à sa voix,

comme un attelage de chevaux vicieux sous le fouet d'un habile conducteur. Il faut aussi rendre à ce grand génie cette justice, que les premières années de sa domination furent d'immenses bienfaits pour la nation;

la paix fut rendue à l'Europe par le traité d'Amiens avec l'Angleterre, la dernière puissance belligérante (mars 1802). Un concordat conclu avec le Pape permit le plein exercice de la religion, et un acte d'amnistie, en forme de sénatus-consulte, réhabilita dans leurs droits civils les émigrés, sauf qu'on ne leur rendit pas leurs biens, pas même ceux qui étaient réunis au domaine de l'État. C'était pour beaucoup la permission de mourir de faim en France.

Je me souviens toujours de l'effet prodigieux que produisit sur le peuple la cérémonie religieuse de la Fête-Dieu avec la pompe d'une procession, dont dix ans de tourmente avaient interrompu la célébration. A voir tant de recueillement, qui eût dit que, si peu de temps auparavant, il y avait eu une fête stupide où une prostituée, assise sur un char antique, remplissait le rôle de déesse! Étrange mobilité des Français! On n'en verra depuis que trop d'exemples!

C'est en 1802 que, dans mes préoccupations perpétuelles de me faire une existence, j'allai en Berry, où jadis j'avais une petite terre de mon nom[1]. Je fis ce voyage à pied dans le mois de juillet, et le huitième jour j'étais arrivé au Puymaigre, près de Boussac, dans le département de la Creuse, à cent lieues de Metz. Je

[1] Le Puymaigre, dont le château existe encore aujourd'hui, était jadis une terre seigneuriale mouvante de la baronnie de Boussac. Elle avait appartenu aux d'Aubusson. En 1577, elle fut achetée par Philippe de Bize. Le fils de celui-ci, Gabriel de Bize, épousa Claude des Ages, puis Marguerite de Salignac. Il donna en mariage une fille du premier lit, Suzanne, à Pierre Boudet, seigneur de Premilhat, et une fille du second lit, Charlotte, à François Boudet, seigneur du Max, tous deux fils de Gaspard Boudet, écuyer, et de Michelle de Culant.

trouvai là une vieille fille, parente de mon père, mademoiselle Guéret de La Tonnelle, qui, lors de la confiscation de mes biens, avait acheté pour vivre un morceau de la terre du Puymaigre. Elle se réjouit de pouvoir laisser ce débris au légitime propriétaire. J'eus toutefois de la peine à me faire reconnaître, car elle ne m'avait pas vu depuis l'âge de six ans, et mes traits avaient un peu changé. Heureusement que je portais sur moi le portrait de mon père, ce qui la convainquit de mon identité et lui ôta tout soupçon que je pouvais être un nouveau Martinguerre. Elle me donna tout de suite l'assurance qu'un acte bien régulier me reconstituerait propriétaire, se réservant cependant l'usufruit, puisqu'elle n'avait pas d'autres moyens d'existence; mais le soir, pour avoir trop fêté ma bienvenue, ma parente eut une indigestion dont elle faillit mourir. J'avais une peur horrible qu'elle ne quittât ce monde avant d'avoir assuré mes nouveaux droits, et j'eus d'elle tous les soins imaginables.

Je n'ai jamais aimé les vaines démonstrations de sensibilité. Je fais peu de cas de ce que j'appelle la *sensiblerie*. J'ai vu trop de gens soigner admirablement leurs intérêts en ayant l'air de les oublier et en feignant de tout sacrifier au bonheur des autres : démonstrations

C'est depuis ces mariages que les Boudet portèrent, avec les noms de du Max, Prémilhat, la Vernoille, le nom de Puymaigre, qui finit par devenir exclusivement celui de la branche à laquelle appartenait l'auteur de ces *Souvenirs*. (V. *Histoire de Berry*, par La Thaumassière, article Boudet, p. 1021. *Armorial de d'Hozier*, supplément. Les *Pièces originales*, à la Bibliothèque nationale. *Armorial des plus considérables familles du Berry*, cab. des titres, n° 987, p. 11. *Nobiliaire du Berry*, n° 447, p. 314. *Armorial*, n° 653, p. 70, etc.)

trompeuses, sorte de philanthropie d'apparat, tout en paroles et jamais en actions; mais j'ai franchement reconnu les services qu'on m'a rendus. Ainsi, dans cette occasion, si je tenais à m'assurer un lambeau de mes biens, je sus récompenser à la fois la libéralité de ma vieille parente, car peu de jours après un ancien fermier de mon père, acquéreur d'une autre portion de la terre du Puymaigre, me la recéda pour huit mille francs que je payai avec les billets découverts dans ma malle de papiers, à Metz, et je me trouvai ainsi propriétaire de deux domaines que j'ai vendus plus tard. En partant, et quoique je n'eusse que cela au monde, je laissai à ma parente la jouissance de ma nouvelle acquisition, convaincu que je saurais me tirer d'affaire pour mon compte.

Je me rappelle qu'en traversant la Bourgogne pour aller dans le Berry, je passai par Autun, Bourbon-Lancy. J'étais, comme je l'ai dit, à pied, gai, dispos, toujours de belle humeur.

Vingt-six ans plus tard, je fis plusieurs fois la même route, escorté de ces gendarmes dont jadis je redoutais l'approche, harangué dans les villes que je traversais. En 1802, j'étais un pauvre proscrit; en 1828, j'étais le préfet de ce même pays, et cependant je me trouvais plus heureux dans ma première position. C'est que j'avais vingt-trois ans et qu'alors tout est jouissance. Étant préfet, je revis avec un sentiment de regret un cabaret de village, *A l'Arbre fleuri*, où je m'étais autrefois arrêté pour boire un verre de vin blanc.

Je me souviens que, quittant Dijon dans mon mo-

deste équipage, après avoir copieusement déjeuné à la *Galère* dans cette ville, je rencontrai un homme à cheval, une espèce de commis voyageur qui, usurpant les droits sacrés du piéton, s'avançait audacieusement sur la banquette longeant le fossé. Or je suivais ce trottoir comme étant le passage le plus praticable, et je cheminais dans une grande hilarité par des chassés en avant, au bout l'un de l'autre; un coup de ma canne sur la tête du cheval fit détourner l'animal, mais l'autre, celui qui était dessus, voulut me donner un coup de cravache; alors je découvris un petit pistolet que j'avais dans ma poche, et mon homme de s'enfuir avec terreur et moi de reprendre, en riant, mon chemin par des chassés en avant.

Le même soir, à Nuits, dans une mauvaise auberge, je soupai à une façon de table d'hôte et je me couchai bien fatigué; mais comme il y avait deux lits dans la chambre, le second fut malheureusement occupé par deux jeunes époux mariés depuis peu et d'un physique fort agréable; ils dormirent si peu que je ne dormis pas du tout.

Vers le mois de juin 1803, ma position changea : ma tante mourut; sa petite fille Amélie, devenue une grande *demoiselle,* et qui m'avait inspiré une vive inclination, fut conduite à Paris près de sa mère, et je me retrouvai tout à fait isolé.

Ce départ me plongea dans un tel chagrin que l'altération de mes traits fut remarquée par tous mes amis. Je ne mangeais plus et je passais mes nuits à lire sans pouvoir obtenir un instant de sommeil. Au bout de quatre ou cinq jours, une fièvre inflammatoire se

déclara, je fus plusieurs jours en délire. Le propriétaire de la maison chez lequel j'avais loué une chétive chambre, envoya chercher le médecin Maréchal, et au bout de huit jours ses remèdes ou peut-être mon bon tempérament m'avaient tiré d'affaire, mais il me fallut beaucoup de temps pour me rétablir entièrement. Une bonne paysanne, servante dans la maison, me rendit les plus grands soins, me veilla plusieurs nuits sans intérêt d'aucune espèce, et son refrain en patois messin était : « Quel dommage c'eût été de laisser mourir un si beau et si doux jeune homme! »

Quelque temps après ma maladie, j'allai à Paris, où je passai quinze jours, occupé à voir une ville où tout était nouveau pour moi. Les moyens économiques de transport étaient moins bien organisés qu'aujourd'hui. Les diligences mettaient six jours à faire le trajet et couchaient toutes les nuits. Il ne fallait pas être pressé d'arriver.

A Paris, je revis Amélie chez sa mère; mais ne pouvant plus rien espérer de ma tendresse à cause des prétentions de la famille, je commençai à prendre mon parti et à me désoler moins de cet amour malheureux. Que de mères et de filles auraient changé de résolution à mon égard, si elles eussent pu deviner la fortune que j'ai faite depuis, lorsque je devins préfet, gentilhomme de la chambre, dans la faveur du Roi, et qu'une direction générale, une pairie devaient, selon toutes les apparences, m'arriver un jour!

De retour à Metz, appuyé par l'autorité et m'étayant de toutes les formes légales, j'osai attaquer quelques ventes de mes biens, qui avaient été faites en dépit de

toutes les formes et au préjudice même de la nation. Des dénonciateurs s'élevèrent avec violence contre moi, on m'accusa de troubler les acquéreurs dans leurs possessions; mais comme je me montrais du reste très-admirateur de Napoléon, j'obtins justice. Je dois dire toutefois qu'il me fallut séduire un vieux coquin de jacobin, chef de bureau à la préfecture, V... Cet homme avait la manie des diamants; je mets donc à mon doigt une bague de mon père ornée d'un brillant de la valeur d'une quinzaine de louis, et je vais hardiment entretenir le chef de bureau de mon affaire. Il commença par me rudoyer; mais à la vue de ma bague scintillante, il se radoucit, et sa transition fut : « Vous avez là un joli diamant; il est d'une bien belle eau. — Gardez-le, monsieur, je n'ai plus besoin de ces colifichets, et nous en réglerons le prix plus tard. — Monsieur, me répondit-il sans plus de façons oratoires, vos acquéreurs sont des gueux, et vous gagnerez votre affaire. » En effet, je la gagnai deux jours après, et j'en tirai par transaction douze à quinze mille francs. Cela me mit en goût, et j'en entamai une plus considérable, où je prouvai de même qu'il y avait eu friponnerie et connivence entre les autorités d'alors et les acquéreurs. L'instruction dura longtemps; je gagnai au conseil de préfecture; mais comme il s'agissait de quarante à cinquante mille francs, tout le corps des acquéreurs fut en rumeur, et je fus condamné par un arrêté du conseil d'État rendu sous les auspices d'un des plus vils coquins de la Révolution.

Après avoir tiré parti de mes ressources, après m'être assuré un morceau de pain en Berry et quelque

argent comptant par mes réclamations contre les acquéreurs de mes biens, je formai le projet d'aller tenter fortune à Paris. Quelques-uns des illégitimes propriétaires de mes biens se prêtèrent à des transactions, mais ils furent en très-petit nombre; ce furent de pauvres gens pour la plupart et pour de bien modiques objets.

Ce fut à la fin de février 1804 que pour la seconde fois je me rendis à Paris. C'était une époque fertile en grands événements. La France venait de perdre une belle armée à Saint-Domingue, et tout Paris était dans la stupeur de la conspiration dite de Pichegru et de Moreau; des arrestations avaient lieu tous les jours. Je me rappelle en couchant à Verdun, suivant l'usage des diligences d'alors, avoir passé la nuit à jouer avec des Anglais; ils étaient en foule dans cette ville, où Napoléon les retenait prisonniers depuis la rupture de la paix d'Amiens, contre tout droit des gens et contre l'intérêt même de la France, car ces Anglais y étaient venus paisiblement et sous la foi des traités.

Peu de jours après mon arrivée à Paris, Pichegru fut arrêté rue Chabannais par l'infamie d'un homme qui, dans l'espoir d'un salaire qu'il n'obtint pas, trahit lâchement les droits de l'hospitalité. Peu de jours après, Georges Cadoudal fut pris, mais ce ne fut pas sans résistance; il tua deux de ses assaillants. La police s'exerçait de la manière la plus tyrannique. On était sans cesse abordé par des espions. Une sombre terreur comprimait tous les esprits.

Je me souviens de l'impression que produisait, non-seulement parmi les royalistes, mais aussi parmi les

braves qui avaient combattu à l'armée du Rhin, la bizarre réunion de noms que l'on voyait placardée au coin des rues sous ce titre : *Liste des brigands qui ont voulu assassiner le premier consul.* C'étaient Pichegru[1], le marquis de Rivière, Moreau, ce grand homme dont la réputation effrayait Bonaparte, les deux Polignac, dont l'un depuis devait pour notre malheur être le dernier ministre de Charles X, et Georges Cadoudal, terrible encore dans les fers par la verve et l'âpreté de ses réponses au régicide Thuriot.

Un événement affreux vint bientôt exciter l'indignation de tous les honnêtes gens, de ceux même qui

[1] Rappelons les principaux faits de la vie de ces divers personnages.

Ch. Pichegru, né près d'Arbois, dans le Jura, en 1761, s'engagea et fit la guerre d'Amérique. A son retour en France, il se laissa séduire par les idées révolutionnaires. Il entra dans l'armée du Rhin et y devint général de brigade, général de division et général en chef. En 1794, à la tête de l'armée du Nord, il remporta des victoires signalées sur les alliés, pénétra en Hollande et occupa Amsterdam. Soupçonné ensuite, et non sans raison, de s'entendre avec le prince de Condé et de vouloir servir la cause royale, il fut révoqué par le Directoire, qui n'osa pas le faire arrêter. Pichegru se retira à Arbois. Membre du conseil des Cinq-Cents, il se mit, dans cette assemblée, à la tête du parti contre-révolutionnaire. Au 18 fructidor, il fut déporté à Sinnamari, s'évada, passa en Angleterre, en Allemagne, en Suisse, revint en Angleterre, y fit la connaissance de Georges Cadoudal, et ourdit avec lui un complot ayant pour but de renverser le premier consul. Il rentra secrètement en France ; accusé de conspiration, il fut arrêté et emprisonné au Temple. On l'y trouva étranglé pendant que son procès s'instruisait; il n'avait que quarante-cinq ans.

Charles-François de Riffardeau, marquis, puis duc de Rivière, naquit à la Ferté-sur-Cher, le 17 décembre 1763. Il servit d'abord dans les gardes-françaises; à la Révolution, il rejoignit, à Turin, le comte d'Artois, qui le fit son aide de camp. Chargé d'une mission, il fut arrêté en Vendée, s'échappa des prisons de Nantes et rejoignit Charette. Compromis dans le complot de Pichegru, il fut condamné à mort; mais cette sentence fut commuée en captivité, puis en dépor-

étaient le plus dévoués à l'ordre de choses. Je me souviens que j'étais encore dans mon lit, lorsque j'entendis proclamer l'acte épouvantable qui venait de se passer dans la nuit même (21 mars). Je frémis encore d'horreur lorsque ces mots, ces mots de sang, me reviennent à la mémoire : « La mort de Louis-Antoine de Bourbon, duc d'Enghien. » On avait commis le crime odieux qui flétrira la vie d'un grand homme. Je me lève, je cours, je m'informe, et mon oreille n'avait pas été trompée ; j'apprends les détails de l'assassinat, ils font dresser les cheveux. Le duc d'Enghien, arraché à une terre hospitalière, avait été conduit à Vincennes, et, dans la nuit même, peu d'heures après son arrivée,

tation. En 1814, il fut nommé maréchal de camp, et pendant les Cent-Jours, accompagna le duc d'Angoulême en Espagne. Sous la seconde Restauration, il fut lieutenant général, ambassadeur, pair de France et gouverneur de M. le duc de Bordeaux. Il mourut le 21 août 1828.

Nous avons précédemment parlé de Moreau.

Les deux Polignac, Armand et son frère Jules, nés, l'un en 1771, l'autre en 1780, après avoir passé une partie de leur vie en Angleterre, se trouvèrent compromis dans la conspiration de Pichegru et furent condamnés à la peine capitale, après avoir cherché à se sauver mutuellement par de généreuses dépositions. La peine fut commuée. Sous la Restauration, Armand fut nommé maréchal de camp, chevalier du Saint-Esprit et pair. Il mourut en 1847. Jules fut, le 8 avril 1830, appelé au ministère de l'intérieur. Il hâta la crise qui emporta Charles X. Il fut arrêté et condamné à une prison qui devait être perpétuelle, mais ne dura que six ans. Il se retira en Angleterre, où il mourut le 2 mars 1847.

Georges Cadoudal naquit en 1769, près d'Auray, à Brech, où son père était pionnier. On sait quelle lutte énergique il entreprit contre Brune et Hoche. Forcé de renoncer à combattre, il se rendit en Angleterre, où Louis XVIII le nomma lieutenant général. Sa participation au complot qui avait pour but l'enlèvement du premier consul ayant été démontrée, il fut condamné à mort et périt héroïquement le 25 juin 1804.

il avait été traduit devant une commission militaire et fusillé dans les fossés du château, non loin peut-être de ce chêne où l'auguste tige des Condé, saint Louis, rendait la justice... Trente-six ans plus tard, un terrible mystère enveloppera de ses ombres la mort violente du duc de Bourbon... Il y aura dans l'histoire une famille de héros de moins.

Je ne prétends pas ici faire de l'histoire, je ne parle que des événements dont j'ai été témoin pour ainsi dire, ou qui, en raison de mes antécédents, m'ont causé une vive impression. Je ne puis taire le bruit que fit à Paris le prétendu suicide de Pichegru, dont on attribua la mort à Bonaparte. Inquiet de certaines révélations que ce conjuré menaçait de faire entendre, on assure qu'il le fit étrangler par ses mameluks. Qu'on ne croie pas cependant que j'écrive sous l'inspiration de l'esprit de parti. Napoléon m'apparaît plus que jamais comme le plus grand homme de l'histoire moderne. On lui reproche d'avoir violé toutes les lois, foulé aux pieds toutes nos libertés, c'est vrai; mais tout pliait alors sous son autorité; avec le régime légal, les Bourbons se perdirent et nous perdirent avec eux. Amenés dans un étroit défilé, ils voulurent en sortir par un coup d'État et ne surent pas le faire. Qu'on mette Napoléon dans la même position, à la tête de sa garde qui ne valait pas mieux que la garde royale, il eût écrasé les hommes de loi et les banquiers de Paris qui furent les instigateurs des trois journées de 1830.

Pendant mon séjour à Paris, je fus témoin des actes de servilité du Tribunat et du Sénat, auxquels Bonaparte dut son élévation à l'Empire. Un si grand événe-

ment fit moins de rumeur qu'on pourrait le croire. Les royalistes préféraient un régime monarchique quelconque à un gouvernement républicain. Quant aux révolutionnaires qui étaient en fonction, ils ne savaient que s'humilier devant l'idole qui payait leur concours en places et en gratifications, et s'il y eut quelques courageuses protestations en faveur de la France républicaine, elles furent rares. Pour le peuple, il ne comptait plus pour rien; depuis le 13 vendémiaire, il n'avait eu aucune influence sur nos révolutions successives. Il a fallu toute l'inertie du ministère Polignac et la persévérance d'un parti qui avait juré le renversement du trône pour le faire sortir de sa léthargie.

Je me souviens d'avoir entendu de la bouche d'un de mes anciens camarades, du régiment de Condé-Dragon, le colonel de Broc, depuis aide de camp du prince Eugène, des détails très-plaisants sur la transformation des républicains en courtisans de la nouvelle cour impériale, transformation opérée par un coup de baguette du grand magicien Napoléon. C'était le 18 mai, à Saint-Cloud. Les ministres, les hauts fonctionnaires, les conseillers d'État avaient conservé jusque-là l'humble titre de *citoyen*. On les interpellait encore ainsi dans tous les actes officiels, dans les pétitions, même dans les audiences. Depuis le premier consul jusqu'au dernier goujat, tout était citoyen. Tout à coup ce fut une explosion de Monseigneur, de Votre Excellenee, de Votre Grandeur. Ce fut bien pis lorsque ces mêmes hommes se trouvèrent en présence des Altesses Impériales nouvellement improvisées. L'un demandait à l'Impératrice : « Comment se porte Votre Majesté Impériale? » l'autre :

« J'ai l'honneur de saluer Votre Majesté Impériale. » « Et vous, dis-je au colonel de Broc, qu'avez-vous dit? — Je présente mes hommages à Votre Majesté Impériale. — Ce n'est pas mieux; il fallait vous incliner et attendre qu'on vous parlât. » — La langue des cours est une langue à part, qu'on n'apprend que par l'usage. Sans doute cette instruction n'exige pas de grands moyens, mais qui ne l'a pas et veut aller à la cour se rend ridicule; aussi, et au grand chagrin des hommes nouveaux, il a fallu recourir aux hommes de l'ancien régime pour perpétuer les traditions de l'étiquette. — On doit en convenir, ils ne se sont pas fait prier pour accepter des places de chambellan et pour aider à l'éclat du trône impérial.

Pour achever tout ce que j'ai à dire à l'occasion de mon séjour à Paris sur les événements politiques, je rappellerai le procès des conspirateurs, qui eut lieu dans le mois de juin, et c'est encore ici qu'il faut flétrir Bonaparte pour ses actes arbitraires et le Sénat pour sa lâche complicité. Les formes du jury furent supprimées dans cette circonstance, et un tribunal spécial, c'est-à-dire de gens vendus au pouvoir, fut constitué. J'assistai un jour à une séance, et ce fut avec une respectueuse compassion que je vis un à un défiler tous les prévenus; les yeux se fixèrent surtout sur Georges, que je vois encore, la poitrine saillante, la tête haute, le corps robuste, les bras rejetés en arrière, bravant les bourreaux auxquels il était livré, et sur Moreau, que j'avais appris à vénérer quand j'étais sous les drapeaux de l'Émigration; son air était calme et modeste, il ressemblait plus à un bon bourgeois paisible qu'à un brillant

général. Il était vêtu d'un habit bleu et de culottes de nankin, et paraissait le troisième. A son aspect, il se fit dans les assistants un trépignement d'applaudissements et une bruyante manifestation d'intérêt que les gendarmes eurent de la peine à comprimer. On voyait ensuite le marquis, plus tard duc de Rivière, qui est mort depuis capitaine des gardes du corps de Charles X et grand-croix de Saint-Louis, justement honoré de la confiance de son souverain, sinon pour ses grands moyens, du moins pour son dévouement désintéressé et à toute épreuve; puis les frères Polignac, qui dans leur tendre affection fraternelle cherchaient à se sauver mutuellement par de généreuses dépositions. Le public nombreux et de toutes les classes qui assistait à ce procès, témoignait assez d'intérêt aux accusés pour que la police s'en montrât inquiète, et des manifestations analogues avaient lieu aux différents théâtres de Paris. Je me souviens que j'étais un soir aux Français, et que quelques jeunes gens applaudirent à outrance des vers qui pouvaient s'appliquer au général Moreau; mais la police vint arrêter ces enthousiastes; c'est ainsi qu'on entendait la liberté. Qu'on se rappelle les scènes qui eurent lieu sous le gouvernement des Bourbons, lors de la représentation de *Germanicus* et dans d'autres occasions, et que l'on compare les époques.

J'entendis, à la séance dont je parlais tout à l'heure, Georges interpeller malicieusement du nom de *Tue-roi* le régicide Thuriot chargé de soutenir l'accusation, et sa réponse à une question au moins fort sotte qui lui fut faite : « Si les marques qui se trouvaient sur son poignard n'étaient point de marque anglaise. — Tout

ce que je puis vous dire, répliqua le chef des chouans, c'est que si mon poignard porte des marques, je ne l'ai point fait contrôler en France. »

Je reviens à ce qui me concerne.

Je n'avais que vingt-quatre ans, il fallait m'ouvrir une nouvelle carrière, il fallait trouver un emploi quelconque; personne ne m'appuyait, je n'avais ni famille ni conseil, et l'on se rappelle peut-être que mon éducation avait été fort négligée. Que d'obstacles à surmonter pour arriver à quelque chose! Peut-être que d'autres se fussent encore moins bien tirés que moi de cette position. J'avais trouvé au chétif hôtel de Strasbourg, rue Saint-Honoré, où j'étais descendu, une société de jeunes gens désœuvrés et une femme assez galante dont j'eus le bon esprit de ne plus m'occuper au bout de quelques jours, parce qu'elle m'aurait eu bientôt mangé mon argent et aussi parce qu'elle ne me plaisait pas.

Je revis à Paris un de mes parents les plus proches, à peu près de mon âge, que j'avais connu dans mon enfance, et depuis nous sommes restés étroitement liés, parce qu'il a toutes les qualités de la loyauté du cœur et de l'esprit, le baron de Bock[1]. Il était alors attaché à la grande chancellerie de la Légion d'honneur, nou-

[1] Le baron Just de Bock naquit, le 4 octobre 1777, dans le pays messin, où sa famille, fort ancienne et qui faisait partie de la noblesse immédiate de l'empire d'Allemagne, s'était établie depuis plusieurs générations. Il émigra avec son père, l'un des premiers écrivains qui aient fait connaître en France quelques-unes des productions de la littérature allemande. De Bock fut attaché, en qualité de secrétaire, au comte de Lacépède, son parent. Il devint ensuite secrétaire particulier de la grande chancellerie de la Légion d'honneur, puis il fut nommé chef de la première division du personnel, position qu'il quitta

velle institution tout à fait monarchique de Napoléon; il avait dû cette place à sa parenté avec M. de Lacépède[1], le grand chancelier. Je fus présenté par le baron de Bock à ce haut fonctionnaire, dont je n'ai eu ni à me plaindre ni à me louer, car il se borna à de vagues recommandations au ministre des finances pour me faire entrer dans les droits réunis. Ce n'était pas autre chose qu'un nouveau nom donné aux aides et gabelles, si réprouvés sous l'ancien régime. M. de Lacépède, l'ami et le continuateur de l'illustre Buffon, aurait dû rester naturaliste au lieu de se jeter dans les régions de la politique, car dans cette carrière il se montra constamment l'adulateur le plus humble et le plus servile de Napoléon. On ne peut se faire une idée de la politesse obséquieuse du grand chancelier; il reconduisait le premier venu jusqu'au grand escalier et n'appelait jamais un légionnaire, quelle que fût l'infériorité de sa position, que mon camarade. Au total, c'était un homme de bien, excusable parce qu'il ne se montra jamais ambitieux, mais trop faible pour opposer une sage et respectueuse fermeté aux ordres qui tombaient de la bouche du despote. Il conservera, du reste, une place honorable dans la science et dans les lettres, qu'il cultivait avec beaucoup d'assiduité.

en 1830. Retiré en Touraine, dans sa propriété des Bournais, il y mourut âgé de quatre-vingt-quatre ans, le 4 février 1862.

[1] Étienne de Laville, comte de Lacépède, né à Agen, en 1756, cultiva d'abord la musique, et, venu à Paris, fit, en 1785, représenter l'opéra d'*Omphale*. Buffon le fit nommer sous-démonstrateur au Jardin du Roi. Il fut nommé député à l'Assemblée constituante, puis à la législative. Il fit partie du conseil des Cinq-Cents, devint sénateur et grand chancelier de la Légion d'honneur. En 1814, il fut appelé à la

Je dus à un chef de bureau de la connaissance de mon cousin de Bock une recommandation plus particulière pour M. François de Nantes[1], conseiller d'État, récemment nommé directeur général des droits réunis. M. Roget, c'est ainsi qu'on appelait le chef de bureau, me présenta à M. François dont il était l'ami, et je reçus un accueil bienveillant et assez gracieux pour tâcher de maintenir l'utile intermédiaire dans de bonnes dispositions à mon égard. J'appris que M. Roget avait un faible pour les confiseries, et je ne trouvai rien de plus opportun que de lui expédier assez fréquemment des mirabelles de Metz et des gelées de groseilles de Bar. Ces doux souvenirs purent contribuer à me conserver les bonnes dispositions de l'homme aux confitures, comme Bock et moi nous l'appelions.

pairie; il est mort en 1825. Il était de l'Institut et a laissé de nombreux ouvrages; ceux qu'il écrivit sur l'histoire naturelle ont seuls survécu.

[1] Antoine-François, né le 17 janvier 1756, à Valence, en Dauphiné, remplissait, en 1789, un emploi assez important dans les douanes, à Nantes, dont il prit ou reçut le nom. Il embrassa avec chaleur les principes révolutionnaires et fut nommé, dans le département de la Loire-Inférieure, député au Corps législatif. N'ayant pas été réélu député à la Convention, il se retira dans sa province et devint l'administrateur de l'Isère. A la chute de Robespierre, il fut poursuivi. Après que le 18 fructidor eut rendu le pouvoir à son parti, il siégea au conseil des Cinq-Cents. Il ne se montra pas hostile au coup d'État du 18 brumaire et accepta de Bonaparte la préfecture de la Charente, puis le titre de conseiller d'État. Il obtint, en 1803, la direction générale des droits réunis, le titre de comte, le grand cordon de la Légion d'honneur, la plaque de commandeur de l'Ordre de la Réunion. A cette époque de sa vie, François de Nantes se montra bienveillant et généreux. Il donna des emplois à des hommes de tous les partis. La Restauration ne lui laissa que le titre de conseiller d'État. En 1819, François fit partie de la Chambre des députés. Il ne fut pas réélu en 1822 et vécut dans la retraite jusqu'en 1836, date de sa mort. Il a publié, sous divers pseudonymes, des écrits en prose et en vers.

Cependant, incertain du sort que l'on me réservait dans cette nouvelle administration de finances, je frappai à toutes les portes. Me rappelant un jour que j'avais une lettre banale de recommandation pour le général Lemarrois[1], aide de camp de l'Empereur, j'allai me présenter à lui. C'était un jeune homme d'une trentaine d'années, ayant des formes très-distinguées et ces manières polies et de bonne compagnie qui se trouvaient alors si rarement chez les gens en place. Il me parla de mes services militaires, dont je ne me prévalus qu'avec une sorte de réserve, et me mit sur la voie de les lui exposer nettement; alors je lui dis que mon père avait été officier général à l'armée de Condé, et que j'y avais servi moi-même avec le grade de capitaine de cavalerie pendant sept ans. Je m'attendais à un silence improbateur, mais je fus agréablement surpris lorsque le général Lemarrois me dit avec toute la grâce possible : « Si vous avez bien servi, monsieur, votre conduite a été honorable; autant nous méprisons les émigrés qui se sont livrés à de basses intrigues ou

[1] Jean-Léonard-François Lemarrois naquit à Briquebec en 1776. Son père était un cultivateur. Après la suppression de l'École de Mars, où il était entré comme élève en 1793, il se trouva à Toulon et fit la connaissance de Bonaparte. Il était à côté de lui au 13 vendémiaire et devint son aide de camp. Il le suivit en Italie, mais ses blessures l'empêchèrent de l'accompagner en Égypte; il se retrouva près de Napoléon au 18 brumaire. En 1802, il fut nommé général de brigade, puis général de division et comte en 1805. Après la bataille d'Iéna, il fut investi du commandement du cercle de Wittemberg et ensuite du gouvernement de Varsovie et de celui des Légations. La Restauration lui donna la croix de Saint-Louis. Aux Cent-Jours, Napoléon le nomma pair et commandant de la 14e et de la 15e division militaire. Après Waterloo, il passa sa vie dans une retraite complète. Il mourut à Paris, le 18 octobre 1836.

qui ont avili le nom de Français à l'étranger, autant nous rendons justice à ceux qui ont courageusement soutenu la cause de leur roi. Apportez-moi demain vos certificats de service (que j'avais dit avoir conservés), et je parlerai de vous à l'Empereur. » Je fus le lendemain exact au rendez-vous, et, après avoir pris connaissance de mes papiers : « Ils sont très-honorables pour vous, me dit le général ; je ne puis répondre de vous faire rendre votre grade de capitaine ; mais vous serez lieutenant d'emblée ; j'aurai l'œil sur vous, vous avez tout ce qu'il faut pour faire votre chemin, et vous le ferez. » Le hasard voulut que le même jour j'eusse l'assurance d'être placé dans les droits réunis. Me voilà incertain entre la carrière des armes et la finance ; la première me plaisait plus, la seconde pouvait me donner un jour les moyens de refaire ma fortune. D'un côté j'éprouvais une sorte de répugnance à entrer dans les rangs contre lesquels je venais de combattre, de l'autre il me semblait honteux de me transformer en une espèce de maltôtier. L'exemple de tant d'autres émigrés, de jeunes gens dont les noms étaient historiques et qui recherchaient de tels emplois, m'entraîna vers les droits réunis. Il y a des circonstances dans la vie où il faut choisir entre deux partis entièrement opposés, où l'adoption de l'un des deux change toute notre existence ; des motifs s'élèvent pour et contre, les arguments qu'on se fait sont combattus par d'autres arguments, et dans ce choix à faire où il n'y a plus que hasard et conjecture, la moindre petite considération qui tombe dans un des bassins de cette sorte de balance morale où l'on pèse son avenir, détermine notre opinion pour l'un des deux

partis. Quand je repasse les événements de ma vie, il est deux ou trois époques où il me semble réellement que je fus un voyageur égaré, à l'œil duquel s'offraient deux chemins divergents. Le voyageur prend un chemin de préférence à l'autre; pourquoi?

Je vis assez souvent à cette époque le maréchal Kéllermann[1], dont je flattais l'amour-propre en lui rappelant qu'il avait été le collègue de mon père, tous deux ayant été maréchaux de camp avant la Révolution, et cette dernière circonstance n'était pas indifférente dans un temps où il restait si peu d'officiers de ce grade de l'ancien régime. Je sais comme un autre ses trophées de Valmy, ses seuls titres à la postérité, mais dans le monde rien ne révélait un homme d'une haute capacité; loin de là, ses manières assez triviales, son accent alsacien, le plus désagréable de tous les accents, son avarice devenue proverbiale, le rendaient presque ridicule; c'était d'ailleurs un excellent homme. Sa femme, sœur de M. de Barbé-Marbois[2], était une femme de beaucoup de tact, d'esprit et d'une rare obligeance; elle a fait tous ses efforts pour m'être utile comme à un de ses compatriotes.

J'allai remercier M. François; aujourd'hui qu'il vit

[1] François-Christophe Kellermann, né en 1755 à Strasbourg. Quand la Révolution éclata, il était maréchal de camp depuis 1784. En 1792, il battit les Prussiens à Valmy et les força à se retirer. Incarcéré comme suspect en 1793, il ne fut rendu à la liberté qu'au 9 thermidor. En 1795, il fut placé à la tête des armées des Alpes et d'Italie. En 1804, Napoléon le nomma maréchal de l'Empire, sénateur et duc de Valmy. Sous la Restauration, il fut créé pair. Il mourut en 1820.

[2] Le marquis François de Barbé-Marbois naquit à Metz, en 1745. Il fut successivement chargé d'affaires en Allemagne, consul aux États-Unis, intendant de Saint-Domingue, ministre de France près de la

à Paris sous le poids d'un grand âge et ne s'occupant plus depuis dix ans d'aucune affaire, il ne cesse à mes yeux de mériter non-seulement toute ma reconnaissance pour l'estime particulière qu'il n'a cessé de me témoigner pendant tout le temps où il fut mon chef, mais encore en raison de sa touchante sollicitude pour nombre d'émigrés qu'il a sauvés de la misère, en leur donnant des emplois et en les défendant contre des agents supérieurs qui voyaient cette préférence avec envie. En 1814, à l'époque de la Restauration, il s'éleva une foule de suffrages en faveur du protecteur de tant de familles infortunées, et ils parvinrent jusqu'au trône, sans toutefois qu'ils pussent faire rendre à M. François un poste qu'il aurait dû conserver sous les Bourbons.

Je restai cette fois cinq mois à Paris, et c'était le premier séjour de quelque durée que je fisse dans cette capitale où depuis je suis allé si souvent. J'avais vingt-quatre ans; je ne manquais certes pas d'expérience, mais l'épreuve d'un tel séjour était trop forte pour un jeune homme, et je payai tribut à mon âge par l'agitation d'une vie peu régulière. Je jouai beaucoup avec diverses chances, suivant l'usage; j'altérai ma santé et je revins à Metz sans le sou, après avoir mangé les dia-

diète de l'Empire, s'éloigna des affaires pendant la Terreur, devint maire de sa ville natale en 1795, puis membre et président du conseil des Anciens. Après le 18 fructidor, il fut déporté à Sinnamari, d'où il revint en 1800. Il entra alors au conseil d'État, puis fut nommé directeur du Trésor. Révoqué en 1806, il devint, en 1808, président de la Cour des comptes et sénateur. Sous Louis XVIII, il fut garde des sceaux. Il mourut en 1837. Il a écrit une *Histoire de la Louisiane* et quelques autres ouvrages. Il était membre de l'Académie des inscriptions.

mants de ma mère que l'on m'avait conservés, et que je vendis la moitié de leur valeur. C'est à cette époque de ma vie que je jouai réellement gros jeu, et là-dessus je fus faussement réputé joueur. Je jouais moins pour le jeu lui-même que pour y trouver des ressources afin de satisfaire mes fantaisies. J'eus toujours une sorte d'esprit d'ordre; aussi dans les positions difficiles, dans les moments d'infortune, personne n'a été plus sage que moi... quitte à rattraper le temps perdu. Je me souviens que le lendemain de mon arrivée l'on me présenta chez madame de Vauvineux en très-bonne compagnie; je jouai au quinze et je gagnai cinq louis; le lendemain, on me conduisit au salon des étrangers chez Livry, et j'en gagnai cinquante; je continuai et fus bientôt à la tête de dix mille francs. Mais au bout de quinze jours de cette vie peu régulière, je perdis tout dans trois ou quatre séances.

Un soir, vers une heure du matin, sortant de chez Livry à pied et de fort mauvaise humeur pour avoir perdu mes derniers louis, je traversai la rue Richelieu en méditant sur les chances funestes qui m'avaient mis à sec. Je marchais tellement distrait que je faillis renverser un monsieur assez bien mis qui allait en sens inverse. L'épithète de maladroit qu'il me donne avec assez de raison frappe mon oreille, je me retourne et riposte par une expression plus forte. Nous nous expliquons à la pâle lueur d'un réverbère, et nos manières, notre tenue, nous apprennnent à tous deux que nous appartenons à une classe assez élevée de la société; nous échangeons nos noms, et je dois aller trouver mon adversaire le lendemain matin, hôtel de Valois, rue Richelieu.

Il m'avait dit s'appeler Jouy [1], je n'en savais pas davantage; nous étions de braves gens, car nous pouvions l'un et l'autre indiquer de faux noms et de fausses adresses. Il fut exact au rendez-vous; mais la nuit porte conseil, et pour mon compte, l'idée d'avoir perdu tout mon argent, d'avoir délabré ma santé et de me battre le lendemain pour un motif futile, me fit faire de sérieuses réflexions. Heureusement que le témoin de mon adversaire, M. de Longchamps, auteur des paroles de *Ma tante Aurore* et de quelques autres pièces dramatiques, nous persuada qu'il n'y avait pas lieu de nous battre. Je convins que j'avais eu de l'humeur d'avoir perdu mon argent, M. de Jouy reconnut qu'il en avait aussi d'avoir subi une soirée littéraire où il s'était fort ennuyé. Quelques années après, je rencontrai M. de Jouy, qui est l'auteur de la *Vestale*, de l'*Ermite*, etc.; je lui dis : « Les Muses françaises me doivent de la reconnaissance; d'un coup de maladroit je pouvais empêcher la *Vestale* de paraître, je tuais l'*Ermite de la Chaussée d'Antin.* » Je l'ai perdu de vue depuis la Restauration; le gouvernement eut un bien grand tort de ne pas s'attacher ce spirituel homme de lettres, qui ne demandait pas mieux que d'écrire dans son sens, et qu'on jeta depuis dans les rangs de l'opposition.

[1] Victor-Joseph-Étienne, dit de Jouy, né en 1764 à Jouy (Seine-et-Marne), mort le 4 septembre 1846. Après avoir, sur terre et sur mer, mené une vie aventureuse, avoir, en 1791, été obligé de se retirer en Suisse, Jouy s'occupa d'œuvres littéraires. Royaliste ardent en 1814, il tourna au libéralisme après 1815 et fut maire de Paris à la révolution de Juillet. On a de lui une foule de livres : tragédies, opéras, vaudevilles, et les *Ermites*, qui eurent tant de succès. Il était depuis 1815 de l'Académie française.

Ce fut aussi vers ce temps que je fis la connaissance de ce vieux Mercier[1]. Je me le rappelle en ce moment, parce que son *Tableau de Paris* devint le type de tous les ermites de M. de Jouy. Je dînais quelquefois avec Mercier pauvre et oublié, et cet ancien républicain, qui du reste n'a jamais volé ni tué personne, me parut n'avoir pas renoncé à ses utopies favorites d'égalité. Il déplorait que les titres honorifiques fussent venus remplacer la qualification de citoyen, et il exécrait le gouvernement impérial. Comme j'avais lu en Allemagne, et faute de mieux, ses plus mauvais ouvrages, tels que *Nathalie* que personne ne connaît, il m'avait pris en affection et me prônait, sans pouvoir me convertir, les avantages de la république : « Ah! jeune homme, me disait-il, il n'y a que ce gouvernement qui convienne aux âmes nobles et généreuses; j'avoue qu'il a de mauvais moments, mais ses rigueurs mêmes sont préférables à la plus douce servitude. »

Véritable Gil Blas politique, me voilà de retour à Metz dans les droits réunis, pas même en qualité d'inspecteur, comme on m'en avait flatté, mais simple et modeste contrôleur ambulant avec deux mille deux cents francs de traitement. Je n'irai pas rappeler me

[1] Louis-Sébastien Mercier, trop fécond écrivain, naquit à Paris, le 6 juin 1740. Il accepta d'abord avec enthousiasme les idées révolutionnaires, mais bientôt il rompit avec les jacobins et, lors du procès de Louis XVI, vota pour une détention perpétuelle. Avant la chute de Robespierre, il fut incarcéré. En 1795, il fit partie du conseil des Cinq-Cents. Il mourut en 1814. Il faisait partie de l'Institut depuis sa fondation. Impossible d'indiquer ici ses nombreux ouvrages, dont quelques-uns obtinrent du succès sur la scène. L'*An 2440* et le *Tableaux de Paris* sont ses livres les plus connus.

hauts faits dans cette nouvelle carrière, la guerre active que je fis à la fraude, ni l'ordre que je mis dans les petites comptabilités que je fus chargé de vérifier. Quelque minime que fût cet emploi, comme je ne tardai pas à obtenir des grades supérieurs, je puis dire que mon existence, pendant quatorze ans, dans cette administration où je fus constamment traité avec égards et bienveillance, n'a pas été sans une influence heureuse pour moi quand il me fallut aborder de hautes places politiques. Je n'étais pas resté étranger à la progression des idées, j'avais vécu avec les hommes de la Révolution; j'avais, selon l'expression du jour, marché avec le siècle, tandis que tant d'émigrés, stationnaires pendant dix ou douze ans et élevés subitement à de hauts emplois lors de la Restauration, n'étaient plus en harmonie avec les mœurs actuelles. J'ajouterai que l'habitude des comptabilités, des rouages qui les font mouvoir, des rapports qui existent entre les administrations, quelques essais de statistique auxquels il fallait concourir, tous ces détails m'entretinrent dans des habitudes de travail qui me rendirent bien moins pénible le fardeau d'une préfecture lorsque plus tard j'en fus chargé.

J'avais pour directeur un brave et honnête homme, M. Champion, qui sortait du Corps législatif; il me traitait toujours d'une manière toute paternelle et paraissait flatté d'avoir dans son administration un jeune homme appartenant à l'une des premières familles de Metz, circonstance d'ailleurs assez commune à cette époque.

CHAPITRE VIII

Je vais à Briey. — Bon voisinage de Hayange. — Je lis beaucoup. — Mes modestes fonctions. — Je suis envoyé à Spire. — Affaires importantes. — Fonctionnaires souvent peu probes et peu capables. — Jean-Bon Saint-André, l'ancien membre du comité de salut public. — Son portrait. — Anecdotes. — Mon mariage. — Je suis nommé inspecteur des droits réunis à Hambourg. — Aspect et caractère de cette ville. — Le maréchal Davout. — Sa fastueuse domination. — Le comte de Chaban. — M. de Serre. — Mécontentement de la population. — Les anciennes lois. — Les anciens usages. — Société juive. — Émigrés souvent peu estimables. — Sots métiers qu'ils font. — M. de Bourrienne. — Le général Brune. — Estime inspirée par Bernadotte. — M. Gautier d'Urbin. — L'abbé de Montgaillard. — Je me brouille avec lui à propos de Pierre le Grand.

Je restai deux ans à Metz dans mes augustes fonctions de contrôleur des droits réunis. De là je fus envoyé à Briey, bourg de quinze à dix-huit cents âmes. C'était ce qu'on appelle un avancement; mes attributions devenaient sédentaires, et j'avais deux mille huit cents francs de traitement, qui non-seulement suffisaient à mon existence, mais encore me donnaient dans ma chétive résidence des apparences tout à fait fastueuses.

Il n'était bruit que de mes déjeuners splendides, de l'élégance de mes toilettes. Je quittais toutefois ma résidence le plus souvent possible, je fréquentais assidûment la société de Metz et faisais de nombreuses apparitions à Hayange chez Wendel, qui mettait à ma

disposition une assez belle bibliothèque. Ce que je fis de mieux fut de lire beaucoup dans cette paisible retraite de Briey, à laquelle je finis par m'habituer.

Le despotisme impérial allait toujours croissant avec les victoires, et l'arbitraire le plus absolu se révélait dans les moindres actes du gouvernement. J'en citerai un exemple. Un sieur Guissard, marchand de vin à Aumetz et vieux jacobin endurci, ne recevait jamais les visites des employés des droits réunis qu'il ne se répandît en invectives contre l'Empereur. Ceux-ci m'en firent le rapport, et, me rappelant la fable du *Fou et du Sage* de la Fontaine, je résolus, en me servant d'un nom alors si redoutable, de donner une correction à un des hommes qui avaient concouru avec le plus de zèle à la spoliation de mes biens. Je feignis une grande indignation, je déchirai presque mes vêtements, je criai au scandale au récit des blasphèmes de Guissard, et je les fis consigner dans un procès-verbal ; mais dans ces sortes d'affaires l'assertion des employés ne suffisait pas, il fallait la preuve par témoins, et ceux-ci, étant de la maison ou du voisinage, arguèrent de faux le rapport des employés. Force fut donc au ministère public de ne pas poursuivre, bien qu'il n'eût pas mieux demandé que d'avoir un prétexte à accusation. Cependant je vais voir le préfet, M. de Vaublanc[1], qui était très-empressé de faire parade de son dévouement. Je stimule son ardeur impérialiste, il fait un rapport confidentiel à Fouché, le ministre de la police, et huit jours après arrive l'ordre de faire subir au malencon-

[1] On trouvera plus loin des détails biographiques sur lui.

treux républicain une détention de trois mois, avec menace de déportation en cas de récidive. Loin de là, il devint souple comme un gant, ne dit plus un mot, et personne n'osa prendre sa défense. Supposez le même acte sous la Restauration, et pensez au beau tapage qu'auraient fait les journaux. Et alors M. Étienne, qui devint depuis un si ardent défenseur de nos libertés, était un des *censeurs impériaux!*

Quoique tout pliât alors sous la volonté du despote, dont, je le répète, je regrette aujourd'hui la domination, il s'éleva de vives improbations lors du sénatus-consulte du 11 mars 1808 qui rétablissait les qualifications nobiliaires et qui créait une nouvelle aristocratie; les anciens gentilshommes dépouilllés de leurs titres, et les plébéiens qui n'espéraient pas participer à ces largesses, se montrèrent également mécontents.

Je fus envoyé vers le mois de juillet 1808 à Spire, dans le département du Mont-Tonnerre, l'ancien palatinat du Rhin; c'était là tout à fait l'Allemagne, et j'ai eu lieu de m'applaudir d'en avoir appris la langue; car, après avoir été dix ans émigré, je restai trois ans à Spire, puis trois autres années à Hambourg, puis enfin quatre ans comme préfet dans le Haut-Rhin; c'est de bon compte vingt ans que j'ai passés dans des pays où la langue française n'est pas ou est peu connue.

La place que j'allais occuper à Spire, quoique sans changement de grade, était un avancement réel, car j'avais là huit mille francs de traitement, et j'eus l'occasion de remplir, dans mes chétives fonctions, une sorte de mission spéciale toute de confiance. Il me passa,

lors de l'établissement du monopole des tabacs, de quatre à cinq millions par les mains. Je me plais à rappeler ces circonstances, parce que je fus récompensé d'une probité bien naturelle par l'estime générale des habitants, qui, habitués à être scandaleusement rançonnés par tous les fonctionnaires français grands ou petits, apprirent à distinguer un homme au-dessus de sa place par sa naissance et par ses sentiments. Aussi, après que ce pays fut restitué à l'Allemagne, tandis que tant de fonctionnaires français n'eussent osé s'y montrer sous peine d'éprouver toute espèce d'avanies, j'allai passer trois jours à Spire et fus accueilli avec la plus grande cordialité.

Lors de mon entrée en fonction, tous les employés de mon administration venaient d'être renvoyés pour malversations; tous ceux de l'administration des forêts avaient subi le même sort, et pendant mon séjour de trois ans, je vis chasser le préfet, le maire de Spire, le maire de Worms, le receveur particulier des finances, le procureur impérial, et presque tous les receveurs de l'enregistrement. Tous étaient des fripons.

Tel était cependant le gouvernement impérial, trop loué par nombre de gens qui n'en ont pas observé tous les rouages. Cette grande machine était trop compliquée pour pouvoir être surveillée. La faveur de l'Empereur pour ses généraux, ses hauts fonctionnaires, assurait souvent l'impunité à leurs obscurs parents, et la même cause élevait à des emplois pour lesquels ils n'étaient point faits, des hommes sans mérite, sans éducation, décriés pour leurs turpitudes et leurs ignobles antécédents. Mon directeur était un des plus grands

sots que j'aie connus, mais il était beau-frère du général Rapp, et l'Empereur n'avait pu refuser une place lucrative aux nombreuses blessures que ce brave militaire avait reçues à son service.

La mission dont j'ai parlé me mit en relation assez immédiate avec le préfet du Mont-Tonnerre, Jean-Bon Saint-André[1]. C'était le redoutable membre du comité de salut public, le régicide, le délégué de la Convention, lors de ce combat naval du 1er juin 1794 où les Français montrèrent tant d'héroïsme dans leur défaite. Eh bien, cet homme était juste, impartial, grand administrateur et d'une probité à toute épreuve. Il fallait quelqu'un pour traiter avec le préfet du mode d'établissement du monopole des tabacs, en raison de l'immense culture de cette plante dans l'arrondissement de Spire, et il n'y avait que moi qui pusse discuter cet objet avec Jean-Bon Saint-André.

Diverses anecdotes peignent cet homme, qui, malgré

[1] Jean-Bon Saint-André naquit en 1749, à Montauban. Il renonça au commerce et devint ministre de la religion prétendue réformée, qui était la sienne. Nommé député à la Convention par le département du Lot, il vota la mort de Louis XVI et se montra un jacobin sanguinaire. Envoyé à Brest, il y commit des atrocités. Danton et Robespierre durent modérer son zèle. Il s'embarqua pour protéger l'arrivage d'un envoi de farines, mais sa flotte fut attaquée par les Anglais, qui prirent sept vaisseaux de ligne. Décrété d'arrestation le 28 mai 1795, Jean-Bon fut ensuite amnistié. Le Directoire l'envoya à Smyrne en qualité de consul du commerce. Lors de l'expédition d'Égypte, la Turquie le fit arrêter comme otage ; il fut enfermé dans le château des Sept-Tours, d'où on le transféra à Kerasonde. Il subit une captivité de trois ans. Bonaparte, devenu premier consul, l'accueillit favorablement, et le fit préfet du Mont-Tonnerre. Jean-Bon Saint-André mourut en 1814, à Mayence, du typhus qu'il avait contracté près des blessés et des malades réunis dans cette ville. Jean-Bon avait été fait baron et chevalier de la Légion d'honneur.

son grand âge, était emporté, despote comme tous les jacobins, comme en général tous ceux qui ont eu le pouvoir, et singulièrement irascible. Son neveu m'était subordonné et remplissait mal ses devoirs. Fatigué de mes justes réprimandes, il alla se plaindre à Jean-Bon; celui-ci, dirigé par un aveugle népotisme, transmit au directeur général, sous le nom du neveu, une plainte virulente, qui, m'étant renvoyée, ne me laissa point de doutes sur l'auteur véritable de cette diatribe. Je trouvai plaisant de répondre sur le même ton et de rendre sarcasme pour sarcasme. Le tout fut communiqué au préfet, qui, furieux, jura ma perte, puis s'adoucit au point de dire : « Ce jeune homme s'est défendu avec esprit, je veux le voir. » Et il me traita avec infiniment d'égards et de déférence.

Qu'on se figure une tête étincelante d'esprit et de malice diabolique, avec le rire et l'expression sardonique de Voltaire, couronnée de cheveux blancs flottant sur le cou, et l'on aura une esquisse de Jean-Bon Saint-André. Il avait le trait acéré dans la conversation, une spécialité énergique dans les mots qu'il employait et une extrême facilité de travail et de conception; sa conversation était semée de citations des apôtres et rappelait le prédicant de la religion de Genève.

Et ce même homme, véritablement supérieur quant aux moyens, était heureux comme un enfant de ses hochets, du titre de baron et des armoiries qu'il tenait de la munificence impériale; on eût été mal venu de ne pas lui donner son nouveau titre, et il appliquait partout ses armes, auxquelles il avait fait ajouter trois tours pour rappeler sa détention à Constantinople par

la Sublime Porte. Messieurs les républicains, et vous, gens à idées libérales, vous nous reprochez notre vanité, que du moins nous savions dissimuler avec grâce et sans humilier personne; vous êtes plus avides que nous de titres, de distinctions féodales, et quand vous les avez et que vous y joignez le pouvoir, vous pressez de tout votre poids sur le pauvre peuple.

Il faut toutefois rendre justice à Jean-Bon Saint-André, il ne flattait pas l'Empereur. Un jour, à son passage à Mayence, celui-ci, dans une série de questions banales sur l'agriculture, demanda au préfet si l'on n'avait pas autrefois cultivé le mûrier dans le Palatinat. « Oui, Sire, répondit Jean-Bon Saint-André; mais le gouvernement ayant voulu faire un monopole de cette culture, une belle nuit tous les mûriers furent arrachés, parce que le peuple finit toujours par sortir de l'oppression et par ressaisir ses droits. » Napoléon fit la pirouette et ne répondit rien.

Ce fut en 1809 que j'allai me marier à Metz; je recherchais depuis longtemps la main d'une de mes parentes, mademoiselle de Gargan [1], et je l'épousai; il y a de cela bientôt vingt-deux ans. Je ne puis assez bénir le Ciel de cette inspiration, car dans une aussi longue période je n'ai eu qu'à me louer des vertus, des qualités de ma femme, qui a su être parfaitement à sa place quand la fortune nous a élevés, et dont le noble et courageux caractère m'a aidé à soutenir l'adversité

[1] Anne-Marguerite-Henriette de Gargan, fille de Louis-Ignace-Théodore, baron de Gargan, et de Marie-Marguerite Turlure de Vellecour, née à Thionville, le 14 octobre 1788, morte à Inglange, le 9 août 1852.

lorsqu'elle est venue. S'il n'était pas interdit à un mari de parler trop de sa femme, au lieu de quelques lignes, j'écrirais des pages d'éloges.

Un an après mon mariage, ma femme me donna un enfant, c'était une fille ; elle fut nommée Eugénie. Elle devait être notre bonheur, nous l'avons perdue à l'âge de dix-sept ans !...

En 1811 la ville de Hambourg faisait partie des nouveaux pays avoisinant la mer du Nord et la Baltique qui furent agglomérés au grand empire par une de ces résolutions subites de Napoléon, résolutions annoncées simplement par le *Moniteur* et révélant à l'Europe effrayée la monstrueuse croissance du colosse impérial. Je fus envoyé comme inspecteur d'arrondissement dans le département des Bouches-de-l'Elbe. Quoique ces fonctions fussent encore bien subalternes, j'aurai beaucoup à dire sur cette époque de ma vie.

La ville de Hambourg, naguère très-florissante et faisant le commerce de toute l'Allemagne septentrionale, avait tout à coup vu tarir, grâce à l'occupation des Français, les sources de ses richesses, qui par l'effet de contributions de toute nature devenaient la proie du fisc, ou servaient à défrayer nos généraux et nos corps d'armée. La réunion à la France des contrées qui se trouvent entre le Rhin, la mer du Nord et la Baltique jusqu'au Holstein avait été bien décidée, et Hambourg devait devenir le chef-lieu du département des Bouches-de-l'Elbe ; mais on ne se pressait pas de mettre ce décret impérial à exécution, parce qu'on trouvait plus commode de pressurer le pays sous un régime militaire et exceptionnel. Enfin les lois françaises furent

promulguées, et la population apprit un beau matin qu'elle faisait partie de l'Empire français, que sa jeunesse aurait l'honneur de combattre sous les drapeaux du grand Napoléon, et que l'Elbe, le principe vital de sa prospérité, lui serait fermé sans retour. On donna aux Hambourgeois en échange de leur liberté perdue les douanes, les droits réunis, une police tracassière et soupçonneuse, et tout l'attirail de nos lois fiscales [1].

Ce n'était pas assez, et ceux qui ont vu le régime impérial peser sur la France ne peuvent se faire une idée de l'application qu'on en faisait dans les pays réunis. Les ordonnances du gouverneur général avaient force de loi et venaient corroborer la rigueur des lois existantes. La réunion de ces provinces à la France était une cruelle dérision. Les habitants étaient réputés Français et comme tels soumis à toutes nos charges. D'un autre côté, ils restaient étrangers pour qu'on pût aggraver leur sort par de nouvelles vexations. Il n'en fallait pas tant pour mettre une population au désespoir. Cependant telle était la force des illusions dont Bonaparte avait fasciné nos yeux, qu'on s'étonnait que les Hambourgeois ne fussent pas des sujets zélés de l'Empereur; on leur faisait un crime de leur tiédeur. Cette opinion extravagante était professée de très bonne foi par quelques admirateurs de cette époque.

Le maréchal Davout [2], prince d'Eckmühl, gouver-

[1] Lire dans la *Correspondance du comte de Serre* la partie relative à Hambourg, tome I[er], p. 170 et suivantes.

[2] Louis-Nicolas Davout, prince d'Eckmühl et maréchal de France, naquit en 1770 à Annoux (Yonne). Il fut admis à l'École militaire en qualité de cadet-gentilhomme, et en 1788 fut nommé sous-lieutenant au régiment de Royal-Champagne. Il fit, comme général de brigade, le

nait les pays hanséatiques, ou plutôt, dépositaire du pouvoir alors sans bornes de Napoléon, il donnait à ces contrées des lois absolues; rien n'égalait la fastueuse domination de ce général; ses formes étaient dures et hautaines, et telles que les affectent d'ordinaire les hommes improvisés à de hautes fonctions; il fallait le traiter de Monseigneur et d'Altesse, subir dans les audiences qu'on était forcé de lui demander, tout le poids de la puissance de ce véritable satrape, ou mieux de ce pacha. Pour la moindre indiscrétion, pour toute manifestation qui eût semblé improuver le gouvernement impérial, la liberté d'un citoyen quelconque était compromise; ceux qui parlent de despotisme dans l'intérieur de la France n'ont rien vu, le beau idéal de l'oppression et du système militaire en pleine activité existait à Hambourg.

Si quelqu'un parvenait à adoucir ces dispositions, non par ses moyens qui étaient très-bornés, mais par l'influence que donnent une vie patriarcale et sans reproches, une véritable modération et une vertu incontestable, c'était le comte de Chaban, conseiller d'État, chargé des finances dans les départements du Nord nouvellement réunis; il était aimé et estimé à Hambourg, dont il réussit souvent à diminuer les charges et à rendre la position moins pénible[1]. Il n'avait aucun

campagnes de 1793 à 1795, suivit Bonaparte en Égypte, contribua aux victoires d'Ulm et d'Austerlitz, gagna la bataille d'Auerstædt et eut grande part au gain de celle d'Eckmhül. A la réunion des villes hanséatiques à la France, Davout en fut nommé gouverneur général et envoyé à Hambourg. A la Restauration, Davout se retira dans ses terres; aux Cent-Jours, il accepta le ministère de la guerre. En 1818, Louis XVIII l'appela à la pairie. Il mourut en 1823.

[1] François-Louis-René Mouchard de Chaban, né en 1759. Il était,

moyen d'existence, lorsque l'impératrice Joséphine se ressouvint qu'il était son parent et le fit arriver successivement à une sous-préfecture, puis à la préfecture de Rhin-et-Moselle et enfin au conseil d'État. Il avait quatre enfants, dont deux fils très-bien élevés qui étaient avec lui réduits à une position malheureuse et toute subalterne ; ils ont dû ressentir bien vivement la catastrophe de la mort de leur père, dont je parlerai plus tard.

Quand je fus présenté à M. de Chaban, il me reçut comme un employé ordinaire, ce qui était tout naturel, mais je tenais à être classé dans ma véritable position sociale ; avec cette intention je retournai un soir chez le comte de Chaban, et l'ayant mis sur l'ancien régime, conversation qui lui plaisait parce qu'elle lui rappelait sa jeunesse et le temps où il était officier aux gardes-françaises, il fut fort étonné de mon érudition sur cette matière et des relations que j'avais eues. Il fut dès lors fixé sur mon compte et me traita avec la distinction que j'ai toujours su conquérir en dépit de mon travestissement social.

J'étais seul à Hambourg, ma femme était restée en France avec sa mère. Je rencontrai heureusement M. de Serre avec qui je m'étais lié à Metz ; il venait d'être nommé à Hambourg premier président de la

avant la Révolution, sous-aide-major aux gardes-francaises. Après le 18 brumaire, il fut successivement sous-préfet de Vendôme, préfet de Rhin-et-Moselle et de la Dyle. Il fut nommé conseiller d'État et membre de la commission chargée d'organiser la Toscane. En 1811, il fut envoyé à Hambourg pour y remplir les fonctions d'intendant général des finances, et y mourut du typhus en 1812. (Voir *Correspondance du comte de Serre*, tome I[er], p. 175, à la note.)

cour impériale. Sa jeune et jolie femme l'accompagnait. Dès son arrivée il surprit les magistrats par sa profonde instruction, son rare talent pour la parole et une fermeté qui ne pliait pas devant les caprices du prince gouverneur. Cette supériorité ressortait encore davantage au milieu des médiocrités qu'on avait recrutées pour administrer ce malheureux pays.

Les auditeurs au conseil d'État étaient une des créations favorites de Napoléon, parce que les jeunes gens qui faisaient de cette manière leur noviciat administratif devaient plus tard devenir les séides les plus déterminés de sa volonté, et avaient pour ainsi dire été nourris à l'école du despotisme. Qu'on se figure des jeunes gens bien présomptueux, bien vains, souvent bien incapables, appelés, soit comme sous-préfets, soit sous le titre de commissaires de haute justice, c'est-à-dire véritables inquisiteurs politiques, à remplacer les vieux secrétaires de Hambourg ou de Lubeck, et l'on concevra combien de tels contrastes durent déplaire aux habitants, qui trouvaient dans des choix si étranges une véritable ironie, un cruel dédain de la part d'un gouvernement dont les formes auraient dû au moins adoucir la rudesse.

Je me rappellerai toujours l'étonnement des Hambourgeois lorsqu'ils furent envahis par cette nuée de préposés français qui, sous toutes les formes, faisaient des perquisitions dans leur domicile et venaient y appliquer les prétentions multipliées du fisc. Comme Protée, il savait prendre tous les aspects. Pour ne parler que de mon administration, qui certes n'était pas la moins odieuse puisqu'elle était si opposée aux

9.

mœurs des Hambourgeois et gênait toutes les industries, on ne peut se faire une idée du désespoir des habitants assujettis à des visites perpétuelles et exposés à des contraventions dont ils ne pouvaient pas même se douter.

Aussi, se rappelant leurs anciennes lois, ils ne manquaient pas d'offrir l'épreuve du serment en réponse à une accusation de fraude et ne pouvaient imaginer qu'on repoussât une telle garantie. Quand ils étaient indépendants, ils ne payaient presque rien, et tel était l'esprit national que, dans les cas urgents où le sénat éprouvait des gênes d'argent, il taxait chaque citoyen à une quantité de son revenu, le dixième ou le vingtième. Un sénateur présidait à la rentrée de cet impôt, qui se faisait d'une manière fort étrange. Un coffre recouvert d'un tapis recevait l'offrande de chaque citoyen, sans que personne vérifiât la somme et sur la simple garantie morale de la loyauté du débiteur lui-même, juge de la somme qu'il devait. La recette faite, le sénat obtenait toujours plus qu'il n'avait évalué.

Cependant, et en dépit de tant de causes d'inimitié, il y avait quelques rapprochements entre la société française et la société hambourgeoise, et jusqu'à l'époque des désastres de Moscou je continuai à aller dans quelques maisons qui m'avaient été ouvertes.

Les unes avaient précieusement conservé les anciennes habitudes, et c'étaient, il faut le dire, les plus ennuyeuses ; là on voyait régner les mœurs anglaises, car Hambourg est plutôt une succursale de l'Angleterre qu'une dépendance de l'Allemagne. Dans les autres, tout, jusqu'aux détails gastronomiques, avait été mo-

difié suivant nos usages. Telle était la maison de M. Osy, où je me rappelle qu'un jour, après un bon dîner, je fus invité à jouer au quinze, le seul jeu que je joue assez bien ; je jugeai à la manière dont les Hambourgeois engageaient leur argent, que je les gagnerais pour peu que la fortune fût égale, et en effet je me retirai avec une centaine de ducats de bénéfice. J'allais assez souvent chez une madame Hertz, la femme d'un banquier juif très-riche et très-instruit, surtout dans les langues orientales.

Les émigrés français restés à Hambourg depuis la Révolution méritaient, sauf quelques exceptions, une considération assez mince. C'étaient des gens qui avaient cherché par d'obscures spéculations et quelquefois par des pratiques peu honorables à se procurer des ressources. Sans doute rien de plus naturel que de vouloir se créer des moyens d'existence, que de vouloir par une industrie quelconque échapper à la misère; mais il faut ennoblir cette nécessité par une loyauté et une conduite irréprochables. La plupart des émigrés que l'on retrouvait à Hambourg ne méritaient pas cet éloge. On peut ajouter qu'ils n'avaient pas montré pour leur cause le dévouement périlleux qui nous fixa dix ans sous les drapeaux du prince de Condé. Pendant que nous exposions nos vies aux coups des républicains, que nous couchions au bivouac, que nous mangions le pain noir quelquefois si dur que nous donnaient les puissances étrangères, ces émigrés faisaient tous les métiers pour vivre dans une sorte de mollesse, et cependant plus tard, pendant la Restauration, on verra ceux-ci faire valoir leurs services, demander de nou-

veaux grades et en obtenir au préjudice de ceux qui s'étaient bien battus et qui pouvaient se battre encore.

Je vis peu ces Français dégénérés, qui n'avaient que les travers de l'Émigration, qui n'avaient pas ses vertus militaires. Cependant je me laissai entraîner chez un M. de M... qui avait connu ma famille. Lui, sa femme et sa fille, méritaient bien d'être classés dans la catégorie que je viens d'indiquer. Deux circonstances contribuèrent à m'en éloigner. Un inspecteur général des finances, de mes amis, tout à fait dupe de M... et madame de M..., les pria de vendre une voiture qu'il avait ; ils le firent, mais jamais lui n'en vit l'argent. Voilà la première circonstance. La seconde me fut personnelle. L'aînée des filles de M. de M..., grande haquenée passablement laide, se jeta à ma tête, quoiqu'elle parût vivre dans une grande intimité avec le général français B... Je ne répondis pas à ses avances, et elle m'abhorra depuis ce jour. Elle a épousé son général, et je ne les ai pas revus.

J'allais beaucoup dans la maison patriarcale de M. le comte de Chaban, chez le préfet M. de Conninck, bon Flamand aux formes bien rondes, morales et physiques, ce qui n'excluait pas une sorte de tact et de finesse, et quelquefois chez M. d'Aubignosc, directeur général de la police dans les trois départements réunis ; c'était un homme bien né, d'une belle tournure et de formes distinguées, mais un véritable roué sous tous les rapports ; peu m'importait, j'ai toujours pensé qu'il fallait voir ses amis d'abord, puis ceux qui pouvaient nous être utiles, puis ceux dont la société offre de l'agrément.

Je rappellerai, à propos des personnes que j'ai connues à Hambourg, le jugement que porte de quelques-unes M. de Bourrienne [1] dans ses *Mémoires*, et je dois convenir qu'en général ses assertions sont fondées. Cet ancien compagnon de Napoléon a seulement oublié de parler de l'opinion qu'on avait de lui dans cette ville, et la vérité est qu'il passait pour y avoir largement fait ses affaires, ainsi que le maréchal Brune [2]. Cette opinion était aussi prononcée que l'estime que l'on portait au maréchal Bernadotte [3], depuis passé roi de Suède, comme disaient les soldats.

Lié à Hambourg avec un homme de beaucoup d'esprit, M. Gautier, qui depuis s'est nommé le marquis d'Urbin comme son père, ancien procureur général de

[1] Louis-Antoine Fauvelet de Bourrienne, né à Sens en 1769, fut à l'École de Brienne le compagnon de Bonaparte, qui, lorsqu'il fut général en chef de l'armée d'Italie, le prit pour secrétaire. Après une disgrâce, Bourrienne fut, en 1805, envoyé à Hambourg en qualité de ministre plénipotentiaire près les villes hanséatiques. Disgracié de nouveau en 1810, il accueillit avec joie la Restauration, sous laquelle il occupa diverses fonctions : préfet de police en 1815, ministre d'État, membre du conseil privé. Il fut plusieurs fois nommé député par le département de l'Yonne et mourut à Caen, le 7 février 1834. Il a laissé des *Mémoires*, en dix volumes.

[2] Guillaume-Marie-Anne Brune naquit à Brives-la-Gaillarde en 1765, et se jeta avec ardeur dans le parti révolutionnaire. Il s'engagea et devint rapidement général de brigade. Il se distingua dans de nombreuses campagnes et fut envoyé, avec Hoche, en Vendée. Il fut nommé maréchal de l'Empire en 1804. Pendant les Cent-Jours, il fut chargé d'un commandement dans le Midi, et, dans la réaction de 1815, fut assassiné à Avignon par le peuple ameuté.

[3] Jean-Baptiste Bernadotte, fils d'un tisserand de Pau, né en 1764, fit très-glorieusement la plupart des guerres de la République et de l'Empire. En 1804, Napoléon le nomma maréchal et gouverneur du Hanovre. Après la bataille d'Austerlitz, il reçut la principauté de Ponte-Corvo. En 1806, il battit les Prussiens à Lubeck et les Russes à Nohrungen. Tant de gloire parut effrayer Napoléon, et après d'autres

je ne sais quel département, je pris des notions plus spéciales de littérature, je lus avec plus de méthode et je suivis avec beaucoup de docilité les conseils qu'il me donnait. Je me rappelle encore qu'il me disait en corrigeant mon style : *Cela gingue,* pour exprimer l'incohérence et le peu de liaison des phrases. C'est de cette époque aussi que date la connaissance que je fis de Montgaillard[1], alors garde-magasin des vivres à Lubeck, petit homme contrefait, mordant dans son style comme dans sa conversation, âpre, difficile à vivre, mais plein d'esprit; il l'a prouvé en écrivant l'*Histoire de la Révolution,* livre où son caractère passionné et son irritation contre toutes les supériorités sociales se montrent si bien. Nous nous brouillâmes, parce qu'il me dit des injures à propos de Pierre le Grand, dont il ne voulait pas que, selon l'opinion généralement accréditée, je fisse un grand homme.

J'ai parlé du despotisme militaire; il était tel que, dans les bals où était convié tout ce qui était réputé bonne compagnie, la distinction des prééminences était

services signalés, il était tombé en pleine disgrâce, lorsque les Suédois dont il avait précédemment conquis l'estime, le reconnurent comme prince royal et le firent adopter comme tel par le roi Charles XIII. Il rompit avec Napoléon et entra dans la coalition contre la France. Il fut nommé généralissime de l'armée du Nord, il vainquit Oudinot à Gross-Beeren, Ney à Dennewitz, et eut grande part à la bataille de Leipzig. Reçu avec enthousiasme en Suède, il succéda, en 1818, à Charles XIII. Il est mort en 1844.

[1] Maurice-Jacques Roques de Montgaillard, né à Toulouse, en 1761, mort à Chaillot, le 8 février 1841, a laissé un très-grand nombre d'ouvrages historiques et politiques, dont le plus utile est la *Revue chronologique de l'histoire de France, de 1787 à 1818* (Didot, 1820). La *Biographie* de Michaud contient sur lui un long article, où il est parlé peu favorablement de ses nombreuses intrigues politiques.

:s femmes en raison des grades de leurs maris: femme d'un général allait, lorsque l'on dansait *ise*, prendre la droite sans s'inquiéter des autres déjà placées. Ainsi la figure d'une contredanse ujours commencée par madame la générale de 1 ou à son défaut par madame la générale de :; ces dames ne pouvaient souffrir qu'on leur t la parole sans faire résonner leurs titres de date. Je me souviens d'un colonel, fort bon- : du reste, qui s'affligeait d'être dans l'obligation ıarier, parce que l'Empereur l'ayant fait baron, t qu'il transmît ce titre à ses descendants. Et j'ai rencontré ces mêmes gens dans les rangs des x! Il faut convenir que la conversion a été te, et il est permis de la croire peu sincère... On vouer que si les hommes de l'ancien régime t des prétentions, ils les affichaient moins gros- ent.

CHAPITRE IX

Je parcours le département des Bouches-de-l'Elbe. — Un brave receveur allemand m'offre sa fille en mariage. — Son désappointement en apprenant que je ne suis plus libre. — Je rencontre de Serre se baignant dans la Baltique. — Expédition de Russie. — Nombreuses troupes qui traversent Hambourg. — Le commerce de Hambourg prévoit des échecs pour la France. — Ces prévisions trop fondées. — Mauvaises nouvelles. — Anxiété. — Émotion dans le peuple. — J'apprends à Stade le soulèvement de Hambourg. — Révolte dans le Hanovre. — Je reviens à Hambourg. — Retraite sur Brême. — Le préfet se pend. — Nous nous dirigeons vers le Rhin. — Arrivée à Cologne. — A Wesel. — Nous retournons vers Hambourg. — Victoire de Lutzen. — Nous arrivons à Stade.

Mes fonctions m'obligeaient de parcourir le département qui s'étendait de la mer du Nord à la Baltique, et je dus même, avec une mission spéciale, faire une excursion à Brême. Ces courses que je faisais à cheval étaient pénibles, surtout en hiver.

Il m'arrivait souvent de suivre comme une route l'Elbe gelé. Je m'arrangeais pour trouver des gîtes agréables et commodes; ici c'était un auditeur, là un chef de corps, plus loin un riche habitant du pays qui me recevaient.

Dans leur isolement, ils étaient bien aises de voir un homme qui sût vivre, et de mon côté je n'étais pas fâché de me désennuyer de mes fastidieuses opérations. Je m'arrêtais assez souvent dans une petite ville appelée

Muhau dans l'ancien Hanovre, entre Stade et la mer, et j'eus là une assez bizarre aventure.

Une petite recette de droits réunis, jointe à la vente assez lucrative du tabac, était tenue par un brave homme du pays, véritable type de la bonne foi germanique; il était assez riche, et j'acceptais quelquefois son souper, où je trouvais une bruyante hilarité et du bon vin, chose rare dans ces contrées. Sa nièce était une grande et fraîche fille de dix-huit ans, bien naïve et, je le crois, de mœurs irréprochables. Elle me voyait avec quelque plaisir et sans qu'on pût lui en savoir mauvais gré, puisqu'elle me croyait libre de tout engagement. Insensiblement cela devint plus vif, et je payai par quelques doux propos à la nièce l'hospitalité de l'oncle. Un soir, je suis invité chez le bon oncle; en y arrivant, je trouve dans la maison plus d'apprêts, je ne sais quoi de solennel; mon hôte avait mis un bel habit, la demoiselle avait plus soigné sa toilette, le souper était meilleur, les vins plus recherchés. Je profite de ces dispositions sans en deviner la cause; je suis placé à côté de la jolie nièce, dont les joues étaient encore plus roses qu'à l'ordinaire. Après le souper, elle joue du piano, elle montre plutôt une voix agréable que beaucoup de méthode en chantant quelques airs allemands. Enfin le bon oncle me prend à part dans le cabinet où il tenait les livres de comptabilité de son commerce, et il me dit avec une gravité toute germanique : « Monsieur, je sais que vous êtes un gentilhomme et que vous avez perdu toute votre fortune. Vous plaisez beaucoup à mon Henriette, ce que sans doute vous savez déjà, et si vous voulez l'épouser, je lui assurerai ma fortune,

qui se monte bien à quatre-vingt ou cent mille florins Votre caractère me plaît aussi, et vous n'aurez rien que d'agréable de notre part. » J'avoue que je fus atterré de cette communication; je trouvais cette maison fort douce dans mes pénibles courses, et je sentis que j'allais détruire tout le charme. Un sentiment de loyauté bien naturelle me détermina à faire sur-le-champ l'aveu de ma situation. « Monsieur, dis-je à mon tour à l'honnête marchand, je suis sensible à la confiance que j'ai eu le bonheur de vous inspirer, et, sans oser me flatter de plaire à votre aimable nièce, j'éprouvais beaucoup de plaisir à la voir; mais je ne dois abuser ni vous ni elle : je suis marié! » Ces mots firent dans la maison l'effet de la tête de Méduse. L'oncle balbutia quelques mots de regret; un instant après, la jolie fille, rapidement instruite de mon aveu, sortit les yeux bien rouges et l'air bien ému, et moi, je regagnai mon hôtel, non sans réfléchir sur le pouvoir immense du mariage qui vient vous saisir près de la mer du Nord, à deux cents lieues de votre femme, par suite d'une petite cérémonie qui s'est passée sur les bords de la Moselle. Je fis depuis une visite dans la maison, mais ce n'était plus la même chose; tout était froid, compassé; l'oncle n'était plus que poli, la demoiselle cérémonieuse, le souper n'était plus gai :

. . . . Les chants avaient cessé.

Je ne retournai plus chez ces braves gens, pour nous mettre tous à l'aise.

Cependant notre existence dans ce pays — si loin de la France et qui par la volonté impériale se trouvai

faire partie de cette France — notre existence allait être soumise à de rudes épreuves. Confiants dans l'étoile de Napoléon, nous nous figurions son bonheur immuable et nous rêvions de nouveaux agrandissements; ainsi rien de plus naturel que l'annexion du Holstein, du Jutland, de l'ancienne Chersonèse Cimbrique au grand empire. A force de chercher ce que l'on appelait alors nos limites naturelles, nous les avions portées de la Lorraine au Rhin, puis à l'embouchure de l'Elbe et à la Baltique. Il nous aurait bientôt fallu le monde connu on aurait pu nous appliquer le vers de Regnard :

Hic tandem stetimus nobis ubi defuit orbis.

Ce n'est pas que quelques esprits chagrins, mécontents du gouvernement d'alors, ne prédissent continuellement sa chute; ils prêchaient dans le désert, on se moquait d'eux. Leur raisonnement était cependant assez plausible. « Napoléon, disaient-ils, risque toujours tout dans une bataille : ainsi il a fait à Marengo, à Austerlitz, à Wagram, à Friedland; qu'il perde une seule bataille, et tous les peuples secoueront leurs chaînes, et le colosse sera renversé. »

Je me rappelle qu'un jour d'été, étant allé à Travemonde, petit port sur la Baltique, j'eus envie de me baigner dans cette paisible mer sans flux ni reflux. J'y rencontrai, non loin de la plage, M. de Serre, alors premier président à Hambourg, qui me dit : « J'ai beau faire, je ne puis croire que je me baigne dans des eaux françaises. »

Dans l'été de 1812, nous vîmes une foule innom-

brable de troupes de toutes les armes traverser le département pour faire partie de cette immense armée qui marchait à la conquête de la Russie. Je me rappelle très-bien que cette gigantesque entreprise trouvait beaucoup de détracteurs, et qu'elle n'excitait pas l'enthousiasme ordinaire au début de chaque nouvelle guerre; on se répétait tout bas les dangers de toute nature qui pouvaient résulter d'une telle campagne, mais personne n'osait ouvertement exprimer un seul doute sur le succès, tant était grande alors l'influence du chef de l'État, tant on était façonné au despotisme! Quant aux Hambourgeois, ils avaient la vague espérance que des revers viendraient enfin atteindre l'homme de la fortune, et qu'ils pourraient secouer le joug odieux de la France; mais ils se gardaient de dévoiler publiquement ces sentiments, qui leur eussent attiré de nouvelles persécutions.

Les premiers bulletins furent, comme on sait, le récit d'un enchaînement de succès qui nous conduisirent à Moscou; nous nous félicitions de ces triomphes inouïs, pendant que le commerce de Hambourg, plus clairvoyant et mieux instruit, commençait à moins dissimuler son hostilité. Quant à nous, nous étions encore sous le charme du grand magicien Napoléon. Il fallut, pour exciter nos inquiétudes, que l'incendie de Moscou nous fût appris et ensuite que les bulletins devinssent rares et moins explicites. Il paraît que le langage de la vérité est difficile à imiter, puisque, sous un gouvernement dont tous les agents s'étaient fait une habitude de fasciner les yeux du peuple, on devinait, à une sorte d'obscurité, d'entortillage, à des phrases au lieu de

faits, que les événements nous étaient contraires et que la fortune avait changé.

Nous étions donc dans cette pénible anxiété, dans la cruelle prévision du contre-coup que nous éprouverions par la suite d'un grand revers dans le Nord ; notre inquiétude s'aggravait par la pensée que cent lieues nous séparaient du Rhin, et que toutes les populations jusqu'à la rive gauche de ce fleuve ne manqueraient pas de se soulever pour chasser les oppresseurs. Nous ne doutions pas non plus des dispositions hostiles des princes allemands que nous avions faits nos alliés à force de les maltraiter. — Nous en étions là lorsque le terrible vingt-neuvième bulletin de la grande armée nous fut connu ; c'était à la fin de décembre.

Qu'on se rappelle la stupéfaction que produisit dans l'intérieur de la France la révélation des plus grandes infortunes qui aient jamais englouti une armée, infortunes près desquelles les désastres des légions de Varus et de Crassus et celles de Charles XII à Pultawa ne sont que de légers accidents, on se formera une idée de notre démoralisation complète ; au sentiment commun à tous nos compatriotes, se joignait une vive inquiétude pour nous-mêmes, placés en avant-poste au milieu d'une population ennemie et irritée. Dès lors aussi, les Hambourgeois ne gardèrent plus la même circonspection. Leur espérance d'une perturbation prochaine se décelait dans tous leurs propos ; une cruelle ironie se manifestait quand ils parlaient de notre expédition, et la populace, en attendant qu'elle pût se livrer à d'autres excès, semblait y préluder en brisant ou en couvrant chaque nuit d'immondices les aigles

impériales, insignes d'un pouvoir près de succomber.

Les différentes parties de l'édifice élevé sur les ruines des anciens gouvernements, sans aucune base capable de le consolider, loin de là; organisé au mépris des mœurs, des habitudes, des intérêts de tant de pays, comme s'il se fût agi d'un travail de marqueterie où l'ouvrier, voulant plaire par la bizarrerie, emploie les éléments les plus hétérogènes; cet édifice menaçait ruine de toute part, ou du moins tout ce qui formait la nouvelle France annonçait une scission prochaine imminente avec la métropole. Déjà les bruits précurseurs des grandes secousses commencaient à s'accréditer dans le peuple, toujours et partout moins capable de dissimulation. Une sorte de bruissement commun à tous les mouvements de ce genre effrayait déjà les hommes timides. La police, les corps militaires eux-mêmes, tout était dans cette espèce de stupeur propre à notre nation, si vive dans les succès, si facilement ébranlée par un revers, et les détails les plus lamentables et malheureusement les plus vrais nous parvenaient par quelques échappés à la retraite de Moscou. Le premier qui arriva à Hambourg était un général..., compromis depuis dans des conspirations contre l'autorité royale, et certes à l'époque dont je parle, il n'était pas enthousiaste de Napoléon, car à un bal splendide donné par M. d'Aubignosc, il déclamait avec une telle animosité contre l'Empereur, il lui reprochait avec tant de chaleur et d'une manière si brutale d'avoir sacrifié l'armée à son ambition, qu'il eut l'ordre de ne pas prolonger davantage son séjour dans cette ville.

Le 25 février, j'étais à Stade, pour des affaires de

mon administration, et je lisais paisiblement dans mon lit les *Martyrs* de Chateaubriand, quand je vis arriver les employés de la petite ville de Bustchadem, située entre Hambourg et Stade. Ils étaient effrayés et tremblants, et avaient, disaient-ils, passé la nuit dans d'affreuses angoisses, aux cris d'une populace qui les menaçait de la mort. Je me lève précipitamment, et je dis que je vais marcher sur cette petite ville avec la gendarmerie. « Mais, monsieur, me répondirent les employés, vous ignorez donc que Hambourg s'est soulevé hier? » A ces mots, je fus frappé, je l'avoue, d'une véritable terreur, et je jugeai de la gravité d'un tel événement. Je cours chez le sous-préfet; une sorte de conseil se forme des principaux fonctionnaires français, et, comme c'est l'usage dans ces circonstances où tout le monde perd la tête, où le mal s'accroît de l'irrésolution des chefs, nous n'avions encore ni ordre de Hambourg ni nouvelle même de ce qui s'y était passé. Je fus le premier qui en reçus, et j'appris ces détails : La populace de Hambourg, à la suite d'une querelle avec quelques douaniers français, avait renversé les barrières, détruit les baraques de péage, poursuivi les militaires en petit nombre qui se trouvaient dans les rues, et insulté le gouvernement par les cris les plus séditieux. L'effervescence ne se fût point arrêtée là si l'administration française n'eût appelé quelques escadrons de hussards danois qui, comme nos alliés, arrivèrent en hâte d'Altona, et si à la fois la bourgeoisie, craignant le pillage, ne se fût sur-le-champ organisée en façon de garde nationale.

Quel est l'homme aujourd'hui qui, ayant traversé

une période si féconde en révolutions, n'a pas observé avec un œil inquiet ces signes certains et caractéristiques d'un soulèvement populaire? C'est une sorte d'exaspération qui se lit sur certaines figures, et qui contraste avec la terreur imprimée sur d'autres; de rumeur qui va croissant comme le bruit du tonnerre; ce sont des propos exagérés par la peur qui arrivent de tous côtés, des groupes qui se forment, l'insolence des subordonnés envers leurs chefs, en contraste avec la servilité qu'ils montraient encore la veille. On sent à tous ces symptômes qu'il se fait une violente disjonction dans tous les liens sociaux, et quand les choses en sont là, une sorte de craquement s'opère dans la machine politique, et le mouvement prompt comme l'éclair, rapide comme l'ouragan, se communique comme s'il avait la puissance de l'électricité.

Aussi, à peine l'insurrection de Hambourg fut-elle connue que le Hanovre, jusque-là si soumis, se souleva aussitôt; les employés français furent refoulés sur Stade où tout était encore tranquille, mais cet état ne devait pas durer longtemps.

Dès le lendemain, on vit affluer des campagnes une foule de paysans dont l'air hostile ne faisait pas présager une journée paisible. La foule croissait sur la place publique, et quelques orateurs populaires, comme il s'en trouve toujours en pareil cas, échauffaient les têtes et les disposaient à une agression manifeste. Réduits à temporiser, attitude imposée dans tous les temps aux plus faibles, et dont la partie révoltée n'est jamais dupe, nous cherchions à calmer la multitude; mais bientôt, formant une colonne formidable, elle vint, avec de

grands cris, assaillir les magasins des douanes et des tabacs. Une cinquantaine de préposés des douanes, une vingtaine de soldats et dix ou douze employés à cheval des droits réunis formaient toutes nos forces disponibles. Peut-être on eût pu par une charge vigoureuse faire évacuer la ville; mais cet avantage n'eût pas duré longtemps, parce que les assaillants se seraient renforcés le lendemain et se fussent indubitablement vengés de la mort des leurs par le massacre des Français épars dans les campagnes. Je fus donc d'avis de ne pas faire de résistance inutile et de nous retirer sur Hambourg : cet avis prévalut.

Le 26 février, à cinq heures du soir, à la chute de la nuit, nous évacuâmes donc la ville de Stade; séparé de mes chevaux et de mon domestique, je n'eus que le temps de prendre à mon domicile un sabre et des pistolets, et me voilà par une neige abondante et un froid excessif à la queue d'une petite colonne qui se frayait un passage au milieu des vociférations populaires et des pierres qui volaient de toutes parts.

J'avais rempli mes fonctions en conscience, et j'aurais pu rester à Stade sans courir de danger personnel; mais dans toutes les grandes occasions, il ne faut jamais se séparer de son parti, il faut suivre son drapeau jusqu'au bout, surtout s'il y a péril; c'est ce que je fis alors pour les aigles impériales que je n'aimais pas, ce que je fis depuis pour les fleurs de lys, objet de mon respect et de mon amour. Ces sentiments me faisaient faire des réflexions très-consolantes sur ma position, qui eût alarmé tant de gens, et, errant dans la campagne, ne doutant pas que nous ne fussions dans

le cas de nous ouvrir, les armes à la main, une issue vers la France, j'étais plus heureux que je ne le fus souvent à la sortie d'un bal.

Nous arrivâmes le surlendemain à Hambourg, et cette grande ville était encore dans une extrême agitation, que je ne puis mieux peindre que par la comparaison si rebattue de l'irritation des flots de la mer après une tempête. De nombreuses patrouilles de bourgeois à pied et à cheval sillonnaient la ville pour maintenir l'ordre.

Les choses restèrent dans cet état jusqu'au 12 mars, et l'exécution de quelques hommes obscurs, soupçonnés d'avoir été les moteurs de la sédition, loin d'inspirer de la terreur au peuple, ne fit qu'accroître son audace, parce qu'il ne se méprend pas sur cette sorte de résolution que montre quelquefois la faiblesse alors qu'elle veut se relever par un coup d'éclat. Le fait est que le lieutenant général Saint-Cyr, injustement maltraité par un article inséré au *Moniteur*, ne pouvait, surtout à l'approche des Cosaques avec douze ou quinze cents hommes de troupe, maintenir un département populeux et une ville immense en insurrection : la retraite sur Brême fut résolue.

Quant au préfet, comme il avait, quelques jours auparavant, annoncé aux ministres, avec le langage adulateur de cette époque, que son département professait le plus grand dévouement pour Sa Majesté Impériale, il eut une telle frayeur de la colère du maître qu'il se pendit. Un employé de la préfecture, occupé à déménager les archives, vit dans les greniers un homme gigottant à une poutre. Il court le détacher. C'était le

préfet, qui n'en mourut point, mais qui eut pendant longtemps la tête fêlée d'un tel événement. J'ai été bien surpris, — à part même cet accident, — en apprenant plus tard qu'il était l'un des ministres de la Belgique. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est qu'il conserva ces hautes fonctions plusieurs années.

On me dit de rassembler mes employés, ils étaient une centaine à pied et à cheval; on donna aux premiers des fusils et des cartouches, sans s'embarrasser s'ils savaient s'en servir, et me voilà avec une troupe aussi peu aguerrie, partant à minuit, pour gagner comme je le pourrais la ville de Brême, à travers les campagnes en insurrection.

J'eus plus de mal et d'inquiétude pendant cette triste retraite que durant les sept campagnes que j'avais faites. Alors j'avais à conduire des hommes braves, et c'était une guerre réelle. Ici je ne pouvais compter que sur un petit nombre de coopérateurs, et je redoutais un soulèvement spontané du pays. Le premier jour, je traitai avec les plus grands ménagements les villages où je m'arrêtai, et j'eus à subir mille insolences des habitants. J'employai alors d'autres pratiques; j'exigeai impérieusement nourriture et logement pour mes chevaux et mes hommes, et je me trouvai bien de ce changement de ton. J'avais formé un peloton de vingt-cinq hommes à pied qui savaient manier les armes, et de douze à quinze hommes braves et bien montés. Je ne comptais pas sur le reste. J'arrivai ainsi à Brême.

De là, nous nous dirigeâmes sur le Rhin et nous arrivâmes à Cologne, où se réunirent tous les employés

français chassés de leur résidence. Ce pays était très-tranquille, et nous fûmes fort bien reçus par M. Paulze d'Ivoi, auditeur et commissaire spécial de haute police. Il est aujourd'hui préfet à Lyon. Mais l'Empereur, furieux d'une évacuation qui signalait un nouveau désastre, nous fit donner l'ordre de nous porter en avant, de suivre le mouvement offensif des armées qui commençait à s'opérer, et nous interdit toute communication à l'intérieur, pour que nous n'y répandissions pas le découragement.

Nous passâmes par Wesel; là se trouvait un autre auditeur, car on en fourrait partout, également chargé de la police politique; c'était un jeune homme, M. Boula du Colombier, depuis préfet des Vosges et député, et partout le plus pauvre des hommes. Ce fut à Wesel qu'il fit afficher cet arrêté, au sujet de faux bruits qui s'étaient répandus sur la mort de l'Empereur : « Considérant que des malintentionnés, etc., avons arrêté : Art. 1er. L'Empereur n'est pas mort. » Mais la capacité, la connaissance des intérêts du pays n'étaient pas alors choses absolument nécessaires. Ce qu'il fallait avant tout, c'était un stupide dévouement pour le chef de l'État, une servile admiration pour tous ses actes.

Nous dûmes faire d'assez longues haltes à Osnabruck et à Brême, parce que Hambourg tenait toujours avec l'appui de ses milices levées à la hâte, et d'un millier de Cosaques conduits par un partisan nommé Cettenborn. J'appris par le directeur général de la police, qui me le dit en secret, la coalition des puissances du Nord contre nous, événement auquel on devait s'attendre.

La victoire de Lutzen releva un peu nos espérances,

mais elles ne tardèrent pas à s'évanouir, quand nous remarquâmes qu'au lieu des immenses succès qui suivaient autrefois les victoires de Napoléon, il n'avait fait qu'une pointe assez insignifiante en Silésie. Ce n'était plus les journées d'Austerlitz, de Friedland, de Marengo ou d'autres aussi éclatantes, et il nous en aurait fallu de telles pour nous sauver.

Cette victoire, quoique peu importante, et les dispositions du général Vandamme qui commandait un corps français pour réduire Hambourg, nettoyèrent le pays, et nous revînmes à Stade en traversant des villages réduits en cendres par l'impitoyable Vandamme[1]. Là nous apprîmes les exécutions sanglantes qu'il avait ordonnées, ce qui ne doit pas surprendre si l'on se rappelle les froides atrocités que cet homme a commises dans le commencement de la Révolution.

[1] Dominique-Joseph Vandamme, né à Cassel (Nord), en 1770, forma, en 1792, un corps franc et servit sous Moreau. Il exécuta avec barbarie les décrets de la Convention contre les émigrés et en fit massacrer par centaines. Poursuivi comme terroriste, il rentra au service en 1795. Impossible de suivre les incidents de cette existence aventureuse, où de glorieux faits d'armes se mêlent à des actes odieux. Tantôt disgracié, tantôt acquérant dans les grandes guerres de l'époque un renom d'héroïsme et de capacité, Vandamme fut tour à tour repoussé et comblé de faveurs par Napoléon. Il se prononça vivement contre les Bourbons, puis, avec une étrange versatilité, appuya l'avis d'une prompte soumission à Louis XVIII. A la seconde Restauration, il passa aux États-Unis et n'en revint qu'en 1819. Il mourut à Cassel, le 18 juin 1830.

CHAPITRE X

Le maréchal Davout reprend Hambourg. — Aspect de la ville. — L'Empire se disloque. — Investissement de Hambourg. — Détails divers. — Mon domestique me vole. — Organisation de deux bataillons de volontaires. — Singuliers soldats. — Le typhus. — Blocus de quatre mois. — J'apprends à Altona de grands événements. — Chute de Bonaparte. — Fureur de Davout contre l'Empereur. — J'apprends le retour de Louis XVIII. — Curieuses et peu honorables métamorphoses. — Je quitte Hambourg. — Je reviens à Metz. — Illusions.

Le 30 mai, Hambourg fut repris par le maréchal Davout, et j'y rentrai deux jours après.

Cette ville, tirant avantage de sa position, et couverte en partie par l'Elbe et l'Alster, s'était défendue comme un grand camp retranché, et ses habitants, arrachés par l'amour bien entendu de la justice et de la liberté à leurs habitudes pacifiques, firent assez courageusement le coup de fusil contre les troupes françaises; mais, trahis par les Danois que la bataille de Lutzen fit retourner à l'alliance de la France, ils furent contraints d'ouvrir leurs portes; il en résulta pour cette ville des malheurs incalculables. S'ils avaient tenu quatre jours de plus, ils auraient été couverts par l'amnistie conclue à Pleiswitz, et ne seraient jamais retombés sous la domination française.

Hambourg présentait l'aspect de la plus grande

consternation. Une partie des habitants avaient transporté leurs pénates ailleurs, soit qu'ils redoutassent les représailles des Français, pour avoir pris une part trop active à la défense de la ville, soit qu'ils voulussent échapper aux contributions énormes qui allaient être imposées à cette malheureuse cité.

Cette contribution fut fixée à cent millions. Excessive en tout temps, elle était au-dessus des ressources des Hambourgeois privés depuis plusieurs années de tout commerce.

Jusque-là Hambourg, réuni à la France, avait du moins joui d'une sorte de participation aux lois françaises; mais désormais le sabre va peser sur elle avec toute sa rigueur, et l'on se mettra au-dessus de l'apparence même des formes légales les plus simples. La cour impériale est remplacée par une sorte de cour extraordinaire à la disposition du despote, et dont un certain Beytz, Belge de nation, est le chef; les fonctions de procureur général sont remplies par un régicide, Meaulli, un de ces hommes que Napoléon méprisait, et qu'il employait quand il lui fallait des exécutions et des jugements iniques. Des commissions militaires, ce beau idéal des condamnations rapides, remplacèrent bientôt ce simulacre de tribunal.

Nous fûmes fort tranquilles pendant deux mois environ, par suite de l'armistice; nous mettions nos espérances dans le congrès de Prague, et tout le monde, Français, étrangers, désirait la paix.

Un matin, un négociant de Hambourg me communiqua, sous le plus grand secret, la proclamation de Bernadotte en sa qualité de généralissime de l'armée

du Nord contre Bonaparte, et m'annonça à la fois l'adhésion de l'Autriche à la coalition et la défaite d'Oudinot à Grossbeeren. C'était toujours le commerce qui était le mieux informé. Je n'appris plus dès lors que désastres, et je prévis la chute de Napoléon, sans que, je l'avoue, mes espérances suivissent encore mes vœux pour l'avénement de Louis XVIII.

Napoléon ouvrit encore cette campagne par un de ces faits éclatants de nature à finir la guerre, si cette fois la coalition eût été moins forte. La bataille de Dresde fut sa dernière victoire en Allemagne et, on peut le dire, la dernière grande bataille qu'il ait gagnée, car ses brillants combats de Champaubert et de Montmirail ne furent pas des affaires générales, et la bataille de Ligny, en 1815, ne fut que le premier acte de l'épouvantable drame qui le surlendemain finit à Waterloo. La nouvelle de cette victoire de Dresde nous rendit quelque confiance, mais elle ne fut pas de longue durée, parce qu'en dépit de la vigilance de la police, nous apprîmes bientôt les défaites de Macdonald, de Vandamme et de Ney; c'était perdre en détail et au delà ce qu'on avait gagné à Dresde.

Notre position empira de jour en jour, des Cosaques parcouraient impunément la campagne et interceptaient les communications avec la France. Brême avait été enlevée par le partisan russe Cettenborn; bientôt un autre partisan s'empara de Cassel et précipita du trône ce Jerôme, frère de Napoléon, improvisé roi de Westphalie, et dont les troupes, loin de le défendre, allèrent se joindre à l'ennemi. On sentait que tout tombait pièce à pièce, que tout était en dislocation. La bataille

de Leipzig eut lieu, et tout fut perdu. Le dernier courrier français qui nous parvint à Hambourg nous en apporta la nouvelle, et cette fois le coup était trop terrible pour qu'on pût le cacher; le seul adoucissement qu'on lui donnait étaient ces mots : « L'Empereur se porte bien. » Nous dûmes nous préparer à soutenir un siége que l'opiniâtreté du maréchal Davout saurait prolonger en dépit de toutes les attaques.

Vers le commencement de novembre, nous avions encore autour de nous un territoire disputé à l'ennemi, et le Danemark était notre allié; mais cet état de choses dura peu. Lubeck fut pris par les Suédois, Stade fut attaqué par les Russes, et la garnison, après avoir vigoureusement repoussé l'ennemi, évacua la place; bientôt le Danemark accéda à la coalition, et, resserrés dans Hambourg, éloignés de tout secours, à moins d'une offensive devenue impossible à l'Empereur, nous ne pouvions compter que sur nous-mêmes. Un corps d'armée de vingt-cinq à trente mille hommes fut bientôt investi par soixante à quatre-vingt mille Russes, Suédois, Hanséatiques, sous les ordres du général russe Bennig.

Hambourg, je l'ai déjà dit, était moins une place de guerre qu'un camp retranché, couvert sur deux points par l'Elbe et l'Alster, entouré d'un simple rempart gazonné et dont les approches étaient défendues par plusieurs forts extérieurs, surtout par le fort de l'Étoile, en face d'Altona; mais les eaux de l'Elbe et de l'Alster ne tardèrent pas à être gelées par un froid subit de vingt degrés qui rendit tous les fleuves praticables.

Cependant le maréchal Davout avait fait toutes ses dispositions pour une vigoureuse résistance, digne de sa haute réputation militaire. Il était utile de conserver Harbourg situé à deux lieues de Hambourg, de l'autre côté de l'Elbe, et pour assurer cette précieuse communication, des redoutes ou *blockhaus* furent disposées pour couvrir cette première ville, dont la défense fut confiée au général Pécheux [1], aussi brave que modeste et désintéressé, un de ces hommes qui font honorer le nom français. Une chaussée élevée de quinze pieds au-dessus d'un sol fangeux dans l'île Wielhelsbourg, et liée des deux côtés au continent par des ponts volants, fut créée dans six semaines par M. Jousselin, inspecteur en chef des ponts et chaussées. Une partie des faubourgs fut brûlée. Quinze cents à deux mille habitants appartenant à la population indigente furent impitoyablement jetés hors des murs par le froid le plus rigoureux. On doit noter, à l'honneur des habitants d'Altona, qu'ils accordèrent une touchante hospitalité à ces malheureux; ils furent plus généreux que ne l'avaient été les Hambourgeois quand, environ un siècle auparavant, ils fermèrent leurs portes aux malheureux Danois lorsque, sous Charles XII, le général Steinbock brûla Altona.

C'est sans doute par de tels moyens que l'on pouvait se maintenir dans une place pareille, et quoique depuis

[1] Marc-Antoine-Louis, baron Pécheux, né en 1769 près de Vervins, parti comme capitaine de volontaires en 1789, commanda le 95e de ligne à Austerlitz. Il se distingua dans les campagnes de Prusse et d'Espagne. Il fut fait général de brigade en 1810, général de division en 1813, et prit part à la guerre d'Espagne de 1823. Il mourut à Paris en 1831.

on ait reproché au maréchal Davout d'avoir méconnu en cette circonstance les lois de l'humanité, je déclare qu'il n'a fait que son devoir. Un général enfermé dans une place en est comptable à son souverain. J'ai improuvé des actes arbitraires commis précédemment, je flétris d'une juste réprobation les actes d'une police inquiète, et bien plus encore quelques jugements d'une excessive sévérité émanés de l'odieux pouvoir des commissions militaires; mais si je commandais dans une place menacée par l'ennemi, je n'hésiterais pas à user de moyens rigoureux pour la conserver à mon souverain. Je rendis pleine justice au maréchal en 1814, en exprimant la même opinion à M. le duc de Berry qui me demandait des renseignements sur le siége de Hambourg.

L'année 1814 commença pour moi sous de tristes auspices, étroitement renfermé, privé de nouvelles de France depuis la bataille de Leipzig, du reste ayant tous les avantages dont on peut jouir dans une ville assiégée, quand on a fait sa provision de blé et de viandes salées; quant au vin, il ne manquait pas. Nous avions même deux spectacles fort bons, l'un allemand, l'autre français, grâce à une troupe chassée de Pétersbourg et qui, ne sachant où donner de la tête, vint se réfugier à Hambourg. Madame Mainvielle-Fodore[1] faisait partie de cette troupe française. Nous trouvions qu'elle avait de la méthode et une jolie voix, mais nous ne nous doutions pas qu'elle ferait, deux ans

[1] Joséphine Fodore, mariée à l'acteur Mainvielle, naquit à Paris, en 1793. Elle chanta avec le plus grand succès à Saint-Pétersbourg, à Feydeau, au Théâtre-Italien de Paris, à San Carlo de Naples.

plus tard, l'admiration de tous les dilettanti de l'Europe.

Ce fut la migration de la population de Hambourg qui me fit voler par mon domestique, Prussien de nation. Il oublia tout à coup les bontés que j'avais eues pour lui et tout récemment encore, en le soignant pendant une maladie assez dangereuse qu'il fit chez moi; il m'enleva mon argent, mes chevaux, une boîte d'or, tout ce qu'il trouva sous sa main. Pour certains hommes, la probité est journalière, comme le courage chez d'autres. Un an auparavant, ce même domestique avait eu tout ce qui m'appartenait à sa disposition lorsque je quittai Stade, et tout fut fidèlement conservé par ses soins. Huit jours avant son vol, il avait été chargé par Montgaillard de porter à Altona deux mille francs en billets de banque danois, et il s'était très-bien acquitté de cette commission. J'ai appris depuis qu'il était amoureux d'une fille qui fut enveloppée avec sa famille dans la terrible mesure du bannissement. On prêchait aux Allemands une sorte de croisade contre les Français, en leur persuadant que ce n'était que nous rendre les maux que nous avions faits à leur pays. Il n'est que trop naturel qu'un jeune homme de cette classe ait obéi à de pareilles suggestions. C'est la seule fois que j'aie été volé.

C'était une véritable vie militaire que nous menions à Hambourg, avec tout le désordre attaché à cette existence et moins ce qui l'ennoblit, les dangers que nous autres gens civils nous ne partagions pas. Beaucoup de nous eussent fait volontiers le coup de fusil. Beaucoup aussi, gens de finances ou magistrats, étaient

fort pacifiques, pour employer un mot honnête. Le refrain de ceux-ci était : Ce n'est pas mon état; ou : Puisque j'ai fourni un remplaçant à un prix exorbitant, on n'a pas le droit de me faire tuer. Cependant le maréchal Davout put tirer parti d'environ douze cents non-combattants de cette espèce, les enrégimenta, en fit deux bataillons, leur donna des fusils et des cartouches avec la mission d'occuper les places publiques pour maintenir les habitants lorsque les troupes seraient à combattre les ennemis au dehors. Les grades de ce déplorable régiment furent donnés suivant les anciens services militaires, et je devins le capitaine d'une compagnie composée de membres de l'ancienne cour et du tribunal de Hambourg et d'employés des finances de tout grade. A part dix ou douze hommes qui avaient servi, je suis sûr que l'aspect d'une douzaine de Cosaques eût mis ma troupe en déroute. Je me rappelle qu'ayant voulu mettre M. Garnié des Champs, receveur général, en faction à sa propre porte, il demanda une vraie sentinelle. « Mais c'est bien mieux, lui dit-on, c'est vous qui serez votre sentinelle, vous combattrez *pro aris et focis*. — Ce sont des contes que cela; j'ai beaucoup de fonds chez moi, et je ne remplacerai jamais une sentinelle. » C'était le baron de Breteuil[1],

[1] Achille-Stanislas-Émile le Tonnelier de Breteuil naquit à Paris, le 27 mars 1781. Son père était maréchal de camp. Après avoir été auditeur au conseil d'État, il fut, en 1813, nommé préfet des Bouches-de-l'Elbe. Il occupa différentes préfectures pendant la Restauration et obtint la pairie en 1823. Il adhéra au gouvernement de Juillet et plus tard à l'Empire, qui le fit sénateur. Il mourut à Paris, en 1864. (Extrait des renseignements biographiques donnés dans la *Correspondance du comte de Serre*, tome Ier, p. 288.)

le nouveau préfet, qui était colonel de cette étrange garde nationale.

Puisque j'ai nommé ici M. de Breteuil, dont je fus depuis le collègue, je dirai de lui quelques mots, d'autant qu'il a été fort inculpé dans les Mémoires de M. de Bourrienne. M. de Breteuil n'était pas un homme versatile par ambition, et dont les opinions même religieuses se soient modifiées suivant les influences du jour, ce qui serait très-méprisable. Je le crois un homme de bonne foi, mais fort susceptible de subir rapidement les impressions les plus diverses. A Hambourg, il n'était rien moins que dévot, et son dévouement à l'Empereur avait une exagération ridicule même à cette époque. Depuis, je l'ai connu très-religieux et très-royaliste.

Pour ajouter à nos ennuis, une sorte de typhus vint décimer l'armée renfermée à Hambourg et étendit ses ravages dans toutes les classes de la population, conséquence assez naturelle d'une considérable agglomération d'hommes subissant la plupart de grandes fatigues et ayant une nourriture peu saine. Le vénérable comte de Chaban, apprenant que la maladie était dans les hôpitaux et n'écoutant que son zèle, veut s'assurer par lui-même que ses ordres sont bien suivis, et il va de lit en lit, parlant aux malades, donnant la main à l'un, rendant de l'énergie à l'autre en lui parlant de son pays. — Il tomba lui-même malade un soir; le lendemain il était à toute extrémité, et le surlendemain nous l'arrachions à ses filles désolées pour lui rendre les derniers devoirs. Tous les jours, des cérémonies funèbres se succédaient, et il y avait lieu de craindre que bientôt



la moitié de l'armée ne fût hors d'état de combattre.

Dans cette situation, le maréchal Davout prit le parti de faire à l'armée de larges distributions de bon vin et d'eau-de-vie. Les caves des marchands de Hambourg étaient bien fournies. Je fus chargé, en raison de mes fonctions, d'assigner chaque jour l'immense quantité qu'il fallait à une armée de trente mille hommes, et tel est l'ordre que j'y apportais que pas un régiment ne réclama et que, tout en déplorant cette spoliation, pas un négociant ne put se plaindre de la moindre dilapidation.

J'ai pris des vins et des eaux-de-vie pour trois millions, et, en quittant Hambourg, je fis donner des quittances régulières à tous les négociants fournisseurs; j'eus même le soin d'élever le prix de ces boissons au-dessus de leur valeur réelle, comme une juste indemnité des pertes de coulage et d'intérêts de capitaux. Ces dettes de l'État furent remboursées par Louis XVIII.

Ce fut la troisième grande opération de ce genre que je dirigeai. La première fut celle du monopole des tabacs en feuilles à Spire; la seconde, la reprise de tous les tabacs existant à Hambourg à l'époque de notre arrivée, et dans cette complication de détails, grâce à la pensée constante qu'il fallait absolument ne pas faire d'erreurs, à la probité de mes agents et à une exactitude que l'on ne croit pas compatible avec une légèreté apparente, jamais une réclamation ne s'est élevée, jamais un soupçon n'a plané sur moi, et il m'est passé pour plus de dix millions par les mains.

Quant à ma vie privée, j'habitai avec le baron Schmit, Belge très-spirituel et très-instruit, secrétaire

général de la préfecture, une belle maison bien meublée que le propriétaire avait abandonnée. Nous trouvions le moyen de vivre aussi bien qu'il est possible de le faire dans une ville étroitement bloquée. Le mouvement d'une place en état de siége, les épisodes si divers que nous avions sous les yeux, l'incertitude de l'avenir, tout cela nous tenait dans une sorte d'agitation qui excluait la monotonie; aussi nous restâmes gais et rieurs au milieu de tant de désolations. Cette disposition morale fut peut-être ce qui nous préserva de la terrible maladie qui enlevait tant de Français.

Nous essuyâmes deux attaques très-sérieuses de l'armée ennemie : la première, dans le mois de janvier, eût réussi si les assaillants avaient eu notre audace. Profitant des glaces qui couvraient l'Elbe, ils étaient venus jusqu'au point de communication entre Hambourg et Harbourg; mais vers le soir ils furent repoussés, après nous avoir fait éprouver une perte assez considérable. Si les Russes avaient profité de leurs premiers avantages, ils auraient pu pénétrer dans Hambourg, qui, comme je l'ai dit, n'était revêtu que d'une enceinte gazonnée et d'un accès facile, et la population saisissant cette occasion pour secouer un joug insupportable, il en serait résulté des malheurs inouïs.

A la seconde tentative, le succès ne fut pas douteux, et l'ennemi fut repoussé en laissant beaucoup de morts.

Je vis alors contenir une population nombreuse et irritée par de bien faibles moyens. Dès que la générale battait, tout habitant de Hambourg devait se retirer chez soi, et cet ordre, appuyé seulement par mille ou douze cents hommes non combattants et par une

centaine de lanciers polonais divisés en patrouilles, était si bien suivi que dans cette grande ville où il restait encore quatre-vingt mille âmes, on n'eût pas vu dans les rues un homme, une femme, un enfant.

Vers la fin de février, j'eus une mission assez singulière à laquelle je dus la connaissance des grands événements qui se passaient dans ma patrie. Il y avait quatre mois que nous étions bloqués; nous ne savions rien de l'extérieur, puisqu'il y avait défense de communiquer au dehors sous peine de mort. Je reçois un matin un ordre du maréchal de me rendre immédiatement chez lui; je crois qu'il s'agit des fournitures de vin à l'armée, et j'obéis sur-le-champ. Le maréchal me dit que les troupes, et notamment les Hollandais et les Polonais qui font partie de son armée, manquent de tabac à fumer, qu'il est urgent de leur en procurer, et qu'il me donne la commission d'aller en acheter une quantité déterminée à Altona, ville ennemie depuis que le Danemark s'était déclaré contre nous, mais toutefois réputée neutre en raison de sa position sous le canon de Hambourg. Il me donne un sauf-conduit, et quoiqu'il y eût dans ma mission des dangers de diverses espèces, j'éprouvai une véritable jouissance de sortir d'une captivité réelle et à la fois une vive curiosité de savoir ce qui se passait en France. Me voilà loin des portes, je regarde attentivement de tout côté, et, ne voyant aucun parti ennemi dans cette vaste plaine encore couverte de neige, je ne mets que quelques minutes pour arriver à l'entrée d'Altona. L'apparition d'un Français y cause une certaine rumeur; je demande à être conduit au chef civil, et je montre du doigt le

fort de l'Étoile menaçant la ville, comme une garantie de ma sécurité. Le bourgmestre, instruit du but pacifique de mon arrivée, m'autorise à rester quelques heures à Altona et me donne un planton de la garde bourgeoise pour me garantir de toute insulte. Je cours chez MM. Tonnet, fabricants de tabac, que je connaissais d'ancienne date, et qui joignaient à un véritable esprit industriel des connaissances étendues en littérature et une sociabilité assez philanthropique pour ne pas repousser toute communication avec les Français. Avant d'entrer en pourparlers pour l'achat de mes tabacs, je demande quelles sont les nouvelles, et ces messieurs jettent avec profusion sur la table où ils m'avaient fait servir un fort bon déjeuner des journaux que je parcours avidement. Quelle est ma stupéfaction quand, habitué à voir nos fastueux bulletins datés de toutes les capitales de l'Europe, au lieu de ces mots : quartier général de Vienne, de Berlin ou de Madrid, je lis : quartier général de Château-Thierry ; quand mes yeux se portent sur le résultat des combats de Champaubert et de Montmirail, et que dans les bulletins étrangers je vois les noms de nos villes françaises, telles que Troyes, Laon, le cœur de la France : je vois l'ennemi à vingt-cinq lieues de Paris. Je croyais rêver. « Quoi ! m'écriai-je, ils ont passé le Rhin ! — Et sans difficulté, me répondit-on, sur tous les points, et il y a deux mois de cela. » On s'expliquera l'étonnement d'un Français, vivant au milieu d'une armée, croyant encore à l'infaillibilité de Napoléon et à l'impossibilité de franchir nos frontières. Enfin je reprends la série des journaux qui me font suivre pas à pas les rapides et

faciles succès des alliés depuis le passage du Rhin. Napoléon venait toutefois d'obtenir un succès réel et inespéré par l'heureuse combinaison de ses manœuvres et les ressources d'un génie qu'il montra encore cette fois dans son plus vif éclat. L'opinion du commerce d'Altona, instruit des négociations de Châtillon, était que la paix serait prochaine. — Muni de notes sur tout ce que j'avais recueilli, et ayant fait mon marché de tabac, je revins à Hambourg et fus introduit aussitôt chez le maréchal. « Vous ne m'avez donné aucune mission politique, lui dis-je, mais vous n'avez pas pensé qu'un Français éloigné de sa patrie restât assez insensible à son sort pour ne pas s'informer des événements qui s'y passent et dont vous êtes sans doute mieux instruit que moi. Tels sont les nouvelles que j'ai apprises et dont je ne révélerai que ce que vous voudrez. » Je conclus en lui rapportant les espérances que l'on concevait à l'égard de la paix. Le maréchal me remercia affectueusement et m'assura que, ne voulant se laisser ébranler par aucune circonstance étrangère à la défense de sa place, il ne savait rien. Ce qui me le confirma, bien que cette ignorance puisse sembler fort extraordinaire, c'est que, sur la foi de mes rapports, il mit sur-le-champ à l'ordre de l'armée les victoires de Champaubert et de Montmirail, en élaguant toutefois ce qui pouvait laisser de l'inquiétude sur la suite des événements et en accréditant la nouvelle d'une paix glorieuse et prochaine. Le même jour, je dînai chez lui, et je me gardai bien de contredire les parties douteuses de son ordre du jour.

Quelque temps après, je retournai encore à Altona;

j'allais payer la livraison des tabacs, et, comme la première fois, je me montrai avide de nouvelles récentes. — Les espérances de paix s'étaient évanouies, la bataille de Craonne était connue, et à l'instant même parvenait au commerce d'Altona, par la voie de l'Angleterre, la nouvelle si importante de l'occupation de Bordeaux par M. le duc d'Angoulême, appelé par la population elle-même. A cette nouvelle inattendue, je sentis un tressaillement indéfinissable d'allégresse tout à fait désintéressé; car mon émotion était trop vive pour que je songeasse à l'avantage que je pourrais personnellement retirer de la rentrée des Bourbons. Quoi! m'écriai-je, ces princes, dont si jeune j'ai servi la cause, dont les événements m'ont séparé il y a treize ans, que je croyais sans retour perdus pour la France, ils apparaissent de nouveau, et aux acclamations de la quatrième ville du royaume! Je ne me possédais pas de joie. J'eus quelque peine à la dissimuler dans le rapport que je fis au maréchal Davout à mon retour. Aussi s'emporta-t-il; il me reprocha avec une vive irritation d'avoir été dupe de mensonges et de lui rapporter de fausses nouvelles; mais quand il vit mon inébranlable persistance, sa colère changea d'objet et se tourna vers Napoléon, qui aurait dû faire la paix et achevait de perdre la France. « Le malheureux, disait-il, nous entraînera tous dans sa chute! » Le reste de ses propos indiquait un homme qui reconnaissait l'imminence du péril et qui oubliait le rôle qu'il avait joué pendant dix ans.

Vers le milieu d'avril, nous apprîmes la fin de cette gigantesque épopée de l'empire. Un matin, j'étais

encore couché, mon domestique vint me dire qu'il y avait une grande rumeur dans la ville. Je crois qu'il s'agit d'une nouvelle attaque des Russes, d'une surprise peut-être; je me lève précipitamment; nombre d'officiers de toutes les armes parcouraient les rues, échangeant entre eux quelques mots, faisant entendre des exclamations de surprise. Je tombe de mon haut en voyant sur son cheval le colonel de gendarmerie Charlot, véritable homme de sang, un des meurtriers du duc d'Enghien, ayant à son chapeau une énorme cocarde blanche. Je doute si je veille; je m'informe, et de toutes parts on me répond: « Napoléon est détrôné, Louis XVIII est roi! » Quelques-uns de ceux dont les familles se rattachaient aux Bourbons montrent leur joie, mais l'expression la plus générale est celle du désespoir; tous ces militaires qui m'entouraient avaient appris avec stupeur la chute du grand homme qui les avait tant de fois menés à la victoire, ils frémissaient à la pensée que la France était envahie par les étrangers; ils se demandaient qui était Louis XVIII, question bien excusable : la génération d'alors ne connaissait les Bourbons que très-vaguement, que comme une famille historique, et Napoléon, malgré tous ses revers, était encore l'idole de l'armée. Les soldats se pressaient autour de la proclamation dans laquelle le maréchal Davout annonçait que la France avait rappelé Louis-Stanislas-Xavier, et là s'échangeaient les paroles suivantes : « Le connais-tu, toi? — Non. — Ni moi non plus; c'est le père du duc d'Enghien. — Non, c'est le fils de Louis XVI. » Et autres propos qui décelaient toute leur ignorance.

Je me rendis chez le maréchal, et j'y trouvai un colonel d'état-major qui avait apporté les dépêches officielles renfermant la nouvelle du changement de dynastie.

Rien de plus bizarre que l'aspect qu'offrait ce jour-là la promenade de Hambourg. On ne s'y entretenait que des événements dont on venait de recevoir la nouvelle : le mélange de cocardes, dont les unes étaient blanches et les autres tricolores ; les croix de Saint-Louis qu'avaient reprises quelques vieux émigrés, la satisfaction des uns, la douleur des autres, la joie des habitants qui voyaient tomber leur tyran, tout cela formait un singulier tableau.

Un armistice fut conclu sur notre point, et des relations s'établirent entre les assiégeants et nous. Les Russes professaient en toute occasion le plus grand respect pour notre armée. Quelques officiers des troupes hanséatiques ayant voulu donner à nos officiers ce qu'on pourrait appeler le coup de pied de l'âne, furent vertement réprimés par les Français et par les Russes eux-mêmes.

Cependant notre évacuation de Hambourg allait s'opérer, à la grande joie des habitants. Le corps d'armée française forma cinq colonnes. Je m'attachai à celle qu'avait choisie le maréchal Davout. Ce n'était plus lui qui commandait ; il avait été remplacé par le comte Gérard, lieutenant général, aujourd'hui pair de France, qui signala son arrivée par la proclamation la plus royaliste.

Après avoir déjeuné avec le maréchal Davout, je me séparai de lui pour revenir plus rapidement en prenant

la poste. Ce fut la dernière relation que j'eus avec le maréchal. Nommé ministre de la guerre pendant les Cent Jours, il ne se souvint de moi que pour me persécuter et m'envoyer en exil. Depuis, je le rencontrai chez M. de Serre, alors ministre, et comme il daignait m'adresser la parole, je fis une pirouette et lui tournai le dos.

Courant la poste avec un membre de la cour prévôtale de Hambourg et sa femme, nous arrivâmes sans accident à Cassel d'abord, où nous trouvâmes les débris de la garde impériale, et ensuite à Mayence, d'où je vins à Metz passer quelques jours dans ma famille. Au mois de juin, je me rendis à Paris, avec l'espéranec d'acquérir une nouvelle position dans le monde. Les Bourbons étaient sur le trône, le drapeau blanc flottait partout, je voyais tout en beau, et je ne redoutais plus d'orages. Je ne tardai pas à être désabusé.

CHAPITRE XI

Aspect de Paris en 1814. — Fautes du gouvernement. — Je vois c
sociétés de toute espèce. — La partie intelligente de l'émigratic
— Les voltigeurs. — Système politique d'un émigré. — Union
oubli. — Le duc d'Angoulême et le duc de Berry s'intéressent à n
sans succès. — Bon accueil du vieux prince de Condé. — Monsieı
— Je vais dans le Berry, après la mort de mademoiselle de la To
nelle. — Retour à Paris. — M. de Vellecour. — M. Benoît. —
belle Émilie. — Mauvais propos dans l'armée. — Dispositio
inquiétantes. — Le 16 mars. — Je rejoins, à Metz, les grenadi
royaux, où j'avais été nommé capitaine. — Insurrections. — Débâ
générale. — Le général Lanusse me fait interner à Nancy. — Ma
vais procédés du maréchal Davout. — Le préfet Bouvier-Dumols
— Sa franchise. — J'ai la ville pour prison. — Gardes nationa
des Vosges. — Un fuyard nous apprend le désastre de Waterlc
— Bêtise du peuple. — Soixante mille prêtres déguisés en solda
— Arrivée à Nancy des souverains étrangers.

Quel bizarre amalgame offrait en 1814, au momeı
où j'arrivai à Paris, dans le mois de juillet, cette fou
de courtisans de toutes les époques, de militaires d'avan
de pendant et d'après la Révolution! Ici un offici
échappé aux désastres de Moscou, là un autre qui ava
repris son uniforme de l'armée de Condé, plus loin u
Vendéen vêtu de vert ou un chouan en gris de feı
enfin tel jeune homme qui, voulant se conserver pu
prenait du service au moment de la paix. C'étaieı
l'ancien et le nouveau régime en présence, et il faut
dire, à part quelques hommes sages, et le nombre e

était petit, chacun restait ferme dans ses préjugés, dans ses antipathies, dans ses théories politiques, et tous néanmoins assiégeaient le palais des Tuileries ou les cabinets des ministres avec la même importunité.

Que de fautes furent faites alors par le gouvernement! les Mémoires contemporains l'ont déjà dit, et l'histoire le répétera. Les ministères furent donnés à des hommes qui ne connaissaient pas la France, qui firent dès le début haïr ou mépriser la Restauration. C'était M. de Blacas [1], c'était l'indolent abbé de Montesquiou [2], qui disait que le pays avait besoin de sommeil!

Je courais Paris, je voyais des sociétés de toutes les couleurs; d'un côté, les fonctions que j'avais remplies sous l'Empire me rattachaient aux hommes qui l'avaient servi jusqu'à la fin; de l'autre, mes antécédents d'émigration me jetaient dans des extrémités tout opposées; mes affections et mes intérêts me portaient évidemment vers les Bourbons; mais j'avais été façonné aux affaires, je m'étais identifié avec la France telle qu'elle était,

[1] Casimir de Blacas, né à Aulps, en 1770, fit les campagnes de l'armée de Condé, puis, s'étant rendu près de Louis XVIII, acquit près de lui un grand crédit. En 1814, il devint ministre de la Maison du Roi et donna sa démission le 23 juin 1815. Il fut ambassadeur à Rome et à Naples, et, après la révolution de 1830, rejoignit Charles X en exil. Il mourut à Goritz, en 1839. Il avait été nommé par Louis XVIII duc et premier gentilhomme de la chambre.

[2] François-Xavier-Marc-Antoine de Montesquiou naquit en 1757. Il embrassa l'état ecclésiastique et eut un rôle très-important aux États généraux et à l'Assemblée constituante. En 1814, il fit partie du gouvernement provisoire et collabora à la Charte. Appelé au ministère de l'intérieur, il s'y montra partisan des concessions. Pendant les Cent-Jours, il se retira en Angleterre. A son retour, il fut élevé à la pairie. Il mourut au mois de février 1832; il était membre de l'Académie française.

enfin j'étais rentré dans ma patrie à un âge où l'on est capable d'impressions neuves. Je ne partageais donc ni l'exaspération des napoléonistes ni les ridicules de tant d'émigrés. J'eusse désiré dès lors une fusion de toutes les capacités et sans exception. Je m'irritais avec les officiers de l'armée de Hambourg lorsque je voyais des épaulettes de colonel données à tel émigré qui ne s'était jamais battu, de préférence à ceux qui s'étaient battus si bien et à moi qui pouvais me battre encore.

Il faut dire la vérité, les émigrés qui ont pu être et qui ont été réellement utiles à la cause royale sont, à très peu d'exceptions près, ceux qui avaient pris des emplois quelconques sous l'Empire, parce qu'ils n'étaient pas restés étrangers aux mœurs françaises, qu'ils s'étaient ralliés à des idées nouvelles, qu'ils ne choquaient pas l'orgueil national par des propos inconsidérés. Quant aux hobereaux demeurés physiquement et moralement stationnaires dans leurs castels, quant aux gentilshommes qui tombaient des nues ou des pays étrangers après vingt-cinq ans d'absence, ils n'étaient guère propres à faire aimer la royauté.

C'était un déplorable système que de flétrir impitoyablement tous ceux qui avaient servi l'Empereur. Moi-même, malgré mes campagnes de l'armée de Condé, j'étais un peu suspect à ces ultras. Il fallut les Cent-Jours pour, à leurs yeux, me remettre dans la ligne droite : j'étais sans cesse ballotté d'une exagération à une autre ; si je rencontrais des officiers de l'ex-armée impériale, ils ne se gênaient pas devant moi et faisaient les plus amères railleries sur mes pauvres vieux camarades ; à leur tour, ceux-ci me reprochaient de

fréquenter une société perverse. Il n'y avait pas jusqu'à la tenue militaire des deux époques qui ne fût un contraste; obligé pour me montrer chez le Roi et les princes de reprendre un uniforme, il était tel que l'armée le portait alors, et mes amis de l'émigration me blâmaient de cette coupable assimilation comme d'une sorte de culte rendu à Baal. Eux se pavanaient avec un frac bleu bourgeois flanqué de deux fleurs de lys sur le collet, avec un jabot, de petites épaulettes ressemblant à une dragonne coupée en deux et l'épée transversale. Ils s'étaient constitués en véritables caricatures et justifiaient bien le nom qu'on leur donnait de voltigeurs de Louis XIV. Tout est bien mobile en France; j'ai revu en mainte occasion d'anciens officiers de l'Empire, naguère bien brillants, reprenant leurs uniformes d'Austerlitz ou de Friedland, et ils paraissaient plus ridicules encore que nos voltigeurs, car, avec un costume tout aussi suranné, la plupart n'avaient pas cet usage du monde, cette éducation première qui reste à l'homme comme un type ineffaçable.

Je me souviens qu'un de mes camarades qui, depuis le licenciement de l'armée de Condé, n'avait pas quitté son château de Vivarais, me dit un jour sérieusement : « Parbleu! le Roi est bien bon de s'inquiéter de sa charte. Je n'aurais fait, pour terminer tous nos débats, qu'une loi en deux articles. — Ah! lui dis-je, cela est curieux, et quels seraient vos deux articles? — Eh bien, le premier : Tout est rétabli en France comme au 13 juillet 1789. — Et le second? — Le second? il est encore plus simple : Mes ministres de la guerre, de l'intérieur, des finances, etc., sont chargés de l'exécution

de la présente ordonnance. » — Et cet homme ne manquait pas d'esprit, mais il était figé dans une même idée, et rien n'avait changé à ses yeux.

Au lieu de cette fusion si désirée, les partis se formaient, les esprits s'aigrissaient chaque jour davantage. Louis XVIII pourtant avait prononcé une parole de conciliation : union et oubli. Cette parole s'était elle-même tournée en épigramme assez justifiée par le peu de reconnaissance témoignée aux Vendéens. Une caricature représentait le Roi tendant la main aux bonapartistes en leur disant : *union,* et tournant le dos aux héroïques combatants de l'Ouest qu'il semblait congédier d'un geste dédaigneux, tandis qu'une autre légende leur portait le mot : *oubli.* — Il y eut alors de la faute de tout le monde, et l'œil clairvoyant pouvait déjà apercevoir l'orage qui se formait à un nébuleux horizon, sans que l'on pût toutefois savoir comment il éclaterait.

J'eus bien à me plaindre pour mon compte du ministère d'alors; j'avais trente-cinq ans, j'avais perdu toute ma fortune et bien servi pendant sept campagnes; la mémoire de mon père venait plaider encore pour moi. Ma conduite était à l'abri de tout reproche; une place m'était nécessaire parce que j'étais sans ressources, et je sentais que j'étais propre, ainsi que je crois l'avoir prouvé, soit à des fonctions administratives, soit à un service militaire. Efforts stériles ! je n'obtins rien pendant dix mois de sollicitations, et des hommes sans capacité obtenaient des préfectures, et des émigrés que nous n'avions jamais vus au feu commandaient des régiments ! Je ne pus parvenir ni à être officier supérieur des gardes du corps, ainsi que mon ancien grade de

chevalier de la couronne m'en donnait le droit, ni même à être nommé dans une mince sous-préfecture. Ce n'était pas toutefois les princes que je pouvais accuser de cette injustice. M. le duc d'Angoulême me reçut bien, quoiqu'un peu froidement; je n'ai été admis à l'honneur d'une sorte d'intimité avec lui que plus tard. M. le duc de Berry, avec lequel j'avais eu plus de relations, m'accueillit avec plus d'expansion et s'intéressa à moi. Mais à moins d'une volonté déterminée, assez rare chez nos princes, il n'y a pas de protection plus stérile, mieux vaut celle d'un commis de ministère. S'ils ont pour vous une bienveillance réelle, ils vous recommandent à un ministre; celui-ci promet et ne fait rien. Il faut de nouveau importuner ses augustes patrons; s'ils reviennent à la charge, autre protestation de ministre que son plus grand désir est de se conformer à des intentions aussi expresses; avec de pareilles protestations, le ministre gagne du temps, les princes ne pensent plus à vous, ou s'ils ont cette persévérance, le ministre finit par se retrancher derrière une impossibilité notoire. J'ai subi pendant près d'un an ces vicissitudes.

Quant au vieux prince de Condé, mon ancien général, le patron de mon père et de ma famille, toujours fidèle à des traditions chevaleresques, il se consumait en efforts pour me faire placer; mais son grand âge, l'insignifiance politique de son fils et la fin prochaine de cette illustre race, n'étaient pas propres à lui donner beaucoup d'influence. Ce prince avait parfois des moments peu lucides, où il confondait les hommes et les époques, circonstance bien excusable chez un

vieillard plus qu'octogénaire. Je me rappelle qu'étant un dimanche chez lui, on lui annonça M. le duc de Dalmatie (le maréchal Soult) et le comte Beugnot, que le Roi venait d'appeler l'un et l'autre au ministère. « Qui sont ces gens là? » nous demanda le prince; mais avant que l'on pût lui répondre, ils furent introduits. « Monsieur, dit le prince au maréchal, j'espère que vous servirez le Roi comme vous l'avez toujours fait, avec le même zèle. » Cet anachronisme nous amusa beaucoup, et surtout l'air embarrassé du nouveau ministre de la guerre, qui pourtant n'était pas timide.

J'ai dit que je n'avais pas l'honneur d'être connu personnellement du Roi. Je ne l'avais pas vu depuis Villingen dans la forêt Noire, lorsqu'il vint chercher un refuge à l'armée de Condé. Je lui remis toutefois un mémoire tendant à faire réparer une iniquité qui, renchérissant encore sur les lois révolutionnaires, avait consommé la spoliation de mes biens. Le Roi me promit justice avec toute la bienveillance possible, mais sa bonne volonté fut arrêtée sans doute dans quelque bureau, et ma démarche fut inutile.

Sans avoir eu plus de rapports avec Monsieur, j'eus beaucoup à me louer de son accueil, et je retrouvai chez lui, en dépit des années, ces formes gracieuses et séduisantes qui m'avaient inspiré un véritable dévouement pour ce prince lorsque je l'avais aperçu à Luxembourg, vingt-deux ans auparavant. Il paraît qu'il avait conservé de mon père une opinion bien favorable, car à la première vue il me dit : « J'estimais beaucoup votre père, c'était un loyal homme. » Il avait en effet cette

réputation, et ce fut le seul héritage qu'il me laissa. C'est quelque chose par le temps qui court.

Une chose me froissait plus que tout le reste. Sous l'Empire, à part très-peu d'exceptions, tout émigré avait subi la mauvaise fortune attachée à un parti vaincu et s'était placé où il avait pu. L'administration des droits réunis avait été comme une arche ouverte où nous nous étions réfugiés pour vivre, et personne ne pouvait l'improuver. Mais à la Restauration, quand je vis surgir de toutes parts et des places les plus obscures des gens revêtus subitement de brillants uniformes, porteurs d'épaulettes d'officier supérieur, d'habits richement brodés, ma tête se monta, je ne me trouvai plus à ma place, et j'aspirai à me mettre dans mon ancienne position. Je voyais les hommes de cour, les grands seigneurs, recouvrer d'immenses fortunes par la restitution de leurs forêts et de leurs charges, et ce qu'on appelait la petite noblesse conserver sa position subalterne dans la province. Il n'y avait réellement de sacrifié que cette classe dite des gentilshommes, qui, après avoir perdu leur fortune, au lieu d'arriver comme autrefois à des fonctions importantes, se trouvaient réduits au plus triste état, froissés à la fois et par le régime ancien et par le régime nouveau.

Je passai dix mois à Paris, dans une multiplicité de connaissances, je dirai même d'intimités de toutes les couches politiques, recevant des marques d'intérêt de gens de tous les partis et leur donnant soit dès ce moment, soit plus tard, lorsque mon tour fut venu d'être dans de hautes positions, des preuves non équivoques de ma gratitude. J'ai dû à ce caractère conci-

liant, à cette sorte de laisser-aller qui n'exclut pas la fixité de ses opinions propres, des relations très-nombreuses que j'ai conservées dans tous les rangs de la société, et qui m'ont été utiles lorsque le pouvoir changea de main, ce qui est arrivé si souvent et qui arrivera sans doute encore.

J'allai donc dans le faubourg Saint-Germain et dans la Chaussée d'Antin, et surtout dans quelques maisons de second ordre, où il ne régnait pas une grande exigence de toilette qui n'allait pas avec mes faibles ressources pécuniaires, mais où l'on s'amusait, chose que j'ai toujours fort recherchée.

Je quittai Paris pour aller dans le Berry visiter la petite terre du Puymaigre, qui était devenue ma propriété par la mort de ma vieille parente, mademoiselle de la Tonnelle. Je tirai quelques écus du chétif mobilier que me laissait cette bonne cousine. Je trouvai dans un tiroir un vieux portefeuille qui renfermait une lettre passionnée à son adresse, à la date de 1764 ou 1765, avec une rose desséchée précieusement conservée en souvenir d'une époque d'illusion dont, en dépit des moralistes, on voit toujours avec chagrin arriver le terme.

Je retrouvai là un parent portant légitimement mon nom de Boudet; c'était tout uniment un bon cultivateur [1] sans instruction et chargé d'une famille nombreuse. Son père, n'ayant fait que des sottises toute sa

[1] « Comme le nombre des nobles est infini, et que la pauvreté, qui ne les désanoblit point, accompagne souvent leur vertu, pour ne pas les exposer à la misère, on leur permet, sans déroger, d'être juges, avocats, médecins, professeurs des sciences, même laboureurs, lorsqu'ils ne cultivent que leurs terres ... » Édit du mois d'août 1669, cité dans le *Dictionnaire de droit civil et canonique*, page 605.

vie, avait fini par une mésalliance. Ce parent vint me trouver avec une boîte de fer-blanc pleine de papiers pour établir sa généalogie que je ne contestai pas et pour m'inviter à aller à la fête chez lui. Je me gardai bien d'y manquer, et me voilà toute la journée mangeant du cochon de lait à la gelée, des gâteaux, et buvant d'assez bon vin de Montluçon. Je terminai ma soirée en dansant la bourrée avec une jeune et jolie fermière des environs.

Après cette excursion dans le Berry, je revins à Paris. J'y voyais tous les jours le grand-père de ma femme, M. de Vellecour[1], autrefois fort avant dans la confiance du Roi, lui ayant rendu de grands services dans l'émigration, ayant été intendant général de l'armée de Condé et ayant sous Bonaparte subi un an de prison pour suspicion de complicité avec le duc d'Enghien. C'était un homme éminemment capable, de

[1] François Turlure de Vellecour, chevalier de Saint-Louis et intendant général de l'armée de Condé, naquit à Paris le 2 mars 1742. Après avoir été enseigne, puis sous-lieutenant au régiment de Touraine, il fut nommé successivement commissaire des guerres, commissaire principal, et intendant de l'armée de Jaucourt, lors de l'expédition de Genève, en 1782. Au commencement de la Révolution, il fut président du district de Thionville; après avoir été incarcéré, Vellecour émigra; il se rendit à l'armée de Condé, dont il devint intendant général en 1794, et succéda au duc d'Aumont dans l'administration de la Maison du Roi. Il fut très-avant dans la faveur de Louis XVIII et montra une capacité à laquelle le marquis d'Ecquevilly a rendu justice dans ses *Mémoires*. (Tome Ier, page 375. *Histoire de l'armée de Condé*, par Th. Muret, tome Ier, page 270.) Revenu en France, Vellecour fut, avec son ami le baron de La Rochefoucauld, accusé d'avoir pris part à une conspiration contre le premier consul. La Rochefoucauld et lui furent pendant un an détenus au secret; Napoléon à Sainte-Hélène s'est rappelé, mais inexactement, cet incident, et le gentilhomme lorrain dont il parle n'est autre que Vellecour. (*Mémorial de Sainte-Hélène.* — Dimanche 17 novembre 1816,

beaucoup d'esprit et d'instruction, et doué d'un caractère très-ferme. A cette époque, il pouvait être fort utilement employé, et la reconnaissance semblait imposer au Roi l'obligation de récompenser un sujet si dévoué. Il n'en fut pas ainsi. Certains hommes étaient toujours là pour barrer le chemin à quiconque avait eu précédemment avec le Roi des relations assez intimes pour leur donner de l'ombrage et leur faire craindre le morcellement d'une faveur qu'ils ne voulaient que pour eux et pour les leurs. Malgré un injuste oubli, telle était dans les anciennes idées l'importance que l'on attribuait à un mot obligeant tombé de la bouche du souverain, que j'ai vu M. de Vellecour dans l'enchantement parce que le Roi lui demanda un jour de ses nouvelles, avec une grande apparence d'intérêt, lorsqu'il défila devant lui dans ce nombreux cortége de gens qui viennent faire leur cour tous les dimanches.

Je me présentais souvent le matin chez M. Benoît[1], conseiller d'État, secrétaire général du ministère de l'intérieur, et en cette qualité distribuant des promesses ou tempérant par de belles paroles des refus réels. On

tome XVIII, page 187 de l'édition Barbèrel; Paris, 1830.) A la Restauration, Vellecour n'obtint pas une place, pas une faveur; il sollicita en vain un brevet purement honorifique de conseiller d'État. Il mourut près de Metz, dans son château de Blettauge, le 9 novembre 1829. Il conserva jusqu'à la fin de sa longue vie sa haute intelligence et une mémoire qui lui permettait, à l'exemple de Louis XVIII, de citer de nombreux vers d'Horace; dans sa jeunesse, il avait été fort lié avec Voisenon, dont il fut, dit-on, quelquefois le collaborateur.

[1] Paul-Vincent Benoît, né en 1758, fut chef de division au ministère de l'intérieur après le 18 brumaire. Conseiller d'État en 1814, il se tint à l'écart pendant les Cent-Jours. En 1823, il fut nommé directeur des contributions indirectes, et en 1828 ministre d'Etat, membre du conseil privé. Il mourut en 1834.

a osé insinuer que M. Benoît n'était pas insensible à des présents, mais c'est là, je n'en doute pas, une de ces calomnies qui si volontiers et trop fréquemment s'attaquent aux fonctionnaires les plus honorables. Ce qui avait pu fort injustement accréditer un pareil soupçon, c'est que la femme de M. Benoît peignait très-bien et qu'en véritable artiste elle vendait naguère mille écus les portraits de Napoléon, que les fonctionnaires s'empressaient d'aller prendre chez elle, sans discuter le prix, toujours payé par les départements et les communes. Madame Benoît avait été cette *belle Émilie* à laquelle Demoustier[1] adressa ses doucereuses *Lettres sur la mythologie*. Quand je la vis, c'était une grosse femme n'ayant plus de tournure, et dont les traits ne semblaient pas avoir dû jamais être fort séduisants. On s'expliquait difficilement comment elle avait pu inspirer quatre volumes de madrigaux. J'ai rencontré plus tard M. Benoît, j'étais préfet, en faveur; on me désignait comme devant le remplacer dans la direction générale des droits réunis. Ma position avait bien changé.

Plus la nouvelle machine royale roulait, plus elle s'égarait dans le dédale des prétentions des deux régimes et dans les embarras que lui suscitaient et des amis imprudents et des ennemis acharnés. Loin qu'un rapprochement se fît entre les partis, les théâtres, les

[1] Charles-Albert Demoustier, né à Villers-Cotterets. le 11 mars 1760, mort le 2 mars 1801. Il écrivit beaucoup et en divers genres; quelques-unes de ses comédies, les *Femmes*, le *Conciliateur*, eurent du succès, malgré leur manque de naturel; ce qui lui fit une brillante mais éphémère réputation, ce sont les *Lettres à Émilie sur la mythologie*, bien complètement oubliées depuis longtemps, et qui eurent de nombreuses éditions.

restaurants, les promenades, tous les lieux public devenaient des arènes où se manifestaient par des pro pos, par des sarcasmes, par d'ignobles caricatures, un antipathie mutuelle. La plupart des régiments persévé raient dans leur amour pour Napoléon et dans leu haine pour les Bourbons. Je me rappelle que, logean à l'hôtel de l'Écu, à Montluçon, je trouvai l'aubergist encore tout scandalisé des propos d'un colonel de hus sards dont le régiment avait passé la veille dans cett ville. « Votre dîner est cher, lui avait dit ce colonel est-ce que la viande coûte beaucoup ici?... A Paris, ell est à bon marché : pour un napoléon, on a un gro cochon. »

Tous ces symptômes, qui n'échappaient pas à l'œil l moins clairvoyant, furent dédaignés par l'impéritie de ministres, et tout Paris savait que l'on attendait le retou de la *Violette*[1], sans que ces tristes dépositaires du pou voir prissent les moindres précautions. Il est bien connu que l'abbé de Montesquiou, ministre de l'inté rieur, garda sur sa table, sans les ouvrir, des dépêche de M. de Bouthillier[2], alors préfet du Var, qui lu signalait, quinze jours à l'avance, les projets de l'homme

[1] La violette était déjà l'emblème bonapartiste ; les soldats appelaien Napoléon le Père La Violette.

[2] Léon de Bouthillier, né en 1775, émigra et fit toutes les campagne de l'armée de Condé. Rentré en France après le 18 brumaire, en 180 il fut auditeur au conseil d'État, et en 1811 sous-préfet de la Stura. En 1814, il fut nommé préfet du Var et décrété d'arrestation pendant les Cent-Jours ; il s'évada ; sous la seconde Restauration, il fut appelé à administrer la Meurthe, puis le Bas-Rhin. M. Decazes le destitua et le remplaça par son frère. En 1820, Bouthillier entra à la Chambre ; il devint ensuite directeur général des eaux et forêts, position qu'il occupait encore à la fin de la Restauration.

de l'île d'Elbe, et que la même insouciance accueillait les rapports pressés que le général Bruslart[1], commandant la Corse, adressait sur le même objet. Eh bien! ces mêmes fautes qu'on a faites en 1815, nous les avons vues se renouveler, nous les avons vu surpasser, s'il est possible, en 1830. Ce fut un matin que j'appris le débarquement de Cannes, et, connaissant l'esprit de l'armée, j'appréciai la gravité de l'événement. Les craintes, les espérances, les incertitudes formaient un véritable flux et reflux. Tout le monde faisait des projets, et la cour, ainsi que les ministres, les écoutaient, sans s'arrêter à aucun parti; partout on remarquait

...cet esprit de vertige et d'erreur,
De la chute des rois funeste avant-coureur.

A cette époque, je revis à Paris un des frères Lallemand[2], maréchal de camp et ayant le commandement

[1] Louis Guerrin, chevalier de Bruslart, né à Thionville le 22 mai 1752, entra à seize ans dans le régiment du Lyonnais, fut nommé capitaine en 1783 et assista aux siéges de Mahon et de Gibraltar. Proscrit en 1791, il alla rejoindre le prince de Condé et devint aide de camp du duc de Bourbon. Il n'a cessé de servir la cause royale, soit à l'armée de Condé, soit en Vendée, tantôt par l'épée, tantôt par les négociations. Il fut un des plus actifs agents royalistes et risqua vingt fois sa vie. En 1824, Bruslart fut nommé au commandement de la 23ᵉ division et envoyé en Corse. Le retour de Napoléon l'obligea à quitter cette île, et il rejoignit le duc d'Angoulême en Espagne. En 1823, il fut nommé lieutenant général et termina à Paris, au mois de décembre 1829, son aventureuse et noble carrière.

[2] François-Antoine et Dominique Lallemand naquirent tous deux à Metz, l'un le 23 juin 1774, l'autre le 18 octobre 1777; l'un était lieutenant général de cavalerie, et l'autre lieutenant général d'artillerie au retour de Louis XVIII. Ils furent condamnés à mort comme traîtres au Roi. Antoine s'enfuit et fonda au Texas une colonie de réfugiés français qui fut célèbre sous le nom de *Champ d'Asile*. La colonie ayant été dispersée par

de l'Aisne; comme il est de mon pays et que je l'avais connu à la sortie de Hambourg, j'avais continué quelques relations avec lui, et je l'avais trouvé en toute occasion homme capable et d'exécution. Je l'avais vu précédemment enchanté de l'acceuil qu'il avait reçu du roi et des princes. Je le retrouvai soucieux, mécontent, irrité, et je ne m'étonnai pas quand j'appris peu après qu'il avait levé l'étendard de la révolte, assez imprudemment toutefois pour se faire immédiatement arrêter et pour risquer sa tête si Bonaparte ne fût pas arrivé à Paris.

Pour mon compte, et quoique je n'eusse que perdu au retour des Bourbons, ma fidélité pour eux ne se démentit pas; je me préparai à partir pour aller joindre à Metz les grenadiers royaux en qualité de capitaine, grade que je n'aurais pas accepté en d'autres temps, puisqu'il était au-dessous des prétentions que je pouvais raisonnablement faire valoir. J'étais chez M. le duc de Berry, lorsque ce prince reçut les protestations de dévouement des officiers de chasseurs de l'ex-garde, entraînés à leur insu dans la révolte de Lallemand, et lorsque le prince récompensa par des croix de Saint-Louis ces manifestations qui furent démenties par les événements. Je me rappelle enfin que toute la garde nationale de Paris, au nombre de plus de trente mille hommes, défila devant le Roi dans la cour des Tuileries, que les régiments de ligne mirent sponta-

ordre du gouvernement espagnol, Antoine se rendit à la Nouvelle-Orléans, où il mourut. Dominique partit pour l'Amérique, où il fit un riche mariage. Ayant appris la révolution de Juillet, il revint en France, où il fut employé dans son grade de lieutenant général. Il est mort vers 1850.

nément leurs shakos au bout des baïonnettes, en criant : Vive le Roi ! A voir cet enthousiasme, on aurait cru que Bonaparte marchant avec douze cents hommes serait promptement écrasé ; mais les uns trahissaient, les autres étaient frappés de stupeur, et la masse attendait les événements.

En sortant des Tuileries, où l'on était toujours dans les fluctuations de crainte et d'espérance, j'allai, pour m'éclairer sur les véritables dispositions de l'armée, chez une de mes anciennes connaissances, le lieutenant général Domon, que j'avais vu dans les hussards et qui est mort écuyer cavalcadour du Roi. C'était un bon et brave officier, bavard, et selon l'expression militaire, *blagueur,* mais loyal, et incapable d'une trahison et d'une lâcheté. Il y avait chez lui quelques colonels, et en déjeunant avec eux, comme mon âge, ma tenue et mon simple ruban rouge à la boutonnière leur faisaient croire que j'appartenais à leur parti, ils ne se gênèrent pas, et je vis qu'ils appelaient de tous leurs vœux le retour de Napoléon. L'un d'eux surtout, le colonel G..., que je n'ai pas revu depuis, m'indigna par l'ironie qu'il mit à raconter la visite qu'il venait de faire à M. le duc de Berry, auquel il avait garanti un dévouement à toute épreuve. En sortant, je dis au général Domon, qui n'avait pas montré cette duplicité : « L'affaire est faite, votre armée va tourner. »

Jamais je n'ai fait sur l'instabilité des choses humaines des réflexions aussi amères que le 16 mars, jour de la séance royale aux deux Chambres réunies extraordinairement. On savait que Napoléon était entré sans coup férir à Lyon, qu'il lançait déjà des décrets et

des ordres tout-puissants, comme s'il eût été le
de la France. Il n'y avait alors qu'un miracle ç
sauver la royauté, et pourtant, à voir cette im
garde nationale, cette Maison du Roi nouvell
créée, les riches uniformes qui brillaient dans l
des Tuileries, qui n'eût cru que le trône n'étai
sur des bases inébranlables? Je dus à la protectio
subalterne attaché au service du château de pé
jusque sous l'entrée de l'horloge, au pied du
escalier, et là, par un temps triste et sombre c
l'avenir de la France, je vis Louis XVIII montei
blement en voiture pour aller accomplir un c
devoir de royauté; il paraissait calme, digne,
belle figure révélait une résignation ferme et
C'est donc là, me disais-je, un des derniers jour
monarchie, et elle périt au milieu de tous les
tômes de la vie, entourée des apparences d'une
redoutable et de toutes les illusions de la puis

Je partis le lendemain pour Metz, où étai
garnison les grenadiers royaux (l'ancienne garde
riale). Je me retrouvai avec joie au milieu c
famille, mais je ne devais pas y rester longtemps

Tous les corps de la garnison étaient déjà en ré
les ordres de Napoléon y avaient pénétré et a
produit leur effet. Les liens de la subordination s'é
subitement brisés, et le maréchal duc de l
(Oudinot)[1] passa une nuit au milieu des insurre

[1] Charles Oudinot, duc de Reggio, naquit à Bar-le-Duc e
En 1792, il fut élu chef du troisième bataillon de la Meuse; e
il fut fait général de brigade; en 1799, général de division; e
maréchal et duc de Reggio. Il fut gouverneur de Berlin ; en 181
glorieusement part à l'expédition de Russie; dans la campagne c

du peuple et des soldats stationnés sur la place d'armes. Enfin, l'événement du 20 mars nous fut connu; le préfet, M. de Vaublanc[1], menacé dans son hôtel, quitta la France. Tout fut fini encore une fois, et je me trouvai rendu à la vie privée.

Je fus bientôt dénoncé, et ce qui acheva de me perdre fut de déclarer que je ne voulais aucune fonction, et de manifester hautement mon opinion contre Bonaparte. Il y avait un an, c'était encore l'Empereur, tout illégitime qu'il fût; en 1815, ce n'était plus qu'un usurpateur.

il fut blessé pour la trente-deuxième fois. Il adhéra au gouvernement de Louis XVIII, qui le fit pair, et lui resta fidèle pendant les Cent-Jours. En 1823, il commanda le premier corps de l'armée d'Espagne. Louis-Philippe le nomma grand chancelier de la Légion d'honneur, puis gouverneur des Invalides. Oudinot mourut en 1847, dans sa ville natale.

[1] Le comte Vincent-Marie Viénot de Vaublanc naquit à Saint-Domingue, le 2 mars 1756. Il suivit d'abord la carrière des armes. En 1791, il fit partie de l'Assemblée législative, dont il devint président, et où il prit place parmi les royalistes constitutionnels, mais non sans payer tribut au langage et aux passions révolutionnaires. Pendant la Convention, Vaublanc n'échappa à la mort qu'en menant une vie errante. Il fut nommé du conseil des Cinq-Cents Proscrit au 28 fructidor, il quitta la France et n'y rentra qu'après le 18 brumaire. Il fut alors nommé membre du Corps législatif. En 1807, Napoléon le fit préfet de la Moselle et lui donna le titre de comte. La Restauration le maintint dans ces fonctions. On a dit qu'aux Cent-Jours il fit des demandes restées inutiles pour n'être pas destitué. Il se rendit à Gand. Après la chute définitive de Napoléon, Vaublanc fut nommé conseiller d'État et préfet des Bouches-du-Rhône. Le 25 septembre 1815, Louis XVIII lui confia le portefeuille de ministre de l'intérieur, qu'il perdit le 7 mai 1816. En 1820, il fut nommé député par le Calvados et siégea à l'extrême droite. A la révolution de Juillet, il renonça à la vie politique. Il mourut à Paris le 21 août 1845, sans laisser aucune fortune. Vaublanc a écrit divers ouvrages : un poëme, le *Dernier des Césars;* une tragédie, *Soliman II*, etc. Ses *Souvenirs* offrent surtout de l'intérêt. Ils ont été reproduits dans la collection publiée chez Didot par Barrière.

Un matin, M. Chédeaux [1], maire des Cent-Jour
Metz, vint me signifier un ordre du lieutenant géné
Lanusse [2], commandant la division en conséquei
d'un ordre de M. le maréchal Davout, ministre d(
guerre, qui m'exilait, comme dangereux et suspect
vingt lieues de la frontière. Rien n'était plus illég
plus arbitraire, et si, sous le régime de la Charte,
se fût permis un tel acte contre le dernier des gouj
les journaux de l'opposition eussent fait un beau tapa,
mais il fallait obéir, de crainte de pis. Je fus tenté
faire ce qu'on a appelé depuis avec une insole
dérision le voyage sentimental de Gand, mais j'a
trop présent le souvenir d'une première émigrat
pour en tenter une seconde, et je me rendis à Nan
Je ferai remarquer combien fut indigne à mon ég
la conduite de M. Davout, à qui mes services avai
été utiles à Hambourg un an auparavant. Ses ord
furent exécutés avec la plus grande servilité par
général Lanusse, que l'on a vu depuis à Besan(
affecter l'exagération du dévouement royaliste et
dévotion la plus outrée.

En arrivant à Nancy, j'allai me présenter chez
préfet, le baron Bouvier-Dumolard [3]; c'était un de n

[1] Pierre-Joseph Chédeaux, négociant, né à Metz le 31 août 17
fut maire de cette ville pendant les Cent-Jours et en 1830; déput
la Moselle, il mourut à Paris en 1831.

[2] Pierre-Robert Lanusse, né dans les Landes, frère du gén
François Lanusse, tué en Égypte, fut aide de camp de ce dernie
ensuite de Murat. Il fit partie de l'expédition de Russie; à la prem
Restauration, il était général de brigade.

[3] Louis Bouvier-Dumolard naquit en 1781, à Sarreguemines.
père fut incarcéré à Metz pendant la Terreur, et la chute de Rol
pierre lui sauva la vie. Dumolard, qui était auditeur au Conseil d'É

compatriotes et un homme de beaucoup d'esprit. Il me reçut avec grâce et avec toutes les formes de la bonne compagnie; je dînai chez lui; puis, avec une véritable bienveillance, il me dit: « Vous devez être mécontent de l'exil qui vous est imposé; quand vous voudrez crier contre l'Empereur, venez chez moi, cela sera sans conséquence; mais si vous vous répandiez en propos dans les lieux publics, vous sentez que je serais obligé de vous faire arrêter. »

Je fus sensible à cette franchise, et ma confiance en M. Dumolard devint telle que je ne lui cachais ni mon animadversion pour le gouvernement, ni mes espérances de le voir tomber. Tout en remplissant ses fonctions, il ne cessa de calmer les esprits, pendant son administration des Cent-Jours, et prévint beaucoup de vexations que le peuple eût fait subir à la noblesse et aux royalistes de Nancy. Pour mon compte, il arrêta l'effet de mesures plus rigoureuses dont je devais être frappé; enfin quand, plus tard, il fut compris dans une liste de proscription et obligé de sortir de France, je rendis une entière justice à son administration, et je confirmai les circonstances à sa décharge, qu'il consigna dans un mémoire où il fit une mention particulière de ma mise en surveillance.

Cependant cette existence me fatiguait excessivement;

fut en 1805 chargé de fonctions administratives en pays conquis. En 1810, il fut nommé préfet du Finistère, et en 1813 préfet de Tarn-et-Garonne; aux Cent-Jours, il remplit les mêmes fonctions dans la Sarthe, puis dans la Meurthe. Au retour du Roi, une erreur fit inscrire son nom dans l'ordonnance du 24 juillet 1815; il dut en conséquence quitter la France; mais il y rentra au commencement de l'année suivante. En 1830, Dumolard fut appelé à administrer le département du

j'avais la ville pour prison, ce qui ne m'empêchait pas d'en sortir quand je voulais; mais j'étais obligé tous les jours de porter ma signature à la mairie, pour attester ma présence. Rien n'irrite plus que les mesures arbitraires d'une police inquisitoriale et vexatoire, et si jamais j'ai été exagéré dans mes opinions, si j'ai désiré à tout prix la chute du pouvoir qui pesait sur moi, c'est pendant mon exil à Nancy. J'étais du reste convaincu que Bonaparte allait tomber sous le coup de l'Europe encore une fois réunie contre ce colosse. Avide de nouvelles, désirant trouver une occasion de signaler ma haine contre un gouvernement oppresseur et concourir à son renversement, s'il m'était possible, je me tenais au courant de tous les événements. Je m'étais logé chez une madame Clément, qui tenait un cabinet de lecture, et je mangeais à la table d'hôte de l'hôtel du Petit-Paris avec des officiers de corps franc, parmi lesquels il y avait de véritables coupe jarrets. Dans les crises politiques, il ne faut se cacher que s'il y a péril imminent pour soi et qu'on n'ait pas de chances de défense; mais hors ce cas de première nécessité, il est bon de se tenir en contact avec les hommes de tous les

Rhône. Lors des émeutes formidables qui éclatèrent à Lyon l'année suivante, il parait s'être conduit avec beaucoup d'énergie et de tact. Néanmoins, à la suite de scènes très-vives avec Casimir Périer, il donna sa démission. Il a publié sur cet épisode une brochure explicative : *Compte rendu des événements qui ont eu lieu dans la ville de Lyon au mois de novembre* 1831. Dumolard est encore l'auteur de deux mémoires, l'un sur un procès avec Alphonse de Beauchamp, l'autre sur son exil; d'une lettre réfutant des imputations calomnieuses, et d'un livre publié à Metz en 1834 sous ce titre : *Des causes du malaise qui se fait sentir dans la société, des agitations qui la troublent, et des moyens d'y remédier.* (In-8°.)

partis; c'est le seul moyen de connaître la marche des idées.

Le gouvernement faisait tous ses efforts pour populariser la guerre, qui était inévitable; c'étaient tous les jours des nouvelles inventées à plaisir pour amuser le John Bull français; tantôt l'impératrice Marie-Louise arrivait avec le bambin impérial, d'autres fois l'Italie s'était soulevée contre l'Autriche, et autres billevesées semblables. On faisait tous les jours des proclamations au peuple pour le réchauffer, la *Marseillaise* renaissait de ses cendres avec la variante : *Marchons, marchons sous les drapeaux du grand Napoléon*. On y joignait la *Lyonnaise,* autre chant triomphal. Une foule de pièces de circonstances faisaient l'apologie ou l'apothéose de l'Empereur. Le peuple braillait, mais il ne se levait point en masse comme on l'aurait voulu, et se laissa envahir. Un seul département voisin s'émut plus sérieusement, les Vosges; il vomit à Nancy huit à dix mille gardes nationaux qui furent jetés dans les places fortes, d'où ils désertèrent dès qu'ils le purent.

J'étais un jour, vers les trois heures de l'après-midi, au café Valdenave, sur la place Carrière, où se réunissaient les plus furieux amis des Cent-Jours, les révolutionnaires les plus exaltés, lorsque j'entendis un grand bruit au dehors. Aussitôt un des habitués du café entra tout effaré en s'écriant : « C'est fait de nous, nous avons perdu une grande bataille. » Je me précipite sur la place et j'y vois, entouré d'un groupe de curieux, un soldat dont l'uniforme délabré, les traits défaits, annonçaient qu'il venait d'échapper à un désastre; ceux qui l'entourent semblent le menacer et argüer de

faux des assertions qu'ils attribuent à la peur, à la désertion; mais le soldat, sans s'émouvoir, répétait: « Messieurs, cela est sûr et certain, toute l'armée est détruite, tout a été tué ou pris, ou est en fuite; on ne sait ce qu'est devenu l'Empereur. Si je mens, vous me fusillerez; mais attendez seulement vingt-quatre heures. » Ce malheureux était venu de Waterloo à Nancy, sans regarder derrière lui, faisant quinze à vingt lieues par jour.

On n'imagine pas l'effet que produisit la catastrophe. Peu de jours après, les autorités délogèrent, et nous fûmes instruits de l'irruption de l'armée bavaroise, qui s'approchait de Nancy. Une reconnaissance de vingt-cinq hussards pénétra même dans la ville, et si l'on n'eût calmé le peuple, ils auraient été massacrés, ce qui eût indubitablement amené le pillage et peut-être l'incendie de Nancy. Le peuple était si stupide qu'il n'ajoutait pas foi à l'approche des alliés; ils n'étaient plus qu'à deux lieues, et on lui faisait croire que ces hussards étaient des prêtres et des nobles déguisés. Ce qui dissipa enfin tous ses doutes, c'est que le lendemain soixante mille hommes déguisés de même arrivèrent sous les ordres du général bavarois de Wrede.

Peu de jours après, le pays fut inondé de troupes de toutes les nations, parmi lesquelles un grand corps d'armée russe. Quelques officiers restés fidèles aux Bourbons se réunirent pour aller voir le feld-maréchal russe Barclay de Tolly [1]. J'étais de ce nombre. Le feld-

[1] Michel Barclay de Tolly, célèbre général, naquit d'une famille d'origine écossaise, en Livonie, vers 1750. Ministre de la guerre,

maréchal nous reçut à merveille, et nous assura que la guerre avait été finie à Waterloo.

Le Czar, le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche arrivèrent à Nancy. Alexandre Ier était beau, gracieux, quoiqu'il fût déjà chauve et un peu sourd, car on nous prévint de cette infirmité afin que nous pussions nous faire distinctement entendre; il nous reçut très-bien et donna des éloges à notre persévérante fidélité à notre roi. Le roi de Prusse me sembla un brave sous-officier allemand, bien droit, bien roide, avec une physionomie assez peu prévenante. Quant à l'empereur François... j'étais près d'un homme de l'extérieur le plus commun, avec la tenue militaire la moins recherchée, un habit blanc et des parements rouges; je demandai quel était cet officier: « C'est l'empereur d'Autriche », me répondit-on tout bas. Il fut très-verbeux dans ses allocutions, qu'on pouvait résumer ainsi: « Messieurs, j'ai tout fait pour vivre en paix avec la France, parce que je voulais le bien de mes peuples; j'ai constamment cherché à vivre en bonne intelligence avec Napoléon, au point que je lui ai donné ma fille; mais il ne pouvait se tenir tranquille, et il lui fallait cette catastrophe, qui sera la dernière. »

Ainsi soit-il, et ne revenez plus chez nous, fut ce que nous pensâmes tous.

Le parti ennemi des Bourbons, à Nancy, me portait, ainsi qu'à quelques officiers de mon opinion, une haine

il adopta le plan de campagne qui attira les Français au cœur de la Russie. Après une disgrâce, il fut replacé à la tête des troupes. Il se signala sur de nombreux champs de bataille et amena la capitulation de Paris. Ses services furent récompensés par le grade de feld-maréchal et le titre de prince. Il mourut en 1818.

extrême, parce que nous avions fait remettre à l'hôt de ville le drapeau blanc et enlevé le drapeau tricoloı que la municipalité des Cent-Jours s'obstinait à garde Un autre grief : étant lié avec le général-major rus d'Olonne, Français de nation et ancien émigré, je fı chargé par lui de rétablir l'ordre dans plusieurs maisoı dont les propriétaires se plaignaient des vexations d soldats étrangers. Mon intervention, pour laquelle n connaissance de la langue allemande me fut très-util aurait dû, ce me semble, me valoir plutôt de l gratitude.

CHAPITRE XII

Voyage à Paris. — Exaspération des troupes. — Attitude des étrangers fort différente de celle qu'ils avaient en 1814. — En 1815, ce sont des vainqueurs arrogants. — Blücher. — Funestes effets des Cent-Jours. — On me charge d'une négociation près du lieutenant général russe, le comte de Langeron. — Il a jadis servi sous les ordres de mon père. — Sa courtoisie. — Urbanité et instruction des officiers russes. — Je vais à Nantes comme inspecteur des droits réunis. — Patriotisme des Vendéens. — Le comte de Brosse. — Le vicomte Walsh. — La comédie de société. — Les Vendéens peu ambitieux. — Je suis en relation avec plusieurs d'entre eux. — Anecdotes. — Je suis nommé directeur dans les Deux-Sèvres. — Naissance de mon fils. — Je suis nommé directeur à Metz. — Je deviens chef de bataillon de la garde nationale. — Je m'essaye à écrire. — Le duc d'Angoulème à Metz. — Je vais à Paris. — Grâce à de Serre et à Wendel, on me nomme préfet du Haut-Rhin.

Je ne pouvais encore retourner à Metz, qui était bloquée, et je me décidai à me rendre à Paris ; à Toul, à Vitry-le-François, nous trouvâmes une grande exaspération dans les garnisons, qui, se dissimulant leur faiblesse, voulaient continuer à se défendre. Plus loin nous fûmes arrêtés par des Cosaques ; en résultat, nous arrivâmes sans accident à Paris ; c'était au mois de juillet.

Paris n'était plus ce que je l'avais laissé un an auparavant. Tout le monde alors était fatigué du despotisme de Napoléon. Ceux même qui le regrettaient

ne pouvaient lutter contre une opinion qui se manifestait de la manière la plus unamine pour les Bourbons. Les étrangers en 1814 s'étaient conduits comme nos alliés, et avaient laissé beaucoup d'argent dans une ville où ils trouvaient une vie plus douce que jadis l'armée d'Annibal à Capoue. En 1815, c'étaient des vainqueurs arrogants et irrités; ils occupaient Paris militairement, et les yeux du Roi étaient affligés du déploiement inutile de leur artillerie et de la vue de leurs cohortes jusque sous ses grilles.

Je me souviens du développement des troupes qui eut lieu un matin, lorsque les alliés dépouillèrent le Musée de tous les chefs-d'œuvre de peinture et de sculpture qui y étaient accumulés, et qu'ils descendirent de l'arc de triomphe des Tuileries les quatre chevaux de bronze de Venise, dont la destinée fut bizarre : ils avaient été enlevés en 1200 de Constantinople, lors de la prise de cette ville par les croisés, et s'en retournaient sur la place Saint-Marc, d'où ils avaient été amenés sur celle du Carrousel.

J'eus le cœur serré de ces spoliations, et pourtant, à juger sainement les choses, les étrangers avaient bien le droit de reprendre ce que nous leur avions emporté. Ce fut alors que le grossier Blücher [1] eut le projet de

[1] Gebhart Lebrecht de Blücher, prince de Wahlstaedt, naquit dans le duché de Mecklembourg-Schwerin, le 16 décembre 1742. Il s'engagea en 1757 dans un régiment suédois. Fait prisonnier par les Prussiens, il se décida à servir dans leurs rangs et le fit avec éclat, tant dans la guerre de Sept ans que pendant les guerres contre la Pologne. Sa turbulence le fit disgracier. Il se maria et se livra alors avec succès à l'agriculture. En 1786, il rentra en qualité de major dans son ancien régiment. En 1792, colonel des hussards, il fit partie de l'invasion que Kellermann arrêta à Valmy. Impossible ici de suivre pas à pas Blücher

faire sauter le pont d'Iéna, à cause de son nom, qui rappelait à sa nation une honteuse journée. Paris dut la conservation de ce monument à la fermeté de Louis XVIII, qui déclara que, si l'on persistait dans ce dessein, il irait lui-même se mettre sur le pont, dont le nom fut toutefois changé.

En 1814, tout le monde avait été à sa place et fait son devoir; les uns avaient suivi les Bourbons, les autres avaient combattu avec gloire au dedans et au dehors pour la France. Les Vendéens, les émigrés, les officiers de la grande armée n'avaient point de reproches à se faire, et le mot honneur était resté inscrit sur les drapeaux français de toutes couleurs. On pouvait à cette époque espérer une réconcilliation, et, si elle n'eut pas lieu, combien elle était plus impossible

dans sa carrière militaire. En 1806, il contribua à la déclaration de guerre contre la France. Les défaites de la Prusse l'obligèrent à se retirer à Lubeck, et quoique cette ville fût neutre, il s'y défendit, mais fut pris par les Français et conduit prisonnier à Hambourg, puis à Spandau. Il fut ensuite échangé contre le maréchal Victor, duc de Bellune. Mis hors de service, il sortit de l'inactivité après la campagne de Russie et fut chargé du commandement de l'armée de Sibérie, destinée à former l'aile droite des forces coalisées. Il avait soixante et onze ans. Il prit une part très-active aux guerres qui finirent par amener la chute de Napoléon, et donna des preuves constantes de sa haine contre la France; il eût voulu, en 1814, qu'on brûlât Paris. Cette haine, qui rendait les négociations difficiles, engagea le roi de Prusse à accepter la démission de Blücher. Il vécut à Paris en simple particulier. Après avoir fait divers voyages, à la nouvelle du débarquement de Cannes, il accepta le commandement de l'armée destinée à opérer entre le Rhin et la Moselle. Son arrivée imprévue sur le champ de bataille de Waterloo décida le gain de la bataille en faveur des troupes alliées. La convention de Saint-Cloud ouvrit les portes de Paris au général prussien. Blücher mourut le 12 septembre 1819, après une longue maladie supportée sans courage, et laissant une réputation militaire très-contestée.

après les Cent-Jours, signalés par tant de défections, par l'oubli de tant de serments ! Je ne doute pas que cette funeste époque n'ait préparé la Révolution qui a éclaté quinze ans plus tard [1]. Nombre de personnes appelèrent de leurs vœux et d'une coopération active la chute du gouvernement dont l'existence était pour elles comme un reproche continuel. N'est-ce pas la Bruyère qui a dit : « On ne pardonne jamais à ceux que l'on a gravement offensés [2] » ? Je citerai M. Benjamin Constant [3] qui, après avoir fait une très-énergique protestation contre Bonaparte, le 15 mars, rédigeait un mois après son acte additionnel. De tels hommes ne pouvaient désirer le maintien d'une monarchie qui rappelait leur opprobre.

Le gouvernement de Bonaparte n'était si brusquement tombé dans les Cent-Jours que parce qu'il n'y avait plus en lui la confiance sans bornes d'autrefois. La baguette de l'enchanteur était brisée. Une sorte d'hésitation troublait les consciences. Je me souviens d'un colonel, ancien officier de la garde impériale, couvert de blessures et ayant fait toutes les campagnes avec une grande bravoure, qui m'avoua toutes ses tergiversations. Il voulait gagner du temps, voir venir

[1] M. de La Combe, dans sa *Vie de M. de Serre*, a développé la même pensée et rattaché toutes nos révolutions à cette funeste période des Cent-Jours. Voyez son livre, tome Ier, chap. IV, p. 130 et suivantes.

[2] Après Tacite : *Proprium humani ingenii est odisse quem læseris.*

[3] Benjamin Constant, né à Suresnes, le 25 octobre 1766. Après s'être prononcé vivement pour la Restauration, aux Cent-Jours il se tourna subitement du côté de Napoléon. Député de la Sarthe en 1819, de la Seine en 1824, du Bas-Rhin en 1827. Président du conseil de législation au Conseil d'État après la révolution de Juillet; il mourut le 8 décembre 1839. Il fut lié avec madame de Staël; il a écrit un roman qui eut de la vogue, *Adolphe*

les événements, se rattacherait aux Bourbons s'ils triomphaient. Il venait ainsi créer près de moi une sorte d'alibi d'opinions à invoquer plus tard s'il y avait lieu. Combien d'autres pensaient de même sans avoir la naïveté d'en convenir ! Je suis loin, du reste, de vouloir flétrir tous ceux qui ont combattu à Waterloo. Le Roi avait eu le tort de sortir de France, et l'on ne peut savoir mauvais gré à tant de braves officiers qui n'avaient jamais quitté leurs drapeaux s'ils ont cru ne pouvoir s'en séparer; mais on peut adresser le blâme à ceux qui avaient reçu des faveurs spéciales du Roi ou qui avaient combattu pour sa cause, soit dans les rangs de l'émigration, soit en Vendée, et qui changeaient de parti dans un moment décisif.

Je repris mes démarches pour être réintégré dans mon rang et dans mon arme, c'est-à-dire comme chef d'escadron, car c'était à tort, contre mes goûts et mes habitudes, que l'on m'avait classé dans l'infanterie. Ce n'était pas cependant sans faire de sérieuses réflexions, car n'ayant plus de fortune personnelle, et celle de ma femme n'étant pas échue, je pouvais trouver dans l'état militaire une ruine entière, et j'allais avoir un second enfant. Il fallut toutefois une circonstance particulière pour me faire rentrer dans l'obscure carrière de la finance.

Je dînais un jour à Suresnes chez M. Maitrejean, homme d'affaires ou plutôt homme de plaisir, dont la maison, suivant les chances bonnes ou mauvaises de ses nombreuses spéculations, était tantôt brillante et tantôt misérable; c'était alors la bonne veine, et il y avait dans sa villa une nombreuse société fort mélangée.

J'y retrouvai M. Dublan, que j'avais connu à Mayence et qui était alors chef de personnel à l'administration des contributions indirectes. Il me fit la question d'usage à cette époque où toutes les existences avaient été si profondément agitées : « Que faites-vous? que devenez-vous? » Sur ce que je lui répondis que j'allais reprendre du service, il me témoigna un vif regret de me voir quitter une administration dans laquelle je m'étais attiré quelque estime. Je pouvais suivant lui devenir nécessaire pour remonter le service dans certains départements où il fallait un homme connu par ses antécédents, afin d'imposer aux royalistes; il ajoutait qu'une telle mission me conduirait à une direction, place qui valait alors douze à quinze mille francs de rente. Cette perspective me séduisit et me détermina à renoncer à la carrière militaire. Une autre considération m'aidait aussi à prendre ce parti. N'ayant pas partagé les dangers des belles campagnes de Napoléon, j'éprouvais une sorte de répugnance à m'aller intercaler dans les rangs de ceux qui avaient acquis leurs grades au prix de leur sang.

Ce n'est pas qu'à l'âge que j'avais alors je n'eusse promptement été au courant de l'instruction nécessaire. Je n'aurais pas montré l'ignorance qui a valu tant de reproches et de sarcasmes à nombre d'émigrés. Lorsque plus tard j'eus à Metz un bataillon de gardes nationaux à commander, je ne fus nullement embarrassé de cette besogne, et cependant, je l'ai dit, ce n'était pas mon arme que l'infanterie.

J'allai donc le lendemain à mon ancienne administration, et, y ayant obtenu l'assurance que j'allais

recevoir une destination, je retournai l'attendre à Metz, d'où je fus quelques semaines après envoyé à Nantes comme inspecteur des droits réunis, mais avec des pouvoirs indépendants du directeur et tel qu'il le fallait pour réorganiser ce service.

Avant mon départ de Metz, le préfet me pria de me charger d'une négociation utile à la province près du lieutenant général comte de Langeron [1], qui commandait en chef le corps d'armée russe stationné en Lorraine, et dont le quartier général était à Pont-à-Mousson. Ce général, par ses formes, sa distinction, rappelait parfaitement un grand seigneur français, et son long séjour en Russie ne lui avait pas fait perdre

[1] Le comte Andrault de Langeron, d'une ancienne famille du Nivernais, né à Paris le 13 janvier 1763, eut une vie très-brillante et très-aventureuse, sur laquelle on peut consulter la *Biographie* de Michaud. Après avoir pris part à la guerre d'Amérique, il entra dans le régiment de Condé-dragon, où il obtint le grade de capitaine. La guerre ayant éclaté entre la Russie et l'Autriche contre la Turquie et la Suède, il fit agréer ses services à l'impératrice Catherine. Il servit dès lors constamment la Russie et ne cessa de se distinguer dans de nombreuses campagnes, et entre autres dans toutes les guerres contre la République française et l'Empire. En 1815, il prit différentes positions en Alsace et en Lorraine, dont il bloqua les forteresses jusqu'à la conclusion de la paix. Après une disgrâce inexpliquée, il rentra complétement en faveur, sous l'empereur Nicolas, au couronnement duquel il porta le manteau impérial et reçut les insignes de l'Ordre de Saint-André en diamants. En 1828, il fut investi du commandement de toutes les forces russes dans les deux Valachie. Il mourut le 2 mars 1831, emporté par le choléra. Langeron, dans sa jeunesse, avait fait jouer une jolie comédie, le *Duel*. En 1789, il écrivit dans les *Actes des Apôtres*, auxquels il fournit de mordantes épigrammes. Il y donna ce quatrain contre le duc de Larochefoucauld-Liancourt, qui s'était attribué des vers dont il n'était pas l'auteur :

Si l'on empruntait du courage
Comme on emprunte de l'esprit,
Liancourt aurait l'avantage
De se battre comme il écrit.

l'air d'un courtisan de Versailles. Il avait du reste brillamment conquis ses grades. Sa réputation militaire datait du siége d'Orzakow, où il monta à l'assaut à la tête d'une colonne de volontaires, comme un brillant aventurier, ce qui lui mérita d'être cité dans les spirituels *Mémoires* du prince de Ligne. J'arrivai à Pont-à-Mousson précisément le jour de la Saint-Louis que le général de Langeron fêtait comme un bon Français sous l'habit d'un Russe. Je fus introduit che lui, et dès l'abord il me demanda si j'étais parent d général de Puymaigre; sur ma réponse que j'étais so fils, il me dit en riant et avec beaucoup de grâce qu s'il usait de représailles, il m'infligerait une détentio de trois mois, comme mon père lui en avait fait sub une lorsqu'il commandait les dragons de Condé, où lu M. de Langeron, était sous-lieutenant. — « Mai ajouta-t-il, je l'avais bien mérité. » — Ma négociatio qui avait pour but d'obtenir quelque adoucisseme aux réquisitions en fourrage qui pesaient sur nos cam pagnes, eut un prompt et entier succès, et M. (Langeron me retint à un grand dîner où se trouvaie un lieutenant général et quelques officiers français q avaient été invités à boire à la santé de Louis XVII — Ces gens-là, me dit à l'oreille le comte de Langero parce qu'ils sont sans peur, se croient sans reproch — Il y avait du caractère français jusque dans cet épigramme. Le dîner fut splendide. Les officiers russ de l'état-major avaient les manières et l'urbanité de meilleure compagnie; ils connaissaient à mervei notre littérature, et, ce qui me désola, si quelques-u de nos convives n'avaient pas ces formes distingué

ce langage élégant, c'étaient certains officiers français. J'allai de Pont-à-Mousson à Nancy, toujours pour m'entendre avec les autorités russes, et je vis là M. d'Alopeus [1], ministre russe, homme qui me parut fin et délié. J'assistai à un bal magnifique que le général russe Zabow donna dans une maison de campagne. J'y fus frappé de l'originalité d'un orchestre vocal qui chantait des mazurkas; chaque note était faite par un certain nombre de soldats avec une précision admirable; les uns étaient *ut,* les autres *sol.* Les affaires ne doivent jamais faire négliger les plaisirs. Les hommes trop sérieux se tiennent aux premières, les hommes légers ne pensent qu'à s'amuser. Celui qui entend la vie fait marcher plaisirs et affaires ensemble, et s'en trouve bien.

J'arrivai à Nantes dans le mois d'octobre 1815, pendant que toute la population était encore dans une sorte de fermentation. Les dissidences politiques étaient dans ce pays plus fortes qu'ailleurs; il y avait eu dans les campagnes une opposition armée contre le gouvernement des Cent-Jours; c'était le dernier mouvement de l'héroïque Vendée et de l'audacieuse chouannerie. Toutefois, l'invasion des étrangers avait mis toutes les opinions en fusion dans le sens de la résistance, et l'apparition d'un corps ennemi à Nantes,

[1] Le comte David Alopeus, né à Wibourg en 1767. Entré dans la diplomatie, il fut d'abord envoyé comme ministre de Russie à la cour de Suède. L'empereur Alexandre, dans la campagne de 1813, le créa commissaire général des armées alliées. Alopeus fut gouverneur de la Lorraine pour la Russie en 1815. Peu après, il fut nommé ministre plénipotentiaire à la cour de Berlin. Il mourut dans cette ville le 13 juin 1831.

véritable phénomène dans notre histoire, avait inspir et aux Vendéens et aux débris de Waterloo une indi gnation telle qu'ils se fussent spontanément réuni sous un drapeau commun; aussi les Prussiens s gardèrent-ils bien de se montrer exigeants à Nantes, e ils n'y firent qu'un très-court séjour.

C'est dans cette ville que commença mon intimit avec le comte de Brosse [1], depuis mon collègue e mon voisin à Lyon, homme de beaucoup d'esprit e joignant une instruction solide à des formes de légèret Je vis beaucoup à cette époque Walsh [2], l'auteur de *Lettres vendéennes*. Je revis aussi là beaucoup d'émigrés J'avais un nom connu, je venais de subir une pro scription durant les Cent-Jours, on se rappelait me services d'émigration; il n'en fallait pas davantage pou me mettre au mieux avec les royalistes de toutes le nuances, et j'obtins bientôt une véritable vogue dans l société, telle qu'il n'y avait pas sans moi une réunio quelconque, et que j'étais obligé de faire le travail heb domadaire des invitations que j'acceptais. Cependant

[1] Le comte Charles de Brosse, préfet, gentilhomme honoraire de chambre du Roi, commandeur de la Légion d'honneur, était fils d spirituel président, auteur des *Lettres sur l'Italie*. Il entra en 1810 à Cour impériale de Paris, en qualité de conseiller auditeur. En 1814, fut nommé préfet de la Vienne; après les Cent-Jours, il fut envoy avec les mêmes fonctions, le 12 juillet 1815, à Nantes, et le 8 jan vier 1823, à Lyon, où il se trouvait encore lors de la révolution de 183

[2] Le vicomte Joseph-Alexis Walsh, d'une famille irlandaise venu en France à la suite des Stuarts, naquit au château de Serant 25 avril 1782 et mourut à Paris le 14 février 1860. Il a beaucou écrit. Les *Lettres vendéennes*, dont la première édition parut en 182 obtinrent un grand succès. Après 1830, Walsh fut directeur de *Gazette de Normandie* et donna de nombreux articles à la *Mod* passée entre les mains de son fils, le vicomte Édouard.

de même que l'industrieuse abeille qui puise le miel à toutes les fleurs, je ne restais pas stationnaire dans la bonne compagnie, et je fus assez bonhomme pour aller assez fréquemment chez un honnête libraire, père de deux filles fort jolies, dont l'une était veuve et qui avait pour amies d'autres femmes non moins agréables et assez coquettes. Or ces dames avaient la noble ambition de fixer près d'elles des hommes un peu distingués, et il s'en présenta, gardez-vous d'en douter. On voulait jouer la comédie de société ; je devais, moi, faire le chevalier d'Étieulette, de l'éternelle *Gageure imprévue*[1], où madame de Claireville était délicieuse. Ne voilà-t-il pas que l'on apprend cela dans la haute société et que l'on m'en plaisante, que pour me défendre j'ai la sottise de parler avec quelque dédain de la réunion bourgeoise et de singer le marquis de Moncade de l'*Ecole des bourgeois!* Une dame qui se croyait intéressée à me brouiller là, répète le lendemain mes propos inconsidérés, et plus de comédie de société, plus de douce intimité : tout fut fini de ce côté.

Quant à mes fonctions, elles me donnèrent très-peu d'embarras, et j'obtins tout ce que je voulais dans ce pays, qui m'avait été dépeint si difficile. Les Cent-Jours avaient divisé les fonctionnaires de toutes classes comme en deux camps ennemis : les uns s'étaient montrés les fougueux partisans de Bonaparte et avaient opprimé les autres sans ménagement; ceux-ci, à leur tour, voulaient prendre une revanche, et dans leur

[1] Assez jolie comédie de Sedaine, représentée pour la première fois en 1768; peu connue de la génération actuelle, elle figurait au premier rang dans le répertoire des comédiens amateurs.

irritation ils étendaient leur proscription à tous ceux qui étaient restés en place. Je sentis qu'il fallait prendre un parti dans ces conjonctures, limiter les révocations à un petit nombre, éloigner dans leur intérêt même ceux qui étaient en butte aux récriminations de l'opinion triomphante, et récompenser les plus dévoués à la légitimité. Dans ce nombre se trouvaient beaucoup d'employés subalternes, dont quelques-uns portaient de beaux noms de Bretagne, qui avaient bravement quitté leurs places pour combattre dans les rangs vendéens, et qui, pour vivre, venaient humblement reprendre leurs fonctions. Je dois dire à leur éloge que l'ambition de ces loyaux Français n'était pas difficile à contenter. Je me souviens que l'un d'eux, du nom de Courson, connu en Bretagne par l'adage : « Si l'on bat un buisson, il en sort un Courson », ayant rempli les fonctions de major dans l'armée vendéenne et ayant été blessé devant Guérande, avait pour toute prétention d'être fait contrôleur. Je sollicitai de justes faveurs pour ces braves gens, et je modérai les coups qui pouvaient atteindre des hommes plutôt faibles que malveillants, et dont l'opinion avait été de rester dans leur position. Cette tolérance ne me parut pas toutefois devoir s'étendre au directeur de Nantes, vieux républicain endurci qui paralysait toutes les mesures prises dans l'intérêt général, et que je fis admettre à la retraite. Il était maire de Nantes lors de l'invasion nocturne qu'y firent les chouans en 1799, lorsqu'ils délivrèrent leurs prisonniers détenus au Bouffay et déjà condamnés à mort : entendant du bruit dans la rue, il sort de chez lui et tombe dans un parti

de chouans. « Crie : Vive le Roi! lui dirent ceux-ci. — Vive la République! » répondit-il; un coup de fusil vint lui casser la jambe.

Je n'eus pour rétablir partout le service des contributions indirectes qu'à remplacer les employés qui s'étaient montrés enthousiastes des Cent-Jours par des hommes qui plaisaient à la population et dont les sentiments étaient en harmonie avec les siens. Une chose à laquelle les Vendéens tenaient beaucoup dans leur simplicité, c'était de faire disparaître les insignes de l'Empire. En attendant qu'on imprimât des quittances pour mon administration, je fus obligé de faire découper les armes impériales dans les anciennes dont je me servais, ce qui y faisait le singulier effet de lucarnes.

Je fus mis par mes fonctions en relation avec plusieurs chefs vendéens et chouans. Ce n'étaient plus des généraux de la première, de la grande Vendée; tous avaient péri. La plupart des nouveaux chefs de paroisses qui avaient marché à la tête de leurs populations étaient, les uns des gentilshommes, les autres des notaires, des juges de paix, de gros cultivateurs. Ce serait mal juger les habitants de l'Ouest que de les croire les aveugles séides du clergé et de la noblesse, ainsi que le parti révolutionnaire a voulu l'accréditer. Ce peuple, attaché à ses anciennes pratiques, à ses mœurs séculaires, déteste toute innovation et se regarde comme lié à ses protecteurs, qui d'ordinaire sont les anciens seigneurs, non par les entraves de la vassalité, mais par un sentiment de reconnaissance; l'intimité est telle entre eux que le paysan vient

demander un service quelconque à son ancien chef, comme s'il s'agissait de réclamer une dette. J'ai vu mademoiselle de La Rochejaquelein accourir à cheval du fond du Bocage et par un temps détestable, pour obtenir un débit de tabac en faveur de l'un de ses paysans. J'ai vu tel paysan venir troubler un bal pour demander à M. le marquis, son ancien seigneur, de venir voir sa vache malade, et M. le marquis ne se faisait pas attendre. Il résultait de cette obligeance mutuelle qu'aux jours du danger le Vendéen *baillait* des journées à son patron, comme s'il avait été battre à la grange et sans s'inquiéter des suites qui pourraient résulter d'un travail de cette nature. Du reste, ce peuple est généreux et loyal; il n'attaque jamais lâchement ses adversaires, il n'a pas la haine implacable des Méridionaux, il n'assassine pas, il ne se permet aucune spoliation, il ne sait que combattre les armes à la main en face de ses ennemis.

M. de Genoude [1], M. de Walsh, nous ont peint les mœurs vendéennes avec autant de talent que de vérité;

[1] Antoine-Eugène Genou, anobli par Louis XVIII sous le nom de Genoude, naquit à Montélimart vers 1790. Venu à Paris, il y fut professeur de sixième, entra à Saint-Sulpice, qu'il quitta bientôt, et, en 1815, se rendit dans le Midi, où il fut aide de camp du prince de Polignac. A la seconde Restauration, il fut nommé maître des requêtes. C'est le journalisme qui l'a surtout rendu célèbre. On se souvient de la guerre qu'il fit en faveur du suffrage universel dans la *Gazette de France*. Ayant perdu sa femme en 1834, il entra dans les ordres, mais sans cesser de faire de la politique la plus militante, et surtout de combattre Louis-Philippe avec un grand acharnement. En 1846, il provoqua, à Paris, la réunion du congrès de la droite pour la réforme électorale. Genoude a laissé un grand nombre d'ouvrages, et entre autres une traduction de la Bible. Il avait été fort lié avec Lamartine. Il mourut à Paris le 19 avril 1849.

blicains, qui les firent périr. Une nuit, je surpris à mon tour les bleus dans ce même village, j'entrai dans la maison du traître, je poignardai lui et toute sa famille, et j'écrivis en lettres de sang sur sa porte : Vengeance de Terrien, Cœur de lion! » En disant cela, la figure de l'ancien chef se contractait, et ses yeux semblaient jeter des flammes.

« Monsieur, — me dit un jour un autre chef de paroisse, surnommé Cœur de roi, brave homme, mais de peu de portée, et dont les services avaient été récompensés par la croix de Saint-Louis, — vous avez vu le Roi; quel habit porte-t-il? » Je ne m'attendais guère à cette question. « Un habit bleu », répondis-je. — « Dame! m'est avis qu'il ne devrait pas plus aimer cette couleur-là que nous. Que ne porte-t-il un habit vert comme les Vendéens ou gris de fer comme nous autres! » (Mon homme était un chouan.)

J'allai passer un mois à Paris, et je fus nommé directeur dans les Deux-Sèvres; j'allai donc à Niort; c'est une triste ville. Je vis là mademoiselle de La Rochejaquelein, femme forte et courageuse qui en 1815 marchait avec deux cents paysans au secours de son frère Louis [1], lorsqu'elle apprit qu'il avait péri

[1] Louis Duvergier de La Rochejaquelein naquit, en 1777, à Saint-Aubin. A la Révolution, âgé seulement de douze ans, il suivit son père en Allemagne; à seize ans, il fit ses premières armes dans le régiment autrichien de Latour. Il passa ensuite en Angleterre et entra au service de cette puissance. Rentré en France en 1801, Louis de La Rochejaquelein épousa l'auteur des intéressants mémoires sur la Vendée, la veuve de Lescure, la fille du marquis de Donnissan. En 1814, Louis de La Rochejaquelein fut nommé capitaine lieutenant de la compagnie des grenadiers royaux. Au retour de Bonaparte, il se rendit en Vendée pour y provoquer un soulèvement, livra plusieurs combats aux troupes

glorieusement comme son autre frère Henri [1]. Je ne restai que six semaines à Niort; une nouvelle organisation administrative m'envoya à Metz.

Niort me rappelle toutefois un événement qui, je l'espère, fera mon bonheur et celui de ma femme. Un matin, mon premier commis, M. Bloquet, en m'apportant mes dépêches, me dit d'inspiration et d'une voix prophétique : « Monsieur, voilà une lettre de Metz qui va vous apprendre la naissance d'un fils. » C'était vrai, c'était de Théodore qu'on m'apprenait l'arrivée dans ce monde.

J'arrivai à Metz à la fin du mois de juillet 1816. Placé dans mon pays, obligé d'y faire exécuter des lois onéreuses, odieuses même à nombre de citoyens, je cherchai à en diminuer l'âpreté par la plus grande justice, par une loyauté parfaite et par les formes les plus conciliantes; cela me réussit, et je n'éprouvai pas pendant quatre ans le moindre désagrément; j'étais généralement aimé, et c'est avec plaisir que je fus mis

impériales et fut tué, le 4 juin 1815, dans les sables des Mattes. Il fut le père du marquis Henri de La Rochejaquelein, mort sénateur en 1867.

[1] Henri Duvergier de La Rochejaquelein, né en 1773, au château de la Durbelière, ne suivit pas son père en émigration et fit partie de la garde constitutionnelle de Louis XVI. Il vécut dans sa province après le 10 août et devint l'un des commandants de l'armée du haut Anjou sous les ordres de Bonchamp. Il battit les républicains à Martignac et contribua au gain de la bataille de Saumur. Après la perte de la bataille de Cholet, il devint général en chef de l'armée royale, fit effectuer le passage de la Loire, s'empara de Condé, de Château-Gonthier et de Laval. Il éprouva un échec à Granville et échoua ensuite dans ses tentatives sur Angers et le Mans, ce qui le força à regagner le haut Poitou. Là il réussit à refaire une petite armée. Il fut tué, le 4 mars 1794, après un combat près de Cholet, par deux soldats républicains qui feignirent de se rendre à lui. Il avait vingt et un ans.

c'est ce dont mes propres observations ont pu me convaincre. Tout rappelle les traits héroïques de la grande Vendée dans ces pays inondés du sang français, et où presque chaque hameau a été le théâtre des combats les plus acharnés. Ayant lu du reste les Mémoires de madame de La Rochejaquelein [1] et l'Histoire de M. de Beauchamp [2], je me plaisais à m'arrêter dans ces lieux, qui sont pleins de tant de glorieux souvenirs. En passant à Varades, près d'Ancenis, mon imagination se reporta à cet étonnant passage de la Loire par une population entière, abandonnant ses foyers pour porter une guerre d'invasion jusqu'à Granville. « N'est-ce-pas là Saint-Florent? demandai-je à un homme âgé et portant les traces de vieilles blessures, qui attelait des chevaux à une voiture. — Oui, monsieur, me répon-

[1] Victorine de Donnissan, née le 25 octobre 1772, et fille unique du marquis de Donnissan, épousa, en premières noces, son cousin le marquis Louis de Lescure, qui mourut, le 3 novembre 1792, des suites de ses blessures. Elle se remaria à Louis de La Rochejaquelein, qui fut tué le 4 juin 1815. Madame de La Rochejaquelein a raconté sa vie si pleine d'événements dans d'intéressants *Mémoires*, revus par M. de Barante, et qui parurent en 1815 à Bordeaux. Elle est morte en 1857.

[2] Alphonse de Beauchamp, né à Monaco en 1767, entra au service de Sardaigne, mais lorsque la guerre éclata, en 1792, entre le roi de Piémont et la France, ne voulut pas servir contre sa patrie, ce qui le fit emprisonner. Rendu à la liberté en 1793, il vint à Paris, et ayant embrassé les idées révolutionnaires, il entra dans le terrible bureau de sûreté générale. Sous le Directoire, il passa dans les bureaux du ministère de la police. La publication de son *Histoire des guerres de la Vendée* lui fit perdre sa place et lui attira diverses persécutions. Sous la Restauration, il reçut la croix d'honneur et une petite pension. Il mourut du choléra en 1832. Beauchamp a écrit beaucoup d'ouvrages sur l'histoire contemporaine; le plus connu est celui que nous nommions tout à l'heure. Il fut un des collaborateurs les plus actifs de la *Biographie universelle;* aussi Michaud jeune lui a-t-il accordé une notice très-favorable. Il était frère de madame de Campestre, qui a laissé des *Mémoires.*

dit-il, c'est ici que le grand Bonchamp[1] a péri. » Et il ôta son bonnet avec une religieuse vénération. « Vous étiez donc là? lui dis-je. — Oui, monsieur, j'y étais, bien blessé, mourant; je m'étais déjà battu la veille, *j'avais duré* jusqu'à cinq heures du soir que j'ai été sabré par des hussards républicains; on m'a recueilli ici, on m'y a caché, on m'y a guéri, et j'y suis resté. »

Je visitais un jour à Sion, petit bourg où mes employés éprouvaient des difficultés, Terrien, dit Cœur de lion, un des chefs subalternes les plus intrépides de l'ancienne Vendée, dont le dévouement ne s'était démenti à aucune époque. C'était un homme de cinquante ans, d'une figure expressive, et qui, ayant étudié pour être prêtre, n'était pas étranger à toute instruction; il était pauvre, faisait un petit commerce de bois pour vivre et n'avait rien obtenu des Bourbons qu'une pension de trois cents francs et la croix de Saint-Louis. Il me parut déplorer les excès auxquels la guerre civile entraîne parfois les hommes les plus modérés. « Moi-même, me dit-il, j'ai commis de tels actes; mais vous allez juger si je ne suis pas excusable. J'avais caché ma mère et mes sœurs dans une maison où je les croyais en sûreté; un voisin les dénonça aux répu-

[1] Arthur de Bonchamp, né en 1759 en Anjou, servit avec distinction dans la guerre d'Amérique; lors de l'insurrection de la Vendée, les paysans révoltés le placèrent à leur tête. Il opéra sa jonction avec Henri de La Rochejaquelein et contribua beaucoup à la prise de Bressuire, à celle de Thouars et à celle de Fontenay; tout semblait le désigner pour le commandement en chef, mais d'Elbée parvint à se faire élire généralissime. Après diverses vissicitudes, Bonchamp voulut passer sur la rive droite de la Loire, et dans un héroïque combat, le 17 octobre 1793, il tomba mortellement atteint d'une balle dans la poitrine.

aucune espérance, lorsqu'un matin que j'étais suivant mon habitude, que je ne prétends ni justifier ni dissimuler, à me démener sur le malheur de mon existence, Wendel, que j'importunais quotidiennement de mes plaintes, me dit : « Tu veux courir une carrière politique, c'est peut-être pour ton malheur. Ce terrain est glissant, et l'on voit chaque année bien des chutes; n'importe; si tu ne crains pas ces mauvaises chances, va chez de Serre et dis-lui qu'il faut qu'il te fasse préfet. » — Je saisis sur-le-champ cette ouverture, je courus chez le ministre et je lui dis ce que je voulais. Embarras de celui-ci, tergiversation, observations sur cette élévation spontanée sans antécédents administratifs, insistance de ma part; au résultat de Serre me dit qu'il verrait si cela était possible. Wendel me seconda à merveille, et au bout d'un mois on vint me dire qu'ayant été mis sur les rangs au conseil des ministres, il me fallait aller les voir. Je leur fus présenté, et j'eus le bon esprit de ne me montrer nullement embarrassé d'un fardeau dont on m'exagérait le poids. Je me trouvai bien d'avoir écrit quelques articles; j'en montrai un à M. Mounier[1], qui, sous le titre de directeur général, était plus ministre que le titulaire M. Siméon[2], et il en parut très-

[1] M. le comte de Serre a, dans la *Correspondance* de son père, consacré à Mounier une assez longue notice. Nous en extrayons ce qui suit. Édouard Mounier naquit à Grenoble en 1784. En 1790, il dut quitter la France avec son père et n'y revint qu'en 1804. Après avoir rempli diverses fonctions, il devint secrétaire du cabinet de l'Empereur, et, en 1813, intendant des bâtiments de la Couronne, place qu'il garda à la première Restauration. Il passa les Cent-Jours à Gand. En 1817, il fut fait conseiller d'État. Après la révolution de 1830, il n'accepta pas de fonctions et mourut à Passy le 11 mai 1843.

[2] Joseph-Jérôme Siméon, né à Aix, le 31 septembre 1749, profes-

satisfait. Après cette démarche, j'attendis, et je me rappelle que le jour où mon sort se décidait, je m'enfermai chez moi dans une grande anxiété. Je ne sortis que pour aller dîner chez madame de Wendel, qui, avec une très-aimable attention, me fit trouver sous ma serviette une lettre de de Serre[1] qui m'apprenait que j'étais nommé préfet du Haut-Rhin. Un mois auparavant, me trouvant à Metz, j'étais allé voir un colonel que j'avais beaucoup connu : M. Huck. Il était sur son lit de mort; je voulais tâcher de le déterminer à mourir chrétiennement, et j'y réussis. Le colonel Huck était né en Alsace; il me dit : « Je viens de rêver de vous, vous allez occuper une grande place, j'en suis sûr; au moins ne devenez jamais intraitable et n'oubliez pas vos amis. »

A peine fus-je nommé qu'il me plut des visites, des recommandations, des demandes, des offres de service, et que de prétendus amis, qui ne pensaient pas à moi depuis longtemps, surgirent de toutes parts. Je me fis très-vite à ma nouvelle position, j'achetai des chevaux, des voitures, des uniformes, tout ce qu'il fallait. Je prêtai mon serment entre les deux grosses mains de

seur de droit en 1778, membre du conseil des Cinq-Cents en 1795, banni après le 18 fructidor, tribun en 1800, conseiller d'État en 1804, préfet du Nord en 1814, sous-secrétaire d'État au ministère de la justice, puis ministre de l'intérieur en 1820, président de la Cour des comptes en 1837, mort le 19 janvier 1842. Louis XVIII le fit comte et pair de France.

[1] « Monsieur m'a dit il y a quinze jours, devant beaucoup de monde, après m'avoir fort bien traité : — C'est M. de Serre qui vous a fait préfet? — Oui, monseigneur. — Il nous a donné des gens qui viennent de nous servir avec zèle; nous lui en saurons gré. » Lettre du comte de Puymaigre au comte de Serre, 4 novembre 1822. *Correspondance du comte de Serre*, tome IV, p. 520.

en rapport avec la population par la garde nationale, dans laquelle je fus d'abord capitaine, puis chef de bataillon. M. le duc d'Angoulême vint à Metz en 1819 et me traita fort bien, quoique je parusse devant lui dans une circonstance défavorable. On avait formé deux bataillons de service composés d'hommes qui avaient été militaires et savaient manier les armes. J'en commandais un qui m'inspirait d'autant moins de confiance que, ne connaissant pas les individus qui le composaient, je ne pouvais avoir aucune influence sur eux. En défilant devant le prince, mon premier peleton le salua d'une bordée de : Vive la Charte! Je cherchai à couvrir ce cri, hostile en cette conjoncture, par celui de : Vive le Roi! ce qui fit en effet diversion. Les uns le répétèrent, les autres crièrent : Vive la Charte! J'étais vraiment désespéré d'une manifestation aussi inconvenante. Ce fut à Metz que je commençai à risquer quelques articles polémiques qui furent accueillis dans les journaux de Paris. Je cherchais aussi à sortir du cercle étroit où je paraissais renfermé, en acquérant une sorte d'importance politique soit dans les élections, soit par la manifestation d'opinions royalistes, mais sages et constitutionnelles. C'est dans ce sens que je fis paraître en 1820 un article tendant à rassurer les acquéreurs de domaines nationaux et à mettre en fusion les illustrations anciennes et modernes. On applaudit à cette idée qui pouvait avoir quelque poids, puisque j'avais perdu toute ma fortune par la confiscation révolutionnaire. Plus tard et comme membre du conseil municipal, je fis l'adresse au Roi à l'occasion de la mort de M. le duc de Berry, et elle fut approuvée à

l'unanimité. C'est elle qui est insérée dans le *Moniteur*. Ce n'est pas que dans ma famille et parmi mes amis on ne se moquât de moi, on me reprochait l'inutilité de mes efforts pour sortir d'une position que je trouvais pénible. Il n'y a pas de doute que si je ne me fusse pas élancé hors de mes fonctions, on ne serait pas venu m'y chercher. Le hasard et deux puissants amis ont fait le reste.

J'ai déjà parlé de Wendel. Il avait sur moi un grand empire. C'est le seul homme qui m'ait tout à fait dominé. J'avais partagé avec lui les espérances d'une amélioration politique, par suite de l'ordonnance royale du 5 septembre. Plus tard, lorsqu'il revint de sa déception et qu'il vit où nous conduisaient les doctrinaires, il leur tourna le dos et à de Serre lui-même qui, de bonne foi, s'était un instant placé dans leurs rangs.

Mon habitude était d'aller tous les ans à Paris vers le mois d'avril, cette fois un incident me fit retarder mon voyage jusqu'au mois de juin; parti plus tôt, au bout de quelques semaines de séjour je m'en serais revenu Gros-Jean comme devant; j'arrivai à propos au moment des troubles de juin, à l'époque de la toute-puissance de M. de Serre; sortant victorieux d'une pénible lutte à la Chambre des députés, il venait d'emporter la loi de double vote qui retarda de quelques années la chute du trône. Alors ce ministre, éclairé sur les véritables projets d'une conspiration permanente contre les Bourbons, avait abandonné ses anciens amis les doctrinaires et tournait au côté droit. Ce mouvement me remit tout à fait en ligne à ses yeux; toutefois je n'avais encore

venirs de ma première carrière, je ne dépouillai jamais dans la grave magistrature la tenue, les formes, le langage parfois trop léger, quelquefois trop énergique du militaire. D'ailleurs, on me verra pendant dix ans de préfecture toujours en bonnes relations avec les évêques et le clergé, parce que j'avais pour eux tous les égards possibles, et que je leur payais en déférence ce que je ne pouvais leur accorder en pouvoir; enfin parmi toutes les attaques dont je fus l'objet, je ne fus pas accusé de jésuitisme, malgré la banalité de l'accusation.

Il ne me fut pas facile de me mettre au courant des affaires dont les détails exigeaient des connaissances que je n'avais pu acquérir; toutefois, il me fut utile d'avoir travaillé dans une partie secondaire de l'administration, parce que j'avais conservé l'habitude des occupations. Heureusement qu'entre M. le comte de Castéja et moi il y avait eu un intermédiaire, M. Sers. M. de Castéja[1] était un homme d'infiniment de grâce et d'esprit; il était cité pour ses heureuses reparties. Il dit un jour à un employé plus que négligé dans sa mise :

« Vous devez faire bien des dépenses pour votre toilette?

[1] Le comte Jules de Castéja était fils d'un maréchal de camp qui fut, au 10 août, tué en défendant les Tuileries. D'abord auditeur au conseil d'État, il fut, en 1813, nommé sous-préfet de Boulogne. Au 20 mars, il alla à Gand. A la seconde rentrée des Bourbons, il fut préfet provisoire du Pas-de-Calais. Il passa de là à la préfecture du Haut-Rhin, puis à celle de la Haute-Vienne, ensuite à celle de la Vienne, et enfin à celle de la Meurthe. Il mourut à Paris, le 11 mars 1828. Il était député de la Haute-Vienne et commandeur de la Légion d'honneur.

— Moi, monsieur le préfet, mais non, je vous assure.

— Mais où diable pouvez-vous trouver assez de linge sale pour en changer tous les jours? »

Après la guerre d'Espagne, M. le Dauphin demanda à M. de Castéja s'il le trouvait changé.

« Oui, monseigneur... grandi. »

Le même prince reprochait un jour au spirituel préfet son goût pour le jeu.

« Oh! monseigneur, la constance est le trait distinctif de mon caractère; aussi ai-je gardé aux Bourbons une fidélité inaltérable. » M. de Castéja eût été digne de commenter la *Physiologie du goût* de Brillat-Savarin; c'était un gastronome de premier ordre; il disait d'un autre gourmand : « Voilà un de mes confrères, c'est un homme qui s'écoute manger. » Il avait, et avec raison, des prétentions à bien déclamer. Mademoiselle Georges ayant passé à Colmar, il l'invita à dîner; le soir, ils se mirent à réciter du Corneille et du Racine.

« Je ne sais, monsieur le comte, si vous êtes un bon préfet, lui dit l'actrice, mais je vous assure que vous pourriez très-bien tenir votre place aux Français » . Bon préfet! M. de Castéja ne l'était pas tout à fait; aussi j'eus à me féliciter d'avoir eu pour prédécesseur immédiat M. Sers, posé, grave, méthodique, connaissant bien tous les rouages d'une administration dont il avait monté tous les degrés. Il me laissait des bureaux bien composés, auxquels je dus mon salut[1]; car il se passa

[1] M. Sers, après avoir été sous-préfet à Wissembourg, fut appelé

Louis XVIII, je dînai chez tous les ministres, et, après être arrivé six semaines auparavant dans une lourde diligence, je quittai Paris le 1er avril, dans une chaise de poste, payant largement mes guides, me faisant ouvrir de nuit les portes de Verdun, et c'est ainsi que je revis Metz.

CHAPITRE XIII

Je tâche de me mettre au courant des affaires. — M. de Castéja. — Ses heureuses reparties. — Bruits alarmants. — Mesures prises. — J'apprends la conspiration du 19 août. — Je me fais aimer des paysans. — Je notifie moi-même à M. Koeklin sa destitution de la place de maire de Mulhouse. — Aveux des conspirateurs après 1830. — Énergie que je suis obligé de montrer. — La police. — Menées libérales. — Mon impartialité comme administrateur. — Le général Foy à Colmar. — Une vigoureuse congrégation. — Le général Rapp. — Ses espérances déçues. — Nouveau ministère. — La conspiration de Belfort. — Conjurés divers. — Le colonel Pailhès. — Je reçois le général Jacqueminot. — Le faux Muller. — Je remplis les fonctions de juge d'instruction. — Affaire dite de Caron. — Injustice des attaques dont j'ai été l'objet. — Mes bons procédés pour M. de La Valette et pour le général Dermoncourt.

J'arrivai à Colmar le 10 août 1821, et je fûs le lendemain installé dans mes fonctions. Je reçus les visites des corps et des fonctionnaires. Pour quiconque serait sorti des rangs de la finance sans autres antécédents, la transition eût été difficile. Je le dirai sans vanité, tout ce qui touche à la représentation, à l'éclat, au rôle de salon, n'était pas fait pour m'intimider. Ayant toujours vécu avec la haute société et dès mon jeune âge avec les princes, il me semblait tout naturel de me retrouver à ma place, et mes manières rappelaient plus l'ancien officier supérieur, le fils de l'officier général, que le directeur des contributions indirectes. Fidèle aux sou-

gereux et pouvant tout à coup se fortifier de la coopération de soixante mille ouvriers des manufactures du Haut-Rhin dont les propriétaires étaient pour la plupart dans une opposition manifeste. Enfin, il existait là un homme dont la pensée constante était le renversement du gouvernement, mais qui heureusement ne mettait pas au service de cette idée fixe l'énergie nécessaire.

Cette découverte dut nécessairement influer sur mon administration et me rendre plus susceptible d'impressions défavorables pour tous les hommes réputés hostiles. J'eus donc les yeux ouverts sur la situation morale du pays ; j'étendis les ressorts d'une police vigilante, non-seulement dans le département, mais dans la Suisse septentrionale et jusqu'au lac de Constance. Je cherchai en même temps par une bonne administration, par des formes franches et loyales, à gagner l'affection des paysans alsaciens, classe fort digne d'estime, et j'ose dire que j'y réussis. Je reçus d'eux un surnom qui me flatta plus que tous les éloges du conseil des ministres, *der bauern prefect*, le préfet des paysans. Je parlais leur langue, je ne craignais pas de me mettre en communication fréquente avec eux, j'acceptais leur verre de vin dans mes tournées, et j'ai été bien récompensé dans la suite de cette familiarité, qui d'ailleurs n'était de ma part que l'effet de mon entraînement pour de braves gens bien dignes d'intérêt.

La ville de Mulhouse était ouvertement en opposition avec le système monarchique, par l'influence d'une puissante famille du commerce, les Koecklin[1], dont

[1] Jacques Koecklin, né en 1784 à Mulhouse, dont il fut maire à partir de 1813. Ses importantes manufactures lui donnèrent de l'in-

l'un était maire de la ville. On ne pouvait laisser sans danger le pouvoir dans de telles mains; aussi je profitai d'une occasion pour le mettre dans d'autres plus sûres. Le duc de Bordeaux naquit le 29 septembre, et l'on se rappelle sous quels heureux auspices... Les temps sont bien changés! Toutes les communes, la plupart fort riches en Alsace, fêtèrent spontanément cet événement; Mulhouse seul s'y refusa, à l'instigation de son maire, qui me fit le refus le plus grossier de faire aucune démonstration pour une chose aussi simple[1]. Je demandai au ministre la révocation de M. Koecklin et de la moitié du conseil municipal, sans m'embarrasser de la manière dont je retrouverais à le remplacer. Je fis cette proposition sans hésiter, et ce coup de vigueur réussit complétement.

Qu'on ne taxe pas d'exagérée la manière dont tout à l'heure j'appréciais la situation du Haut-Rhin. Le temps des mensonges est passé; la partie gagnée, chacun a avoué les tricheries qu'il a faites pour saisir l'enjeu qui était la France. Lisez l'ouvrage de M. Sar-

fluence; il fut nommé député en 1822 et réélu en 1824; il échoua en 1827; il fut condamné à cinq cents francs d'amende et un an de prison pour avoir publié une brochure relative à Caron, mais ne subit qu'une peine légère, ayant formé opposition à ce jugement rendu par défaut. Mort à Mulhouse le 16 novembre 1834.

[1] Le général Rapp, dans une lettre à M. de Puymaigre, s'exprime ainsi sur les libéraux de Mulhouse : « Je les ai vus, mais vus, lors du « dernier séjour du duc d'Angoulême; chacun voulait avoir l'honneur « de dîner avec lui; chacun voulait lui parler ou l'entendre parler; « c'était à celui qui s'empresserait le plus à montrer son dévouement « par des cris de joie, des discours, des illuminations, des bals, des « vierges vêtues de blanc, et cela n'a pas empêché qu'à l'assassinat du « malheureux duc de Berry, on a attaché dans cette ville un crêpe à « la queue d'un chien qu'on a lâché dans les rues. »

naturellement plusieurs mois avant que je connusse quelque chose aux affaires. Je m'initiai peu à peu à des travaux si neufs pour moi et pris l'habitude de traiter seul les choses importantes. Je prenais promptement l'initiative d'une décision et tenais, quand il me plaisait de traiter une question ardue, à l'exposer comme eût pu le faire un bon chef de bureau.

Mais, au lieu d'avoir à paisiblement administrer ce beau département du Haut-Rhin, si remarquable par sa fertilité, son industrie et le caractère de ses bons habitants de la campagne, les circonstances firent bientôt de ma place une place politique; une série de conjonctures très-graves me donnèrent, bien contre mon gré et sans aucun profit, la réputation d'un homme violent, arbitraire, d'un séide du gouvernement. Ceux qui m'ont personnellement connu, qui ont pénétré dans mon for intérieur, me rendront justice; mais la masse qui juge sans examen, qui juge sur les déclamations des journaux, a persisté dans une opinion qui contraste si complétement avec mon caractère.

Je n'étais pas depuis huit jours à Colmar, que je devais regarder comme un lieu fort paisible, car les instructions ministérielles ne m'avaient pas fait pressentir le contraire, que de tous les côtés, par toutes les voies, m'arrivèrent des nouvelles inquiétantes. C'étaient des renseignements mystérieux sur une conspiration permanente contre le trône. Tantôt un maire de campagne venait me parler de réunions fréquentes d'hommes connus pour leur hostilité au gouvernement. Un

le 19 janvier 1819 à la préfecture du Haut-Rhin, le 19 juillet 1820 à celle du Cantal, en 1830 à celle de la Moselle.

sous-officier de gendarmerie me rapportait l'expression d'espérances coupables sur tel autre point; d'autres fois on me rendait compte que des émissaires politiques parcouraient le département; enfin des lettres anonymes, écrites dans un sens royaliste, m'informaient que des projets étaient ourdis pour s'emparer de la forteresse de Neuf-Brisach, où se trouvait un grand matériel d'artillerie. D'abord je méprisai ces avis; mais quand je les vis si multipliés, si coïncidents, je fus convaincu qu'il se tramait une conspiration réelle, et j'instruisis le ministre de cette spontanéité de symptômes alarmants. En même temps je me concertais avec M. de Laurencin, colonel du 54e régiment d'infanterie de ligne, pour opposer au besoin une énergique résistance à une agression libérale. Ce n'était pas l'intérêt de ma place, encore moins l'espoir de récompense qui me faisait agir; j'avais pour mobile unique l'honneur, et l'honneur militairement entendu. Je me fusse cru déshonoré, si je m'étais laissé dépouiller violemment de l'autorité que je tenais du Roi.

Nous étions dans cet état d'anxiété lorsqu'une estafette m'apporta une dépêche contenant le détail de la conspiration du 19 août, où le Haut-Rhin était appelé à jouer un grand rôle.

Quelques jours après, je sus par le général Vincent l'arrestation du lieutenant-colonel Caron à Épinal, de ce même Caron qui périt depuis, après avoir été pris en flagrant délit de révolte[1]. Dès lors je sus positivement qu'il existait dans le Haut-Rhin un parti fort dan-

[1] On trouvera plus loin des renseignements biographiques sur ce personnage.

rans, *Louis-Philippe et la contre-révolution de* 1830, où est révélée toute l'imminence de l'affaire de Belfort à laquelle M. de Lafayette devait prêter son concours. Prenons acte des révélations des initiés, écoutons les applaudissements qu'ils se donnent pour avoir joué la comédie pendant quinze ans : « Il y a eu comédie pendant quinze ans, dit le *Globe* du 23 août 1831, il y a eu des conspirations, soit actives, soit assoupies, pour renverser le trône des Bourbons, et les conspirateurs prêtaient et reprêtaient serment de fidélité à Louis XVIII et à Charles X, les uns comme militaires, les autres comme députés, ceux-ci comme avocats, ceux-là comme fonctionnaires. M. d'Argenson[1] et beaucoup d'autres, nous pouvons en parler savamment, ont très-sérieusement conspiré. » Oui, de 1820 à 1824 le Haut-

[1] Marc-René-Marie Le Voyer d'Argenson naquit à Paris le 19 décembre 1771. En 1792, il fut aide de camp du général Lafayette; sous la Terreur, il ne paraît avoir joué aucun rôle. Préfet des Deux-Sèvres en 1809, il donna sa démission en 1813. Il fut nommé membre de la Chambre des représentants pendant les Cent-Jours, et de 1820 à 1824 représenta le département du Haut-Rhin à la Chambre des députés. En 1827, il fut élu par le département de l'Eure; en 1830, par celui de la Vienne, et en 1831, par celui du Bas-Rhin. Il mourut à Paris en 1842. « M. de Lafayette, M. d'Argenson et M. Manuel acceptaient et dirigeaient les conspirations. Sans les ignorer, le général Foy, M. Benjamin Constant et M. Casimir Périer les désapprouvaient et ne s'y associaient pas. » (*Mémoires de Guizot*, tome Ier, p. 237.) « Les véritables organisateurs de ces complots étaient des personnages politiques, le général de Lafayette, Manuel, MM. d'Argenson, Kœcklin, Ary et Arnold Scheffer, le colonel Fabvier, Armand Carrel. Le général de Lafayette s'était même rendu dans l'Est pour se mettre à la tête des insurgés. Averti que la conspiration était découverte, le général de Lafayette n'eut que le temps de fuir, pendant que quelques hommes dévoués à sa personne allaient brûler sa voiture de l'autre côté du Rhin pour anéantir le témoignage de sa complicité. » (*Histoire de la Restauration*, par E. Daudet, page 281.)

Rhin s'est trouvé le point culminant du vol
tique, et M. d'Argenson, qui n'a pas d'ailleurs
l'assertion du *Globe,* était un des chefs oc
complot.

Les libéraux ne me pardonnèrent pas d'av
leurs projets; ils cherchèrent à se venger en
suivant de leurs calomnies au sujet de l'affai
dont j'aurai bientôt à parler.

Je ne manquai pas d'énergie pour n
M. Kœcklin sa destitution. Le sous-préfet
d'un mouvement et hésitait à se charger de l'
de cette mesure, dont je pris alors l'initiati
rendis seul à Mulhouse; je déterminai un hab
s'était attiré la haine de la famille Kœcklin à
la place de maire, et je l'installai, aux cris de
mes adversaires. Le conseil municipal, au li
de trente membres, se réduisit à six, par suite
titutions, des démissions, des non-acceptati
avait de quoi compromettre le service municip
désespérai de rien, insensiblement le calme se
le conseil se recomposa, et, au lieu de se forn
haute aristocratie industrielle, il comprit un
subalterne bien préférable, des boulangers, d
seurs, des petits propriétaires, fort aises d'hur
grands, comme cela a toujours été et comme
toujours.

Mon administration du Haut-Rhin, qui dur
ans, fut marquée par des contrastes qui ne fure
ment l'effet de mes caprices, mais d'événen
genres divers. Tantôt obligé à des rigueurs qu
posaient des circonstances périlleuses, mon r

tout politique. Puis, rendu à mes propres inclinations par des temps plus calmes, je me montrais tel que j'étais en effet, bienveillant envers tous et sans récriminations. Jamais je ne connus cette aveugle rancune pratiquée par l'homme que son pouvoir investit de la facilité de multiplier les vexations. Dès mon début, je reçus bien les gens de tous les partis, j'essayai d'être utile à tous ceux qui s'adressaient à moi. La position des officiers à demi-solde attira toute mon attention ; je traitai avec la considération qu'ils méritaient pour leur vie militaire ces débris de nos armées, bien que je susse très-positivement, et malgré leurs protestations, que nombre d'entre eux étaient prononcés contre le gouvernement.

J'avais un ami ministre, et ministre puissant, de Serre; une telle intimité est fort commode lorsque l'on remplit les fonctions politiques, on connaît les vœux secrets du gouvernemeut et l'on se sent soutenu. M. de Serre avait placé à Colmar comme avocat général M. Parrot; il m'avait dit que je pouvais compter sur lui et réclamer, le cas échéant, son concours. Ce fut donc dans les termes de la plus entière confiance que je m'adressai à lui. Quel fut mon étonnement lorsque, au lieu de l'intervention que j'avais lieu d'attendre, ce M. Parrot me fit, du ton d'un inspiré, une profession de foi toute démagogique. Je n'ai jamais beaucoup hésité, et dans ce temps-là moins que jamais. J'écrivis notre conversation à M. de Serre, qui destitua M. l'avocat général, et je ne me cachai pas d'avoir provoqué une mesure qui était de toute justice.

J'ai déjà dit que ma police était bien faite et qu'elle

allait jusqu'en Suisse. Un marchand ambulant nommé Wolf était un de mes agents les plus actifs et les plus sûrs. Je lui ai dû des découvertes assez précieuses; telle fut l'annonce, en octobre 1820, qu'au mois de mars 1821 une conspiration militaire éclaterait dans le Piémont. J'en donnai avis au ministère, qui probablement n'ajouta pas foi à cette nouvelle. Pour moi, l'année 1820 se passa assez bien; je fus quitte du libéralisme par l'élection de MM. Kœcklin et Bignon[1] au grand collége; mais l'année 1821 fut marquée par un événement qui me mit sur la voie de cette immense conspiration contre le trône dont a parlé M. de Marchangy, et dont bien des aveux ont depuis prouvé l'existence.

Quelques jours avant la conspiration de Turin, je remarquai des symptômes inquiétants : c'étaient des allées et des venues, des espérances coupables hautement manifestées. J'écrivis encore au ministère : « Un complot va éclater quelque part. » Trois jours après arriva la nouvelle de la révolution de Turin. Il était évident qu'un lien fortement tissu unissait les conjurés de tous les pays, qu'il existait une conspiration flagrante dont je ne voyais que quelques vibrations, sans pouvoir apercevoir l'action des principaux moteurs, et que mon département était appelé à jouer un rôle dans les commotions révolutionnaires.

Dès qu'une tentative avait avorté ou se trouvait comprimée, tout rentrait brusquement dans le calme,

[1] Édouard Bignon, né en Normandie en 1771, ministre des affaires étrangères pendant les Cent-Jours, député en 1817, sous Louis-Philippe ministre des affaires étrangères et de l'instruction publique, pair de France en 1837, mort en 1841.

la Révolution se mettait à plat ventre, les libéraux de bonne foi retournaient à leurs utopies, les ultras voulaient des exemples fulminants, et le gouvernement reprenait ses allures habituelles, sans plus de prévision.

La prompte soumission du Piémont, l'occupation spontanée du royaume de Naples, amortirent l'effervescence révolutionnaire et nous donnèrent du répit jusqu'à la fin de l'année.

J'en profitai pour faire de l'administration et pour agir avec un esprit conciliant. Ainsi, répondant à une communication confidentielle de M. le duc de Richelieu [1], je lui proposai pour être élevé à la pairie M. le baron de Reinach [2] (aujourd'hui député de la gauche), et qui fut toujours de l'opposition libérale; il me semblait le seul qui par ses services militaires, sa naissance et sa fortune, fût digne de cette haute distinction. Alors encore j'assurai à MM. Hartmann, manu-

[1] Armand-Emmanuel-Sophie-Septimanie de Vignerod du Plessis, duc de Richelieu, fils du duc de Fronsac, petit-fils du maréchal de Richelieu, né en 1766, émigra en 1789 et entra au service de la Russie, où il remplit de hautes fonctions. En 1814, il fut créé pair de France et suivit le Roi à Gand. En 1815, ministre des affaires étrangères et président du conseil, il obtint l'évacuation du territoire et une diminution sur l'indemnité de guerre. Les Chambres lui votèrent cinquante mille francs de rente comme récompense nationale. Il consacra cette dotation à la fondation d'un hospice à Bordeaux. En 1820, il fut appelé aux affaires comme président du conseil des ministres; il s'était retiré en 1818. Il donna sa démission en 1821 et mourut en 1822.

[2] Le baron Charles de Reinach naquit au château d'Hirtzfeld, près Altkirch (Haut-Rhin), le 11 août 1785, et y mourut le 22 février 1871. Officier de cavalerie sous l'Empire, il fit presque toutes les campagnes de la période napoléonienne, notamment celle de Russie. Il se trouva à Waterloo. Député d'Altkirch sous la Restauration, il fut créé pair sous le gouvernement de Juillet. Il était chevalier de Saint-Louis et commandeur de la Légion d'honneur.

facturiers très-libéraux, la jouissance d'un chemin qu
était pour eux fort important et leur procurait une
grande économie de frais de transport. Je citerais faci-
lement bien d'autres services rendus, et l'on ne saurait
les nier, car j'ai conservé les lettres reconnaissantes
des intéressés. Que l'on dise que j'ai été âpre, injuste,
arbitraire; je défie qu'on en produise un exemple, mais je
me suis toujours montré ferme, et j'ai manifesté mon indi-
gnation quand, au lieu d'une opposition légale, j'ai pu
remarquer une hostilité qui n'attendait qu'une occasion
pour apparaître à main armée.

C'est en 1821 qu'il prit fantaisie au général Foy [1] de
venir recevoir des ovations dans le Haut-Rhin et aussi
d'y réchauffer par sa présence le libéralisme industriel.
L'esprit de parti ne m'aveugle point d'ailleurs au point
de contester à cet homme célèbre son grand talent de
tribun, qu'il alliait à des formes distinguées et à une
urbanité qui ne se démentit jamais. Je regrette seule-
ment que le gouvernement du Roi, au lieu de s'aliéner
de tels hommes, n'ait pas cherché à les attirer... Mais je
reviens à ce voyage. La présence de l'illustre député
dans les manufactures de Munster et de Mulhouse fut
célébrée avec la plus grande pompe par des banquets,
des illuminations où les couleurs bleue, blanche et
rouge, sans se montrer toujours réunies, se reprodui-
saient trop fréquemment. Il fallait bien souffrir ces
manifestations; mais quand vint le jour de semblables

[1] Sébastien Foy, né à Ham en 1775, fit la guerre en Allemagne et en Italie, et devint colonel en 1801, général de brigade en 1808, général de division en 1810. Député en 1817, il fit une guerre ardente au gouvernement jusqu'à sa mort, arrivée en 1825.

solennités pour Colmar, je devins assez inquiet de ma position; dans mon embarras, j'allai voir le curé, M. l'abbé Mainbourg [1]. Il avait une congrégation, mais ce n'était pas de ces jeunes vierges timides, qui se bornent à chanter des cantiques; c'étaient de braves cultivateurs, aimant la joie, bons buveurs et tout dévoués à une religion dont on ne leur faisait pas un épouvantail. Je contai au curé mon embarras, il n'y avait pas de temps à perdre : le général était arrivé, et déjà une foule de petits clercs de notaires et d'avoués, de commis de boutique, la plupart protestants, s'étaient réunis et glapissaient les cris de : Vive la charte! vive le loyal député! vive le côté gauche! à bas le côté droit! etc. Le curé me dit qu'il se chargeait de faire protester contre cette ovation par la population saine. En effet, il fit courir dans les cabarets, dans les *bier-haus* où les bons congréganistes devaient être rassemblés, car c'était heureusement le samedi soir. Un quart d'heure après deux ou trois cents de ces braves gens arrivèrent à leur tour dans la rue en criant : Vive le Roi! vive le côté droit! à bas le côté gauche! Les horions allaient être de la partie, si les frères et amis n'avaient jugé prudent de quitter le champ de bataille. Le général Foy repartit le lendemain matin et se passa d'ovation.

Je vis beaucoup à cette époque le général Rapp [2],

[1] Né à Ribeauvillé en 1773, mort à Colmar le 9 septembre 1854.

[2] Jean Rapp, créé comte par Napoléon, naquit à Colmar le 27 avril 1771. Après avoir fait la guerre en Allemagne, la campagne d'Égypte, et s'être distingué à Marengo, il devint aide de camp du premier consul. Il fut fait général de division en 1805. Pendant les Cent-Jours, il commanda l'armée du Rhin. Louis XVIII le nomma

l'ancien ami et aide de camp de Napoléon, le seul pair de France du Haut-Rhin. C'était un homme que ses antécédents de bravoure et de loyauté rendaient très-recommandable. Sous sa bonhomie alsacienne et son air de simplicité, il cachait du reste une véritable habileté de conduite. Il passait la belle saison à Rheinweiller, sur la rive droite du Rhin, dans le margraviat de Baden, avec sa jeune et jolie femme, dont il était bien jaloux, ainsi qu'il l'a prouvé en lui laissant sa fortune à la condition d'une perpétuelle viduité. A la dernière visite que je fis au général Rapp, il sentait sa fin prochaine, et, quoiqu'il fût debout et fît encore les honneurs de chez lui, il ne se dissimulait pas que sa

pair de France en 1819. Il mourut le 8 novembre 1820 à Rheinweiller.

Rapp s'était très-franchement rallié aux Bourbons. Voici ce qu'il écrivait à M. de Puymaigre, dans une lettre du 4 octobre 1820 :

« Je me flatte d'être connu de mes compatriotes par la franchise et la loyauté de mon caractère; ils savent que j'ai aussi bien fait mon devoir qu'un autre sur les champs de bataille. S'il y en a parmi eux qui s'imaginent que mes opinions d'aujourd'hui valent moins que celles d'autrefois, ils sont dans l'erreur; je n'ai jamais cessé, sous aucun gouvernement, d'être bon Français. Ceux qui n'étaient pas pour Napoléon pouvaient même me juger comme lui étant attaché avec trop de dévouement, car ils m'ont vu, pendant les Cent-Jours, me battre encore contre les étrangers, entre Strasbourg et Haguenau, sachant le Roi rentré dans sa capitale, tandis que la plus grande partie de ces braillards d'aujourd'hui était déjà arrivée en poste à Paris pour demander à Sa Majesté des places et des faveurs, et moi je tirais le canon. Le Roi et toute sa famille savent qu'avec un tel caractère on ne peut pas être un traître. J'ai beaucoup plus de motifs de regrets que tant d'autres; j'avais sous Napoléon des revenus énormes, sa confiance et une grande existence et de belles espérances. Tout est changé, ce n'est pas ma faute, mais la sienne, et dans ce moment-ci, à l'île Sainte-Hélène, il rend encore justice au dévouement que je lui ai porté; mais je suis Français avant tout, je suis bien convaincu que notre patrie ne peut être heureuse qu'avec le Roi, sa dynastie et les institutions existantes. Puissent tous les Français être pénétrés de cette vérité; je regarde tout autre vœu comme criminel. »

maladie fût mortelle et qu'elle fût la même que celle dont son grand patron venait de mourir à Sainte-Hélène. Je trouvai l'illustre malade s'efforçant, suivant la grave consultation de trois ou quatre médecins célèbres, de mâcher cette sorte de rave qu'on nomme radis noir, radis d'hiver. Les Esculapes avaient attribué à cette rave une vertu curative démentie par l'événement, car, étant à Paris deux mois plus tard, j'appris de la bouche du Roi la mort du général Rapp. Louis XVIII me parut le regretter beaucoup et parla de lui avec éloge.

La dernière fois que je vis le général, toutes ses espérances reposaient sur son fils, le petit Max, qui avait cinq ou six ans, auquel il se félicitait de laisser un beau nom militaire, la pairie et 80,000 livres de rentes. Cet enfant est mort quelques années après son père.

Je fus bien accueilli à Paris. C'était encore le ministère Richelieu et de Serre; je dus à l'affection de ce dernier le titre héréditaire de comte, en échange du titre viager de marquis que mon père avait porté.

J'ai dit les motifs qui me faisaient redouter une conspiration militaire dans le Haut-Rhin, et les avertissements que j'avais déjà reçus à cet égard. Ayant appris que l'on désignait le 29e régiment d'infanterie de ligne pour tenir garnison à Belfort et à Neufbrisach, et me rappelant que ce régiment, sous le nom de légion du Nord, avait laissé à Metz une réputation politique peu rassurante, je témoignai mes inquiétudes à M. de Latour-Maubourg, alors ministre de la guerre. Ce brave général, jugeant de la loyauté des autres par la sienne, me répondit que mes craintes étaient sans fonde-

ment, que tous les régiments feraient leur devoir, autres lieux communs qui ne me persuadèrent pas. revins dans les derniers jours de décembre à Colm laissant M. de Richelieu et ses collègues prêts à su comber sous les efforts de l'union spontanée et inattend du côté droit et du côté gauche, alliés cette fois dan but unique de renverser le ministère. Le *Monit* m'apporta le lendemain de mon arrivée la nouvelle la nomination de MM. de Villèle [1] et de Corbière [2]. vent soufflait à droite, mais je n'eus pas à subir désagréments d'une oscillation politique, les circ stances m'avaient, dans le département du Haut-Rh entraîné dans cette direction avant qu'elle fût officiel et je me trouvais à flot.

L'année 1822 commença, et pendant qu'un bal re nissait toute la société à la préfecture, on me prépar de funestes étrennes.

Ce jour-là même éclatait la conspiration de Belfo Le 2 janvier, vers deux heures après midi, une ordo nance de gendarmerie m'apprit la tentative et tout à

[1] Le comte Joseph de Villèle, né à Toulouse en 1773, entré dan marine militaire, s'établit à l'île Bourbon, en revint sous le Consu En 1815, il fut nommé maire de Toulouse et élu député, fonctions d lesquelles il révéla sa grande capacité. En 1820, il devint mini d'État; en 1821, ministre des finances; en 1822, président du Con des ministres. En 1828, il dut abandonner le pouvoir à M. de Ma gnac et fut fait pair de France. Après la révolution de 1830, il vé dans la retraite jusqu'à sa mort, arrivée en 1834.

[2] Le comte Pierre de Corbière, né près de Rennes en 1767, é député d'Ille-et-Vilaine lorsqu'il fut nommé président du conseil l'instruction publique et ministre d'État en 1820; l'année suivante devint ministre de l'intérieur. Il fut fait comte à cette époque, et p de France, quand en 1828 il quitta le pouvoir. Retiré en Breta après 1830, il y mourut en 1853.

fois qu'elle avait échoué par des circonstances fortuites et surtout par l'impéritie des coujurés. Trois jours auparavant, les mêmes symptômes que j'avais déjà remarqués dans des conjonctures semblables, m'avaient mis sur la voie d'une agression de cette nature, et j'en avais écrit au ministre; mais pendant que mon attention se portait sur Neuf-Brisach, c'était Belfort qui était le point culminant de la conjuration.

A la nouvelle qui m'arrivait, je me concertai avec le vicomte de Rambourg, commandant le département, avec M. Desclos, procureur général, et il fut décidé qu'ils partiraient sur-le-champ pour Belfort, pendant que je resterais à Colmar pour faire face aux événements.

Je n'entrerai pas dans de longs détails sur cette affaire et la procédure qui la suivit. La partie était bien liée; 50 à 60 conspirateurs s'étaient donné rendez-vous à Belfort le premier jour de l'an, ils avaient des relations intimes avec plusieurs officiers et sous-officiers du 29ᵉ régiment de ligne que j'avais désigné comme dangereux au ministre de la guerre. Les soldats obéissaient déjà à l'ordre qui leur avait été donné, sans qu'ils en connussent le motif; ils étaient sous les armes, ils allaient marcher, et au point du jour on proclamait Napoléon II.

Brisach devait suivre cet exemple, et le parti espérait à la fois un mouvement à Strasbourg, où il avait des intelligences; mais la précipitation des sous-officiers chargés de prendre l'initiative, l'inertie du colonel Pailhès désigné comme chef du mouvement, firent manquer l'affaire; des conjurés furent arrêtés, les

autres prirent la fuite, et le bataillon du 29e, dégagé de toutes funestes inspirations, fit son devoir et resta fidèle au Roi.

Je transmis aussitôt ces nouvelles à Paris par estafette, et, de concert avec le général et le lieutenant général qui marchèrent parfaitement d'accord avec moi nous prîmes des mesures énergiques pour arrêter la rébellion si elle n'était qu'assoupie. Nous étions sûrs du régiment de chasseurs de l'Allier qui se trouvait à Colmar, et c'était une grande garantie. Nous ne négligeâmes aucun de ces moyens de précautions qui sont garants du succès, et qui, loin d'être de la pusillanimité, n'indiquent au contraire que la scrupuleuse prévision d'hommes qui veulent faire leur devoir et résister aux agressions subites. Ce n'est pas avec l'optimisme, la nullité des moyens et le défaut absolu de surveillance qu'on arrête les révolutions. M. de Polignac nous l'a prouvé en 1830.

Du reste, dans les précautions que nous prîmes, les droits d'aucun citoyen ne furent violés, et la loi fut constamment respectée. Mais l'action de la police, quoi qu'on fasse, est toujours gênante, odieuse à ceux sur qui elle porte; ils se plaignent, ils crient, je le comprends, et cependant quand des faits graves, notoires, ont troublé la tranquillité, il est naturel qu'une semblable surveillance s'exerce sur les hommes suspects par leurs antécédents et par la manifestation turbulente de leurs opinions hostiles. Mais c'est bien assez de la nécessité de pareilles mesures, il ne faut pas qu'elles s'aggravent et deviennent des persécutions et de l'arbitraire. Au moment où j'écris ces Mémoires, je trouve très-

simple que le gouvernement me fasse observer de près; mais s'il tolérait que je fusse entravé dans quelque acte licite, comme citoyen ou homme privé, il violerait indignement la légalité[1].

[1] Comme on le verra, à la révolution de 1830, M. de Puymaigre, alors préfet de Saône-et-Loire, donna sa démission et se rendit dans le département de la Moselle. Il n'y trouva d'abord ni la tranquillité, ni la sécurité sur lesquelles il croyait pouvoir compter. Les bruits les plus absurdes, les calomnies les plus ridicules furent répandus à son sujet. Leur effet fut tel qu'une de ses parentes lui écrivit : « Hier, j'ai su que vous étiez surveillé, interprété de telle sorte que tous vos pas étaient suivis, et qu'on vous soupçonnait d'être le chef d'un comité qui se doit tenir chez l'évêque; ainsi, montrez-vous le moins possible et venez rarement dans ce quartier. C'est l'affaire de quelques semaines. M. Marchand (maire de Metz) vous engage à rester dans la retraite pour ne pas irriter les esprits. » Ces rumeurs ne firent que s'accroître. M. de Puymaigre en écrivit à son ancien collègue, M. Sers, qui venait d'être nommé préfet de la Moselle, et dont le frère avait été son sous-préfet à Châlons-sur-Saône. M. Sers répondit par une lettre dont nous extrayons ce passage : « A votre arrivée à Metz, j'ai appris que vous y aviez passé et que vous vous étiez retiré à la campagne, mais j'ignorais que ce fût par suite des désagréments que votre séjour dans cette ville vous avait attirés... Je sais toute la justice que vous rendent les habitants de Saône-et-Loire; mon frère, qui ne m'a point laissé ignorer combien il avait eu à se louer de vos bons procédés pour lui, m'a même dit qu'à Mâcon l'on aurait désiré vous conserver, tant a été prudente et sage la conduite que vous avez tenue lors des derniers événements, etc. » Diverses lettres écrites par les habitants de Saône-et-Loire contiennent des allusions à ce désir. M. de Drée, dont le père, alors député, s'était empressé de se rallier au nouveau gouvernement, écrivait à M. de Puymaigre, le 12 novembre 1830 : « Ici, chacun en général, mettant opinion à part, regrette votre administration et les manières affables avec lesquelles vous receviez tout le monde. Je l'ai entendu dire à des libéraux, qui ajoutaient qu'ils n'auraient pas été fâchés de vous voir conservé comme notre préfet. »

Un peu auparavant, le 8 septembre 1830, M. Delahante, ancien receveur général, écrivait à M. de Puymaigre : « Je vous ai admiré et suivi dans votre belle et loyale conduite; la plus entière justice vous a été rendue à Mâcon; cela ne pouvait être autrement, et vous avez laissé dans ce pays-là des souvenirs si honorables qu'ils ne s'effaceront jamais. » L'allusion faite à des tracasseries rencontrées dans le département de

On ramassait de tous côtés des conjurés en fuite. Une des arrestations qui firent le plus de bruit fut celle du colonel Pailhès [1] et de son aide de camp Dublac, qui se laissèrent très-maladroitement prendre dans la petite ville de Thann. Un agent de police sexagénaire, qui se souvenait de ses antécédents de maréchal de logis de hussards, se jeta à la nage dans une petite rivière que Pailhès venait de traverser, l'attrapa sur la rive opposée, le désarma de son poignard et l'amena prisonnier, en refusant une bourse de cent louis que le conspirateur lui offrait.

La procédure s'instruisit, et il fut démontré que ce complot avait de grandes ramifications. La force des rebelles devait incessamment s'accroître par les renforts qu'ils auraient trouvés en Suisse, où il entrait beaucoup de carbonari, dans les manufactures, peut-être dans l'armée.

La ferme attitude de l'autorité déjoua ces projets hostiles.

Ce fut, je crois, vers le même temps que je reçus la visite du colonel Jacqueminot, aujourd'hui député et l'un des plus braves officiers de notre armée, qui

la Moselle a amené cette note, dont la dernière partie, se rapportant plutôt à la situation de M. de Puymaigre dans Saône-et-Loire, aurait peut-être été plus à sa place à la fin de ses Mémoires.

[1] Antoine Pailhès naquit à Béziers, le 25 août 1777. Soldat en 1792 dans le régiment d'Angoumois, il passa ensuite dans le 61e régiment de ligne, qui se recrutait en Alsace. Il y parvint au grade de colonel. Lors du procès de la conspiration de Belfort, dont les débats ont été imprimés à Colmar, par Decker, en 1822, 1 volume in-8e de 414 pages, Pailhès et Dublac furent seulement reconnus coupables de non-révélation et de propositions de complots non agréées. Ils furent condamnés par la cour de Colmar à cinq années d'emprisonnement, à cinq cents francs d'amende et solidairement aux frais du procès envers l'État.

m'avait donné en 1814 de grandes preuves d'intérêt. Son voyage était prévu, une lettre de la police m'avait spécialement recommandé de surveiller son passage et ses relations. Mon inquisition fut douce : je le reçus avec cordialité, le conduisis moi-même dans les manufactures qu'il désirait voir, et rendis de son apparition le compte le plus favorable [1].

C'est une engeance bien méprisable que celle de ces agents secrets de la police : avides de gagner de l'argent et de s'attirer la confiance, ils ne tiennent pas compte des circonstances qui peuvent inspirer un propos irréfléchi, un mot d'humeur; ils prennent tout au sérieux. Il faut cependant de tels hommes, mais c'est à l'autorité qui les emploie à mettre chaque chose à sa place et à ne pas aggraver ce qui peut n'être qu'une imprudence. Indépendamment de ma police, je recevais encore des agents envoyés par le ministère ; ils m'apparaissaient le soir fort tard, et, après s'être bien assurés que nous étions seuls, ils me remettaient la lettre qui les accréditait, recevaient mes instructions, et quelques jours après venaient me rendre compte de leurs découvertes en même temps peut-être qu'ils me dénonçaient au ministre. Je n'ai jamais rien appris d'important par ces gens-là, quoiqu'ils eussent la fatuité de l'espionnage.

César Dublac, né à Lille vers 1794, venait à peine d'entrer au service au moment de la Restauration. Ses opinions libérales le firent renvoyer de l'armée. Remis en évidence après la révolution de Juillet, Pailhes fut, au fort de Ham, le gardien des derniers ministres de Charles X. Il fut fait maréchal de camp et commandait le département de l'Aube lorsqu'il mourut, le 13 septembre 1840.

[1] Jean-François Jacqueminot, né à Nancy le 23 mai 1739, mort à Meudon le 3 mars 1865; lieutenant général, député des Vosges, pair de France en 1846 et grand-croix de la Légion d'honneur.

« — J'ai eu il y a trois jours, me disait l'un d'eux avec le ton d'un homme qui aurait eu une bonne fortune, une circonstance bien avantageuse : j'ai soupé avec deux régicides. »

Puisque je parle de la police, je vais raconter une anecdote assez plaisante qui m'arriva l'année suivante (1823), et dont les journaux firent mention. Je reçois une lettre fort bien écrite, signée Müller, — nom fort commun en Allemagne; — on m'y signalait des événements très-graves, tout près d'éclater, et l'on me priait d'envoyer dans un village au delà du Rhin un homme sûr pour recueillir de plus amples renseignements. Cela pouvait être une mystification, mais dans les temps difficiles aucun avis ne doit être méprisé. J'envoyai donc quelqu'un au lieu désigné, et l'on n'y trouva personne. Deux jours après, nouvelle lettre plus pressante, avec des excuses pour avoir manqué le premier rendez-vous par des circonstances imprévues. Je charge de la mission un officier de gendarmerie, qui prend l'habit bourgeois. Mon correspondant est exact cette fois, il entre dans des détails tellement vraisemblables, qu'il persuade mon émissaire, auquel il remet, pour m'être apporté, un paquet de cocardes tricolores et des proclamations fort mal imprimées au nom de Napoléon II. Je fus moi-même un instant dupe, et je l'eusse été plus longtemps sans un incident heureux qui m'éclaira. M. Müller, ou celui qui se disait tel, enchanté de la confiance qu'il avait inspirée, eut l'audace de venir à Colmar et de se présenter chez moi pour me dérouler tout le mystère de ses découvertes. C'était un homme de trente-cinq ans, de fort bonnes manières,

d'un extérieur imposant, parlant très-purement le français et l'allemand, et mis avec recherche. Il remplit son rôle à merveille et me promit de me remettre le même jour un mémoire fort circonstancié. J'y consentis. Heureusement mon homme passa sous les fenêtres du quartier-maître de la gendarmerie, et la femme de celui-ci, qui était née à Bâle, reconnut le prétendu Müller pour être un nommé Deparrot, fort mauvais sujet et intrigant fieffé. Elle s'étonna de le voir à Colmar et le désigna sous son vrai nom à l'officier de gendarmerie que j'avais mis en rapport avec lui et qui précisément était chez elle. Celui-ci m'apprit aussitôt cet incident, et je me rappelai que ce même Deparrot m'avait été signalé par ma police de Suisse comme un des agents révolutionnaires les plus actifs. Il ne s'agissait plus que de constater l'identité. A son retour chez moi et après qu'il m'eut lu son mémoire rédigé avec beaucoup d'art, je lui dis brusquement qu'il m'en imposait, qu'il ne se nommait pas Müller, mais Deparrot. Il voulut nier, il se troubla, il avoua son nom, mais sans convenir du but de sa supercherie, qui était évidemment de me précipiter dans de fausses mesures ou de m'extorquer de l'argent. Je le fis arrêter, et j'instruisis moi-même l'affaire. Je fis saisir dans le pays de Bâle la presse qui avait servi à imprimer la proclamation, je me fis livrer le beau-frère de ce Deparrot, son complice, et la femme avec laquelle il vivait, et je les abandonnai à la justice, après avoir toutefois pris les ordres du ministère, car ce misérable, poussé à bout, avait menacé de révéler toutes les relations qu'il avait eues avec M. de Metternich [1].

[1] Clément-Lothaire, prince de Metternich, né à Coblentz en 1773, eut

Deparrot fut jugé en police correctionnelle et condamné à cinq ans de détention pour tentatives d'escroquerie, et ce qu'il y eut de singulier, c'est qu'i succomba sous les témoignages du préfet et des négociants les plus libéraux de Mulhouse qu'il avait voulu abuser aussi, pour tirer sans doute de l'argent de tous côtés; c'est la seule fois que, usant de l'article 10 du code d'instruction criminelle, j'ai fait le rôle de juge d'instruction, et à l'ennui que m'ont donné les interrogatoires, la réunion des pièces de culpabilité et les autres formalités, j'ai bien juré que je ne recommencerais plus.

Une fois, je reçus l'injonction ministérielle de visiter les papiers du colonel Iturbide [1], qui s'était fait un instant empereur du Pérou, de m'assurer de sa personne et de l'envoyer à Paris; mais, au lieu de voyager sur la rive gauche du Rhin, sa prétendue Majesté suivit la rive droite.

Je reviens à l'année 1822, où arriva un événement qui depuis près de neuf ans fournit contre moi matière aux reproches les plus graves, aux accusations les plus violentes et les plus injustes, comme je le prouverai. Je veux parler de la catastrophe connue sous le nom d'affaire Caron.

un grand rôle dans la diplomatie et fut ambassadeur à Paris en 1806. Il amena le mariage de Napoléon I[er] et de Marie-Louise. En 1814 et 1815, il signa, au nom de l'Autriche, la paix de Paris. Après la révolution de 1830, il s'attacha à maintenir la paix. Renversé du pouvoir en 1848, il se retira à Bruxelles. Il mourut à Vienne en 1859.

[1] Augustin de Iturbide, né en 1784 dans le Mexique, après avoir servi parmi les Espagnols, se tourna du côté des insurgés, et en 1822 se fit proclamer empereur. Forcé d'abdiquer, il passa en Angleterre, puis risqua, en 1824, une tentative pour reprendre le pouvoir. Pris à San Antonio de Posilla, il fut fusillé.

Le lieutenant-colonel Caron [1], échappé alors tout récemment à une condamnation capitale, était revenu à Colmar, lieu ordinaire de son domicile, vers le commencement de l'année 1822. Il avait toute la persévérance, toute l'audace d'un véritable conspirateur. Reprenant bien vite, sans tenir compte des dangers qu'il venait de conjurer, le cours de ses habitudes, il essayait d'entraîner à la rébellion des sous-officiers du 1er, du 6e chasseurs et du 46e d'infanterie en garnison à Colmar et à Neuf-Brisach. Ces militaires rendirent compte de ses menées à leurs chefs, et Caron, s'enfonçant toujours davantage dans la voie périlleuse qu'il avait ouverte, finit par proposer à ses prétendus complices de mettre à sa disposition un certain nombre de soldats déterminés à lever avec lui l'étendard de la révolte et à pro-

[1] Auguste-Joseph Caron, né en 1773, entra en 1789 dans la carrière militaire, fit les campagnes de la Révolution et de l'Empire. En 1814 il était lieutenant-colonel. Il accueillit la Restauration avec haine et se fit admettre dans les ventes des carbonari. Il fut impliqué dans la conspiration de 1820 et acquitté. Il conspira de nouveau et chercha à lier des relations avec l'armée; quatre sous-officiers, Delzaine, Thiers (on a dit qu'il était frère d'Adolphe Thiers), Magnien et Girard, semblèrent partager ses opinions et ses espérances, mais ils avaient tout rapporté à leurs chefs et avaient été autorisés par eux à laisser Caron s'enferrer davantage. Le 2 juillet, celui-ci se mit à la tête de deux escadrons amenés par ses prétendus complices, il en prit le commandement au nom de Napoléon II. Il opéra sa jonction avec un autre escadron commandé par son ami Roger, et marcha sur Ensisheim. Ils approchaient de cette ville, lorsque diverses circonstances lui donnèrent des soupçons. Ils furent bientôt vérifiés, un chasseur se précipita sur lui et l'arrêta; son complice Roger eut le même sort. Une décision ministérielle, soutenue par un arrêt de la cour de cassation, livra les deux coupables à un tribunal militaire. Caron, condamné à mort, fut fusillé le 2 octobre 1822. Roger fut envoyé devant la cour de Metz, qui prononça aussi la peine capitale, mais le Roi la commua en une détention qui devait être perpétuelle, et qui ne dura que fort peu de temps.

clamer Napoléon II. Divers rapports sur ces circonstances furent faits au ministère, non par mon intermédiaire, mais suivant l'ordre hiérarchique des pouvoirs militaires, et le ministère transmit par la mêm voie à ces mêmes pouvoirs l'ordre formel de mettre à la disposition de Caron les hommes qu'il demandait Voilà du moins ce que j'ai appris par des communications verbales, d'après lesquelles je sollicitai moi-même les instructions du ministre de l'intérieur. Je ne reçus point de réponse, et le 2 juillet se produisit la tentative pour l'exécution de laquelle Caron croyait avoir trouvé des complices.

Je n'ai donc pas donné d'ordres et n'en ai point provoqué. Je n'ai ni conçu le projet, ni été chargé de le faire exécuter. Mais les preuves de ma non-participation, ou sont-elles? Qu'on lise le *Moniteur* du 19 juillet 1822, on verra le lieutenant général commandant la division venir dans tout l'appareil militaire distribuer des grâces aux régiments qui ont concouru à l'événement du 2 juillet, haranguer les soldats, remettre aux chefs de corps des lettres du ministre portant l'expression de la satisfaction royale. Et je le demande, le journal de tous les actes officiels fait-il une seule fois mention du préfet. Sait-on qu'il lui fût accordé à cette occasion une seule faveur, qu'il en ait même sollicité? Que si l'on m'attribue une ambition assez coupable pour lui avoir sacrifié une victime, pour avoir recherché à ce prix les faveurs du ministère, il faut convenir que j'aurais assumé bien gratuitement sur ma tête une terrible responsabilité, et cependant mes plus grands ennemis ne m'ont jamais refusé une sorte de sagacité, qui eût cette

fois été singulièrement en défaut. Il y a plus : si l'exécution de cet acte avait amené quelques perturbations, le préfet devenait la victime expiatoire, et personne n'est dupé à ce point de jouer un jeu où il a tout à perdre et rien à gagner. Admettez les plus folles hypothèses : comment aurais-je trouvé un général, trois chefs de corps assez imprudents pour se faire les acteurs complaisants de ma funeste inspiration? Je vais au-devant du seul reproche que l'on puisse me faire, c'est d'avoir, le lendemain de l'arrestation du coupable, adressé à la population du Haut-Rhin une proclamation dont je n'ai plus le texte, mais qui, en faisant ressortir les tentatives de séduction bien avérées de Caron sur les troupes, tendait à disculper le gouvernement d'une combinaison que j'avais bien jugé devoir être improuvée en France, où, selon l'expression naïve d'Amyot, « le plus petit lopin de trahison est à répugnance aux âmes généreuses ».

Au reste, qu'on lise sur cette affaire les historiens impartiaux... Je pourrais citer l'opinion d'un écrivain libéral, M. Lacretelle... Enfin, s'il restait quelque incertitude, elle céderait à une preuve matérielle irrécusable : qu'on aille chercher dans les cartons des ministères, on trouvera là les documents officiels de l'affaire Caron, la question sera dès lors irrévocablement jugée.

On pensera peut-être que j'aurais dû produire dans le temps un mémoire justificatif; j'avais un précédent dans la publicité donnée par M. de Chabrol aux événements qui en 1819 troublèrent Lyon, où il était préfet; mais le ministère m'interdit ce moyen de défense,

et plus tard il n'y avait plus opportunité. Je pourrais ajouter que les plus grands témoignages d'estime m'ont été accordés dans les trois départements que j'ai administrés, et par des hommes éminents qui ne partageaient en rien mes opinions, par le baron de Reynach dans le Haut-Rhin, par le duc de la Rochefoucauld-Liancourt dans l'Oise, par le comte de Rambuteau dans Saône-et-Loire.

Il me suffirait d'ouvrir mon portefeuille pour ne laisser aucun doute sur la modération habituelle de mes opinions, qui ne prenaient un caractère de décision que dans les cas imminents où je croyais ne pas servir les caprices d'un ministre, mais accomplir un devoir envers mon souverain. Je produirais des preuves incontestables des services que j'ai rendus à tant d'hommes compromis dans nos troubles politiques, parmi lesquels je me plais à citer un ancien compagnon de Bonaparte, qui dut la vie à l'héroïsme conjugal, le comte de Lavalette [1]. Je ne le connaissais pas, mais ses malheurs, sa miraculeuse délivrance étaient de nature à émouvoir les âmes susceptibles de sentiments généreux. Je lui rendis à Colmar un véritable service, en y mettant cette

[1] Marie Chamans, comte de Lavalette, était né en 1769. Il se montra hostile aux terroristes, et durant toute la Révolution sa conduite fut fort honorable. Très-attaché à Bonaparte, il ne cessa de le servir avec le plus grand dévouement. Il l'avait accompagné en Égypte en qualité de lecteur et l'aida dans le coup de main du 18 brumaire. L'Empereur lui confia l'administration générale des postes. C'est pour avoir, le 20 mars 1815, repris illégalement la position de directeur général dont il avait été privé au retour des Bourbons, qu'après les Cent-Jours Lavalette fut condamné à mort. La veille du jour où l'exécution devait avoir lieu, madame de Lavalette se rendit à la prison de son mari, accompagnée de sa fille âgée de quatorze ans et d'une vieille gouver-

délicatesse qui convenait à lui et à moi. Voici la lettre qu'il m'écrivit :

« Je ne puis résister au désir de vous exprimer toute la reconnaissance que votre visite me fait éprouver. Cette attention délicate et cette noble compassion pour le malheur n'appartient qu'aux âmes élevées, et le souvenir m'en sera toujours bien cher. Je ne puis à présent aller vous voir, mais le désir de voir promptement terminer mon affaire devient plus vif depuis que j'ai à payer une dette de reconnaissance.

« LAVALETTE. »

Le général de Lavalette était arrivé à Colmar dans l'état le plus déplorable, paralysé par la goutte et sous le poids de l'affreuse nouvelle de la démence de sa femme à laquelle il avait dû la vie ; j'obtins que la cour de Colmar serait autorisée à purger sur-le-champ sa contumace, et, libre de toute entrave, il put retourner à Paris, après m'avoir, dans les lignes que j'ai citées, exprimé toute sa gratitude [1].

nante. Trois femmes reparurent bientôt pour traverser le greffe ; l'une d'elles semblait dans la plus profonde douleur et se couvrait le visage de son mouchoir. Cette prétendue femme, c'était le condamné lui-même, vêtu des habits de madame de Lavalette, restée à sa place dans la prison. Lavalette réussit à gagner la Bavière et se retira près de son cousin Eugène de Beauharnais. Louis XVIII lui accorda des lettres de grâce en 1822. Madame de Lavalette devint folle peu après son acte de dévouement. Son mari vécut dans la retraite et mourut au commencement de mars 1830. Il a laissé des Mémoires posthumes.

[1] Dans une lettre du général Rapp à M. de Puymaigre (Paris, 14 mai 1821), nous trouvons quelques lignes sur Lavalette et l'affaire dont il est parlé dans les *Souvenirs*. « M. de Lavalette, condamné à mort après la dernière rentrée du Roi, vient d'obtenir des lettres de grâce de Sa Majesté. L'ordre a été expédié à Munich, où il réside, et ces lettres

Je pourrais citer encore le général Dermoncourt[1], que j'ai réussi à tirer d'une affaire qui eût compromis sa mince fortune, en intervenant avec force près de M. de Villèle, bien qu'il me fût démontré que ce général n'était pas étranger aux troubles qui avaient agité le Haut-Rhin. J'ai encore ses lettres et celles de son ami M. Chatelain, directeur d'un journal fort hostile à la Restauration, le *Courrier français*.

Si l'on pouvait croire, du reste, que je me sois montré bien avide de faveurs, que j'aie recherché par de lâches complaisances et par une servile obséquiosité la bienveillance ministérielle, on se méprendrait sur mon caractère, car je n'ai rien obtenu de spécial durant mes dix ans d'administration que l'expression gratuite des bontés du Roi et des princes. Personne cependant ne s'est trouvé plus que moi en position de faire fortune, ainsi qu'on le verra dans la suite de ces Mémoires. Après l'affaire de Belfort, je ne profitai de mon crédit que pour faire distribuer de nombreuses faveurs, soit aux militaires, soit aux fonctionnaires civils. Je ne demandai rien pour moi, pas même une indemnité pour un surcroît de courses multipliées et pour les frais de

de grâce doivent être entérinées devant la cour de Colmar, où Lavalette ne tardera pas d'arriver. Nous avons été quelque temps ensemble aides de camp de Napoléon, qui, par rapport à sa mauvaise tournure militaire et à sa laideur, lui a donné une grande place dans le civil en lui confiant l'administration générale des postes. Lavalette a toujours été un bonhomme, et si quelque chose surtout doit rendre sa position intéressante, c'est qu'il trouvera sa femme à Charenton : elle a perdu la tête depuis les malheurs de son mari; elle a été transportée à l'établissement des fous depuis huit jours. Je vous recommande M. de Lavalette, mon cher préfet. »

[1] Celui-là même qui en 1832 arrêta la duchesse de Berry.

représentation extraordinaire qui m'était imposée, et pourtant j'étais sans fortune [1].

Quant aux faveurs qui furent distribuées après l'affaire Caron, elles émanèrent directement du ministère et ne furent propres qu'aux militaires. Seulement je fis mettre sous les yeux de Monsieur, frère du Roi, une note très-explicite pour faire valoir le dévouement de M. le général Rambourgt, et mon intervention ne fut pas inutile pour lui faire obtenir le cordon de commandeur de Saint-Louis. Suivant le désir que Monsieur m'avait fait exprimer, je lui faisais connaître par des rapports assez fréquents la situation politique de cette partie de la frontière qui lui paraissait mériter une attention particulière.

[1] M. de Puymaigre, après avoir servi près de trente ans, soit dans les droits réunis, soit dans les préfectures, ne put obtenir une pension de retraite. Le gouvernement de Juillet la lui refusa.

CHAPITRE XIV

Explosion de la poudrerie. — Au petit bonheur! — Jugement des accusés de Belfort. — M. d'Anthès, surnommé le baron la Clôture. — Heureux effet de la campagne d'Espagne. — Cette expédition paralyse un instant les sociétés révolutionnaires. — Colmar. — La société. — Les campagnes. — Affection que me portent les paysans. — Les fonctionnaires. — M. de Marchangy. — Son orgueil. — Il me promet de me faire passer à la postérité. — Ses qualités. — Ses candidatures. — Mauvaise humeur de M. de Peyronnet. — M. de Villèle. — Il tient à éloigner M. de Serre. — Il est bien à Naples, qu'il y reste. — Affaires électorales. — Tranquillité dont jouit le département.

Le mois de juillet 1822 fut pour moi fertile en événements. Le 27, pendant que le jury était réuni pour juger les accusés de la conspiration de Belfort, la poudrerie située à un quart de lieu de Colmar sauta avec quarante à cinquante milliers de poudre.

Il était six heures du matin, une forte détonation se fit entendre, la maison trembla et sembla ébranlée jusqu'en ses fondements. Je sautai de mon lit, et pendant que ma pensée cherchait à se rendre compte de ce phénomène, une seconde détonation retentit, plus forte encore que la première. Les vitres volent en éclats, les glaces se fendent, les portes s'ouvrent, les plafonds se lézardent. Qu'est-ee donc que cela? Un tremblement de terre? Non, c'est une tentative désespérée pour sauver les accusés. Telle est la réplique que je me fais

rapidement. Aussi j'endosse mon uniforme et je cours, non à mon cabinet, mais à la caserne, où les soldats prenaient tumultueusement les armes.

C'est là, dans les grandes occasions, qu'est le poste d'honneur d'un administrateur. Toujours convaincu de la coïncidence de cette catastrophe avec une tentative que des lettres anonymes répandues depuis quelques jours semblaient accréditer, je monte à cheval, je parcours la ville, et je trouve partout cette stupéfaction que produit une terreur soudaine. Cependant, mes graves pensées cédèrent quelquefois à des observations assez gaies sur la poltronnerie de certains hommes et sur le désordre de toilette de certaines femmes, qui les uns et les autres couraient çà et là comme des insensés. Rassuré sur l'intérieur de la ville, je me dirige au galop vers le lieu du désastre, et je rencontre une foule éperdue qui me crie : « N'avancez pas; le grand magasin n'est pas encore sauté. » J'hésite un instant. « Allons, monsieur, au petit bonheur! » me dit mon cocher qui me suivait, ancien hussard qui avait été à Moscou, et je continuais ma course, lorsque je rencontrai le général qui m'apprit que tout avait sauté. Il périt une vingtaine de personnes dans cette catastrophe; mais ce qu'il y eut de singulier, c'est que le directeur de l'établissement, M. de Pélissier, qui se trouvait au milieu de l'explosion avec sa femme, n'eut rien, ni elle non plus, bien qu'ils aient été jetés à vingt pas de distance. Une de leurs filles périt, l'autre eut le bras emporté [1].

[1] M. de Pélissier avait servi à l'armée de Condé comme capitaine, compagnie 17.

La cour d'assises rendit le 13 août son arrêt, et d'après la déclaration du jury tous les accusés de Belfort échappèrent à la peine capitale. Le colonel Pailhès, chef du complot, fut détenu à la maison centrale d'Ensisheim dans mon département. C'est avec un vif regret que j'appris qu'il avait été mis aux fers. J'en fis des reproches au capitaine de la gendarmerie, qui me répondit que les prisonniers étant sous sa responsabilité, un ordre écrit lui aurait seul permis de négliger cette mesure. J'insiste sur ce point, dont on a fait au ministère des reproches qu'il ne méritait pas plus que moi.

Dans mon opinion, le colonel Pailhès avait justement encouru la peine capitale; mais il avait été légalement jugé, et dès lors j'apportai tous mes soins à le faire traiter avec égards; il eut une bonne chambre, il fut nourri par le directeur de la maison; je le laissai surveiller un atelier de travail, ce qui lui procurait quelque distraction; aussi quand il obtint sa commutation de peine, dix-huit mois après, il vint me remercier de ma bienveillante sollicitude pour lui. Je me souviens que je lui dis en riant que je le priais de ne pas me traiter plus mal si jamais, ce qu'alors je ne croyais pas, son parti avait le dessus... Aujourd'hui, ce même Pailhès est chargé de la garde des quatre ex-ministres au château de Ham. Étrange retour des choses d'ici-bas!

En dépit de toutes les intrigues libérales, fort que j'étais de l'affection des campagnes, je fis nommer député à Colmar M. d'Anthès[1], connu à la Chambre

[1] Faisant allusion à cette élection, M. de Serre écrivit à M. de Chevers, le 23 juillet 1822 : « Toutes mes amitiés à Puymaigre. Il a

ous le nom de baron de la Clôture, parce qu'il criait oujours la clôture pour abréger les discussions. Sans oute il ne se montra ni orateur ni grand publiiste, mais il resta un très-honnête homme et rendit au ays tous les petits services compatibles avec le mince rédit d'un député obscur. Son élection était agréable à population des campagnes, qui voyait en lui un éritable compatriote, un bon Alsacien dont les formes idesques se rapprochaient un peu de celles des cultiateurs.

Certes ce choix était préférable à celui de M. Bignon, iconnu de l'Alsace, de M. Georges de Lafayette, qui 'avait de recommandable que le nom hostile de on père, et que l'influence de la faction fit nommer éputé dans un autre collége du Haut-Rhin.

L'année 1823 se passa sans troubles; tous les yeux taient ouverts sur la campagne d'Espagne, qui semblait épreuve la plus dangereuse pour la monarchie, en ce ens que si l'expédition manquait, les Bourbons devaient omber, mais en cas de succès ils paraissaient assis sur es bases inébranlables. A cette occasion, je remarquai ans le parti libéral les manœuvres qui se sont renouelées en 1830 lors de l'expédition d'Alger, c'est-à-dire dénigrement le plus acharné contre le gouvernement, hyperbole la plus menaçante des forces espagnoles,

it ce qu'il y avait à faire dans les élections, et il est bien heureux avoir obtenu un député royaliste. » (*Correspondance*, tome VII, 109.) Joseph-Conrad, baron d'Anthès, né à Soulz, en haute Alsace, 8 mai 1773, et mort dans la même localité le 1er septembre 1852, us-officier au Royal-Allemand, et de 1820 à 1830, conseiller général député du Haut-Rhin. Il épousa Marie-Anne, comtesse de Hatzfeld. n fils fut connu sous le nom de baron de Hœkeren.

cette persévérance à effrayer nos troupes par la peinture des dangers qu'elles allaient courir, à jeter de la défiance sur leurs chefs. On a accusé les émigrés, et cela n'a pas été sans raison, de mettre leur confiance dans l'intervention étrangère; mais eux du moins ils étaient persécutés, proscrits, tandis que les révolutionnaires, en montrant leur esprit antinational, en appelant de leurs vœux la perte de notre armée, n'avaient d'autres motifs que la haine implacable qu'ils portaient à la royauté. Il n'y a pas de doute qu'à cette époque il n'y eût de grands projets de perturbation, mais ils échouèrent par cette série de rapides succès qui terminèrent la guerre dans une campagne. Je me rappelle qu'en allant en Espagne, des régiments passèrent par Colmar, et leurs dispositions étaient fort équivoques. Je les revis au retour, nous leur donnâmes des fêtes, et c'était alors un enthousiasme digne des beaux temps de Napoléon, un dévouement sans bornes pour le prince généralissime. A un grand dîner offert par la ville de Colmar à un régiment d'infanterie, les manifestations des officiers m'embarrassaient, tant elles étaient violentes; je fus obligé d'étouffer sous le cri de : Vive le Roi! celui de « Mort aux libéraux! » qu'ils avaient proféré et qui avait fait pâlir plus d'un convive. Qui n'eût cru après cette campagne que la monarchie était définitivement assise? Que de fautes il a fallu pour l'isoler de la nation et la précipiter dans l'abîme[1]!

[1] M. de Wendel écrivait à M. de Puymaigre, le 16 novembre 1823, une lettre dont j'extrais ces lignes : « Crois-le bien, mon cher, les libéraux n'ont plus grande confiance dans leur cause; beaucoup se

Puisque j'ai un instant de halte, j'en profite pour esquisser quelques portraits, raconter quelques anecdotes et redescendre à ma vie privée. Toutefois je serai plus sobre de ces récits que dans mes premières pages.

La société de Colmar était assez nombreuses, parce qu'elle se renforçait du personnel d'une cour royale et des officiers de la garnison et de celle de Neuf-Brisach, qui n'est qu'à trois lieues. Cette société avait cela de commode que personne n'y étant très-riche ni très-marquant, la maison du préfet était toujours la première; aussi j'avais de brillantes soirées, et je cherchais, comme je l'ai toujours fait, à devoir mes succès de société plus à cette habitude du monde, à cette aménité personnelle dont j'ambitionnais les avantages, qu'à l'éclat d'un habit brodé dont je ne me dissimule cependant pas l'influence sur nombre d'hommes et de femmes. D'un autre côté, je suivais mon impulsion, d'accord avec une sage politique, en traitant affectueusement ces bons paysans alsaciens, que je citerai comme le type de ces mœurs loyales que l'on ne trouve guère que dans les romans. Je m'occupais avec persévérance de tous leurs intérêts, j'entendais leur jargon allemand, je ne dédaignais pas de boire avec eux le vin blanc de la comète, et que de fois traversant un village, lors d'une fête patronale, j'ai cédé aux

rapprocheront, et je crains plus aujourd'hui les divisions parmi les royalistes que les menées des autres... Jacqueminot, que tu as connu aide de camp du maréchal Oudinot, et que tu as vu bien libéral, est venu me voir. Je l'ai trouvé on ne peut pas plus raisonnable. Il voit dans l'issue de la guerre d'Espagne un événement très-heureux, et il convient que le duc d'Angoulême s'est fait un grand nom et a conquis l'armée. Il n'est pas mal disposé du tout pour les élections. »

instances d'un maire pour valser avec sa femme ou sa fille! ce qui peut-être eût été une inconvenance ailleurs, et qui là était un acte de popularité bien placé.

Parmi les fonctionnaires avec lesquels j'avais les relations les plus cordiales et fondées sur un véritable attachement, je citerai en première ligne le baron de Müller [1], maire de Colmar. C'était un excellent homme, bon administrateur, toujours disposé à obliger, et n'ayant contre lui qu'une vanité qui parfois prêtait à rire. Je me souviens qu'un jour il dînait avec moi chez le receveur général; on ne lui donna pas la place à laquelle il croyait avoir droit, il s'en vengea par un véritable suicide et laissa défiler devant lui tous les plats des deux services d'un excellent dîner, conservant une gravité imperturbable, et se contentant d'avaler de temps en temps un verre d'eau. Au café, il courut chez lui pour dîner; sa cuisinière était sortie, il lui fait dire de venir. Injonction inutile. « Mon maître a dîné », dit-elle. Force fut au pauvre baron de lui envoyer un agent de police. Cette petite aventure fit quelques jours après la matière d'un article de journal assez plaisant.

Le général Rambourgt, bon officier, ayant bien servi, était un homme adroit et avec des formes polies, mais peu susceptible d'apprécier une intimité. Nous n'avons jamais été unis, quoique nous nous soyons toujours

[1] Jean-Chrysostome-Louis de Müller, chevalier de Saint-Louis et de Léopold d'Autriche, officier de la Légion d'honneur, fils d'un lieutenant de roi, naquit à Lautesbourg, et mourut à Strasbourg le 23 mars 1851, à l'âge de soixante-seize ans.

entendus pour le service du Roi. Au fond, ses opinions étaient libérales, mais il avait le dévouement parfait du soldat. Du reste, je ne lui ai jamais rendu que des services.

Le premier président, M. de Chevers[1], ancien émigré, ami de M. de Serre, était de mon temps le plus fougueux absolutiste; il l'était au point que ses boutades fort déplacées m'embarrassaient souvent. Au demeurant, excellent homme. A mon grand étonnement, il a donné depuis dans le parti libéral.

M. Desclos, procureur général, ne manquait ni de capacité, ni d'esprit, ni de prétentions; il affichait pour moi une grande amitié, qui m'a paru se démentir à mon départ. Ayant voulu suivre les intructions ministérielles, il a sauté en 1830.

Les petites passions des hommes, leurs médisances, leurs attaques, même le discrédit qu'ils veulent jeter sur l'autorité, tout cela ne doit pas influer sur la conduite d'un fonctionnaire, ni sur ses relations; il doit marcher à son but, dédaigner et feindre d'ignorer les attaques dirigées contre lui, exploiter à son profit toutes les passions, toutes les petites vanités, oublier les injures, à moins qu'il n'y ait utilité de faire un exem-

[1] Nous empruntons à la *Correspondance* du comte de Serre les renseignements suivants : « Claude-Léopold Millet de Chevers, né à Nancy en 1768, était, en 1789, conseiller au Parlement de cette ville. Il émigra en 1792, fit toutes les campagnes jusqu'en 1798 et passa en Russie. Il ne revint qu'en 1802. Premier avocat général près la cour de Metz en 1811, procureur général près la cour de Colmar en 1816, il devint premier président de cette même cour le 31 octobre 1821. Il conserva ces fonctions jusqu'à sa mort, survenue le 11 mai 1838. Il était chevalier de Saint-Louis et officier de la Légion d'honneur. » (Tome Ier, page 68.)

ple, et tendre sans cesse à fortifier son influence et son pouvoir en faisant mouvoir à son profit, non-seulement ses propres partisans, mais ceux qu'il enrôle malgré eux pour ainsi dire. Voilà la règle de conduite dont je ne me suis jamais départi, et qui m'a maintenu dans des circonstances difficiles.

En 1823, j'eus la visite d'un homme qui, comme littérateur, comme magistrat et aussi sous le rapport politique, eut une certaine célébrité, c'était l'auteur de la *Gaule poétique*, le Cicéron des Catilinas modernes, le député qui, deux fois élu, deux fois ne put pas remplir les conditions exigées, M. de Marchangy[1]. N'ayant pas souvent de pareilles bonnes fortunes, je reçus avec distinction ce voyageur alors presque illustre, et j'en fis les honneurs à une société nombreuse qui partageait tout mon empressement pour un écrivain, dans ce moment, à l'apogée de sa renommée. Il éblouit la tourbe provinciale par sa faconde, par son feu, par l'éclat de ses images, et fit une telle impression sur les gens les moins disposés à l'enthousiasme, qu'un brave négociant, électeur au grand collége, me dit en sortant de table : « Ah ! monsieur le préfet, quel grand homme !

[1] Louis-Antoine-François de Marchangy, fils d'un huissier de Clamecy, naquit le 28 août 1782. En 1808, il fut nommé juge suppléant au tribunal de première instance à Paris, substitut du procureur impérial près le tribunal de la Seine en 1810; en 1814, il remplit les mêmes fonctions près la cour royale. Il fit preuve d'un grand talent dans diverses causes, dans les causes politiques surtout. Son réquisitoire dans l'affaire de la Rochelle, plein des plus saisissantes révélations sur les menées des carbonari, lui attira la haine du parti libéral. En 1823, il fut nommé député par le grand collége du département du Nord, mais cette élection fut contestée pour des défauts de forme. A la session suivante, il reçut le même mandat des électeurs d'Altkirch. Marchangy, qui avait, en 1804, débuté dans la littérature par un

j'étais près de lui, et je n'ai pas mangé d'admiration; c'était superbe. »

On ne pouvait pas dire que M. de Marchangy fût sobre dans ses discours, il saisissait avec avidité toutes les occasions de prodiguer à ceux qui l'entouraient tous les trésors d'une imagination ardente, il le faisait dans une improvisation chaleureuse et avec une diction qui ne pouvait manquer d'émouvoir. C'était vers la fin du repas que sa verve s'échauffait encore davantage, après le vin de Champagne et le café qu'il ne ménageait pas, et dont l'abus concourut à l'enlever de ce monde à quarante-cinq ans, d'autant que cette intempérance n'excluait pas les autres. Il me lut quelques passages de son *Tristan le Voyageur,* qu'il composait alors, et aux endroits les plus marquants il me lançait un coup de pointe de l'index de la main droite, avec l'interjection saccadée : Hein! c'est-à-dire : Voyez-vous cela? sentez-vous cela? car personne n'avait plus de vanité que lui [1]. Enchanté de ma réception fastueuse, il me dit très-sérieusement en me quittant : « J'éprouve une

poëme, *le Bonheur de la campagne,* publia en 1813 les deux premiers volumes de la *Gaule poétique,* qui en eut huit, et qui en 1826 était arrivée à sa sixième édition. Il fit suivre cet ouvrage, dont le succès fut très-grand, du roman de *Tristan le Voyageur,* mais la fin n'en parut qu'après sa mort, arrivée le 23 juillet 1826. Marchangy n'avait que quarante-cinq ans. Après avoir été trop admiré, il semble que cet écrivain soit trop oublié; les rancunes du parti libéral ont pu contribuer à cette injustice. A Marchangy revient l'honneur d'avoir, l'un des premiers, compris tout l'intérêt de notre histoire, d'avoir recherché la connaissance du moyen âge dans ses chroniques. Il a été l'initiateur d'un grand mouvement. Il y aurait lieu de revenir à cet homme remarquable et de l'étudier consciencieusement.

[1] On a raconté que, se rappelant l'épitaphe de Pépin, l'auteur de la *Gaule poétique* fit mettre sur la tombe de sa mère : Ci-gît la mère de Marchangy, et qu'un mauvais plaisant effaça le *de.*

grande reconnaissance de votre aimable accueil, et je veux vous le témoigner. Je vous ferai passer à la postérité. — Moi, bon Dieu ! comment ferez-vous cette merveille? — J'écris un voyage en Suisse, j'y attache mon nom, quoique ce ne soit qu'un opuscule; je m'arrête à Colmar, et je vous consacre une page. Voilà tout. »

Madame de Marchangy, qui avec de l'esprit et une tête vive s'était enthousiasmée de son mari, devant lequel elle restait en admiration, était d'ailleurs une véritable caricature, et sa mise toute débraillée était bien de nature à guérir, par l'aspect des plus tristes réalités, tous les écarts de l'imagination. Elle était la fille d'un notaire qui habitait un village près de Bâle, et c'est chez son beau-père que M. de Marchangy alla passer un mois. Pendant tout ce temps, la maison ne désemplit pas de gens empressés de visiter ce potentat littéraire. On ne peut nier qu'il n'exerçât un véritable entraînement sur les masses, car il acquit subitement une grande influence dans le pays, et quand on pense que spontanément il imposa le même sentiment à Lille et à Nevers au point d'être porté par acclamation député dans l'une et dans l'autre de ces villes, qu'il obtint plus tard le même succès à Altkirch, on est forcé de convenir qu'un tel homme n'était pas un homme ordinaire.

M. de Marchangy avait une telle faculté d'improvisation qu'un jour, à la campagne avec lui, en contemplant le magnifique paysage que nous offraient d'un côté les Vosges et le Jura, de l'autre le Rhin et les montagnes de la forêt Noire, hérissées de tours et de ruines féodales, je le priai de se laisser aller aux émotions que

devaient sans doute lui faire éprouver, et les beautés de la nature, et les débris de ces monuments contemporains de l'époque où il plaçait son *Tristan le Voyageur*. Tout à coup et après une courte méditation, il se leva et se mit à saluer par une belle et vive apostrophe les sites qui se déroulaient devant nous, puis à inventer sur ces ruines qui nous apparaissaient, des épisodes propres au quatorzième siècle. Ses tableaux étaient pleins de vie, d'expression et d'un coloris très-brillant; on eût cru voir les événements qu'il peignait.

Bientôt M. de Marchangy recueillit le prix de sa popularité dans le Haut-Rhin. En dépit du libéralisme de Mulhouse et dans le collége même où cette ville avait toujours eu la majorité, il fut élu député.

Cette circonstance se rattache à une époque où le trône des Bourbons semblait assis sur des fondements inébranlables, après les succès d'Espagne; alors l'opposition osait à peine se montrer, le parti libéral était en complet désarroi, et si les élections qui furent faites sous ces auspices produisirent des hommes de la droite à d'immenses majorités, on ne peut pas dire qu'une telle victoire fût le résultat de la fraude. Il y avait réaction dans l'opinion, réaction telle que nombre de libéraux, bien connus jusque-là par leur hostilité, vinrent m'assurer en secret de leurs votes en faveur de mes candidats. Cette disposition occasionna même dans le sein du libéralisme de Mulhouse une scission remarquable en ce que le parti libéral du centre gauche signifia à M. d'Argenson que son exagération politique ne permettait pas qu'on le mît sur les rangs. Il subit cette humiliation après avoir été trois ans auparavant

le coryphée d'un parti, tant est mobile cette sorte de popularité.

M. de Marchangy fut proposé à Altkirch par des hommes de diverses nuances en opposition à M. Kœcklin, et ce qui justifie les reproches adressés au ministère Villèle sur l'exclusion de ceux qui ne lui étaient pas servilement dévoués, c'est qu'il me prescrivit de l'écarter, sous le prétexte qu'il n'était pas éligible. En vain lui disais-je que, dans cette hypothèse même, c'était un grand succès, un très-heureux mouvement donné à l'opinion, que de substituer, selon le vœu spontané de la majorité, un successeur d'un royalisme explicite à un homme de l'extrême gauche, qu'il serait bien facile ensuite de perpétuer cette heureuse innovation par d'autres choix royalistes. M. de Villèle persista, parce qu'il redoutait l'ambition de ce candidat et que M. de Peyronnet avait peur de son ombre lorsqu'il se croyait menacé par un aspirant à son ministère. Je réunis de nouveau les hommes les plus influents, et les observations que je leur fis, assez faiblement il est vrai, de la part du ministère, ne leur firent pas changer d'opinion. Je n'avais d'autre parti à prendre que d'appuyer M. de Marchangy de toutes mes forces ou de le combattre en mettant en avant un candidat insignifiant qui, en divisant les suffrages, eût donné la victoire au parti opposé; je n'hésitai pas, et je soutins de tous mes efforts M. de Marchangy, qui fut nommé à une forte majorité. M. de Peyronnet fut furieux et m'en voulut de cette nomination, jusqu'à ce que je fusse assez bien en cour pour me moquer de telles irritations.

Cette préoccupation du ministère à l'égard des hommes dont il redoutait l'indépendance se reproduisit à l'égard de M. de Serre. Il eût été nommé dans le Haut-Rhin, où il avait exercé de hautes fonctions judiciaires et qu'il avait longtemps représenté à la Chambre, pour peu que le ministère eût voulu l'appuyer; mais loin de là, il ne pensait qu'à l'éloigner, parce qu'il le redoutait. J'allai parler de cette situation à M. de Villèle, qui avec son accent nasillard me répondit : « Certainement, nous serions enchantés d'avoir ici notre bon, notre ancien collègue; mais, voyez-vous, il ne pourrait longtemps rester dans nos rangs, il ne tarderait pas à faire bande à part; nous ne saurions le souffrir, et nous nous trouverions peut-être dans la dure nécessité de lui ôter son ambassade. Il est bien à Naples, le climat lui convient, il y rétablit sa santé, il faut qu'il y reste. » Il montra la même résistance aux élections de la Moselle, où l'autorité fit mouvoir tous ses ressorts pour empêcher la nomination d'un des hommes les plus capables et les plus dévoués au Roi, qui en faisant la loi de double vote avait sauvé la monarchie; c'est à cette conduite qu'il faut attribuer le commencement de la défection qui se mit dans les rangs des royalistes, et qui depuis entraîna la monarchie dans l'abîme. Du reste, j'écrivis dans ce temps au ministre que s'il fallait, pour remplir ses vœux, agir contre M. de Serre, mon patron et mon ami, je ne le ferais jamais; qu'étant préfet, je ne le mettrais pas en avant, que c'était tout ce que je pouvais faire, et enfin que si cela ne suffisait pas, il fallait me changer de département. Le ministère répondit qu'on n'exigeait pas davantage, et applaudit à ma résolution.

L'élection de M. de Marchangy ne fut pas confirmée à la Chambre; par une imprévoyance inconcevable, il ne payait pas le cens. On procéda à une réélection, et M. Knopff, ancien notaire de village, fut nommé. C'était une ridicule déception qu'un tel choix; il l'emporta sur M. Laffitte, le candidat de Mulhouse, qui alors venait de faire paraître une brochure pour justifier la réduction de la rente proposée par M. de Villèle.

M. Puthod [1], lieutenant général, voulait absolument être nommé, et il fut furieux contre moi d'avoir échoué, ce qu'il attribua à ma haine personnelle, et c'était faux. Il y avait seulement duplicité du ministère; il lui avait dit mielleusement qu'il verrait sa nomination avec plaisir, pendant qu'il m'écrivait le contraire. Je crus longtemps que je serais obligé de répondre à une provocation du général, tant il était exaspéré. D'un autre côté, M. de Marchangy se brouilla avec moi, parce qu'il eût voulu que je fisse nommer un homme de paille, lequel lui eût cédé la place par une démission, lorsque lui Marchangy aurait atteint l'annuité de la possession. Les élections réalisent pour les préfets l'épisode mythologique de Charybde et de Scylla.

[1] Jacques-Pierre-Marie-Louis-Joseph de Puthod, né dans l'Aisne en 1769, volontaire en 1785, sous-lieutenant dans la compagnie Dauphin en 1787, lieutenant-colonel en 1793, général de brigade en 1799, général de division en 1818. En 1814, Louis XVIII lui donna la croix de Saint-Louis et le nomma inspecteur général de l'infanterie dans le département du Haut-Rhin. Ayant, pendant les Cent-Jours, accepté le commandement des gardes nationales de la 19e division militaire, il fut mis en non-activité à la seconde Restauration. Mais en 1818, il fut appelé au commandement de la 14e division militaire. Il mourut en 1837. On peut lire une notice plus détaillée dans la *Correspondance du comte de Serre*, tome II, page 267.

A part ces complications électorales, tout était parfaitement tranquille dans ce département, que pendant quatre ans j'avais toujours vu si agité, et j'étais arrivé à l'apogée d'influence et de pouvoir à laquelle un préfet doit prétendre dans l'intérêt du gouvernement. Les hommes mêmes qui m'avaient été les plus hostiles, à l'exception d'un petit nombre qui persistaient dans leur opposition, étaient revenus à moi et me faisaient intervenir pour obtenir les faveurs qu'ils avaient à solliciter, et, loin de les éconduire, je faisais tous mes efforts pour les rallier sous la bannière royale. Je pourrais en citer bien des exemples[1].

[1] M. de Puymaigre, pensant qu'après les événements qui s'étaient succédé dans le Haut-Rhin, il pouvait y avoir intérêt pour le gouvernement à lui donner un successeur, avait témoigné au ministre de l'intérieur le désir d'un changement. Il reçut de M. de Corbière, datée du 5 septembre 1822, une réponse dont voici un passage :

« Je ne puis que louer le sentiment qui a dicté ce désir ou ces craintes; mais permettez que, jugeant sous d'autres faces votre position et la conduite que vous avez tenue, j'apprécie tout ce qu'elles présentent d'avantageux. Les ennemis de l'ordre ont appris à vous connaître et savent par expérience que vous avez l'œil sur eux et que vous êtes toujours prêt à les combattre; d'autre part, les hommes tranquilles, qui, bien qu'entraînés par de fausses opinions, ne veulent pas de bouleversement, sont forcés de rendre justice à votre vigilante fermeté : enfin les royalistes qui ont connu vos actes ont en vous une confiance méritée, et cette confiance qui les encourage est pour le pays un bienfait non moins réel que la crainte que vous avez su inspirer aux factieux.

« Ces avantages, que vous avez acquis au prix d'efforts réitérés, ne sauraient de longtemps se trouver dans votre successeur, quel qu'il fût. C'est vous en dire assez pour faire sentir à un serviteur aussi dévoué que vous l'êtes, que le service du Roi exige que vous restiez encore dans le département que Sa Majesté vous a confié. »

Ce ne fut qu'en 1824, comme on va le voir, que M. de Puymaigre fut appelé à une autre préfecture.

CHAPITRE XV

Je suis nommé préfet de l'Oise. — Je quitte le Haut-Rhin avec regret. — Compiègne et Paris me mettent en relations fréquentes avec la cour. — Tristes souvenirs. — Beauvais. — La société. — Enthousiasme excité par Charles X. — Le Roi et Madame la Dauphine me traitent avec bienveillance. — Manière d'être avec les princes. — Compiègne. — Vie de la famille royale. — Chasses du Roi. — Les soirées à Compiègne. — Grande tolérance. — Pouvoir de la congrégation très-exagéré. — Conversations avec Charles X. — Le duc de La Rochefoucauld. — Voyages avec Madame la Dauphine. — Ne pas ennuyer les princes. — Détails. — M. le Dauphin fils obéissant. — Le duc de Fitz-James. — Entourage du Roi.

Ce fut le 3 septembre 1824 que je reçus ma nomination de préfet de l'Oise. On me la faisait valoir comme une faveur; c'en était une en effet. Toutefois je ne fus pas très-satisfait de cette destination, j'aurais préféré une grande résidence vers l'Est, au voisinage de Paris, que je savais devoir m'entraîner à de grandes dépenses. Je quittai avec regret un pays où, si j'avais des ennemis ardents, je laissais aussi des amis dévoués, et une population qui m'avait donné des preuves de confiance, et pour laquelle je ressentais une véritable sympathie. Je partis le 10 septembre; je voulais m'arrêter à Metz; mais les journaux m'ayant appris l'imminence du danger où était le Roi, je pensai qu'il convenait d'être à son poste, et je ne fis que traverser Metz. A Châlons, j'allai pour savoir des nouvelles, voir

essaint, ce préfet monumental qui existe là loi de pluviôse an VIII, et qui me conseilla de e directement à Beauvais [1]. Cela changea mon i était de passer par Paris, circonstance qui me faire donner la préfecture de la Meurthe, acance s'ouvrit dans ce moment même. Je droite par Reims, et je descendis à Beauvais, othique bâtiment, autrefois l'évêché, et alors e la préfecture. C'était le jour même de la Louis XVIII. Ma famille ne me rejoignit que nvier 1825. C'est là que ma position déjà e s'agrandit par les relations que le voisinage et la résidence royale de Compiègne me t à la cour, par les bontés particulières que ra le nouveau Roi, et, j'oserai le dire, par intimité dans laquelle les circonstances me rès de Madame la Dauphine. Pendant quatre e restai dans l'Oise, je fus constamment l'objet estations les plus flatteuses, sans éprouver un c d'amour-propre. Les ministres, les gens les cés dans la carrière politique, me traitaient e considération, ces égards dont on ne se jamais avec celui que l'on sait être bien en

nt pas, comme dans le Haut-Rhin, à combattre ilité flagrante, rendu à mon caractère habituel

-Laurent Bourgeois de Jessaint naquit en Champagne, le 764, et fut le condisciple de Bonaparte à Brienne. Le 9 mars ut nommé préfet de la Marne, et conserva ses fonctions jus-5, époque où il fut admis à la retraite et fait pair de France. en janvier 1853.

par le calme et l'état paisible de mon département, je tâchai d'être bienveillant, affable pour tout le monde, et j'en fus récompensé par l'estime et l'attachement que les hommes de toutes les nuances d'opinion me montrèrent jusqu'à la fin. Ce fut là aussi que j'acquis une véritable indépendance par une indemnité à titre d'émigration, qui, bien qu'elle fût dans une catégorie désavantageuse, s'éleva à près de 400,000 francs. Tout semblait donc me réussir à Beauvais : étrange déception, j'y fus bientôt le plus malheureux des hommes : ma femme faillit mourir après une longue et cruelle maladie; je perdis mon ami le plus intime et mon contemporain d'âge, Wendel; moi-même je me sentais m'éteindre à quarante-cinq ans; mon fils dépérissait et nous donnait les plus vives inquiétudes; enfin ma fille, ma chère Eugénie, descendait lentement au tombeau, et chaque jour se minait une existence dont aucune hygiène ne put prolonger la durée. Elle ne quitta Beauvais que pour aller mourir à Metz, ou plutôt c'était déjà une ombre qui sans bruit, sans effort, s'évanouit un jour et vola dans le ciel! Loin de moi cette affreuse période, cette période de calamité et de misère, sous le prestige pompeux des vanités humaines, loin de moi! Mais toujours elle se retrace à mes yeux, le souvenir m'en apparaît au milieu des joies et des festins, et si je puise dans la mobilité de mon caractère des distractions à cette horrible catastrophe, ma chère et bonne femme en est restée frappée pour toujours!

Je jugeai tout de suite Beauvais ce qu'il était réellement, c'est-à-dire la ville la plus triste et la plus ennuyeuse du monde; situé dans une plaine fertile, si

l'on veut, mais dont la monotonie fatigue l'œil, Beauvais ne rachetait pas l'uniformité de ses environs par son aspect intérieur; les rues y étaient étroites et malpropres, les constructions hideuses. La société y était prétentieuse et n'avait guère pour éléments que des familles appartenant à cette classe qui veut à toute force prendre des airs d'aristocratie et faire oublier ses origines. J'étais d'abord étonné des noms pompeux qui résonnaient à la porte de mon salon. J'appris bientôt qu'ils provenaient souvent et tout simplement du bon plaisir de ceux à qui il avait convenu de s'en décorer, et qu'une ferme, une métairie, le nom même du village où ils avaient été élevés, en faisaient tous les frais. Je regrettais bien de n'avoir pas été mis en nourrice à Montmorency. L'avantage de Beauvais, c'était Paris tout près, avec ses spectacles, ses fêtes, ses moyens de distraction, et j'y allais sans avoir besoin de demander de congé. Au mois de septembre, j'assistai pour la première fois à un séjour de la cour à Compiègne, et je passai une semaine dans l'intimité du Roi, logeant au château, dînant tous les jours avec le *maître* (que l'on me pardonne ce terme de vasselage), passant mes soirées avec lui, le suivant à la chasse, en un mot dans la position la plus enviée par les courtisans de toutes les époques. Alors Charles X paraissait avoir conjuré tous les dangers qui pendant dix ans avaient menacé son auguste prédécesseur. Il ne s'élevait de toutes parts que des acclamations d'allégresse en faveur du nouveau Roi, qui se montrait si populaire et dont la figure gracieuse ne savait exprimer que des intentions bienveillantes. J'ai assisté mêlé à la foule à la première

revue que Charles X passa au Champ de Mars, et les propos étaient si franchement royalistes que quiconque aurait montré d'autres sentiments aurait pu être maltraité par le peuple. Ces heureuses dispositions se dénaturèrent bien rapidement, soit par les fautes réelles que l'on fit commettre au Roi, soit par les suggestions malveillantes de ses ennemis; la liberté qu'il rendit à la presse, mesure peut-être irréfléchie, ne lui valut que des éloges peu sincères, mais qui ne le flattèrent pas moins. Je me rappelle cette circonstance, parce que ce fut à ce sujet que le Roi m'adressa la parole la première fois que j'eus l'honneur de déjeuner avec lui et à côté de lui, au rendez-vous de chasse, au village de la Croix Saint-Ouen, à deux lieues de Compiègne. Charles X était dans l'enchantement de l'hommage que le *Constitutionnel* lui-même, affranchi de la censure, rendait à la légitimité, et il en tirait la conséquence que désormais ce principe était devenu inattaquable. Mon début à la cour fut pour moi de très-bon augure; le Roi, qui me connaissait depuis longtemps, qui avait estimé mon père, me traita avec une bienveillance marquée; le Dauphin, sous lequel j'avais servi, fut aussi bien que son indifférence habituelle le lui permettait; mais j'eus surtout beaucoup à me louer de Madame la Dauphine. Je vis alors comment je devais me conduire, c'est-à-dire en homme alliant le respect dû à la famille royale avec cette aisance propre à celui qui se sent à sa place partout et qui partout sait conserver sa position, sans s'émouvoir d'un honneur auquel il pouvait justement prétendre. Les souverains sont également importunés, et de ceux qui, se mettant



indiscrètement à leur aise, ne restent pas dans les bornes d'une déférence imperturbable, et de ceux qui, interdits par le faste du trône, ne savent ni répondre ni parler à propos. D'un autre côté, je fus soigneux, tout en faisant aux grands seigneurs la part de considération qui leur revenait, de ne pas leur laisser prendre pied sur moi, et surtout de conserver dans le département toute mon autorité administrative, sans la laisser jamais s'incliner devant ceux qui y possédaient de grands biens et qui eussent volontiers influencé mes décisions. Telle fut la conduite qui me classa d'une manière favorable.

Pour tout homme qui réfléchissait un peu sur l'emploi des deux semaines que la famille royale passait à Compiègne au mois de mars et au mois d'octobre, sans parler d'autres séjours plus limités et des voyages à Fontainebleau et à Saint-Cloud, il semblait évident qu'en général le Roi travaillait fort peu. Jamais je ne vis au château de Compiègne un ministre venant conférer sur des sujets pressants; je n'y vis point même de ces personnages politiques dont l'apparition annonce des préoccupations graves. Toutes les journées se passaient là de la même manière.

A huit heures du matin, le Roi, d'ordinaire, entendait la messe, à laquelle on assistait exactement, et où personne n'allait quand lui-même se dispensait d'y venir. A neuf heures, il se mettait en chasse; c'était presque toujours une chasse à tir. Cent ou cent cinquante chasseurs ou hussards de la garde en garnison à Compiègne battaient le terrain en marchant en bataille sur une ligne dont le Roi occupait le milieu;

il avait à sa droite M. le Dauphin et à sa gauche un capitaine des gardes ou telle personne de la cour qu'il lui plaisait de désigner. C'étaient les trois seuls chasseurs qui pussent tirer. Derrière le Roi se trouvaient, indépendamment de quelques attachés au service de la vénerie, un écuyer cavalcadour, tel que MM. de Chabannes, Oudinot ou de Montesquiou, le comte de Girardin, premier veneur, et quelques personnes admises à suivre. C'était pour moi une partie de plaisir, parce que j'en prenais à mon aise et m'en allais quand je le voulais. Le Roi, qui se servait toujours d'un fusil à pierre, tirait fort bien, et si quelque chose devait l'ennuyer, c'était l'effrayante quantité de chevreuils, de faisans, et surtout de lapins, qu'il tuait par centaines, n'ayant qu'à décharger douze fusils, qu'on tenait tout prêts derrière lui. Une voiture suivait pour porter les animaux morts, et une autre, dont la destination était suffisamment indiquée par ces mots : *Gobelet du Roi,* était un *en cas* de chasse dont je ne lui ai vu, du reste, jamais faire usage.

Vers cinq ou six heures, le Roi rentrait au château, et il était convenable que tous les gens qui faisaient leur cour fussent sur le perron à l'attendre; il leur adressait ordinairement des paroles affables, puis on allait s'habiller pour se trouver au salon avant sept heures. J'ai été constamment invité, ainsi que l'évêque de Beauvais et le général commandant la subdivision de l'Oise, qui était le duc d'Estissac, aujourd'hui duc de Larochefoucauld. M. le Dauphin et Madame la Dauphine étaient toujours de ces voyages; quelquefois, madame la duchesse de Berry. Les personnes qui



dînaient tous les jours avec le Roi étaient le capitaine des gardes, le premier gentilhomme de service, le premier veneur, les dames d'honneur des princesses et leurs chevaliers d'honneur, les écuyers cavalcadours, le colonel de la garde de service, et j'y ai vu comme invités quelquefois MM. de l'Aigle, le duc de Lévis, les colonels qui passaient, le général Curial, etc. Le dîner était recherché sans être trop somptueux, mais les vins n'étaient pas tous de premier choix. On était une heure à table, et, loin qu'il y eût de la gêne, on causait librement avec ses voisins, à moins que l'on ne fût à côté du Dauphin ou d'une princesse. Il y avait de la musique pendant le repas, et le public était admis à circuler autour de la table.

Cette sorte de publicité donnée au dîner plaisait beaucoup aux princes, et ils tenaient à ce que l'affluence des spectateurs fût grande; aussi avait-on le soin de multiplier les billets pour que, durant tout le second service, il y eût autour de la table une promenade non interrompue. Quand un homme ou une femme inconnus attiraient l'attention des princes, il fallait que tout de suite on satisfît leur curiosité. Souvent Madame la Dauphine parlait aux femmes de sa connaissance et donnait des sucreries aux enfants. Après le café, que l'on prenait à table, on traversait la magnifique galerie des glaces conduisant au salon, entre deux lignes de spectateurs qui se pressaient pour avoir un coup d'œil du Roi. Charles X jouait ensuite au billard avec quelques personnes de la cour, pendant qu'il s'établissait un écarté. Madame la Dauphine s'occupait auprès de la table de son travail habituel, la tapisserie. Elle

jouait à la poule au billard et rentrait à l'écarté avec nous.

Les agents de la conservation des forêts de la couronne, les pages de la vénerie restaient à la porte en dedans, sans pouvoir avancer dans le salon, qui n'était occupé que par ceux qui avaient l'honneur de dîner avec le Roi.

Le billard continuait à être occupé, ensuite le Roi venait jouer au whist, et l'écarté restait en permanence jusqu'à ce que Charles X quittât le jeu, vers dix heures. On le suivait jusqu'à sa chambre à coucher, où il donnait le mot d'ordre au capitaine des gardes du corps et indiquait l'heure du rendez-vous de chasse du lendemain. Quelquefois alors nous rentrions au salon; M. de Cossé, le premier maître d'hôtel, nous faisait donner du punch, et nous prolongions jusqu'à minuit ou une heure l'écarté, que nous osions alors jouer assez cher, car Madame la Dauphine avait limité les mises à cinq francs. Madame la duchesse de Berry était moins scrupuleuse. Après la retraite des princes, on se mettait avec plaisir à son aise; les propos étaient très-gais, et souvent même licencieux, et je dirai à cette occasion que tous les hommes de la cour que j'ai vus près du Roi, loin d'être ce que l'on appelle des dévots ou des hypocrites, comme on le croyait en province, n'étaient rien moins que cela, qu'ils ne cachaient pas plus leur indifférence en matière religieuse que la diversité de leurs opinions politiques, royalistes sans doute, mais de nuances fort diverses; que personne n'était plus tolérant que le Roi; enfin que si un pouvoir occulte, dont je ne nie pas l'existence, mais dont

on a exagéré la force, a agi sur l'esprit du Roi, il n'avait pas son siége dans ce qu'on appelle la cour.

Il y avait sans doute une congrégation à laquelle nombre de personnes étaient affiliées, et c'est ce qui peut expliquer l'élévation de certains individus à des fonctions auxquelles ils n'étaient rien moins que propres. Ce fait demeure prouvé; mais que cette congrégation ait dirigé l'État, qu'elle ait influé sur toutes les nominations, voilà ce que je n'ai jamais cru. Telle qu'elle était; c'était déjà trop; ce que je puis assurer, c'est que jamais on ne m'a proposé une telle affiliation. A la vérité, je n'ai pas tiré de ma position tous les avantages qui m'auraient été peut-être réservés si la congrégation m'eût appuyé. Quoi qu'il en soit, on désignait comme lui appartenant M. Franchet, M. de Raineville, etc., et j'ai toujours eu à me louer d'eux, en dépit de mes goûts mondains que je n'ai jamais songé à cacher.

Je reviens à la cour de Compiègne. Le Roi, à chaque session de chasse hebdomadaire, avait l'habitude de m'assigner, sans que je le lui demandasse, une audience particulière, dont il m'informait lui-même, en me disant le matin : « Vous viendrez ce soir à telle heure. » C'était ordinairement avant le dîner. Ces sortes d'audiences, loin de m'effrayer, m'étaient au contraire fort agréables, parce qu'elles me mettaient dans une sorte de relation intime avec le Roi, qui, n'ayant rien à faire, prolongeait volontiers ces entretiens et se livrait même à des digressions de toute nature. Si l'on était intimidé par le ton imposant de Louis XVIII, il n'en était pas de même avec Charles X; le danger dont on avait plutôt à se préserver, c'était d'oublier, en se promenant avec

lui dans sa chambre, que l'on causait avec le Roi. Il me parlait d'abord du département, des besoins ou des vœux des habitants, de l'esprit public, et de là il passait à des individualités, me demandant mon opinion sur telle ou telle personne. Combien il m'eût été facile de nuire! Si je l'avais voulu, j'aurais déposé dans le cœur du Roi des ferments qui l'auraient aigri sans retour contre nombre de gens ; mais loin de là, à part des occasions fort rares où je ne pouvais sans mentir à ma conscience taire des circonstances trop explicites, j'ai plutôt profité de la confiance que j'inspirais pour rétablir dans l'esprit du Roi des hommes qu'il voyait avec défaveur. Je citerai le duc de Larochefoucauld, le coryphée du parti libéral, dont j'avais beaucoup à me louer, même dans l'intérêt de mon administration. Je pourrais exhumer, en payant à sa mémoire un tribut de respect et de reconnaissance, la correspondance qu'il entretint avec moi pendant plusieurs années. Ce n'étaient point, comme on pourrait le penser, de simples lettres d'affaires : ce vieillard octogénaire, dont l'âme était encore si jeune et la tête si ardente, m'entretenait de tous ses projets conçus dans l'intérêt du pays, m'initiait à ses ingénieuses utopies d'économie politique, m'associait, disait-il, à ses généreuses tentatives pour la cause des Hellènes, et toujours les témoignages les moins équivoques d'estime, les expressions les plus affectueuses me confirmaient la bienveillance du noble duc[1]. Je me rappelle avoir un jour dit au Roi que

[1] François-Alexandre-Frédéric de Larochefoucauld-Liancourt naquit le 11 janvier 1749; il succéda à son père, le duc d'Estissac, comme grand maître de la garde-robe de Louis XVI. Aux États généraux, où

les ministres avaient mis peut-être trop de rudesse, en le dépouillant de toutes ses places gratuites et philanthropiques, et que cela avait été de nature à l'exaspérer. Le Roi, en traitant bien le duc à la première entrevue qu'il eut ensuite avec lui, ne lui laissa pas ignorer que son préfet avait parlé de lui favorablement.

J'ai toujours vu le Roi sous le charme de M. de Villèle et ayant en lui une confiance sans bornes, qui se manifestait dans toutes les occasions ; aussi me disait-il souvent : « Rien ne m'embarrasse, voyez-vous, Villèle avait prévu cela, Villèle, saura bien trouver un autre parti pour sortir de cette difficulté. » A propos de l'arrangement fait avec la république d'Haïti en faveur des anciens colons de Saint-Domingue, arrangement qui avait suscité même à la cour de nombreux détracteurs, le Roi me dit que loin de s'en repentir, il avait cru faire un acte éminemment utile, que c'était le seul moyen d'obtenir une indemnité pour les créoles ; puis venait son refrain habituel : « Villèle l'a fort bien jugé, et il en sait plus que ceux qui le glosent. » Une autre fois, c'était à l'époque de notre querelle avec le dey d'Alger, le Roi me dit en riant : « Eh bien ! la guerre n'a pas encore troublé le département de l'Oise ? » Moi qui ne me rappelais plus cet incident, je répondis : « Mais je crois que la France doit une paix solide à la sagesse du Roi. — Que dites-vous donc là ?... Mais n'ai-je pas la guerre avec Alger ? — Ah ! Sire, c'est si peu de chose pour la France que

il avait été envoyé par la noblesse du Beauvoisis, il se montra partisan de la monarchie constituante. Contraint d'émigrer, il rentra en France sous le Directoire. Il fut fait pair de France en 1814, fut reçu à l'Académie des sciences en 1823, et mourut à Paris le 27 mars 1827.

je l'avais vraiment oubliée. Le Roi bombardera Alger, comme l'a fait Louis XIV; le dey se soumettra et recommencera après. — Qui vous dit, monsieur, que je ne ferai pas mieux que Louis XIV? repartit Charles X avec un petit air de fatuité royale. C'est peut-être à moi qu'il est réservé d'en finir avec ces barbares qui infestent depuis si longtemps les mers, et de venger l'Europe. » Je me suis plus tard souvenu de cette phrase, qui prouve que la conquête d'Alger était depuis cette époque [1] dans les pensées du gouvernement.

Dans ces conversations, j'osais dire au Roi ce que je croyais la vérité, et il ne s'en offensait pas. Je ne le vis qu'une fois me montrer de l'humeur, et en voici l'occasion. C'était au mois d'octobre 1827; il était question de la dissolution de la Chambre, opération que je jugeais dangereuse et que j'osai signaler comme telle au Roi; peu de jours auparavant, il avait été très-bien accueilli à Beauvais, où il avait logé chez moi, et comme il m'exprimait sa satisfaction de la joie que lui avait témoignée le peuple : « Oui, Sire, répondis-je; mais cette joie qui était bien sincère, bien spontanée, ne doit pas toutefois persuader au Roi que s'il entrait dans ses pensées de renouveler la Chambre, projet que je n'ose approfondir, les élections puissent être conformes à ses désirs. — Mais comment, interrompit le Roi avec une sorte d'irritation, comment arrangez-vous cela?

[1] 1827. C'est cette année que le dey frappa notre consul, M. Deval, de trois coups de son chasse-mouches. A la suite de cette insulte, le blocus fut mis devant Alger. Le 31 juillet 1829, un nouvel outrage, fait cette fois au drapeau français, provoqua la glorieuse expédition d'Afrique. Cette expédition et les causes qui l'amenèrent ont été très-bien racontées par M. Ernest Daudet dans son *Histoire de la Restauration*.

Puisque la population m'est dévouée, elle doit le prouver par ses œuvres, elle doit entrer dans mes vues, qui certainement sont pour le bien de la France. — Non, Sire, je le répète avec assurance à Votre Majesté, reprisje en donnant à mon expression quelque chose de grave et de solennel, la population est dévouée au Roi, et les élections seront mauvaises. Cela paraît un paradoxe... » Ici le Roi m'interrompit de nouveau. « Expliquez donc cela, l'homme aux paradoxes. » — « C'est qu'une partie seulement de cette population vote dans les colléges, et que la majorité des électeurs est entraînée, soit par des hommes qui n'aiment pas la monarchie, soit par les royalistes de la défection dont le nombre s'accroît tous les jours. » —Alors le Roi s'exprima avec une véritable tristesse, quoique sans colère, sur cette désertion, sur les hommes qui allaient comme des renégats ou des niais s'unir aux ennemis de la France en se flattant de les arrêter là où ils le voudraient, et sa bouche prononça avec un soupir le nom de Chateaubriand.

Quelquefois, dans ces sortes d'audiences, Charles X se montrait gai, et sa conversation était anecdotique. « Comment va votre vieux duc de X***? » me dit-il un jour. — « Toujours de même, Sire, fort souffrant de ses rhumatismes et ne pouvant se lever de son fauteuil que lorsqu'on lui parle des ministres, par l'irritation qu'ils lui causent. » — « Avez-vous vu chez lui X***, un de ses fils? » — « Non, Sire, je ne le connais même pas. » — « Savez-vous pourquoi le duc le déteste? c'est qu'il sait qu'il n'est pas son père. Oui, c'est connu, la vieille duchesse l'a eu sans lui. » Une autre fois je

disais au Roi que M. de Ravenel, un des membres de mon conseil général que je lui avais présenté, avait épousé mademoiselle de Rothe, belle-sœur du maréchal de Richelieu. « Vous vous trompez, dit le Roi, c'est au moins sa nièce, car le maréchal, que j'ai très-bien connu, est mort à plus de quatre-vingts ans, et il y a déjà longtemps. Mademoiselle de Rothe était sa troisième femme. » — « Je le sais, Sire, et cela prouve qu'on peut beaucoup vivre et vivre longtemps, car le maréchal de Richelieu avait terriblement occupé sa vie, et cela ne l'a pas empêché de se marier à un âge où tant de gens ne songent qu'à mourir. » — « Ah! ajouta le Roi en riant, je crois qu'il n'a pas fait grand mal à sa dernière femme, et d'ailleurs, je ne conseille pas à tout le monde d'en faire autant que lui; c'était un homme privilégié par la nature. »

Charles X cherchait à s'éclairer sur les suggestions fâcheuses qu'on lui avait inspirées touchant certaines personnes dont on redoutait peut-être l'influence. « Dites-moi franchement, me demanda-t-il un jour, quelle opinion avez-vous de votre évêque? » Et comme je répondis en faisant l'éloge de ce prélat, avec lequel j'étais intimement lié : « J'en suis bien aise, me répondit le Roi; on m'avait dit que c'était un intrigant. » Un an après, M. Feutrier [1] était un des ministres de Charles X.

[1] Qu'on ne soit pas choqué de cette simple qualification de monsieur donnée ici, et souvent ailleurs encore, à un évêque. Ce n'était nullement un manque de respect, mais une simple question d'étiquette. On usait du titre de monseigneur en parlant à la personne qui y avait droit, mais non en parlant d'elle, et cela pour les princes mêmes. On disait donc M. le duc d'Orléans, M. le duc de Bourbon, M. l'archevêque de Paris, M. Feutrier, évêque de Beauvais. Madame de Genlis, très au

Je répète que je disais toujours la vérité au Roi lorsqu'il daignait m'entretenir des choses, mais j'étais plus sobre dans mes réponses lorsque ses investigations touchaient aux personnes, d'abord parce que, ainsi que je l'ai déjà remarqué, si le bien que l'on dit des personnes fait peu d'effet, le mal laisse des traces profondes, et aussi, je l'avouerai, parce que j'avais peu de confiance en la discrétion du Roi, et qu'une imprudence pouvait me faire des ennemis irréconciliables. Le Roi m'interpellant un jour comme je le quittais : « Est-il vrai, me demanda-t-il, que Corbières soit aussi paresseux qu'on le dit? — Pour mon compte, Sire, je ne m'en suis jamais aperçu », répondis-je en vrai Normand.

Une bienveillance plus particulière encore que celle du Roi, une bienveillance qui, en me comblant d'honneur, en fixant pour jamais mon dévouement, en m'inspirant le plus profond souvenir de gratitude, ne m'a jamais valu une faveur matérielle, est celle que daigna m'accorder Madame la Dauphine. Elle ne s'est jamais démentie jusqu'à l'effroyable catastrophe qui éloigna du trône cette princesse si digne de l'occuper. Dès le premier voyage à Compiègne, où j'assistai, Son Altesse

courant des usages, dit dans ses *Mémoires* : « A Sillery, je trouvai nombreuse compagnie,... M. de La Roche-Aymon, archevêque de Reims... » On pourrait citer bien des exemples du même genre; il suffira de rappeler encore que les belles *Conférences* de l'évêque d'Hermopolis, premier aumônier du Roi, imprimées en 1825, portent simplement comme nom d'auteur : M. D. Frayssinous. Si, nous le répétons, on s'adressait directement à des princes, à des prélats, alors on se servait de la qualification de monseigneur. Il y avait là une affaire d'usage, mais aujourd'hui l'usage s'est modifié par les manières d'être d'un parti hostile à tout ce qui tient à la religion; ce serait peut-être sembler s'associer à ses grossièretés que de ne pas donner en toute occasion le titre de monseigneur aux évêques.

Royale me traita avec une bonté marquée. Plus tard, elle daigna m'associer aux courses multipliées qu'elle faisait sur tous les points du département où il y avait un site intéressant, des ruines, des manufactures, de beaux jardins; je fus engagé à diriger ses excursions et à chercher des lieux dignes de la visite de l'auguste princesse. Heureux de contribuer à ce qui pouvait lui être agréable, je lui remettais à chaque voyage de Compiègne une notice faite avec soin et ornée des croquis des points de vue qui me paraissaient devoir fixer son attention. J'avais l'honneur de l'accompagner dans sa voiture, quelquefois de faire près d'elle le service de chevalier d'honneur, et cette dernière faveur me fit bien des envieux à la cour, ce que j'appris par la naïveté du duc d'Estissac, qui me témoigna un jour un vif chagrin de ce que j'étais ainsi préféré à de grands seigneurs. Je fis avec Madame la Dauphine une excursion à Creil, où M. de Saint-Cric avait établi une manufacture de verrerie et de porcelaine; à Séchelles, chez M. le comte de Béranger; à la tour gothique de Ver, près de Senlis; à Mouy, petite ville manufacturière, où la princesse fut parfaitement reçue; à Mello, chez M. Seillières, banquier de Paris, etc., etc.

La Dauphine m'ayant habitué par ses bontés à lui parler librement, j'usais de cette faculté sans gêne, sans embarras, mais aussi en gardant toujours cette mesure qui maintient dans de justes limites l'homme de bonne compagnie, également soigneux de ne pas se mettre ridiculement à l'aise et de ne pas être tellement intimidé par une exagération de respect qu'il en devienne insipide. J'ai toujours pensé qu'une princesse pas plus

qu'une autre femme n'aimait à s'ennuyer. Je parlais beaucoup en voiture, je cherchais à amuser la princesse, en lui racontant quelques anecdotes, et je ne craignais pas de l'entretenir de choses sérieuses, sur lesquelles elle s'exprimait toujours avec une véritable sagacité. Quand on lui a reproché de manquer de tact dans les nombreuses réceptions dont elle devait subir la monotonie, c'était souvent la faute de ceux qui l'accompagnaient et qui n'avaient pas la précaution de lui donner sur les personnes des renseignements convenables. Combien de fois je l'ai engagée à parler à tel homme dévoué qui regardait comme une insigne faveur un mot de la princesse, à céder à des demandes peut-être intempestives pour visiter tel établissement, à recevoir les humbles demandes d'un maire, d'un curé, d'un conseil municipal! Je ne veux pas nier toutefois une sorte de brusquerie qui tenait beaucoup à un organe trop élevé, et des moments d'humeur, passagers sans doute, mais ne laissant pas moins une impression pénible à ceux qui avaient eu à s'en ressentir. Madame la Dauphine ne s'abusait pas sur l'état de la France; elle n'était pas dupe des obséquiosités de certains hommes de la cour, et le mérite était certain d'obtenir ses suffrages, qu'il se fût révélé sous l'ancien ou sous le nouveau régime; mais elle n'avait pas l'influence qu'on lui supposait, et je ne crois pas même qu'elle cherchât à l'acquérir. Elle me parlait un jour des grands seigneurs, dont plusieurs avaient des possessions dans le département de l'Oise : « Ont-ils quelque influence sur la population? » me demanda-t-elle. — « Non, madame, et c'est bien leur faute. M. de Larochefoucauld est le seul qui

soit populaire, mais son influence est contre vous. Quant aux autres, avides des bienfaits de la cour, ils viennent dans leurs terres pour y faire des économies, pour régler leurs comptes avec leurs intendants, et le peuple, qui ne reçoit d'eux aucune marque d'intérêt, n'est tenu à rien à leur égard. » — « Vous avez parfaitement raison, me répondit la princesse, et ce n'est pas ainsi qu'est l'aristocratie anglaise. » Elle voyait avec peine les mariages d'argent que faisaient certains hommes de la cour, mais ce n'était point quand ils s'alliaient à une famille plébéienne honorable; son indignation se manifestait justement contre ceux qui prenaient des femmes dans des familles où une source impure avait apporté les richesses que l'on convoitait. Ainsi, à propos d'un mariage de ce genre, elle me dit: « Vous connaissez M. de *** ? » Sur ma réponse affirmative : « Il vient d'épouser une petite fille qui sort de Chantilly et qui n'a ni père ni mère, et puis nous serons obligés de recevoir des *espèces* comme cela. » — Les sentiments élevés qu'elle puisait dans son cœur lui inspiraient de la répulsion pour le genre de vie de M. le duc de Bourbon. « Allez-vous souvent à Chantilly ? » me dit-elle une fois. — « J'y vais, répondis-je, pour faire ma cour à M. le duc de Bourbon, que j'ai l'honneur de compter parmi mes administrés. » — « A la bonne heure, mais j'espère que madame de Puymaigre n'y va pas. » — Cette observation ne m'étonna pas, parce que la princesse avait aussi donné à ma femme des preuves de ses bontés depuis le jour où elle vint descendre chez elle à Beauvais en mars 1825, et où nous la reçûmes aussi bien qu'il nous fut possible.

Il m'en coûta environ mille écus, que je ne regrette pas encore à l'heure qu'il est. — Un jour, Madame la Dauphine voulut aller visiter le jardin de Plessis-Villette, appartenant à un grand fat passablement ridicule, le marquis de Villette, le fils de *Belle et Bonne*[1], et de cet homme sans valeur personnelle qui s'attacha à Voltaire comme une plante rampante à un chêne séculaire, de celui dont on disait qu'il s'était fait auteur et marquis et tous deux malgré la nature. Je voulus envoyer prévenir le propriétaire de l'arrivée de la princesse; comme elle s'y opposait, j'insistai et j'avais mes raisons que je ne voulais pas dire; enfin il le fallut bien, et j'avouai que M. de Villette ayant fréquemment dans son château des demoiselles de l'Opéra, il serait à craindre que Son Altesse Royale, conservant un trop strict incognito, ne se rencontrât avec une de ces respectables personnes. La Dauphine se mit à rire et me laissa faire ce que je voulais.

Mes efforts assidus pour plaire à cette princesse, dont j'honorais le caractère et l'héroïsme, me valurent les critiques du *Constitutionnel,* d'autant moins méritées que si de tels efforts entraînaient quelques dépenses, c'était toujours moi qui les payais de mes propres deniers. Le jour qu'elle vint à Mello, la population entière des environs, heureuse de manifester son zèle en faisant une chose utile, ouvrit une route d'une lieue de longueur pour faire éviter à la princesse une des-

[1] Mademoiselle de Varicourt, que Voltaire avait prise en grande affection, qu'il nommait *Belle et Bonne,* et qu'il maria à Charles de Villette, un de ses courtisans, auteur de vers médiocres, plus tard conventionnel, mort en 1793.

cente assez dangereuse. Les propriétaires cédèrent le terrain par une estimation à l'amiable, et comme c'était en été et qu'on avait décoré cette nouvelle route, ratissée comme une allée de jardins, de pots de fleurs et d'inscriptions, cette exécution spontanée fut d'un très-bel effet. « Quand la princesse eut passé, dit le *Constitutionnel,* le préfet courtisan abandonna la route, qui devint un cloaque. » Cela ne fut nullement ma faute: le conseil général, pressé par d'autres dépenses plus urgentes, se contenta d'indemniser les propriétaires du terrain, et contrairement à ce qu'on avait pu espérer, n'alloua rien pour l'entretien de la voie improvisée. Voilà avec quelle légèreté j'ai toujours été accusé par ce parti.

Je ris encore de la mésaventure de la Dauphine et de madame de Rougé, sur le haut de la tour de Ver. Un vent affreux vint à s'élever et s'engouffrait en les relevant dans les jupons de la princesse et de sa dame d'honneur. Je leur conseillai de les lier avec un mouchoir, ce qu'elles firent.

« — Vous n'êtes pas venu à notre secours tantôt, me dit la princesse en montant en voiture. — Si Madame avait été dans le feu, je m'y serais jeté pour l'en tirer; mais je ne pouvais rien contre le vent. »

J'ai moins à dire de M. le Dauphin; je l'ai toujours jugé d'une grande mobilité dans ses opinions, ayant été successivement sous l'influence de personnages fort différents. Ainsi on l'a vu en 1817 répétant dans les départements le rôle que lui avait appris M. Decazes[1];

[1] Élie Decazes, fait duc par Louis XVIII, né en 1780 près de Libourne, après avoir été membre du conseil du roi Louis de Hollande

mais comme il avait à la Cour la réputation d'être opiniâtre et emporté, et qu'on l'avait vu se montrer avec courage à Cadix et se faire aimer de l'armée, je pensais que dans une grande occasion il aurait su se mettre à la tête des troupes, et c'est ce qu'il n'a pas fait aux journées de juillet 1830. Ce prince me parut toujours, à l'époque dont je parle, subordonné à la volonté du Roi, et il me dit un jour très-expressément que sa position excluait de sa part la manifestation de tout sentiment personnel, parce qu'il n'allait pas à l'héritier présomptif du trône de faire de l'opposition. Quoique très-religieux, il ne partageait pas les idées exagérées de ce qu'on appelait la congrégation, et je me souviens qu'un jour m'interpellant brusquement : « Êtes-vous partisan des missions? » comme j'hésitais à répondre, il insista : « Non, monseigneur, nullement; je pense qu'il suffit d'un bon curé dans une commune, et que des missionnaires, en échauffant les esprits d'une ferveur extraordinaire, portent souvent le trouble avec eux et nuisent souvent même à la considération que doit avoir le prêtre résident. » — « Eh bien, je suis comme vous, je suis contre les missions. » On ne peut dire que la tournure, les gestes et la tenue de ce prince fussent gracieux, surtout par le contraste qu'offraient les manières de son père. Sans doute on ne peut exiger

et secrétaire des commandements de madame Létitia, mère de Napoléon Ier, se rallia aux Bourbons et fut exilé pendant les Cent-Jours. Louis XVIII le fit préfet de police en 1815, puis conseiller d'État, puis ministre de la police. En 1818, il fut fait pair et devint ministre de l'intérieur et président du conseil. La mort du duc de Berry amena la chute du ministère, et Decazes fut nommé ambassadeur en Angleterre : Louis-Philippe le fit grand référendaire de la Chambre des pairs; il mourut en 1861.

d'un prince plus que d'un autre homme qu'il soit favorisé de la nature, mais il serait toutefois à désirer qu'il eût un air de supériorité. Le goût prédominant de M. le Dauphin était la chasse; il lisait aussi beaucoup et s'occupait du personnel de l'armée; se couchant de bonne heure, il était levé tous les jours à cinq heures du matin et allumait lui-même son feu. Loin d'avoir à me plaindre de lui, j'ai toujours eu à me louer de ses bontés.

Je n'ai jamais fait assidûment ma cour à madame la duchesse de Berry, qui venait rarement à Compiègne; aussi étais-je peu connu d'elle. Je n'ai donc rien à dire de son caractère, qui était plus gai, plus sémillant que celui de sa belle-sœur. Du reste, elles étaient toutes deux à la cour dans une position différente. La Dauphine semblait réellement la Reine, surtout lorsqu'on la voyait avec tant de dignité recevoir les hommages des corps d'officiers.

Parmi les personnes de la cour que je vis le plus souvent à Compiègne et à Paris, je nommerai le duc de Fitz-James[1], qui, étant membre et ordinairement président du conseil général de l'Oise, se trouvait avoir avec moi de fréquentes relations. Il était à regretter que ce petit-fils du roi Jacques aimât trop le plaisir et sur-

[1] Édouard, duc de Fitz-James, descendait du duc de Berwick et naquit à Versailles en 1776. Émigré, il fut à l'armée de Condé aide de camp du maréchal de Castries. A la Restauration, il devint aide de camp et gentilhomme de la Chambre de Monsieur. Il suivit le Roi à Gand et à la seconde Restauration fut fait pair et colonel de la garde nationale à cheval. Le duc de Fitz-James donna sa démission de pair après la révolution de Juillet et fut nommé député à Toulouse. Il montra beaucoup d'éloquence dans les deux tribunes où il monta pour défendre si souvent la légitimité. Il mourut en 1838.

tout les femmes, car s'il avait eu plus l'habitude du travail, il aurait pu occuper avec succès un ministère par ses moyens, sa facilité de perception dans les matières les plus abstraites et par une éloquence dont il a donné des preuves à la Chambre des pairs. Le Roi l'aimait beaucoup, quoiqu'il sût très-bien que M. de Fitz-James n'était rien moins qu'un homme religieux ni régulier dans ses mœurs. On estimait aussi beaucoup M. le duc de Maillé, qu'on prétendait être le Montausier de cette cour, et cette comparaison ne pouvait lui être que très-favorable, quoiqu'il n'eût certes pas cette farouche vertu que Molière mit en scène dans son *Misanthrope*. M. de Girardin, premier veneur, était par ses opinions tranchantes en politique, par sa causticité, par ses antécédents sous l'Empire, une véritable anomalie dans cette collection ; mais on n'osait pas l'attaquer, parce qu'il se défendait avec esprit et savait au besoin employer vivement le sarcasme. Il se soutenait par l'affection que lui portait le Dauphin et par la régularité et l'économie qu'il avait apportées dans le service des chasses. M. de Cossé, premier ministre de l'hôtel, était toujours des voyages de Compiègne avec un des capitaines des gardes du corps, MM. le duc de Mouchy, le duc de Luxembourg, le prince de Croy, etc. Ordinairement M. le duc de Duras accompagnait aussi le Roi. C'était l'homme à étiquette par excellence; il ressentait un véritable chagrin lorsqu'une formalité quelconque était omise ou mutilée. Un soir, le Roi demandait son chapeau en se retirant dans ses appartements; je le pris sur une table pour le lui remettre. M. de Duras se précipita entre nous, m'enleva le chapeau et le remit lui-

même : j'usurpais énormément sur ses prérogatives. En général, on peut dire qu'il y avait autour du Roi peu d'hommes capables, peu de ces gens d'exécution tels que ceux dont Napoléon aimait à s'environer. Ce ne fut pas là un des moindres torts de Charles X : dans une occasion difficile il aurait été important qu'il trouvât dans ses alentours des hommes dont les conseils et le bras pussent le servir, et ces auxiliaires lui ont manqué au grand jour.

CHAPITRE XVI

Fin de l'année 1824. — Calme général. — Sacre du Roi. — Je le reçois à Joncy. — M. Feutrier, évêque de Beauvais. — Les ministres. — M. de Villèle. — Le baron de Damas. — M. de Corbières. — Le marquis de Clermont-Tonnerre. — M. Frayssinous. — M. de Chabrol. — Le duc Mathieu de Montmorency. — Le marquis de Montmorency. — Les bannières en toile cirée. — Étriers singuliers. — Les incendies. — Ils restent inexpliqués. — Chantilly. — Vie qu'on y mène. — Madame de Feuchères. — Les chasses. — La Saint-Hubert. — Madame de Feuchères joue Alzire. — M. de Kergorlay. — Maladie de ma femme.

L'année 1824 s'acheva paisiblement; tout semblait calmé, et le ministère avait la presque unanimité dans la Chambre des députés. Au mois de mai 1825, le Roi se fit sacrer à Reims. J'allai le recevoir sur les limites de mon département à Joncy, et pour la première fois je haranguai Sa Majesté, entouré d'une foule immense qui faisait éclater les plus enthousiastes acclamations. Sans doute il y avait alors des dispositions très-bienveillantes de la part du peuple, mais j'avais su les stimuler en faisant donner par la commune une fête où accourut tout le voisinage, c'est-à-dire 7,000 à 8,000 âmes. Je suivis à Compiègne le Roi, qui me témoigna plusieurs fois sa satisfaction du bon esprit de ma population. Mon évêque fut moins satisfait; en arrivant le soir, il me dit qu'il avait beaucoup regretté ma fête, en

étant témoin de l'excessive gaieté des groupes qu'il avait rencontrés. Cet évêque était M. Feutrier[1], qui fut depuis ministre des affaires ecclésiastiques et qui est mort dans la force de la plus robuste santé, en 1829, à quarante-cinq ans. C'était mon ami, et jamais je n'ai connu un homme meilleur; bon prêtre, très-régulier pour son compte et au-dessus de toute critique quant à ses mœurs, il avait de l'esprit, de la gaieté, une morale douce et un grand tact pour gagner les cœurs; mais ses opinions politiques n'étaient pas celles de la majorité du clergé. Il se fit dans son corps des ennemis puissants et irréconciliables, et cette conviction empoisonna sa vie quand il fut aux affaires. Il avait beaucoup de grâce, rehaussée par le plus beau physique possible, et

[1] Jean-François-Hyacinthe Feutrier, né à Paris, le 2 avril 1785, fut, dès qu'il eut été ordonné prêtre, attaché comme secrétaire général à la grande aumônerie. Il accompagna le cardinal Fesch au concile de 1811. En 1822, il fut nommé grand vicaire de Paris et, l'année suivante, curé de la Madeleine. Il fit beaucoup de bien dans cette importante paroisse et, en 1825, obtint l'évêché de Beauvais. M. Frayssinous, ayant en mars 1828 donné sa démission de ministre des affaires ecclésiastiques, indiqua au Roi l'évêque de Beauvais comme l'un des prélats qui pouvaient le mieux le remplacer; on sait que M. Feutrier crut calmer certaines irritations politiques par des concessions qui furent mal vues du clergé. Ce mécontentement s'accrut par la promulgation des ordonnances royales du 16 juin : l'une fermait les petits séminaires dirigés par les Jésuites; l'autre imposait diverses entraves aux autres établissements d'éducation religieuse. La seconde de ces ordonnances était contre-signée par le ministre des affaires ecclésiastiques et précédée d'un rapport écrit par lui-même. M. Feutrier se trouva en opposition avec les autres évêques, et sa position était devenue difficile, lorsqu'au mois d'août 1829 arriva la chute de M. de Martignac. Il quitta alors le ministère des affaires ecclésiastiques, « où, dit la *Biographie Michaud*, on doit reconnaître qu'il fit plusieurs choses utiles au clergé », et retourna dans son diocèse; sa santé très-altérée l'obligea à revenir à Paris pour consulter, et, le 27 juin 1830, il mourut subitement, âgé à peine de quarante-cinq ans.

possédait un charme d'élocution séduisant dans les conversations de salons. Sans être en chaire un orateur de premier ordre, il avait obtenu de brillants succès à la Madeleine. On a imprimé de lui un éloge de Jeanne d'Arc, une oraison funèbre du duc de Berry. Dans son diocèse, il prêchait souvent et volontiers, et remplissait avec zèle sa mission épiscopale. Si M. Feutrier était un peu ambitieux, comme on lui en a fait le reproche, c'est qu'il avait la conviction de sa force, qu'il s'exagérait peut-être; c'est surtout qu'il comptait faire le bien en suivant l'inspiration de sa conscience pure et de son vif désir d'amener le triomphe, dans l'intérêt du Roi et de la France, de ses opinions, qui se rapprochaient du centre gauche. M. Feutrier ne disconvenait pas qu'il eût le désir des hautes positions et du pouvoir; un peu d'ambition lui semblait la seule passion qu'un prêtre pût avoir sans trop en rougir. Un jour que nous causions de la perte des fonctions et des regrets qui pouvaient s'ensuivre, il admit en riant que la perte d'une préfecture devait amener une maladie. « Et la perte d'un ministère, monseigneur? — Oh! la perte d'un ministère, on doit en mourir. » J'ai parlé avec quelques détails de cet homme si respectable dont j'ai pleuré la mort. Il avait remplacé M. de Lesquin, qui quitta Beauvais pour Rennes, homme de bien, de la meilleure foi possible, tout prêt à être martyr si on l'eût voulu, mais exagéré dans ses opinions et repoussant plus qu'il n'attirait la population de l'Oise, peu disposée, il est vrai, à une grande ferveur religieuse.

Puisque j'en suis aux portraits, il faut bien que je donne au moins l'ébauche du ministère d'alors, avec

lequel, en raison de ma proximité de Paris, j'ai eu de fréquentes relations.

Tout le monde connaît M. de Villèle, qui alors était tout-puissant. On sait quelle fut son habileté, et l'on a peut-être exagéré ses fautes; ce que je puis assurer, c'est que je n'ai jamais vu un homme plus adroit, plus délié, marchant mieux à son but, et cela sans rien de brillant, sans une phrase ambitieuse, sans clinquant de la parole, avec une apparente simplicité. J'ajouterai que c'est le seul grand personnage dont les audiences m'intimidaient; avec le Roi, avec les princes, avec les autres ministres même, quand je me sentais trop pressé dans une discussion, je m'en tirais avec des lieux communs, en esquivant la difficulté. Il n'en était pas ainsi avec M. de Villèle; il était toujours dans la question, il savait serrer le fer et provoquer des réponses précises, il ne souffrait point de divagations. Véritablement admirable par la lucidité de ses perceptions, jugeant tout de suite du fort ou du faible d'une affaire, descendant avec la plus étonnante facilité d'une haute question politique à un détail d'administration, il portait la lumière partout et n'omettait rien.

Le baron de Damas, ministre des affaires étrangères, était le plus honnête des hommes, un vrai chevalier français, bien digne par toutes ses vertus d'être gouverneur de l'héritier légitime du trône, comme il le devint depuis; mais était-il à sa place dans un ministère qui exige un grand tact, une sorte de finesse, qui devait enfin le mettre à la tête de la diplomatie européenne? N'était-il pas trop loyal pour être assez habile?

M. de Corbières est un honnête homme, dévoué au Roi, d'une probité qui n'a jamais été suspectée, mais entêté, dénué de toutes formes et sentant à pleine bouche son avocat de province. On lui reproche justement sa paresse, des distractions en faveur d'un goût de bibliomanie qu'on pourrait qualifier chez lui de bouquinisme, de la brutalité dans certaines destitutions, qui, pour n'être pas injustes peut-être, demandaient cependant des égards, des ménagements. Je me souviens qu'un jour j'entrai dans son cabinet; il y avait à attendre son audience des pairs, des conseillers d'État, des préfets, des chefs de bureau avec leurs portefeuilles, et tous s'impatientaient de me voir rester une grande demi-heure dans le tête-à-tête ministériel. On croyait que j'avais les affaires les plus importantes; pas du tout, M. de Corbières m'avait mis sur l'économie agricole, à laquelle je n'ai jamais eu la prétention d'entendre grand'chose; il m'entretenait de réparations qu'il faisait à sa ferme de Bretagne, et ce sujet qu'il affectionnait lui avait fait oublier toutes les affaires.

J'ai eu des relations particulières avec le marquis de Clermont-Tonnerre [1], ministre de la guerre, en raison de la terre d'Achy, qu'il possédait à trois lieues de Beauvais, et où j'allais assez souvent. Sa femme et lui étaient les plus honnêtes gens du monde. Ils faisaient un bien énorme dans le pays. Madame de Clermont-

[1] Aimé-Marie-Gaspard, duc de Clermont-Tonnerre, naquit à Paris le 27 novembre 1779. Il fit les campagnes d'Italie, d'Allemagne et d'Espagne. Sous la Restauration, pair de France et lieutenant général, il fut ministre de la marine, puis ministre de la guerre. Il remplit ces dernières fonctions jusqu'en 1828. Après la révolution de 1830, il se tint à l'écart et mourut le 5 janvier 1856.

Tonnerre avait été une jolie femme et était encore une femme agréable. Quant à son mari, je ne sais s'il était bon ministre, n'ayant pu apprécier que ses qualités privées.

Je n'omettrai point de parler de M. Frayssinous[1], que j'ai beaucoup vu et auquel je ne cesserai de porter cette vénération qu'imposent les vertus jointes au talent et à l'aménité de caractère. Quand je dis talent, je parle plus de l'auteur des *Conférences* que de son aptitude ministérielle. Il était arrivé trop tard aux affaires pour bien connaître les hommes, et dans des temps difficiles cette science ne peut se suppléer.

J'ai eu des rapports de société plus que d'affaires avec M. le comte de Chabrol[2], ministre de la marine, homme doux et à opinions politiques modérées. Une longue expérience, de la sagesse dans les vues, une grande habitude de l'administration constituaient le véritable mérite de ce ministre, qui était fort à sa place.

Si je n'ai point parlé de M. de Chateaubriand, plus célèbre que tous ses collègues au moins par sa répu-

[1] Denis, comte Frayssinous, né en 1765, à Curières près d'Espalion, entra dans les ordres. Il avait été nommé inspecteur de l'Académie de Paris et chanoine lorsqu'il reçut, en 1809, l'ordre de cesser ses conférences sur la religion, qui obtenaient le plus grand succès. Il reprit ses prédications en 1814, fut fait premier aumônier, prédicateur du Roi et évêque d'Hermopolis. En 1822, il devint grand maître de l'Université et entra à l'Académie française. En 1824, il fut appelé à occuper le ministère des cultes. En 1833, il fut chargé de l'éducation du duc de Bordeaux. Il mourut en 1842. Son principal ouvrage porte ce titre : *Conférences sur la religion, ou Défense du christianisme.*

[2] Le comte J. A. de Chabrol de Volvic-Crousol, né à Riom en 1771, mort en 1839, préfet du Rhône de 1814 à 1817, en 1822 directeur de l'enregistrement et des domaines, ministre de la marine en 1829.

ion littéraire, c'est que je l'ai fort peu connu, et qu'il
parut assez peu communicatif pour que, n'ayant
nais rien eu de spécial à lui dire, je n'aie pas
cherché l'occasion d'être en relation avec lui. Mais je
e garderai bien d'oublier M. le duc Mathieu de
ontmorency [1], aimable, spirituel, bienveillant, irré-
ochable jusque dans ses erreurs, parce qu'elles ont
é chez lui causées par une ardente envie du bien et
ie profonde conviction. Son caractère offrait la
zarre réunion des idées religieuses, libérales et roya-
tes, avec une teinte chevaleresque qui allait si bien à
figure belle, noble et gracieuse; très-dévot, très-
vère pour lui et très-tolérant pour les autres, très-
évoué au Roi et à la monarchie, et amoureux des prin-
pes de liberté qu'il avait accueillis trop inconsidé-
ment dans son jeune âge, dans l'intimité de Charles X,
conservant une sorte de culte à madame de Staël,
ec laquelle il avait été intimement lié; on croirait que
telles incohérences devaient produire un caractère
résolu, et cela n'était pas : le duc Mathieu eût été avec
le martyr de la religion et de la royauté; mais un
eur autrefois tendre, qui avait eu des erreurs de tout

[1] Mathieu-Jean-Félicité, vicomte, puis duc de Montmorency-Laval, à Paris en 1767, fit la campagne d'Amérique. A l'Assemblée natio-le, il se montra partisan dans une certaine mesure des idées nouvelles. oligé de quitter la France pendant la Terreur, il se réfugia à Copet, ez madame de Staël, qui devint son intime amie. En 1814, chevalier honneur de la duchesse d'Angoulême, il l'accompagna à Bordeaux et Gand. En 1821, il fut nommé ministre des affaires étrangères, et avec hateaubriand il représenta la France au Congrès de Vérone. En 1822, se retira du ministère et fut le gouverneur du duc de Bordeaux. une très-grande piété, le duc de Montmorency mourut subitement ns l'église Saint-Thomas d'Aquin le vendredi saint 1826.

genre, lui laissait un fond d'indulgence dans lequel, comme un vrai chevalier, il puisait des armes pour défendre tout ce qui était opprimé. J'ai couru la poste avec lui de Compiègne à Senlis, et ce trajet, quoique court, m'a permis d'apprécier l'étendue de ses connaissances en littérature, connaissances qui justifiaient en quelque sorte son admission à l'Académie. M. de Montmorency est mort à l'église le vendredi saint, et il ne pouvait certes pas désirer une mort plus conforme à ses pensées.

Il avait un cousin voué à toutes les pratiques d'une dévotion méticuleuse; il m'avait pris en grande affection : c'était le marquis de Montmorency, qui habitait pendant quelques mois de l'année une terre près de Breteuil, dans mon département. Un jour, l'évêque prêchait une nombreuse population en plein air. M. de Montmorency lui demanda la permission de parler après lui, monta sur l'estrade à côté du prélat, et en uniforme d'officier général débita la plus étrange homélie. Une autre fois, comme j'allais dîner chez lui après une longue et pénible séance de conseil de révision, j'appris qu'il était parti pour Amiens, d'où il ne revint que vers sept heures [1], nous trouvant mourants de faim. Il nous dit qu'il avait fait seize lieues en poste, dans l'espoir de nous procurer une agréable surprise; il voulait ramener le Père Gloriot, missionnaire, et nous régaler d'un sermon avant dîner. Heureusement que le Père n'avait pu l'accompagner.

M. de Montmorency avait inventé des bannières en

[1] Alors on dînait de très-bonne heure, généralement à cinq heures.

toile cirée, qui pouvaient sans inconvénients être exposées à la pluie. Grand cavalier et faisant presque toutes ses courses à cheval, il avait imaginé des étriers qui faisaient lanternes, et par le froid chauffaient les pieds. C'était d'ailleurs un homme excellent.

On a beaucoup parlé et récemment encore de ces incendies qui, par l'effet d'une malveillance vraiment infernale, vinrent répandre la terreur dans les campagnes et mettre les populations au désespoir. Sans pouvoir éclaircir ce mystère d'iniquité, je vais raconter ce que j'ai vu en 1825 dans le département de l'Oise. Là, les incendies étaient toujours plus fréquents qu'ailleurs, soit à cause des toitures en chaume, soit par la négligence des habitants; mais tout à coup, vers le commencement de juin, à l'époque d'une température chaude et sèche, des villages entiers s'allumèrent, et les flammes dévoraient en peu d'heures jusqu'à cent maisons contiguës. Presque toutes les nuits mon sommeil était troublé par l'annonce de ces événements sinistres, ou bien, du faîte de la tour de l'ancien évêché qui me servait d'hôtel de préfecture, je voyais l'horizon enflammé me révéler quelque nouveau désastre. C'était surtout aux environs de Beauvais que ce fléau se montrait le plus redoutable. J'étais au désespoir d'une pareille calamité; je me transportais rapidement sur les lieux, j'adoucissais autant qu'il était en mon pouvoir la situation des infortunés privés de tout abri et de toutes ressources. Combien à cet égard j'eus à me louer de la bienfaisance du Roi, des princes, de tous les grands propriétaires! Les habitants de l'Oise se souviendront, je l'espère, que, si j'ai cherché la faveur de

la cour, j'en ai profité dans ces circonstances pour l'intérêt d'une population entière qui attirait toute ma sollicitude. Qu'il était doux pour moi de répandre des largesses, de recevoir les bénédictions des malheureux, et plus tard de voir se reconstruire les maisons que j'avais vues en cendres!

Mais revenons aux causes de ces incendies, trop multipliés pour ne pas laisser de doutes sur une horrible préméditation, sur le développement raisonné d'un système de destruction. Jamais je n'ai pu pénétrer cet odieux mystère; on trouvait dans certains endroits, comme preuves irrécusables du crime, des mèches soufrées, de l'amadou; mais si la justice put se saisir de quelques personnes, il n'y eut qu'une condamnation qui tomba sur un jeune homme de dix-huit ans, et encore l'instruction ne produisit aucune lumière sur cette épouvantable trame. Cependant quel pouvait en être le motif? A aucune époque le gouvernement n'avait été plus fort au dedans ni au dehors; nulle apparence de troubles d'aucun côté. On se perd en conjectures. Un mois après, le fléau disparut, comme il était venu, sans que l'on sût pourquoi.

Ce qui est très-vrai, c'est qu'il résulta de cet infernal système une irritation générale et trop légitime; les populations, ne sachant à qui s'en prendre, courent aux armes, se livrant à tous les soupçons, sont prêtes à toutes les violences, et l'autorité ne peut s'y opposer, parce qu'elle ne peut dire : Laissez-vous brûler paisiblement.

J'ai omis de parler de Chantilly, résidence de M. le duc de Bourbon, chez lequel j'allais assez souvent.

Le nom de mon père, fort aimé du feu prince de Condé, plus encore que mon titre de préfet, m'y avait fait accueillir, comme si j'eusse été commensal, et j'en profitai d'autant plus volontiers que je n'ai jamais vu maison où l'on fût mieux et plus à son aise, et où l'on trouvât davantage cette vie confortable désignée avant la Révolution par l'appellation de vie de château. Le prince ne se laissait jamais apercevoir; c'était plutôt un vieux garçon qui voulait autour de lui de la joie, du mouvement, des plaisirs, une vie tout épicurienne. La société de Chantilly se composait ordinairement de la maison du prince, c'est-à-dire des vieux serviteurs de son père, de quelques dames dont les maris avaient à cette petite cour des places d'écuyers ou de gentilshommes de la chambre, de personnes invitées ou qui, comme moi, avaient l'autorisation de venir quand elles le voulaient, et dans ce nombre j'ai vu fréquemment le prince de Rohan, parent du duc de Bourbon, frustré depuis de la portion d'héritage qu'il espérait, des Anglais et leurs femmes. Le ton était assez libre, parce que le prince donnait l'exemple, et je me souviens qu'un jour il me recommanda d'être galant près d'une de ces Anglaises, qui, disait-il, ne demandait pas mieux que de recevoir des hommages. Cela me parut bien ainsi, mais elle n'était pas assez jeune pour m'inspirer l'envie de pousser loin cette aventure. La véritable châtelaine, qui tenait la place d'honneur, si ce mot peut aller à sa position, était la baronne de Feuchères [1],

[1] Sophie Dawes, née dans l'île de Wight vers 1795. Elle était, paraît-il, fille d'un pêcheur. Élevée par charité, elle fut actrice au théâtre de Covent-Garden. En 1817, elle fut, on ne sait par quelle circonstance,

maîtresse en titre du duc de Bourbon, et si cette faiblesse est excusée dans la société lorsqu'elle est colorée de ce prestige qui s'attache à un jeune et brillant prince, elle est flétrie de la réprobation générale quand la cupidité seule a pu porter une femme à un rôle aussi abject. J'ajouterai que rien ne venait justifier la passion du prince pour cette femme. Elle avait plutôt de l'esprit d'intrigue que de l'esprit, et ses appas, déjà frappés de trente-cinq ans, ne rappelaient qu'une grosse et assez fraîche cuisinière dont tout honnête homme se fût dégoûté au bout de trois jours. Toutefois l'aveuglement de son amant était tel qu'elle le dominait absolument; elle cherchait à pallier aux yeux du monde sa scandaleuse existence au château de Chantilly, en faisant assez de bien avec l'argent du prince. Elle me conduisit plusieurs fois à l'hospice de Chantilly, doté par la munificence du grand Condé, et dont elle voulait accroître les revenus. Je l'engageais tant que je pouvais à cette bonne œuvre, parce que le bien reste, quelle que soit la main qui le fasse. Je ne sais, du reste, s'il s'est réalisé depuis que j'ai quitté le

admise dans l'intimité du duc de Bourbon. Elle épousa en 1818 le baron de Feuchères, qui la croyait fille du prince. Lorsqu'il connut la vérité, il éclata entre les deux époux de graves discussions, qui en 1822 aboutirent à une séparation de corps et de biens. A la Révolution de 1830, le duc de Bourbon, qui avait fait un testament en faveur de M. le duc d'Aumale, manifesta l'intention de reconnaître M. le comte de Chambord pour son héritier et de quitter la France. Une scène très-violente eut lieu, dit-on, entre le duc et sa maîtresse le 26 août. Le lendemain, on trouva le prince pendu à l'espagnolette d'une fenêtre de sa chambre, au château de Saint-Leu. Une enquête amena une ordonnance de non-lieu; de nouvelles accusations et une plainte du prince de Rohan nécessitèrent un supplément d'instruction. La cour de Paris évoqua l'affaire le 2 février 1831. Cette seconde enquête amena le

département de l'Oise. — J'étais un jour à Chantilly à côté d'une jeune femme bien insignifiante, bien laide, bien timide, qui risqua de me faire quelques questions pour lier conversation avec moi; mais préoccupé d'une autre femme plus sémillante qui était placée à mon autre côté, je me montrai assez dédaigneux pour cette inconnue que j'entendais appeler la comtesse de Chinchon. En sortant de table, madame de Sainte-Aulaire me dit : « Savez-vous, monsieur, quelle est cette dame que vous avez eu l'air de traiter si légèrement? Ce n'est ni plus ni moins qu'une petite-fille en ligne très-directe de Louis XIV, une pauvre princesse de Bourbon de la branche d'Espagne, qui a été sacrifiée en épousant malgré elle le fameux Godoï, le prince de la Paix. » J'étais tenté de répondre avec La Fontaine : « Pourquoi se trouvait-elle en si mauvaise compagnie? »

C'était surtout aux chasses de la Saint-Hubert que Chantilly était un charmant séjour. On partait à sept heures du matin, et ordinairement j'étais dans la voiture du prince avec l'éternelle madame de Feuchères; on arrivait à une maison de chasse délicieuse et dans la position la plus pittoresque. Là, trente ou qua-

même résultat que la première. Les princes de Rohan attaquèrent alors le testament pour cause de captation et perdirent leur procès. M. Louis Blanc a dit à ce sujet dans son *Histoire de dix ans* : « Madame de Feuchères gagna son procès devant les tribunaux, mais le perdit devant l'opinion publique. » Louis-Philippe la reçut aux Tuileries sans pouvoir la réhabiliter. Dupin fut moins accueillant; il ne consentit pas à l'admettre aux bals qu'il donnait comme président de la Chambre des députés. « Le Roi a le droit de faire grâce, dit-il; moi, je ne l'ai pas. » Madame de Feuchères mourut dans l'obscurité, le 2 janvier 1841. Elle laissa son immense fortune à sa nièce Sophie Tanceron ou Chaveron. M. de Feuchères fit noblement don aux hospices de la totalité de ses droits dans la succession.

rante personnes se trouvaient réunies au son des trompes, au milieu des chiens, des chevaux, des piqueurs. Le train de chasse à courre du prince était plus beau et plus complet que celui du Roi. On servait un splendide déjeuner dans ce lieu de rendez-vous construit et meublé suivant le genre gothique du XIII[e] siècle, et l'on se mettait en chasse. Quoique j'eusse bien dit au prince que je n'étais nullement chasseur[1], il me fit souvent monter à cheval pour l'accompagner; mais, après avoir joui du spectacle véritablement attrayant du cerf forcé par une foule de chiens qui s'élançaient après lui à travers les eaux d'un petit lac, je me hâtais de revenir au pavillon gothique, où étaient restés les dames et quelques hommes; et nous ne le quittions que vers quatre heures pour revenir à Chantilly, où l'on s'habillait à la hâte avant de revenir au salon. On dînait à six heures dans cette magnifique galerie, où les souvenirs du grand Condé s'étalaient dans toute leur pompe et présentaient aux yeux les beaux tableaux des batailles de Rocroi, de Senef, de Fribourg et de Nordlingue, inspirant quelque regret de la vie que menait l'héritier de tant de gloire. Après le dîner, on jouait la comédie de société sur un assez joli théâtre, où le luxe des costumes était fort grand et la mise en scène très-soignée, mais cela ne rendait pas les acteurs meilleurs; toutefois les petites pièces étaient sup-

[1] — Décidément vous n'aimez pas la chasse, me dit un jour le Prince. — Mais je l'aimerais, monseigneur, si j'avais un pareil équipage. — C'est qu'alors vous n'y entendez rien, mon cher Puymaigre; quand j'étais en Angleterre, chassant tout seul dans les marais avec ma chienne Belle, je m'amusais bien plus qu'ici.

portables. Mais madame de Feuchères ayant voulu jouer Alzire et se charger du rôle principal qu'elle débitait avec une triste monotonie, sans changer d'intonation depuis le premier vers jusqu'au dernier, et avec un accent anglais fortement prononcé, rien n'était plus ridicule, et Voltaire se fût mis dans une belle colère s'il eût vu de la sorte estropier un de ses chefs-d'œuvre. Qui m'eût dit que ce pauvre prince, qui, s'il n'avait pas de vertus, ni cette dignité inhérente à son rang, était du moins un fort bon homme, périrait en 1830 d'une manière si tragique? Un affreux mystère couvre encore cet événement, et les conjectures sont trop odieuses pour qu'on ose se les permettre.

Parmi les hommes qui ont fait parler d'eux depuis cette époque et que j'ai beaucoup vus à Beauvais, je citerai M. de Kergorlay[1], pair de France, propriétaire dans l'Oise et membre du conseil général. Je l'ai toujours reconnu un homme de grand caractère, inflexible dans son opinion; sa conduite récente, qui lui fait tant d'honneur, ne m'a pas étonné et réalise l'idéal de l'ode d'Horace : *Justum ac tenacem.*

L'année 1826 s'acheva paisiblement, mais tout faisait déjà présager que l'autorité royale se débilitait tous les jours; les lois présentées par les ministres étaient repoussées et flétries par l'opinion, la défection était dans le camp des royalistes, et les déserteurs

[1] Le comte Louis Florian de Kergorlay, né le 26 août 1769, émigra et servit dans l'armée des princes. Ses opinions lui attirèrent de nombreuses persécutions, sous Napoléon I[er] et sous Louis-Philippe. Des discours, des articles de journaux, des brochures montrèrent toute l'énergie de sa foi politique. Il mourut en 1856. La Biographie Didot lui a consacré une notice détaillée.

allaient servir dans les rangs ennemis, sans savoir peut-être tout le mal qu'ils faisaient à la monarchie. La dissolution de la garde nationale de Paris mit le comble à l'exaspération qui se manifesta dès lors dans la capitale et qui alla toujours croissant jusqu'au renversement du trône.

Qu'on se souvienne des troubles qui agitèrent Paris à l'occasion de la mort du duc de la Rochefoucauld[1]. C'était un terrible indice de cette fermentation. Je citerai à cette occasion la conduite prudente de M. Feutrier, évêque de Beauvais. Appelé par la famille de la Rochefoucauld pour offrir des secours spirituels au moribond, il ne le quitta point pendant les trois jours que dura son agonie, et bien que ses exhortations n'aient pu déterminer le duc à remplir les derniers devoirs d'un chrétien, l'assiduité du prélat empêcha le scandale que se promettaient déjà les journaux révolutionnaires; ils n'eussent pas manqué de célébrer l'irré-

[1] Voir la note de la page 276. Suivant la *Biographie universelle* de Michaud, le duc de la Rochefoucauld ne repoussa nullement les consolations de la religion : « Il avait, dit-elle, conservé la plénitude de ses facultés intellectuelles, quoiqu'on pût remarquer chez lui l'affaiblissement de toutes les forces extérieures. M. Feutrier, évêque de Beauvais, l'assista dans ses derniers moments ; il reçut tous les sacrements de l'Église avec des témoignages qui indiquaient que jamais le vieux gentilhomme n'avait oublié les grandes lois du christianisme. » Lacretelle, dans son *Histoire de la Restauration*, t. IV, p. 277, a raconté ainsi le scandale qui eut lieu aux funérailles du duc : « Des jeunes gens de l'école des arts et métiers de Châlons portèrent à bras, de son hôtel à l'église, le corps de leur bienfaiteur; après le service, ils voulaient remplir le même devoir; un commissaire de police intervient pour faire placer le corps sur le char; les jeunes gens insistent, la force armée lutte contre eux avec une telle brutalité que le cercueil tombe à demi brisé, et que les insignes de la pairie sont traînés dans la boue. Le peuple poussa un long cri d'indignation. »

ligion du patriarche du libéralisme; mais la présence du prélat coupa court aux divagations. J'eus l'occasion quelques jours après de faire valoir à M. le Dauphin cette conduite de M. Feutrier. Rien, du reste, de moins libéral que le duc de la Rochefoucauld; c'était un grand seigneur qui avait pris les couleurs du libéralisme, qu'il fortifiait de l'éclat de son nom et d'un mérite réel, mais qu'on a exagéré; il fallait l'entendre rappeler avec orgueil sa devise toute féodale : *C'est mon plaisir*. S'il eût vécu, il eût été tout dévoué à Louis-Philippe, dont il était l'ami intime.

L'automne de 1826 faillit me précipiter dans le plus affreux chagrin : ma femme eut une maladie terrible, et j'eus un instant la terreur inexprimable de la perdre. J'oserai dire que mes soins contribuèrent à lui rendre la santé, et je fus bien payé par la reconnaissance qu'elle voulut bien me porter, quoique cela fût si naturel et que j'eusse suivi simplement le mouvement de mon cœur.

CHAPITRE XVII

Année 1827 affreuse pour moi : je perds ma fille. — La Dauphine, puis le Roi à Beauvais. — Je les reçois tous deux. — Craintes politiques. — Chute de M. de Villèle. — Effets d'une circulaire. — Le nouveau ministère m'abandonne pour donner satisfaction au parti libéral. — Je suis nommé préfet de Saône-et-Loire. — Mon mécontentement. — Je ne le cache pas au Roi. — Ses promesses. — Je quitte Beauvais. — Déjeuner d'adieux. — J'arrive à Mâcon. — Mon nouveau département. — Esprit de la population. — Grands propriétaires. — La société de Mâcon.

Me voici à l'année 1827, que je voudrais effacer de ma vie et qui m'apparaîtra toujours enveloppée d'un crêpe funèbre. Elle avait semblé commencer sous d'heureux auspices; ma femme était rétablie, et le 2 janvier, au moment où finissait un bal à la préfecture, je reçus une nouvelle marque des bontés du Roi : ma nomination de gentilhomme de la chambre, place honorifique sans traitement, mais qui rattachait à la cour, donnait les entrées et un brillant costume... Que sont tous ces vains prestiges auprès de la catastrophe dont je fus frappé! Je perdis ma fille Eugénie. La maladie de langueur dont elle était atteinte n'ayant fait que s'aggraver aux bains de Dieppe et avec le traitement prescrit par les premiers médecins de Paris, sa mère partit avec elle pour Metz, dans le dessein de la conduire aux eaux de Plombières, dernier espoir dont

on nous berçait. Elle emmena ma fille le 17 juillet, et, le 31, cet ange qui unissait la piété la plus fervente à l'imagination la plus vive, à l'esprit le plus solide, le plus piquant et le plus orné, nous laissa un chagrin éternel. Une heure avant, elle m'écrivait ; j'ai sa lettre, une phrase commencée est interrompue... On frémit en pensant que c'est la mort qui est venue là s'interposer. Elle mourut à Metz, dans la chambre où elle était née dix-sept ans auparavant. J'étais, le 4 août, tranquille à ma préfecture ; des nouvelles assez satisfaisantes m'avaient donné quelque sécurité. Il était dix heures du matin, une voiture roule dans la cour ; l'évêque, M. Feutrier, en descend. Je suis étonné de cette visite si matinale ; l'air embarrassé de M. Feutrier me surprend encore davantage. Je désirais savoir ce qu'il avait à m'annoncer, et, tout à la fois, je ne sais quelle crainte me faisait redouter de l'apprendre. Tout à coup : « J'ai reçu des lettres de Metz. » Un éclair affreux vint porter le désespoir dans mon cœur, je pressentis la vérité. « Ah ! ma fille, elle est morte ! » Le silence de l'évêque ne me laissa plus de doute. Qu'on juge de ma douleur. Je crus que je deviendrais fou, je sentis mes idées se confondre et se brouiller ; une heure après, j'étais parti, je pensais à sa mère ; je courus à Metz, je passai un jour avec elle, nous mêlâmes nos larmes, et je dus revenir sur-le-champ à Beauvais ; mon conseil général allait se réunir. Ce fut un très-grand bonheur pour moi que cette diversion à une tristesse qui ne m'eût pas laissé un instant de répit.

Ma raison se fût peut-être perdue, si après un tel

malheur je fusse resté dans la solitude; mais les affaires me poussaient, me violentaient... A peine avais-je terminé mon conseil général que le Roi se rendit au camp de Saint-Omer dans toute la pompe royale, et qu'il me donna lui-même l'assurance que je le recevrais à son retour. Je dus aller le haranguer aux limites de mon département; mais, lui m'ayant parlé de ma fille dont la perte était si récente, les larmes me vinrent aux yeux, et je ne pus que lui dire : « Sire, vous m'avez parlé de ma fille, et je ne puis vous haranguer. » — « C'est bien, mon ami, me dit-il avec un accent inexprimable de bonté et en me tendant la main, j'aurai assez de discours, et je conçois que vous êtes tout à votre douleur. »

Quelque temps après, je reçus la Dauphine, qui ne fit que passer une heure à Beauvais. Le 16 septembre, je reçus Charles X lui-même. J'allai au-devant de lui jusqu'aux limites de mon département du côté d'Amiens. Un arc de triomphe était dressé, et je lui fis une harangue courte et assez énergique, qu'il me fallut débiter avec l'intonation la plus forte pour dominer le bruit que faisait une agglomération de quatre mille individus. J'avais derrière moi un pensionnat de jeunes filles dont les caquets m'étourdissaient, je leur avais dit une fois de parler plus bas; comme elles continuaient, l'impatience me prit, et il m'échappa un : « Sacré tonnerre! voulez-vous bien vous taire! » Le Roi en rit beaucoup, et, sans me déconcerter, je repris mon discours déjà vainement commencé.

Je devançai le Roi à Beauvais, je fis avec des chevaux de poste sept lieues en une heure et demie, et, arrivé

près de la ville, je montai à cheval pour escorter le Roi à son entrée. La réception fut parfaite de la part de la population grossie des habitants des communes environnantes, et, sans aucun de ces moyens qu'une police adulatrice n'a que trop souvent employés pour faire de l'enthousiasme, on peut dire qu'il fut réel et de bon jeu. Le Roi descendit à la préfecture, parfaitement convenable par sa grandeur et sa situation pour recevoir un tel hôte, et qui avait été meublée en conséquence. Avec le Roi, j'avais à loger le capitaine des gardes, le premier gentilhomme, M. de Blacas, les gentilshommes ordinaires, le premier écuyer et cette foule de gens attachés au service, tels que médecins, huissiers, valets de chambre, sans compter vingt-cinq valets de pied, autant de gens d'écurie, tous plus difficiles à contenter que leur maître. Dans les jardins bivouaquaient cent grenadiers à cheval de la garde, vingt-cinq gendarmes, quarante pompiers, et il fallait que tout cela fût nourri et que tout se fît à la minute, comme par enchantement. Pour comble d'embarras, ce jour était un quatre-temps, et le Roi Très-Chrétien faisait maigre. Tout avait été bien disposé, et il est permis de s'en prévaloir, puisque madame de Sévigné parle de l'embarras qu'avait causé le voyage de Louis XIV à Chantilly, chez le grand Condé; personne ne se tua chez moi, comme Vatel le fit alors, et toutes les tables furent bien et ponctuellement servies. A son arrivée, le Roi reçut les fonctionnaires et écouta leurs harangues, puis il fit des courses dans la ville, où il visita divers établissements industriels. Je me rappelle, à l'occasion de la présence de Charles X à la

manufacture de drap de MM. Seillières et Gibert, qu'étant près d'une machine à vapeur, le Roi me dit en riant : « Cela saute quelquefois, et vous savez que vous répondez de moi. » — « Sire, cela m'est égal, répondis-je, parce que si cela saute, je sauterai avec le Roi, et je n'aurai aucun reproche à encourir. » Charles X dîna à six heures, et à huit heures, aux acclamations de la foule, il se rendit à l'hôtel de ville, où un bal très brillant lui était offert. Malheureusement le feu prit à une maison du faubourg, et je reçus du Roi l'ordre de m'y transporter. A onze heures seulement je pus venir lui rendre compte de cet accident. Sa Majesté me fit remettre quatre mille francs pour les deux propriétaires qui avaient souffert de l'incendie, indépendamment de six mille francs pour les pauvres.

Le lendemain matin, le Roi se rendit à la cathédrale, où il entendit la messe; une estrade pompeusement décorée avait été disposée à cet effet. A son retour, j'eus à donner à déjeuner au Roi et à toute sa cour; mais que l'on ne s'alarme pas trop du maigre de la veille, car les cuisiniers me comptèrent quatre cents livres de viande, employées en coulis, attendu, me dirent-ils, qu'il serait impossible de faire un bon dîner maigre sans jus.

Le Roi et sa suite me quittèrent à midi pour retourner à Paris. Le Roi à son départ me témoigna toute sa satisfaction de ma réception et des dispositions de la population, et me fit remettre par M. le duc de Blacas une tabatière d'or enrichie de son chiffre et d'un entourage de diamants; mes gens eurent douze cents francs de pourboire. Mes dépenses me furent

remboursées ; ce fut la seule fois que je reçus une indemnité quelconque pour les nombreuses visites dont les princes m'ont honoré ; il en résulta toutefois pour moi que mes jardins furent dévastés, une partie de ma vaisselle brisée. Qui ne connaît la fable du *Jardinier et son Seigneur?*

Cependant de graves événements se préparaient ; le ministère avait résolu la dissolution de la Chambre des députés. Je ne jugeais pas en optimiste cette résolution, qui allait compromettre si évidemment la monarchie ; j'ai déjà dit que j'osai m'en expliquer avec le Roi, et je le fis aussi avec M. de Villèle, qui me répondit : « Si nous n'étions pas sûrs des résultats, nous mériterions d'être mis aux petites maisons. » Il fallut donc se préparer au combat électoral.

J'avais des chances assez plausibles pour mon élection personnelle à Metz, et, ne pouvant y aller moi-même, je faisais agir mes amis ; une circonstance où, par un sentiment de droiture et de loyauté, je commis une imprudence, perdit mon élection et donna contre moi des armes qui m'eussent culbuté si je n'avais pas été soutenu par la cour, tant il est vrai que le terrain est bien glissant dans les fonctions élevées, et que le succès, là comme à la guerre, est souvent dû à un aveugle hasard. Une circulaire confidentielle de M. de Villèle avait prescrit aux préfets d'exiger de tous les fonctionnaires le tribut de leurs votes et de leur influence pour assurer le succès des élections ; dans le cas d'une opposition ou d'un refus de coopération de leur part, nous devions sous notre responsabilité réclamer d'avance le changement de ces fonctionnaires récalci-

trants : car, quoi qu'on en ait dit, on destituait peu sous le gouvernement du Roi. Je savais parfaitement que tous n'étaient pas favorablement disposés; mais, fidèle à mon système de modération dont je ne me suis pas un instant departi dans le département de l'Oise, et voulant le combiner avec les exigences ministérielles, je mandai chez moi les chefs d'administration et je leur communiquai les instructions du ministère. Leur réponse fut franche et ce qu'elle devait être : « Nous avons des employés zélés pour la cause royaliste, d'autres indifférents, quelques-uns lui sont contraires. — Eh bien, me dit un des fonctionnaires dont le dévouement n'était pas suspect, écrivez-nous une lettre très-énergique dont nous ne ferons usage qu'envers ceux qui auront besoin d'une forte incitation. » Je cédai à cet avis, il me parut préférable à des déplacements qui seraient indubitablement résultés d'un rapport au ministre, et j'écrivis sur-le-champ une lettre très-pressante destinée à chaque chef de service, lettre dont l'expédition se fit dans mon cabinet sous le timbre confidentiel. Si j'avais demandé simplement des destitutions, personne n'aurait pu me les attribuer, et j'étais à couvert. Pour avoir voulu concilier mon devoir avec des ménagements, je faillis être victime de ma modération. Trois jours après, les journaux libéraux, traîtreusement nantis de ma lettre, l'imprimèrent avec d'odieux commentaires, d'indignes calomnies; ils réchauffèrent leurs anciens griefs contre moi, et ce coup retentit à Metz, où il empêcha mon élection, qui sans cet incident était assurée ; plus tard, sous le ministère Martignac, le parti libéral se servit de ma circulaire

pour me faire éloigner de Paris. Peut-être aussi quelques gens ne furent-ils pas fâchés de me ravir la confiance et les bontés du monarque ; car, à la cour surtout, qui quitte la partie la perd.

On sait ce que furent les élections d'alors. Le ministère Villèle perdit sa majorité, et il ne put être mis en doute que son remplacement et le changement de système politique ne fussent imminents. Je fus un des préfets voisins de Paris qui réussirent le mieux, et ce n'est pas beaucoup dire : enfoncé aux colléges d'arrondissement, je l'emportai au grand collège. Après bien des tergiversations, le ministère abandonna la partie, et le ministère dit *Martignac*, du nom du plus fort acteur de la nouvelle troupe [1], surgit avec un système de temporisation qui participait de celui de M. Decazes, hors que ceux qui le mirent en pratique étaient réellement dévoués au Roi.

Dès l'abord, je vis bien que ce ministère ne pourrait me soutenir à Beauvais, malgré la bonne volonté du Roi, du Dauphin et de la Dauphine : « Il a fait une circulaire ! » c'était là le cri universel contre moi. Ce ne fut pas la faute du parti libéral si je ne fus pas destitué, car j'étais chaque jour assailli d'un article du *Constitutionnel* et du *Courrier français*.

Enfin, un beau matin, j'appris que j'étais nommé préfet de Saône-et-Loire. Je fus ainsi payé des soins

[1] J. B. Silvère Gaye, vicomte de Martignac, né à Bordeaux en 1776, entra dans la magistrature en 1816, fut nommé député en 1821, commissaire civil à l'armée d'Espagne en 1823, ministre de l'intérieur en 1828. Après 1830, il fut l'éloquent défenseur du prince de Polignac. Il mourut en 1832.

que j'avais donnés à mon administration et de l'impartialité qui l'avait sans cesse dirigée. Tous mes députés sans acception d'opinions politiques et y compris le général, aujourd'hui maréchal Gérard, et le comte Al. de la Rochefoucauld, avaient demandé que je restasse en fonction à Beauvais. Dans le département, personne n'éleva la voix contre moi. J'eus un triomphe fort complet, aux yeux de toute la population, le jour de mon départ, et quelques journaux voulurent bien en faire un texte de défense en ma faveur. J'ignorais pourquoi l'on avait mis tant de persistance à connaître le moment précis où je quitterais Beauvais et à exiger en quelque sorte que ce fût le matin. A peine suis-je sur la route de Paris que je rencontre un grand nombre de calèches, de cabriolets suivant la même direction, et arrivé à Nouailles, station de poste à trois lieues de Beauvais, je suis arrêté par une quarantaine de personnes de ma connaissance, mais qui, par une rare circonstance, appartenaient à toutes les nuances d'opinions : gens de la gauche, du centre et de l'extrême droite, réunis une seule fois peut-être dans leur vie, avec l'intention de me fêter avant mon départ. Je fus reçu dans une salle bien décorée, où un splendide déjeuner, dont les premiers fournisseurs de Paris avaient fait les frais, était préparé, et là je fus l'objet des félicitations et des regrets unanimes. J'avoue que ce triomphe me parut bien flatteur; j'essayai de m'en montrer digne par la manière dont j'exprimai ma reconnaissance et par une allocution d'adieux assez chaleureusement improvisée, avec les ménagements toutefois qu'exigeaient les

hommes de ces différents partis que je devais éviter de froisser en aucune manière.

Je pris congé du Roi, et je ne lui dissimulai pas mon irritation contre le ministère. N'ayant pas eu le courage de me soutenir, il m'envoyait à un poste qui, dans la position de faveur où j'étais, semblait une véritable disgrâce. Charles X m'en témoigna du chagrin, et je vis bien là sa bonté et sa faiblesse; il me regrettait, il me l'exprimait. « C'est, me disait-il, le caractère prononcé que vous avez pris dans les troubles du Haut-Rhin qui vous a suscité tant d'ennemis parmi les libéraux. — Sire, j'ai fait mon devoir sans arrière-pensée pour le triomphe de la cause royale. — Vous le feriez encore de même, j'en suis sûr ? — Oui, Sire, quoiqu'il faille convenir que j'en suis mal récompensé. — Cela ne durera pas », me répondit le Roi. M. de Martignac, mon ami M. Feutrier, récemment élevé au ministère des cultes, me donnèrent les mêmes assurances et ne me cachèrent pas qu'il leur avait fallu céder aux puissantes instances du parti qui triomphait alors.

Je partis pour Mâcon, où j'arrivai le 1er avril 1828; je m'étais arrêté à Autun, à l'évêché, première ville de mon département en venant de Paris, et d'après les instances du respectable vieillard qui alors occupait le siége épiscopal, M. de Vichy, pair de France. Dès mon arrivée à mon chef-lieu, il fallut m'occuper de deux réélections. Elles eurent lieu peu de jours après, et l'autorité, n'osant combattre le mouvement de réaction libérale, ne put empêcher le succès de deux députés de l'opposition. Je prouvai sur ce même terrain, deux

ans plus tard, et dans les circonstances les plus calamiteuses, que je ne resterais jamais dans un pays sans y prendre racine. En 1830, lorsque toutes les élections étaient contraires au gouvernement, je l'emportai, et j'obtins quatre députés de la droite sur sept.

J'étais affligé de mon déplacement. Ce n'est pas que je n'eusse un grand et beau pays à administrer, avec cinq arrondissements et plus de cinq cent mille âmes de population ; mais c'était déchoir des espérances que j'avais été parfaitement en position de former que redevenir un préfet de province, après avoir vu la cour, après avoir eu en perspective Versailles, tout au moins Nancy ou Strasbourg, la direction générale des contributions indirectes, la députation qui mène à tout. Je regrettais aussi le voisinage de Paris, où l'homme public peut être ignoré et jouir des plaisirs de l'homme privé, mes relations de société, mes excursions dans de brillants châteaux. Je retombais à l'existence d'une petite ville. J'en pris mon parti, convaincu que j'en sortirais, et je saisis d'une main ferme les rênes d'une administration qu'on m'avait dépeinte comme d'autant plus difficile que les esprits avaient été montés contre moi. J'étais, disait-on, un homme porté aux mesures arbitraires, à mœurs féodales, un congréganiste. Tontes ces préventions tombèrent bientôt, et la session du conseil général apprit au département que j'entendais les affaires, que je les traitais bien, et que je les exposais avec lucidité. Un suffrage qui fut partagé par les hommes de la gauche et consigné sans opposition au procès-verbal, et la publicité que je ne craignis pas de donner par la voie de la presse à mon rapport sur l'état du pays, firent

descendre ces heureuses dispositions dans tous les rangs de la population. Je fus connu comme je l'avais été ailleurs, pour sagement populaire, recevant toutes les plaintes et y faisant droit, écoutant le riche et le pauvre, mais repoussant ces lâches concessions, ce langage populacier et trivial que tant de préfets improvisés prodiguent aujourd'hui sans aucun sentiment de leur dignité; j'eus une bonne maison et je triomphai de mes ennemis en prenant une véritable consistance.

Le département de Saône-et-Loire était presque entièrement dans les opinions de la gauche, ou du moins du centre gauche; toutefois ces dispositions ne le plaçaient pas dans un sentiment d'hostilité à l'égard de l'autorité, si elle restait dans ses limites et si elle joignait à une constante préoccupation des intérêts du pays une sorte d'habileté dans sa marche et dans ses actes. Ce qu'il y avait de plus difficile à accorder était la divergence des intérêts et même des opinions. — Autun était resté en deçà de la civilisation des autres parties du département; là le pays était pauvre, le commerce nul, et le pouvoir épiscopal, qui y dominait, avait donné une constante majorité aux royalistes. A Charolles, l'opinion était centre gauche, bien qu'il y eût de grands propriétaires; l'agriculture était florissante dans cet arrondissement et surtout tournée vers l'engrais des bestiaux. Louhans était un pays à blé, comme la Bresse, et d'une grande indifférence en matière politique. Mâcon et Châlon étaient riches de leurs vignobles, et cette dernière ville à la fois commerciale se distinguait par une grande exaltation dans son libéralisme. Il fallait que l'autorité se montrât également

soigneuse des diverses branches de richesses du département, sans laisser voir pour aucune une partialité qui eût pu tourner au préjudice d'une autre. Il n'y avait donc point d'homogénéité : tandis que, dans nombre d'autres départements, l'opinion régulatrice s'établit par la manifestation du chef-lieu, là il fallait consulter cette opinion sur tous les points et rapprocher toutes ces divergences pour faire concourir à un même but des hommes, d'accord au fond, mais en contestation sur les moyens, sur les personnes, et ne pouvant que difficilement se modifier, parce qu'ils ne se voyaient pas.

Je pris du reste, en arrivant dans Saône-et-Loire, une résolution dont je ne me suis jamais départi, malgré les changements de ministères et de systèmes : ce fut d'administrer comme je le jugeais le plus opportun dans l'intérêt du gouvernement du Roi, sans m'astreindre à une obséquieuse subordination envers les ministres, en luttant souvent contre eux, en ne leur cachant nullement le danger de telle ou telle mesure, et je dois dire que ni M. de Martignac, ni M. de la Bourdonnaye [1], ni M. de Montbel [2], n'insistèrent jamais pour des choses que je leur avais indiquées comme mauvaises. Je crus que cette position, qui aurait perdu un préfet sans con-

[1] François-Régis de la Bourdonnaye, né à Angers, en 1769, pendant la Révolution, servit à l'armée de Condé et en Vendée; député en 1815, il devint le chef de l'extrême droite, et le 8 août 1829 fut chargé du ministère de l'intérieur. Mort en 1839.

[2] Guillaume-Isidore comte de Montbel, né à Toulouse en 1787, fut ministre de l'instruction publique, puis ministre des cultes en 1826; il succéda ensuite à M. de la Bourdonnaye au ministère de l'intérieur. Signataire des ordonnances, Montbel s'échappa après la révolution de 1830 et se retira en Autriche, où il mourut en 1861. Il a laissé divers

sistance ou sans réputation, convenait à mon expérience et me plaçait dans cette noble indépendance compatible avec de hautes fonctions publiques, et dont il résulte que l'on est prêt à quitter sa place si un ordre formel impose un acte contraire à ses principes. Pour jouer ce rôle sans être trop dupe, il faut être soutenu par ses antécédents, avoir de quoi vivre sans sa place, se rattacher, dans le cas d'une chute, aux chances de la députation, ou s'appuyer à la fraction de la cour qui est dans l'opposition au ministère. Or, j'avais tous ces avantages et je dédaignais de devoir une faveur à quelque ministre que ce fût; aussi tous me traitèrent-ils avec une grande considération, mais je n'obtins d'eux aucun de ces avantages dévolus aux préfets plus serviles. — Je n'étais pas l'homme de M. de Martignac, et j'avais trop bien jugé le prince de Polignac pour qu'il m'inspirât aucune confiance.

J'allai à Paris dans le mois de juin, tant alors il me paraissait pénible d'être loin de la capitale; je n'y passai que quinze jours, les opérations du conseil de révision me rappelant à mon poste. Je gagnai à ma nouvelle résidence une meilleure santé; c'était une sorte de compensation à l'ennui que j'éprouvais. Je voyais à Mâcon les honnêtes gens de tous les partis, et je fus bientôt très-bien avec tous mes députés; j'en excepte un seul, qui me détestait sans doute par le sentiment de haine que porte un renégat à un chrétien : c'était M. le comte de Thiard[1], appartenant à l'extrême gau-

ouvrages : *le Duc de Reichstadt; Dernière Époque de l'histoire de Charles X; le Comte de Marne.*

[1] Il était officier au régiment du Roi avant la Révolution, émigra,

che, plus par esprit de faction que par conviction; je ne l'avais pas vu depuis l'armée de Condé, où nous combattions sous les mêmes drapeaux. Napoléon l'avait bien jugé et l'avait chassé de sa présence. M. le marquis Doria[1], de la droite; M. le comte de Rambuteau[2], de la gauche, furent ceux que je vis le plus souvent et avec une sorte d'intimité. Je portais une véritable estime à M. Humblot-Comté, bien qu'il appartînt au centre gauche de la Chambre; il avait été élu dans le département du Rhône, mais il était maire d'un village près de Châlon et grand propriétaire. Je le fis nommer membre de mon conseil général, et je n'eus pas lieu de m'en repentir.

Je n'ai jamais vu un pays où il y eût autant de grands propriétaires, et l'on s'explique que là l'indemnité se

servit à l'armée de Condé, où il fut très-distingué par le duc d'Enghien. Rentré en France, il devint chambellan de Napoléon, fut gouverneur de Dresde, puis disgracié. Il refusa de servir le Roi pendant les Cent-Jours, siégea à la Chambre de cette époque, fut en 1820 nommé député de Saône-et-Loire. J'ignore l'époque de sa mort.

[1] Le marquis André Doria descendait, dit-on, de l'illustre famille génoise. Le département de Saône-et-Loire le choisit en 1815 pour l'un de ses députés, et il remplit le même mandat jusqu'en 1830. En 1816, il demanda que les députés ne reçussent ni traitement ni indemnité, et sa proposition fut adoptée. Son influence était grande dans le département de Saône-et-Loire, où il faisait partie du Conseil général.

[2] Charles-Philibert Barthelot, comte de Rambuteau, né à Charnay près Mâcon en 1781, fut nommé en 1807 chambellan de l'Empereur; en 1811, il devint préfet du Simplon, puis remplit les mêmes fonctions dans les départements de la Loire, de l'Allier, de l'Aude et de Tarn-et-Garonne. Il fut destitué à la seconde Restauration. Élu député de Mâcon, il vota toujours avec l'opposition. Il fut appelé à la préfecture de la Seine en 1835 et occupa cette place importante jusqu'en 1848. Durant son administration, il fit beaucoup pour l'embellissement de Paris. Il était grand officier de la Légion d'honneur et fut nommé pair en 1835. Il mourut, croyons-nous, en 1854.

soit élevée à vingt-six millions. Les fortunes de quarante mille à cinquante mille livres de rente étaient communes, et celui qui ne jouissait que de vingt à trente mille livres de revenu n'avait, disait-on, qu'une modeste aisance.

Les grands propriétaires vivaient dans leurs terres ou à Paris; mais j'étais bien reçu chez eux et ne manquais aucune occasion de leur faire des politesses quand ils venaient à mon chef-lieu, toujours sans permettre à aucun de prendre de l'empire sur mon administration.

Chateaubriand, de cette religion un peu vague qui s'allie aux idées philosophiques ; monarchique avec l'amour de la liberté; dédaigneux des illustrations de naissance, parce qu'il croyait bien supérieure son illustration de poëte, peu favorable aux réputations contemporaines et les jugeant sévèrement; cachant sa double ambition d'unir aux palmes littéraires les plus hautes fonctions de l'État sous des dehors d'une simplicité qui n'était qu'apparente; avec tout cela un caractère élevé, des formes très-nobles et éminemment distinguées, de la loyauté et une grande et froide aménité, un physique beau et réellement romantique, et l'on aura une idée de M. de Lamartine. Je lui ai entendu débiter de ses vers dans une séance de notre académie de Mâcon. Malheur à l'âme qui n'eût pas été émue à de tels accents [1] ! Cette séance de la Société

[1] Le 13 mars 1834, Lamartine prit la défense du parti royaliste. Il le fit dans un discours généreux, dont toutes les parties n'avaient cependant pu satisfaire ceux qui venaient de trouver en lui un si éloquent appui. A ce sujet, M. de Puymaigre écrivit dans la *Gazette de Metz* quelques réflexions dont il peut être intéressant de donner la fin :

« Pour bien juger M. de Lamartine, dont le nom devra se reproduire souvent dans notre histoire parlementaire, il faut le connaître, il faut le comprendre, et nous croyons avoir pénétré assez avant dans son noble caractère pour lui rendre une entière justice. Un homme d'un aussi grand talent, d'un esprit aussi supérieur, ne peut être confondu dans cette masse disciplinée et compacte qui marche sous les drapeaux d'un parti quelconque, obéit aveuglément aux vœux d'une majorité et suit en soldat le commandement donné. Cet homme a ses inspirations, ses utopies et peut-être ses erreurs à lui; il dédaigne les errements du vulgaire et marche à son but par les voies qu'il s'est tracées. C'est un tort, mais c'est le tort du génie qui sent sa force. Tel fut Chateaubriand, tel me semble être Lamartine. Mais que le jour arrive où, pour faire prévaloir la cause de la morale et de la vraie liberté, pour sauver la société tout entière, il faille résister à toutes les séductions

d'agriculture, sciences et belles-lettres de Saône-et-Loire, — car le mot académie est un peu ambitieux, — fut réellement intéressante. Outre les beaux vers de Lamartine, on y entendit un fragment inédit de l'histoire de la Restauration, lu par M. Lacretelle; quelques

du pouvoir, braver toutes les persécutions et combattre sur la brèche, de tels hommes ne failliront pas à l'appel. Gardons-nous donc, pour de légères dissidences, de jeter en proie aux pygmées politiques, aux avortons de la littérature, à cette tourbe de médiocrités envieuses que toute supériorité irrite et désespère, une de nos célébrités nationales dont le génie s'est révélé par ses œuvres et le vrai patriotisme par ces mots qui auront de l'écho en France : *Entre tous les partis il y en a un que j'appellerai le parti social... immense dans le pays, parti qui ne fait alliance ni avec les passions rétrogrades du passé, ni avec les passions subversives du moment..., parti qui ne dit à personne : Il y a un abîme entre nous, mais qui dit à tout ce qui est honnête et sincère : Il n'y a que du temps entre nous.* » (*Gazette de Metz*, du 20 mars 1834.)

N'y a-t-il pas quelque chose d'un peu prophétique dans le début de cette appréciation? Lamartine à ce sujet écrivit à son auteur : « Je me doutais que c'était vous, et j'en avais été bien touché, non pas que je m'afflige des bêtises hostiles des niais du royalisme. On ne s'afflige que du vrai. Mais je suis bien aise que vous me compreniez. » (Voyez LAMARTINE, *Souvenirs particuliers*, dans les *Mémoires de l'Académie de Metz*, année 1872-1873.)

En apprenant la mort de son ancien préfet, Lamartine écrivit au fils de celui-ci la lettre suivante, qui n'a point paru dans la *Correspondance* du poëte :

« MONSIEUR,

« Par un hasard étrange, je ne trouve qu'à Saint-Point, au milieu d'un monceau de lettres indifférentes, celle où vous m'annoncez la mort de M. de Puymaigre. Je savais cette mort, qui m'a été bien sensible, mais je n'avais pas osé vous en écrire encore, craignant de toucher une plaie trop saignante. Laissez-moi vous dire aujourd'hui combien je m'unis à vos regrets éternels. Je l'aimais tendrement comme un homme de bien et comme un homme de vrai mérite. C'est une perte double sous ces rapports pour toute la France. Combien plus grande encore pour vous! Mais il vous a élevé dans son esprit, et je sais combien, par vos qualités de cœur et d'esprit, vous avez répandu de bonheur sur ses jours et de consolation sur ses souffrances! C'est

pages d'un voyage en Grèce, de M. Quinet[1], alors peu connu et que j'avais arrêté au passage, car il était dans mes habitudes de faire bon accueil à tous les lettrés qu'une bonne chance envoyait dans mon département. A Colmar, j'avais reçu Marchangy avec empressement. Je vis chez moi, à Mâcon, Peignot, cher aux bibliophiles[2]; Buchon, l'éditeur de Froissart[3]. La venue de Monrose, l'excellent acteur des Français[4], fut l'occasion d'un agréable petit dîner dont Lamartine fut un des convives... Je reviens à notre fête académique. Un juge de paix de Paray-le-Monial, qui mettait trop peu de prétention à ses écrits pour se faire un nom, M. Barrois, nous lut de charmants vers. D'autres morceaux achevèrent de remplir cette séance, que je dus à mes fonctions l'honneur de présider.

Beaucoup d'affaires, des voyages assez multipliés à Paris, à Metz, très-fréquents à Lyon, où j'étais fort lié avec le préfet, le comte de Brosses, que j'avais connu à

une mémoire qui ne sera mêlée de rien d'amer pour un aussi bon fils. Je désire qu'il vous ait légué son affection pour moi, et je verrai toujours en vous avec un bien vif intérêt un attachement qui me fut cher et que je n'aurai pas perdu tout entier.

« LAMARTINE.

« 29 juin 1843, Saint-Point. »

[1] Edgar Quinet, né à Bourg, le 27 mars 1803. Il fit partie de l'Assemblée nationale après la révolution de 1848 et celle de 1870, et y montra des opinions très-avancées. Durant l'Empire, il vécut hors de France, et mourut à Versailles le 27 mars 1875. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages.

[2] Gabriel Peignot, né en 1767, dans le Barrois, mort en 1849, fut inspecteur d'Académie, après avoir occupé diverses fonctions tenant à l'instruction ou à l'érudition.

[3] Al. Buchon, né en 1791, mort en 1846.

[4] Claude-Louis-Séraphin Barizain, dit Monrose, né à Besançon en 1783, mort le 18 avril 1843.

Nantes, le fils du spirituel président auteur des *Lettres sur l'Italie;* des tournées dans mon département toutes les fois que ma présence était nécessaire sur un point quelconque, et mon temps s'écoulait. Dans un de mes voyages à Paris, je remplis les fonctions que les gentilshommes honoraires de la Chambre devaient exercer une fois par an et durant trois jours. J'assistai, à cette occasion, le 3 mars 1829, à une représentation de la *Muette de Portici,* dans la loge royale. L'opéra, on le sait, est assez révolutionnaire, et Charles X n'en parut d'abord pas très-satisfait; mais, au dernier acte, les troupes font feu sur les révoltés. Le Roi, se tournant vers ceux qui occupaient, comme moi, le fond de la loge, nous dit alors en souriant : « Ah! voilà la morale de la pièce. » Le bon Roi n'a guère su profiter de cette morale.

Ce qui m'aidait à prendre patience dans mon exil de Mâcon, c'est que j'avais la perspective d'une préfecture plus importante, plus à ma convenance, et d'une place à la cour quand je voudrais quitter l'administration. Mon fils devait attendre qu'il eût seize ans révolus pour devenir page du Roi; j'avais reçu de la bouche de Charles X l'assurance de cette faveur, dont M. le Dauphin et Madame la Dauphine s'étaient chargés de lui rappeler la promesse.

Mais, pour employer une figure rebattue, l'horizon de la France se chargeait d'épais nuages, et il était facile de conjecturer, sans toutefois qu'on pût la croire si prochaine et si complète, qu'une catastrophe était inévitable. Tant que dura le ministère Martignac, les choses marchèrent ou plutôt se traînèrent dans les

voies ou du moins sous les apparences de la légalité, mais l'esprit public se pervertissait chaque jour, et la faction, affranchie de la censure et profitant des modifications de la loi des élections, s'était organisée dans toutes les localités et, au moyen de comités et de correspondants, étendait, comme un immense réseau, son pouvoir sur la France entière.

Qu'aurait dû faire à cette époque le gouvernement pour conjurer la tempête? La question est bien grave. Si elle eût été posée trois ans plus tôt, je crois que le ministère Villèle, en évitant bien des fautes, telles que la proposition des lois du droit d'aînesse, du sacrilége, de la réduction de la rente, en empêchant la désunion des royalistes, en n'exaspérant pas la population de Paris, par la dissolution maladroitement amenée de la garde nationale, aurait pu conserver le pouvoir au centre droit; mais en 1828 et 1829 nous n'en étions plus là. Il fallait donc entrer franchement dans les voies du centre gauche, qui ne voulait que le pouvoir et non une révolution, ou faire, dès l'avénement du ministère la Bourdonnaye (le 7 août), un coup d'État auquel on se serait préparé d'avance. Il y a eu, au contraire, de la part du gouvernement, hésitation et faiblesse, en même temps que, sans ménagement, sans prévision, on froissait l'opinion par le système le plus impopulaire, qu'on se faisait un ennemi irréconciliable du parti modéré de la gauche, qui, dès lors, s'unit au parti révolutionnaire. On laissa cette dangereuse coalition se fortifier, se préparer au combat, sans faire un pas, même une démonstration; et quand vint le jour terrible, on ne compta pas sur une résistance qui était prévue par tous les

hommes un peu judicieux. Il fallait donc, de bonne foi, que le Roi régnât, au préjudice, il est vrai, d'une partie de son pouvoir, avec les Royer-Collard[1] et les Casimir Périer[2], ou que, nouveau Bonaparte, il imposât son autorité par un autre 13 vendémiaire. Il ne fit ni l'un ni l'autre; connaissant le caractère trop débonnaire des Bourbons, ce n'est pas ce dernier exemple que j'aurais proposé.

Ce qu'il y a de certain, c'est que de toutes les combinaisons, la plus mauvaise eût été la création du ministère Polignac et la Bourdonnaye, si l'on ne l'eût encore empirée par le complément le plus funeste, l'adjonction postérieure de M. de Peyronnet[3]. L'avénement du ministère Polignac nous tomba comme une de ces bombes désastreuses qui viennent jeter inopinément l'effroi dans une population paisible. Ce n'est pas que

[1] Pierre-Paul Royer-Collard, né en 1763 à Sompuis (Champagne), fut, en 1792, secrétaire de la commune de Paris, et, en 1797, député au conseil des Cinq-Cents. En 1814, Louis XVIII le fit conseiller d'État et directeur de la librairie. Il siégea à la Chambre des députés de 1815 à 1842. Il était le chef des doctrinaires et signa l'adresse des 221. Il mourut en 1845. Il était de l'Académie française.

[2] Casimir Périer, né à Grenoble, le 21 octobre 1777, fonda une maison de banque en 1802, fut nommé député en 1817 et appartint à l'opposition jusqu'à ce que la révolution de Juillet lui donnât le pouvoir. Ministre sans portefeuille, du 11 août au 2 novembre 1830, il devint ensuite ministre de l'intérieur et président du conseil. Il mourut du choléra, le 16 mai 1832.

[3] Charles-Ignace, comte de Peyronnet, né à Bordeaux en 1775, entra au barreau; se prononça vivement, en 1814, pour la cause royaliste et fut président du tribunal de première instance de sa ville natale, puis procureur général à Bourges, député en 1820, ministre de la justice de 1821 à 1828, ministre de l'intérieur en 1830. Ce fut alors qu'il signa les ordonnances. Enfermé au fort de Ham, il fut rendu à la liberté en 1836. Il mourut au château de Montferrant en 1855. Il a écrit divers ouvrages de philosophie et d'histoire.

je n'eusse été prévenu un mois auparavant de cette mesure par M. de Lamartine[1], qui me l'avait donnée comme définitivement arrêtée par Charles X, en me recommandant le secret; mais la chose me semblait si incroyable que je n'y ajoutai pas foi; je pensais plutôt au rappel de M. de Villèle, homme réellement capable, malgré les fautes qu'il avait commises, et qui aurait pu composer un ministère avec lequel il aurait marché. Si l'on peut prouver, par un exemple, le peu de sympathie que le ministère rencontra dans la nation, je citerai qu'à Mâcon, hors trois personnes de ma société, tous le virent surgir avec une véritable terreur. Quant aux libéraux, leur mécontentement s'accrut encore de la sorte de dédain qu'on semblait faire d'eux, en affectant d'élever aux fonctions les plus importantes ceux qu'ils avaient le plus en horreur.

Jugeant que cette péripétie politique serait fatale à la royauté, je me trouvai en deçà du ministère Polignac, comme je m'étais trouvé au delà du ministère Martignac, et ma conduite fut la même : je fus sincère avec l'un, comme je l'avais été avec l'autre; mes rapports portèrent l'empreinte, quelquefois même très-âpre, de mes préoccupations de catastrophes que je regardais comme imminentes. Je ne flattais pas le pouvoir, je résistais quand on voulait m'imposer des actes qui me semblaient produire un mauvais effet, et on me laissa tranquille, sans me donner aucune faveur.

Par cette conduite, j'acquis une véritable considé-

[1] A cette époque, Lamartine écrivait au comte de Virieu : « Je te préviens qu'avant peu nous aurons du nouveau. M. de Polignac va nous diriger, et, pour nous engager à nous laisser faire, il arrive, dit-on, avec

ration parmi les gens de toutes les opinions, et je fus plus fort pour servir le gouvernement au moment des élections. Cependant les choses continuèrent à marcher; il n'y avait point encore de perturbation, mais tous les indices précurseurs y étaient, et un eétincelle pouvait mettre le feu aux poudres. Je pensais toujours que les premiers troubles auraient la perception de l'impôt pour cause. La Révolution, grâce à l'impéritie du ministère, tourna plus court.

C'est dans cet état d'anxiété qu'acheva de s'écouler l'année 1829. Dans le mois d'octobre, j'eus l'honneur de donner à déjeuner à madame la duchesse de Berry, qui passa un jour à Mâcon, allant au-devant de son père, le roi de Naples. On lui fit fête, et comme elle ne voulait pas sortir de son incognito, elle refusa un bal que je lui offris, mais se montra fort satisfaite d'une petite guerre de nuit dont le spectacle lui fut donné par le troisième régiment d'infanterie légère en garnison à Mâcon.

J'allai cet hiver à Paris; si j'avais eu besoin de me confirmer dans l'opinion que toute la France partageait de la nullité du prince de Polignac, il m'aurait suffi de la visite que je lui fis à cette époque, me croyant obligé de lui dire la vérité sur les funestes avant-coureurs d'une révolution dont les symptômes étaient partout. Il reçut mes communications avec une suffisance qu'il prenait pour de la fermeté, avec cet optimisme dont l'homme imprudent fait parade en pensant qu'il a tout

du libéralisme dans une poche et autre chose dans l'autre. Je crains qu'il n'y ait rien dans toutes les deux. » (*Correspondance de Lamartine*, t. III, p. 152.)

prévu, tout jugé d'avance. Enfin ce ministre, de si désastreuse mémoire, me parut ne connaître ni la France, ni les hommes, ni ce qu'il fallait craindre, ni les ressources qui restaient au Roi : « Ils n'oseront rien, ils ne feront rien, monsieur le préfet, tout se passera en vains propos; il n'y a qu'une ébullition à la surface; en soufflant dessus, tout disparaîtra. » Ce fut la conclusion sur laquelle je le quittai en haussant les épaules. Dès que je fus hors de son cabinet, j'allai raconter mon audience au duc de Fitz-James et au duc de Maillé. « Ce pauvre Jules, me dit le premier, se croit une autre pucelle d'Orléans envoyée pour le salut de la France. — Il perdra le Roi », me répondit le second. La prophétie s'est vérifiée.

M. de Montbel était un loyal homme, avec une capacité qui aurait suffi dans un temps ordinaire. Loin d'être ambitieux, il ne restait au ministère que sur l'ordre du Roi, et cette même volonté l'avait fait passer des affaires ecclésiastiques à l'intérieur, en remplacement de M. de la Bourdonnaye. M. de Montbel jugeait sainement de la position où était la France, il ne s'abusait pas sur le danger, il n'affectait pas ce dédain de l'opinion que M. de Polignac exprimait avec tant d'imprudence. On voyait qu'il se sentait sur la brèche et qu'il y restait par honneur. J'ai été bien heureux d'apprendre qu'il avait échappé à la condamnation qui a frappé ses collègues.

Je voyais avec intimité, et comme d'anciennes connaissances, MM. de Courvoisier[1] et de Chabrol.

[1] Jean-Joseph Courvoisier, né à Besançon en 1775, émigré en 1792,

Tous les deux étaient dans des voies politiques autres que celles de M. de Polignac, et ils ne se gênaient pas pour dire qu'à la première manifestation contre le régime légal, loin de partager la solidarité de tels actes, ils se retireraient. Je dis à M. de Chabrol que j'avais la même intention, quoique mes fonctions fussent fort au-dessous des siennes.

Il ne faut pas que j'oublie mon collègue d'Haussez [1], subitement élevé de la préfecture de Bordeaux au ministère de la marine, homme aimable, ayant été bon préfet, propre peut-être aux affaires de la marine, mais au-dessous des circonstances politiques du moment.

J'avais connu M. de Guernon-Ranville [2], lorsque

servit à l'armée de Condé. Revenu en France, il embrassa la carrière de la magistrature et fut procureur général près la cour de Lyon, en 1818. Nommé député de Baume en 1816, il représenta cet arrondissement jusqu'à la fin de 1823. Ministre de la justice le 8 août 1829, il se retira le 19 mai 1830. Il mourut à Lyon le 10 septembre 1835.

[1] Charles Lemercier de Longpré, baron d'Haussez, né à Neufchâtel (Seine-Inférieure), le 20 octobre 1778, prit part aux résistances royalistes de sa province et fut obligé de fuir en 1799. Revenu en France en 1804, il fut maire de Neufchâtel. La Seine-Inférieure l'envoya à la Chambre de 1815. Il fut successivement préfet des Landes, du Gard, de l'Isère, de la Gironde. Appelé au ministère de la marine le 8 août 1829, il prépara avec une grande activité l'expédition d'Alger et tint énergiquement tête à l'ambassadeur d'Angleterre. Le baron d'Haussez signa les ordonnances de juillet, mais put s'échapper. Il rentra en France en 1837 et mourut dans son château, près de Neufchâtel, le 10 novembre 1854.

[2] Martial Magloire, comte de Guernon-Ranville, né à Caen en 1787, embrassa la carrière du barreau, suivit Louis XVIII à Gand, fut nommé en 1822 avocat général à la cour de Colmar, en 1825 procureur général près la cour de Limoges, puis près la cour de Grenoble et près celle de Lyon. En 1829, il fut nommé ministre de l'instruction publique et des affaires ecclésiastiques. Comme signataire des ordonnances, il fut condamné à une détention perpétuelle et amnistié en 1836. Il mourut en 1866.

j'étais préfet du Haut-Rhin et que lui avait occupé la place de deuxième avocat général près la cour de Colmar. Il montra pendant les cinq mois à peine qu'il resta dans ces fonctions de la fermeté et un véritable talent oratoire. Il était déjà fort ambitieux et nous disait qu'il serait un jour ministre. Cette prédiction, qui ne nous paraissait qu'une forfanterie, s'est réalisée, mais elle a coûté cher au prophète. Je fus mécontent de ce ministre, qui, parodiant M. de Polignac, voyait tout en beau, n'apercevait de danger nulle part, et dont la présomption ne se colorait pas de ce prestige attaché à un grand nom et manquait des grâces de l'homme de cour même le plus ordinaire.

Je ne parle pas de M. de Bourmont [1], ministre de la guerre; je ne sais comment je ne le vis pas à cette

[1] Louis-Auguste-Victor de Ghaisne, comte de Bourmont, né en 1775 au château de Bourmont en Anjou, servit la cause royale à l'armée des princes, à l'armée de Condé et dans les rangs des Vendéens. En 1800, il déposa les armes, mais il fut arrêté ensuite et enfermé à Besançon. Il s'échappa, se rendit en Portugal et y offrit ses services à Junot, duc d'Abrantès, lorsqu'il le vit assailli par une armée anglaise. Rentré en France, il fut incarcéré à Nantes et remis en liberté sur les instances du duc d'Abrantès. Ayant pris du service, il fit glorieusement la campagne de Russie, fut en 1813 fait général de brigade et en 1814 général de division. Au retour de Napoléon, il se sépara de Ney, mais accepta, au début des Cent-Jours, le commandement d'une division dans le corps du général Gérard, son ami. Quand parut l'acte additionnel aux constitutions de l'Empire, il ne voulut pas y adhérer. C'est ainsi du moins qu'a été expliqué l'acte qu'on lui a reproché. Avant le commencement des hostilités, il rejoignit Louis XVIII à Gand. En 1823, il contribua au succès de la guerre d'Espagne et fut créé pair de France. Ministre de la guerre en 1829, il poussa à l'expédition d'Alger. Il la dirigea comme commandant en chef de l'armée; il perdit un fils qui l'accompagnait. Il venait d'être fait maréchal de France quand éclata la révolution de Juillet. En 1832, il seconda la duchesse de Berry en Vendée. En 1833, il fut appelé en Portugal par dom Miguel. Il revint en France en 1840, et mourut à Bourmont en 1846.

occasion, car je le connaissais d'ancienne date, et comme gentilshommes de la chambre, nous étions collègues dans la maison du Roi. On lui a reproché un acte que je ne prétends pas justifier, mais que la calomnie et l'esprit de parti ont dû envenimer. Tel était le ministère; n'étant point inspiré par un roi ferme et d'un grand caractère, il devait être emporté par le torrent révolutionnaire, dont l'irruption n'attendait que l'occasion.

Ce fut à Chalon, dans le cours de ma tournée de révision, au mois de mars, que j'appris la fameuse adresse au Roi qui amena la dissolution de la Chambre, l'apothéose des 221 aujourd'hui honnis par le parti libéral. La première impression qu'une telle mesure produisit en province fut la consternation et la terreur, non-seulement chez les royalistes, mais aussi chez les libéraux, et cela s'explique très-bien. Les uns, sans prévoir le terme et le mode de la catastrophe, la jugeaient inévitable, et les autres, pensant avec vraisemblance que le Roi n'avait pris de telles mesures qu'avec tous les moyens de les soutenir, calculaient la terrible chance qu'ils couraient s'ils échouaient dans leur projet de le renverser du trône. Et encore faut-il remarquer qu'une fraction du libéralisme, le centre gauche, répugnait à des actes de violence; il voulait bien l'abaissement du pouvoir royal, mais non pas un changement de dynastie qui entraîne toujours de violentes perturbations dans l'ordre social. Cet état de stupeur pour les libéraux avancés ne fut pas de longue durée, et les nouvelles qu'ils reçurent leur rendirent l'espérance en redoublant leur audace. J'allai de nouveau à Paris;

mais l'annonce d'élections prochaines et du passage de M. le Dauphin par Mâcon ne me permit de rester que huit jours dans la capitale; je repassai par Metz pour prendre ma femme qui y était allée, et je retournai rapidement à Mâcon.

J'appris à mon arrivée que le Dauphin descendrait chez moi en venant de Toulon, et je me disposai à le recevoir avec l'allégresse que m'a toujours semblé devoir inspirer un tel honneur, et sans arrière-pensée de la dépense qu'occasionnerait un hôte semblable. Le prince était allé s'assurer par lui-même de l'état de la flotte et voir l'armée de débarquement destinée pour Alger; il se félicitait de l'enthousiasme des troupes et du bon esprit qu'il avait trouvé dans la population du Midi; il arriva donc à Mâcon de très-bonne humeur, circonstance fort opportune chez un particulier, et à plus forte raison chez un prince.

Le Dauphin fut parfait pour moi et pour ma femme; après le dîner, qui fut bon et gai, il reçut les fonctionnaires, les dames, toute la société, et se montra fort aimable. Je lui présentai M. Lacretelle, de l'Académie française : « Où en êtes-vous de votre histoire? lui demanda le prince. — Monseigneur, tout justement à la prise du Trocadéro », répondit l'historien, qui deux mois après se répandit en invectives contre le gouvernement déchu. Après la réception, le prince me manda dans sa chambre et m'entretint de l'état des affaires politiques; fidèle à mon système de véracité, je ne cachai pas ma crainte à l'héritier du trône, et j'osai lui dire que si l'expédition d'Alger échouait, on tirerait de cet échec un grand moyen de discrédit pour la cause

royale. « Oh! elle réussira, me dit le prince avec le ton de la conviction; je voudrais être aussi certain des élections; qu'est-ce que vous aurez chez vous? — Si les choses se passent comme je l'espère, sur sept députés j'en aurai quatre à droite, un de plus qu'aujourd'hui, et je désirerais que chaque département en fît autant. » Le prince me parla ensuite des ministres. Je lui dis que nombre de détracteurs s'étaient élevés d'abord contre la nomination du général Bourmont, mais que l'ordonnance récente sur les retraites avait produit un bon effet dans l'armée; quant à celle de M. de Polignac, je ne cachai pas combien l'opinion publique lui était défavorable, et j'exprimai par quelques mots le désir que M. de Villèle fût rappelé aux affaires. « Oh! Villèle, ne le vantez pas tant, il a fait bien des fautes. — Oui, Monseigneur, je ne prétends pas le contraire; mais c'est un homme capable et en état de les réparer; aujourd'hui, tout le monde lui rend justice. » Ensuite, avec cette bonté dont il m'a toujours honoré, le prince me dit que je n'étais sans doute pas content de me trouver dans un département de second ordre; « mais, ajouta-t-il, il ne dépendra pas de moi que vous ne rebondissiez ». Telles furent ses expressions. J'insistai pour que le prince s'arrêtât à Chalon, et il y consentit. Je partis, en conséquence, dans la nuit pour y précéder Son Altesse Royale et disposer sa réception dans cette ville. Le prince fut bien accueilli à Chalon, en dépit du libéralisme qui y domine, et il s'y arrêta une heure. Il fut très-bienveillant pour tout le monde. Je lui présentai mon fils, que j'avais amené avec moi, ce que je n'avais pas eu l'occasion de faire à Mâcon,

et le prince me promit de penser à lui quand il serait temps de le faire admettre dans les pages du Roi, ainsi que Sa Majesté me l'avait fait espérer.

S'il fallait des preuves pour démontrer combien étaient d'indignes Français ces hommes qui cachaient leur ambition ou leur haine sous le masque du patriotisme, il suffirait de rappeler tout ce que la mauvaise foi leur a suggéré contre l'expédition d'Alger. J'ai eu mille fois les oreilles rebattues des propos que l'on tenait pour dépopulariser cette guerre et pour effrayer les troupes sur les dangers qu'elle présentait; le régiment d'infanterie légère qui était en garnison à Mâcon, et dont un bataillon devait s'embarquer, n'avait pas été à l'abri de ces perfides insinuations. Tout ce qu'il y a de plus atroce et de plus stupide à la fois a été débité à cette occasion.

Nous fûmes nous-mêmes, hommes dévoués à la monarchie, très-inquiets de cette dangereuse expédition, dont le résultat, s'il était funeste, nous paraissait le signal d'une tentative contre le trône. Mais quand arriva l'heureuse nouvelle de la capitulation du Dey, j'avoue que ce triomphe éclatant me sembla donner à la royauté au moins l'assurance d'un répit, car il n'est guère d'exemple qu'un trône soit renversé après une grande victoire.

Les élections s'accomplirent à la fin de juin et au commencement de juillet, et l'on n'en sait que trop les tristes résultats. Le parti libéral l'emporta presque partout; la nomination de M. de Peyronnet au ministère de l'intérieur acheva l'exaspération et nous enleva une foule de voix; la proclamation du Roi ne fit que

rendre plus éclatant le triomphe des 221 signataires de l'adresse, de ces 221 alors les sauveurs de la France, s'écriaient les libéraux, et aujourd'hui, selon les mêmes, la honte de la France.

Dans mon département je l'emportai, comme je l'avais dit; j'eus quatre royalistes sur sept députés; je dépossédai un des 221, et cela sans que le parti libéral pût me reprocher un seul acte illégal. Je dus cette victoire à l'influence que j'avais acquise dans mon département, à une manifestation très-énergique au grand collége qui produisit beaucoup d'effet, et à cette sorte d'entraînement que j'ai quelquefois exercé sur les esprits dans les occasions où il faut parler avec verve et conviction.

J'avais pour mon propre compte des chances à Metz, au grand collége. Mon beau-frère M. de Gargan [1], à qui me lie une amitié que rien n'a jamais altérée, s'occupait activement de ma candidature, et j'étais porté par un parti assez nombreux. J'appris cependant que ma

[1] Théodore-Charles-Joseph, baron de Gargan, descendait d'une ancienne famille de l'Artois, transportée depuis deux générations aux environs de Thionville. Né à Inglange le 9 août 1791, il entra à l'École polytechnique en 1808, et en 1810 à l'École des mines, dont il sortit le premier. Il coopéra, en 1812, à la topographie du bassin houiller de Saint-Étienne, et fut chargé, comme ingénieur, de la quinzième station minéralogique. Il épousa, en premières noces, sa cousine Eugénie-Marie de Beauffort, et en secondes, Marguerite-Joséphine de Wendel, fille du député propriétaire des forges de Hayange. M. de Gargan, qui, en 1830, donna sa démission d'ingénieur des mines et de membre du conseil général de la Moselle, prit à cette même époque la direction des importantes usines de Hayange et de Moyeuvre, fonctions dans lesquelles son fils aîné lui a succédé. Le baron de Gargan mourut à Hayange, le 5 novembre 1853. M. de Mardigny, ingénieur en chef des ponts et chaussées, écrivit sur M. de Gargan, qui appartenait à l'Académie de Metz, une notice insérée dans les Mémoires de cette société.

persistance pouvait avoir un fâcheux effet en divisant les suffrage des royalistes, et j'écrivis bien vite que je me désistais. Ce dut être une grande satisfaction pour le préfet de la Moselle, qui souhaitait la candidature du gendre de M. d'Haussez. Pour moi, je ne m'inquiétais guère des désirs de tels ou tels ministres, et si dans mon département j'eus à mes élections un succès bien remarquable dans les circonstances où l'on se trouvait, ce fut pour avoir suivi une autre marche.

« Messieurs, dis-je aux électeurs du grand collége qui étaient réunis chez moi, je vous adjure de vous mettre d'accord pour vos candidatures, parce que la moindre divergence dans vos suffrages entraînera le triomphe de vos adversaires; nommez des députés dévoués au Roi et à la France, ceux que vous jugerez les plus dignes; qu'ils soient ou non agréables aux ministres, c'est ce dont vous ne vous embarrasserez pas — ni moi non plus. »

Nous venions de célébrer le triomphe d'Alger, lorsque je fus instruit officiellement que madame la Dauphine, quittant les eaux de Vichy, serait à Autun le 26 juillet et à Mâcon le 27. Je fus heureux de cette nouvelle; il y a dans mon dévouement à cette auguste princesse ce que j'oserais appeler un profond attachement, si celle qui l'inspirait n'était la fille de Louis XVI, la petite-fille de Marie-Thérèse. Tout fut bientôt prêt pour la recevoir.

Fort de ses anciennes bontés pour moi, je m'embarrassai peu de l'ordre qu'elle m'avait donné, comme aux autres préfets, de ne pas venir à sa rencontre, et je courus au-devant d'elle à Autun.

...Ici se place cette épouvantable catastrophe qui renversa tout en France. Ces funestes événements suivant de si près le voyage de madame la Dauphine, ce contraste m'ont assez vivement frappé pour que j'aie fait de cet épisode un récit particulier. Encore bien qu'il soit peu d'accord avec le style très-simple de ces *Mémoires*, j'y renvoie le lecteur, comme à la conclusion naturelle de ma vie politique [1].

Elle allait finir, en effet. A peine avais-je conduit madame la Dauphine au delà du pont qui sépare le département de Saône-et-Loire de celui de l'Ain, que l'effervescence causée par la nouvelle des ordonnances devint très-vive à Mâcon. Bientôt les journaux manquèrent, ainsi que les dépêches télégraphiques. J'étais dans la plus cruelle anxiété. Après trois jours d'une affreuse incertitude, j'appris enfin les événements par M. de Brosses, fils de mon collègue de Lyon, et qui arrivait de Paris. Avant de me démettre de mes fonctions, je songeai à préserver de tout excès le département qui m'avait été confié. Ayant eu pour adversaires des hommes honorables, à idées généreuses, nous parlâmes le même langage lorsqu'il s'agit d'assurer la sécurité publique; avec leur concours, j'organisai la garde nationale. Ce fut dans ces circonstances que M. Tondu [2], le chef de l'opposition, me dit : « Monsieur le préfet, nous avons été divisés, mais

[1] On trouvera ce récit à la fin du volume. Lamartine l'avait lu, mais par une singulière distraction il a, dans son *Histoire de la Restauration*, liv. L, XVI, attribué à la princesse sur le coup d'État des idées toutes contraires à celles qu'elle avait exprimées à M. de Puymaigre, et qui ont été rappelées dans cette relation.

[2] Mort à Metz du choléra, en 1832; il était alors procureur général.

je rends pleine justice à votre impartialité et à votre sage administration. En voulez-vous une preuve? Je suis tout disposé à demander au gouvernement provisoire qu'il vous conserve dans ce département. » Je remerciai vivement et cordialement M. Tondu de ces bonnes paroles, mais lui déclarai qu'ayant prêté serment au Roi, j'étais décidé à donner ma démission. Lorsque cela fut fait, comptant sur l'affection de mes administrés, je montai mon cheval blanc et me mis à parcourir les rues de la ville, remplies d'une foule très-animée, mais qui ne cessa pas d'être pour moi respectueuse et bienveillante. Le drapeau tricolore ne fut arboré sur l'hôtel de la préfecture que lorsque ma femme et mon fils, demeurés un peu après moi, l'eurent quitté [1]. Ils me rejoignirent à Bourg, chez mon collègue, le baron Rogniat, qui, lui, ne suivit pas mon exemple et ne donna pas sa démission [2]. De Bourg nous nous rendîmes en Suisse, et ensuite dans le département de la Moselle. Là, en vertu d'un échange

[1] « Après avoir accompagné la princesse jusqu'aux limites de son département, le comte de Puymaigre revint à Mâcon, où l'effervescence était déjà très-grande. Tel était cependant l'ascendant qu'il exerçait sur les masses par la bienveillante politesse de ses manières, la chaleur de ses paroles et la loyauté de son caractère, que son retour fut accueilli avec respect, presque avec joie. Il ne quitta la ville qu'après avoir réorganisé la garde nationale et désigné le fonctionnaire qui devait le remplacer par intérim. La population lui donna encore dans cette circonstance une preuve d'estime et d'affection bien frappante : elle ne plaça le drapeau tricolore sur l'hôtel de la préfecture que lorsque la famille du préfet, demeurée quelques jours après lui, l'eût quitté. » (*Biographie universelle* de Michaud, t. LXXVIII, p. 178 de la première édition, et t. XXXV, p. 563 de la seconde.)

[2] Frère du général, sous-préfet de Vienne en 1815, puis préfet du Puy-de-Dôme, des Ardennes, de la Vendée, et en 1820 de l'Ain.

avec mon beau-frère, je ne tardai pas à devenir propriétaire de la terre d'Inglange, qui depuis longtemps appartenait à la famille de ma femme, et où je termine la rédaction de ces souvenirs. Retiré dans ma solitude, je m'essaye à manier la serpette de l'horticulteur, et je tâche de m'écrier avec conviction : *Beatus ille qui procul negotiis...* Ma conversion n'est pas encore très-solide, et si des circonstances imprévues venaient à se réaliser, je serais tout disposé à y chercher le texte d'un supplément à ces notes.

CHAPITRE XIX

Approche du choléra. — Je me décide à m'éloigner. — Wiesbaden. — Le comte de Mensdorff. — La princesse Colloredo. — Son salon. — Mœurs allemandes. — Le petit duché de Nassau. — Coup d'œil sur les événements. — Mort de Casimir Périer. — Relations diverses. — Départ de Wiesbaden. — Nous nous décidons à passer l'hiver à Florence. — Rapides souvenirs de voyage. — Arrivée à Florence.

Nous avions passé dix-huit mois à Inglange. Une circonstance imprévue allait nous le faire quitter. Un horrible fléau nous arrivait du Nord. Le choléra venait, ainsi qu'un géant, de franchir la distance de Londres à Paris, comme dédaigneux des lieux intermédiaires. Souffrant, dépérissant à vue d'œil, fatigué, ennuyé, je devais me regarder comme l'une des victimes que la terrible épidémie devait saisir. Aucune responsabilité ne me retenait en Lorraine, et je me décidai à une absence. Le 26 avril 1832, nous partîmes, ma femme, mon fils, moi et un domestique, nous dirigeant sur Trèves. De là nous gagnâmes Coblentz, nous côtoyâmes les magnifiques rives du Rhin jusqu'à Mayence; nous visitâmes Francfort au moment de la foire, qui y attire tant d'étrangers, et, le 6 mai, nous étions à Wiesbaden pour nous reposer quelque peu, essayer des effets salutaires des eaux, et à la fois pour goûter ces distractions qu'on rencontre dans ces lieux de rendez-vous européens.

Nous descendîmes à l'hôtel des *Quatre Saisons*, où deux cents étrangers peuvent trouver logement, bains et table d'hôte. Il n'y avait encore qu'un seul baigneur. Quelques jours après seulement arrivèrent un Français et sa femme, que je connaissais déjà, M. et madame Frédéric de la Rochefoucauld. C'était au moment où une héroïne imprudente venait de débarquer en France. Je veux parler de madame la duchesse de Berry et de son arrivée à Marseille, dont la nouvelle toute récente préoccupait alors vivement les esprits.

Je n'étais pas à mon quinzième bain, quand je fus instruit des stupidités que l'on débitait sur moi dans mon aimable et spirituel pays. Jugeant que la coïncidence de mon départ avec la tentative de madame la duchesse de Berry était une preuve sans réplique de ma complicité, on répandit le bruit que j'étais sorti de France avec trois millions pour gagner les cabinets étrangers, en commençant par celui de Nassau, dont le prince peut armer trois mille hommes. D'autres prétendirent que l'on m'avait vu dans la Vendée, monté sur mon cheval blanc, pauvre vieille bête que j'avais ramenée de mes préfectures et laissée broutant l'herbe d'Inglange.

Je retrouvai à Mayence un de mes anciens camarades d'enfance que je n'avais pas revu depuis 1815, lors de la seconde invasion, et que j'avais ensuite perdu de vue : c'était le fils du baron de Pouilly, maréchal de camp et ami de mon père. Ce fils s'appelle aujourd'hui le comte de Mensdorff. Il a fait une belle fortune ; entré simple cadet au service d'Autriche, il est devenu feld-maréchal lieutenant, vice-gouverneur de Mayence,

poste de confiance, d'autant qu'il avait le gouvernement effectif de cette place, et chevalier de l'Ordre de Marie-Thérèse. Il avait fait un mariage inouï dans les fastes de l'Allemagne, en épousant une princesse de Saxe-Cobourg. Il résultait de ce mariage que le comte de Mensdorff se trouvait allié à toutes les familles régnantes de l'Europe, propre beau-frère du roi de Belgique, le gendre de Louis-Philippe.

C'est un brave homme que ce général Mensdorff; il est resté très-ferme dans ses principes monarchiques, Autrichien par devoir et Français de cœur. Son alliance avec la branche usurpatrice des Bourbons l'avait très-peu flatté. Il n'en était pas de même de sa femme. Comme elle faisait des vœux pour la stabilité du trône de son frère, elle les étendait jusqu'à Louis-Philippe, dont la chute entraînerait infailliblemeut celle du débile Léopold. Née princesse, madame de Mensdorff avait quelque peine à n'être que la femme d'un gentilhomme. Ses manières se ressentaient de cette position fausse : bonne femme le matin, elle reprenait le soir tous ses airs d'altesse. Je les voyais, du reste, beaucoup l'un et l'autre; cela donnait un but agréable à mes promenades à Mayence.

Nous vîmes aussi souvent, à Wiesbaden, une femme d'un esprit vraiment supérieur et de formes affables et éminemment gracieuses : c'était la princesse Colloredo, grande maîtresse de l'impératrice d'Autriche. Il est impossible qu'une femme du faubourg Saint-Germain, allant habituellement à la cour (je ne parle pas de la cour bourgeoise de Louis-Philippe), ait de meilleures manières, un ton plus distingué, et parle

plus purement le français que madame de Colloredo; et ce qui m'étonne, c'est qu'elle n'est jamais de sa vie allée à Paris. Elle avait tous les jours du monde chez elle. J'y rencontrais le prince Émile de Hesse-Darmstadt, homme encore jeune, lieutenant général au service d'Autriche, et, mieux que cela, homme d'esprit et de cœur. On se rappelle qu'à la bataille de Lutzen, à peine âgé de vingt ans, il chargea les troupes ennemies avec une telle vigueur, que Napoléon, roulant sans doute dans sa tête la ruine totale de la dynastie prussienne, lui cria : « En avant, marquis de Brandebourg! » voulant lui annoncer qu'il lui destinait cette dépouille. On sait que les événements qui suivirent ne permirent pas à l'Empereur de tenir cette promesse. Les petits princes allemands se comptaient par douzaines à Wiesbaden. On peut dire qu'ils étaient en général bons enfants et moins gourmés que tels avocats français devenus préfets ou présidents du *juste milieu* [1]. Les points de réunions étaient les tables d'hôte du Cursal, l'établissement le plus vaste de l'Europe en son genre, où trois cents personnes dînent à l'aise, et qui sert de salle de bal.

Les mœurs germaniques ne peuvent se comparer aux nôtres. Il y a dans toutes les classes de la société une bonhomie, un instinct, plus qu'un sentiment des convenances. On peut dire que dans ce rendez-vous européen l'égalité règne plus qu'en aucun lieu du monde. La grisette dansait à côté de la prin-

[1] Est-il nécessaire de rappeler que ces mots *juste milieu*, empruntés à un discours de Louis-Philippe, désignaient avec un sentiment d'hostilité et d'ironie le gouvernement nouveau et ses partisans?

cesse, le prince avait sa place à table à côté du marchand d'Elberfeld, l'homme titré allumait son cigare à celui de son voisin qui se trouvait être un honnête artisan et eût au besoin réclamé le même service; et tout cela sans la moindre affectation de popularité, avec une franche cordialité. Chacun restait ce qu'il était et prenait sa part de considération. Aussi ne vit-on jamais aucun pays où il y ait plus prodigalité de titres, car si l'un est prince, comte ou baron, l'autre est *forstmeister* (employé des forêts), *rath* (conseiller), *hauptmann* (capitaine), et les femmes mêmes profitent des titres de leurs maris, féminisés en leur honneur.

Cette principauté de Nassau, si favorisée par la nature, qui lui a donné de bons vins, des eaux salutaires, des sites pittoresques, le voisinage d'un beau fleuve, ce petit duché à l'air si heureux, si paisible, a été bien travaillé par nos missionnaires de révolution, et ils ont réussi à s'y faire des adeptes; mais ce n'est pas la masse du peuple qu'ils gagneront, et l'esprit public, moins mobile que le nôtre, ne risquera jamais le présent pour un avenir incertain.

Des événements graves se passèrent en Europe, pendant notre séjour à Wiesbaden. Le soulèvement de la Vendée fut un triste épisode et eut un résultat bien fâcheux. Ce fut une entreprise mal calculée et qui devait échouer. Madame la duchesse de Berry montra sans doute un véritable héroïsme; mais elle fut imprudemment conseillée, et choisit mal son temps. Les journées de Juin eurent un grand retentissement sur les bords du Rhin, et cette fois les princes les plus hostiles à Louis-Philippe applaudirent à son succès; ils sentirent

le danger qu'ils eussent couru si la république l'eût emporté, et à la fois il leur importait de pénétrer leurs soldats de l'idée qu'ils pouvaient maîtriser une populace révoltée en lui tirant des coups de fusil.

Je n'ai point dit l'impression que causa la mort de Casimir Périer. C'est le seul homme d'État, le seul homme de génie qu'ait produit la révolution de Juillet, et il a dû la maîtriser par la force de son caractère. Il est mort à la peine; j'ajouterai, moi légitimiste, avec gloire. C'était l'homme que Charles X eût dû appeler au ministère six mois avant la catastrophe. Casimir Périer aurait servi le Roi loyalement, et l'aurait sauvé, lui et la France. Cette idée n'est pas nouvelle chez moi, je l'ai exprimée avant les trois Journées; et un homme d'une haute portée pensait de même et professait une profonde estime pour Casimir Périer. Cet homme, c'était le noble duc de Fitz-James.

Mais revenons à Wiesbaden et à la société qu'on y voyait. Souvenir au capitaine Weber, vrai modèle quadragénaire des lovelaces germaniques, à la carrure épaisse, aux larges épaules, aux prétentions de succès près de toutes les femmes, buveur intrépide de vin de Champagne, et dont l'amitié s'épanouissait en faveur de celui de ses voisins de table qui lui offrait le plus abondamment le breuvage favori. Souvenir au petit comte de Wittgenstein, faisant le diplomate, parce qu'il était petit secrétaire d'une petite légation d'une petite puissance et faisait du *Contrat social* de Rousseau un commentaire qu'il m'imposait la dure obligation de lire. Souvenir à tous ces braves gens que j'aime beaucoup, parce qu'ils m'ont amusé. Si dans les ridi-

cules il y en a de plats, de sots, de dangereux, il y en a d'autres qui n'excluent pas l'estime et qui sont gais pour la société. Ceux-là sont souvent préférables, au point de vue mondain, à la froide et ennuyeuse raison dont on approuve en bâillant les sages aphorismes. — Souvenir aussi, mais d'une autre nature, au ministre plénipotentiaire Mortier, original, spirituel, bon vivant, aimable et de bonnes manières. Il avait été déplacé de la cour de Bade et se trouvait dans ce moment sans résidence.

Nous restâmes quatre mois à Wiesbaden; l'automne approchait, tout le monde désertait les eaux, et ces lieux, naguère si vivants, si animés, allaient se retrouver une triste solitude. Où aller? Retourner à notre campagne, ce ne pouvait être que pour peu de temps, puisque nous ne trouvions là aucune ressource pour l'éducation de notre fils. Aller à Metz? Nous avions fait l'année précédente la triste expérience de cette résidence. Restait Paris. Mais les querelles politiques rendaient pénible à habiter cette ville où j'aurais voulu passer ma vie avant la dernière révolution. — Nous partîmes le 4 septembre sans but déterminé, remontant le Rhin à petites journées, nous arrêtant où il y avait quelque chose à voir, visitant Manheim, Offenbourg, Schaffouse. Ce fut là, après avoir vu le fameux saut du Rhin, en faisant un excellent souper à l'auberge de la Couronne[1] (je la recommande aux voyageurs), que le

[1] A l'époque où ces Mémoires ont été écrits, le mot auberge désignait encore souvent les grands établissements auxquels on ne donne plus aujourd'hui que le nom d'hôtel. Nous avons respecté tous les termes de l'époque.

triumvirat de famille décida qu'il fallait passer l'hiver en Italie. Des chevaux de poste furent aussitôt commandés, et nous voilà, le lendemain, roulant sur les belles rives du lac de Constance, et allant coucher à Roschack, vers le Tyrol. Le jour suivant, nous étions dans les montagnes, près de Coire; le jour d'après, nous traversions les Grisons, par Tusis, la *via Mala;* nous côtoyions les bords du Rhin supérieur, sur une route taillée dans le roc, longeant des abîmes où le fleuve se précipite avec d'affreux mugissements, et le franchissant sur de hardis ponts de bois. Nous arrivâmes au pied du Splugen, un des passages fort connus des Alpes, et, grâce à la civilisation, nous trouvâmes dans cet endroit sauvage une excellente auberge.

Le 13 septembre, nous passâmes les Alpes. A cette époque de l'année, les neiges sont fondues, et il n'y a pas plus de danger que dans tout autre trajet; cependant la chaîne qui tenait le sabot de notre calèche s'étant rompue, nous fûmes obligés de faire trois lieues à pied, le postillon ne pouvant plus aller qu'au pas et ayant beaucoup de peine à retenir ses chevaux dans les zigzags perpétuels de cette énorme descente.

Nous couchâmes à Chiavenna, petite ville autrefois appartenant à la Suisse, aujourd'hui annexée au Milanais et n'ayant aucune physionomie particulière. Le lendemain, après avoir traversé sur une barque à voile le lac de Chiavenna, fort dangereux par ses coups de vent, nous arrivâmes à Domaso et prîmes le paquebot à vapeur qui nous conduisit à Côme.

Rien de plus beau, de plus gracieux, de plus pitto-

resque que les rives du lac de Côme couronnées de hautes montagnes, chargées de jolis villages, de délicieuses maisons de campagne. Que celui qui n'a pas le bonheur de faire ce voyage lise du moins les *Promessi Sposi*. Il concevra une idée d'un des sites les plus ravissants de la terre.

A Côme, nous nous sentîmes en Italie. Là nous trouvâmes une température chaude et embaumée; la vivacité, la gaieté de la population contrastaient avec le flegme des populations germaniques que nous venions de quitter. Dans les rues pleines d'animation, s'étalaient à profusion les oranges et les citrons. Cet aspect nouveau réjouit le cœur du voyageur et lui promet une riche récolte d'impressions.

Il n'y a que dix lieues de Côme à Milan, où nous entrâmes le lendemain vers deux heures. Nous séjournâmes trois jours dans cette grande ville. Mon intention n'étant pas de décrire ce qui l'a été si souvent, je me contenterai de parler de l'impression profonde que j'ai éprouvée en contemplant cette magnifique cathédrale de marbre blanc. En pénétrant dans cette basilique, on est saisi d'admiration et d'un profond respect pour la divinité.

C'est peut-être à Milan que se manifeste le plus explicitement l'antipathie que porte au gouvernement autrichien la population italienne. Pas un officier allemand n'est reçu dans la société milanaise. Et y trouvât-il un ami, cet ami n'oserait enfreindre la règle générale, sous peine d'être flétri du mépris de ses compatriotes. Il faut le dire aussi, rien de plus irritant, de plus pitoyable, de plus fastidieux que la police autrichienne,

dont l'application a été justement qualifiée de joug de plomb, parce qu'elle n'admet ni modification, ni exception pour aucun habitant, qu'elle ne tient aucun compte des antécédents, qu'elle ne comprend pas un sentiment généreux ni une idée vraiment libérale. J'ai éprouvé quelque chose des tracasseries de cette police; elle ne se souciait guère de me laisser passer quelques jours à Milan; mais comme j'étais porteur d'une lettre du comte de Mensdorff au gouverneur de la ville, le comte de Walmoden, on me laissa tranquille.

Nous passâmes une soirée au beau théâtre de la Scala, où nous entendîmes *Beatrice di Tende*, et vîmes un grand ballet dont les décorations et la mise en scène pourraient rivaliser avec la pompe de notre grand Opéra. Nous avions eu dans la journée le spectacle de la promenade du Corso, où circulent des centaines de voitures, dont quelques-unes magnifiquement attelées, et faisant parade de domestiques et de chasseurs en habits richement galonnés.

Je revis à Milan, avec un très-grand plaisir, l'honorable duc de Fitz-James, qui sortait des griffes du juste milieu et venait, après une détention assez prolongée et une attaque de choléra, chercher sous le ciel de l'Italie quelques distractions, mais non sans avoir protesté énergiquement contre les violences d'un gouvernement qui nous avait promis la liberté.

A Milan, nous renonçâmes à la poste comme moyen de transport, tant à cause des fréquents changements de tarif et de monnaie, devant traverser des États différents, qu'à cause des friponneries et des vexations qui attendent les étrangers dans les auberges. Ce qui

acheva de nous déterminer, c'est qu'il faut un interprète italien pour traduire et commenter, souvent à chaque bourgade, un passe-port français, tant une police méticuleuse multiplie ses précautions sous des agents subalternes, les pires de tous. Nous prîmes donc un *vetturino*, excellente invention propre à l'Italie. Le vetturino est un voiturier connu dans sa ville et ayant, dans son intérêt, sa réputation à garder. Moyennant un prix convenu, par écrit, il conduit votre voiture ou vous en fournit une ; il vous nourrit, il vous loge, il répond de vous et vous mène dans un temps déterminé au lieu que vous lui avez désigné. En général, ces conventions sont remplies avec bonne foi et probité ; il n'y a pas d'exemple qu'un vetturino ait cherché à vous faire dépouiller en route, pendant qu'il arrive qu'un postillon est parfois d'intelligence avec les voleurs et arrête ses chevaux dans un coupe-gorge pour faciliter un attentat à ses amis. Nous prîmes donc un vetturino qui, pour quatre cents francs, devait nous conduire en six jours à Florence.

Nous traversâmes Plaisance, Parme, État de Marie-Louise, veuve peu estimée d'un grand homme ; Modène, où règne un archiduc tout à fait antipathique à la nouvelle révolution française. Nos missionnaires propagandistes avaient excité dans les petits États modénois une bonne insurrection qui finit par des supplices et une occupation autrichienne. Le cinquième jour, nous arrivâmes de bonne heure à Bologne, que je ne croyais pas une ville si populeuse, si belle, si importante. Là encore nous trouvâmes les Autrichiens, parce qu'il y avait eu révolte l'année dernière, et révolte à l'italienne,

c'est-à-dire qu'après une levée de boucliers fort inconsidérée, les conjurés ne se battirent pas et se débandèrent à la vue d'une avant-garde d'uniformes blancs. Du reste, c'est une vilaine population que celle de Bologne. Le dialecte y est dur, rauque, et semble caractériser un peuple violent.

Nous fûmes obligés de nous faire escorter à la sortie de cette ville le lendemain matin, quoiqu'il fît déjà jour, tant il y a à craindre d'être volé, et deux heures après nous entrâmes dans les Apennins, qu'on ne quitte qu'aux portes de Florence. C'est un trajet d'environ vingt lieues dans un pays aride et triste, au milieu d'une succession perpétuelle de longues montées et de descentes rapides. Enfin, le 25 septembre, à trois heures après-midi, nous arrivâmes à Florence.

Qu'on ne s'attende pas à ce que j'aille décrire pour la millième fois les églises, les monuments, les galeries de tableaux, et ces chefs-d'œuvre, soit antiques, soit modernes, dont est couverte la belle Italie. Je ne suis pas assez artiste ou assez connaisseur pour professer une admiration classique à l'égard de tant de merveilles. Je dirai seulement que l'Italie est le pays par excellence pour voyager, parce qu'on ne peut y faire un pas, y rencontrer une bourgade, un hameau, qu'il n'y ait quelque monument, quelque fresque, quelque sculpture à admirer. Qu'on ne me vante plus la Suisse ni les sites dont elle est si fière et dont elle vend, en les rançonnant trop chèrement, la vue aux étrangers. Je trouve en Italie plus de prodigalité dans les bienfaits de la nature, des sites tout aussi romantiques et ce que la Suisse ne peut offrir, cette variété dans les paysages

dont les contrastes font le charme des voyages. Dans un quart d'heure, on passe du sommet aride des Apennins à une délicieuse vallée couverte d'orangers, d'amandiers, d'oliviers; tout à l'heure on était dans les neiges, et voilà que sa voiture roule dans la poussière et le soleil entre les guirlandes de la vigne qui court d'un mûrier à l'autre, encadrant de ses festons un sol béni du ciel qui produit à la fois le blé, l'huile et le vin. Et le voyageur qui a parcouru ces régions enchantées n'a pas, comme en Suisse, l'unique ressource de se coucher bien fatigué dans un chalet, ou, s'il a un gîte meilleur, de passer ses soirées dans la société patriarcale d'un bon Suisse aubergiste et peut-être à la fois le landermann de son canton.

Je reviens à Florence. Descendu à l'hôtel de Londres qu'on nous avait indiqué, mais qui n'en est pas le meilleur, notre première occupation fut de parcourir, en curieux, en véritables badauds, cette ville réputée si belle. Belle, elle ne l'est certes pas; on ne peut qualifier ainsi un assemblage bizarre de palais et de chétives maisons entre lesquels circulent des rues étroites, tortueuses et sales. A ce mot de palais, ne vous figurez pas ces brillants hôtels qui décorent la rue de Rivoli ou la rue de la Paix. Les palais de Florence, témoins des luttes des Albizzi et des Médicis, sont construits en grosses pierres auxquelles le temps a donné une teinte noire. et semblent de vraies forteresses ou même des prisons, car les fenêtres en sont garnies d'énormes barreaux de fer. A part le quai, le *lungo l'Arno,* et il ne règne pas tout le long du fleuve, — quel fleuve! à peine quelques pieds d'eau! — à

part encore quelques rues modernes, tout le reste de la ville rappelle le temps des Guelfes et des Gibelins. Les places ne sont pas symétriques, pas même celle du Grand-Duc, qui est la principale, et cependant cet aspect finit par plaire. Plus on séjourne à Florence, et plus on s'accoutume à cet ensemble. C'est précisément cette irrégularité, c'est ce caractère à part qui excite l'intérêt du voyageur. Il faut ajouter que Florence a tont le mouvement que donne une population de près de cent mille âmes, insouciante, gaie, spirituelle, qui vit surtout en plein air, heureuse sous son beau ciel et dans le plus doux climat. Voilà l'effet produit le premier jour; plus tard, nous admirerons les monuments, les églises, les tableaux, toutes ces productions du génie des arts jetées là comme le seraient ailleurs les choses les plus usuelles, les plus communes.

CHAPITRE XX

Notre installation à Florence. — La comtesse Orloff. — Connaissances rapidement faites. — Le marquis de Ganay. — Le prince Gortschakow. — Le prince Galitzin. — La famille Bonaparte. — L'ex-roi Jérôme. — Espoir des bonapartistes. — L'amiral Tchitchakow. — Madame Catalani. — Le comte Potocki. — Le duc de Duras. — Anecdote relative à la révolution de Juillet. — La vie à Florence. — Les théâtres. — La société.

Nous prîmes un appartement *lung'Arno*, dans une charmante position, entre le pont de la Trinité et ce pont vieux, bordé de boutiques d'orfévres et où fut jadis assassiné Buondelmonte dei Buondelmonti, meurtre qu'a raconté Machiavel et qui causa à Florence de si longues dissensions intestines. Notre appartement était un peu haut, mais on était bien dédommagé d'avoir monté tant de marches quand, en regardant par ses fenêtres, au delà de l'Arno, des maisons plus pittoresques que belles qui le bordaient en face de nous, on apercevait la campagne et les arbres verts du jardin Boboli.

Nous ne connaissions âme qui vive à Florence, mais j'étais chargé d'une commission de madame la duchesse de Fitz-James pour sa nièce, la marquise de Colbert-Maulevrier, qui allait quitter Florence où elle avait passé deux ans, pour se rendre à Naples. Son mari me

proposa de me présenter à la comtesse Orloff, et cette formalité devint pour moi une clef d'introduction dans toute la société.

La comtesse Orloff était jadis Virginie Ventzel; débutant à l'Odéon avec ses dix-huit ans, une physionomie piquante, de beaux yeux et une petite moustache noire qui ne lui allait pas mal, elle alluma une passion violente dans le cœur d'un Russe qui était venu avec une trentaine de mille autres à la suite de l'empereur Alexandre, lors de la visite qu'il nous fit en 1814. Ce Russe était un des quatre petits-fils de ce fameux Orloff qui acquit une tragique célébrité dans l'histoire de Catherine II. Le comte Orloff avait alors vingt-sept ans; c'était un homme superbe, ayant conservé la stature colossale et les forces de sa race; il les alliait aux mœurs les plus douces et à un loyal caractère, mais il avait perdu une jambe à la bataille de la Moscowa. En vain il adressa des propositions galantes à la jolie comédienne. Elle insista pour la légitimité et obtint un mariage dans toutes les formes. On vint s'établir à Florence, et là madame Orloff, aimable, spirituelle, jolie, prit pied dans la société et attira surtout autour d'elle les Russes à cause de son mari et les Français auxquels elle cherchait avec toute la grâce possible à rendre service, en faisant valoir son patriotisme. C'était une aimable femme, et pour mon compte j'ai beaucoup de reconnaissance pour l'accueil qu'elle fit à mon fils et à moi-même durant notre séjour à Florence. Ma femme allait aussi la voir, comme toutes les Françaises les plus distinguées.

Une famille qni fut aussi pour moi d'une grande

ressource fut celle des Ganay, d'Autun. Étant préfet, j'avais connu le père, le marquis de Ganay. Il avait même été un de mes candidats à la députation, où il échoua de quelques voix. Son fils était chargé d'affaires à Florence. J'avais quelque répugnance à voir ce fonctionnaire du nouveau gouvernement[1]. Je dois le dire, je rencontrai tant de prévenances dans cette famille et un ton si différent de ce que j'avais vu en France, que sans rien déguiser de mes opinions, il me fut agréable d'y aller beaucoup. Cette exception que je fais en sa faveur, je l'avais déjà faite à propos de M. Mortier, que j'avais connu à Wiesbaden; j'aurai l'occasion de la reproduire en parlant de M. Beugnot, que je vis à Rome. La diplomatie était restée, quant aux formes, ce qu'elle était sous la Restauration. En face des autres diplomates européens, au milieu des aristocraties étrangères, quel rôle eussent joué nos parvenus de 1830, aux façons gauches, acerbes, ridicules. Ils seraient devenus des objets de dérision et auraient nui au succès de toute négociation. Les ministres de Louis-Philippe à l'étranger ne sont pas du tout empressés de présenter aux fêtes des souverains tel Français qui, se faisant un titre de son admission à la cour bourgeoise des Tuileries, se croit le droit d'être reçu partout. Il n'était encore bruit à Florence que des sottises de quelques Français du grand commerce qui, l'année précédente, avaient fait rire à leurs dépens et la cour et la ville par l'absurdité de

[1] Toutes les fois que le comte de Puymaigre parle du gouvernement de Juillet et de ses fonctionnaires, c'est avec une âcreté dont on n'a pas trouvé de traces précédemment. Nous n'avons pas cru devoir modifier ce ton caractéristique de l'époque et excusable chez un vaincu des trois journées.

leurs prétentions, la pauvreté de leur langage et la trivialité de leurs manières. C'était à qui citerait une anecdote plaisante à leur sujet.

Je vis beaucoup dans le salon de madame Orloff le prince Gortschakow[1], ministre de Russie, jeune homme aimable, instruit, ayant les formes polies et gracieuses de la cour, et professant hautement son antipathie pour le gouvernement de Juillet; le prince Galitzin, d'une illustre famille russe, spirituel, rappelant par ses manières les Français les mieux élevés; il était fort souffrant et s'ennuyait à mourir avec plus de cent mille livres de rente. Ses utopies étaient toutes libérales, et, par une inconséquence assez fréquente, il tenait à la fois beaucoup à son titre de chambellan de l'autocrate russe. Nos réunions chez madame Orloff étaient fort piquantes; on causait politique, littérature, sans négliger les anecdotes du jour, et le petit comité mettait tout le monde à l'aise.

Je fis aussi la connaissance d'un homme fort distingué, lord Seymour, ministre d'Angleterre, qui avait une femme charmante. Je regrette de n'avoir pas connu plutôt cet Anglais, qui me témoignait un vif désir d'établir entre nous des relations qui m'auraient été si agréables.

[1] Alexandre Michaelowitsch-Gortschakow, né en 1798, fut nommé chargé d'affaires à Florence en 1830, et à la fin de 1832 attaché à la légation de Vienne. En 1841, il fut envoyé comme ambassadeur à Stuttgard et, en 1854, en la même qualité, à Vienne. Il succéda à M. de Nesselrode au ministère des affaires étrangères. C'est après 1856 et la guerre de Crimée qu'il eut le rôle le plus considérable. Il contribua à l'alliance austro-allemande en 1866. En 1867, il donna sa démission, sa santé l'obligeant au repos. Il mourut à Baden (Suisse), le 16 mars 1883.

Je ne dois pas omettre de parler de la famille Bonaparte, qui habite Florence. On y compte la comtesse de Lipano, l'ex-reine de Naples[1], c'est-à-dire la femme de Murat. Elle a son hôtel, ou pour parler le langage du pays, un *palazzo* à Florence, et on la voit fréquemment dans sa loge à la *Pergola*. On s'aperçoit qu'elle a été belle, et elle se console, dit-on, de ses grandeurs passées avec un comte Macdonald qui fait les honneurs de sa maison. Du reste, elle passe pour bonne femme, et elle est généralement aimée.

J'ai beaucoup vu Jérôme, qu'on appelle le prince de Montfort, l'ex-roi de Westphalie[2]. Je savais qu'il accueillait très-bien les légitimistes, qu'il détestait le gouvernement de Louis-Philippe, et qu'il parlait très-honorablement des hautes vertus de madame la Dauphine. Ces circonstances, l'envie de voir de près un

[1] Marie-Annonciade-Caroline Bonaparte, née à Ajaccio le 26 mars 1782, morte à Florence le 18 mai 1839. Le nom de Lipano qu'elle prit est l'anagramme de celui de Napoli, Naples.

[2] Jérôme Bonaparte, né à Ajaccio en 1784, le plus jeune frère de Napoléon Ier, vint en France en 1793, entra dans la marine et fit partie de l'expédition de Saint-Domingue en 1802. Après avoir été nommé contre-amiral, il entra dans l'armée de terre comme général de brigade, et, en qualité de général de division, occupa la Silésie en 1807. Son frère le fit ensuite roi de Westphalie. Il perdit ce royaume en 1813. Au retour de l'île d'Elbe, il arriva à Paris et combattit à Waterloo, où il fut blessé. A la seconde Restauration, il quitta la France et y rentra sous Louis-Philippe. Louis Bonaparte, président de la République, le fit gouverneur des Invalides et le créa maréchal de France en 1850. Il mourut en 1860. Un mariage qu'il avait contracté à Baltimore avec Élisabeth Patterson n'ayant pas été reconnu par son frère, il avait épousé la fille du roi de Wurtemberg. Elle mourut en 1837, après lui avoir donné trois enfants : Jérôme, mort en 1847 ; la princesse Mathilde, née en 1820, et le prince Napoléon, né en 1822, marié à la fille de Charles-Albert, roi de Piémont. C'est de lui qu'il va être question tout à l'heure.

des membres de cette famille qui a rempli les trônes et dont le nom a occupé l'Europe, et d'ajouter un portrait de plus à cette galerie de célébrités de tous genres dont ma mémoire conserve le souvenir, me déterminèrent à me faire présenter à l'ex-roi. Toutefois, comme je n'eusse pas voulu m'exposer à être mal reçu, j'insistai pour que mon introducteur lui expliquât bien mes sympathies politiques. Jérôme se rappela parfaitement mon nom, auquel les journaux révolutionnaires essayèrent de donner une odieuse célébrité, et cela ne l'empêcha pas de faire beaucoup de frais pour moi, en me tirant toujours à part dans ses soirées pour me rappeler les gloires passées. Bien que ce ne soit pas un homme d'esprit, bien qu'il soit verbeux et prolixe, sa conversation n'était pas sans intérêt, parce qu'elle s'inspirait du souvenir de son frère et qu'elle apprenait une foule d'anecdotes curieuses, puisqu'elles avaient trait au grand génie qui domina l'Europe ou, si on l'aime mieux, qui faillit l'écraser sous son poids. La princesse de Montfort est une excellente femme; malgré son énorme embonpoint, on devine qu'elle a été belle, et ses manières, bien qu'un peu germaniques, dénotent la femme née près d'un trône. On sait que son frère est roi de Wurtemberg. Elle a un plus beau titre que sa naissance : en dépit de la conduite légère de son mari, lorsqu'il était roi, elle résista à toutes les sollicitations de ses parents qui voulaient lui faire quitter Jérôme après sa chute. Elle préféra partager sa mauvaise fortune, exemple que sa belle-sœur, Marie-Louise, aurait dû suivre.

Dans le palais qu'habitaient ces grandeurs déchues,

où du reste tout révélait l'opulence, il régnait un bizarre mélange du cérémonial royal et des habitudes de simple particulier. La comtesse était qualifiée d'Altesse Royale comme fille et sœur de roi ; on appelait son mari monseigneur, mais on assure que ses gens le traitaient à huis clos de Majesté. Les deux époux étaient très-fiers de leur fils, qu'ils me montrèrent avec orgueil, en me disant : Voilà le prince Napoléon. C'était un bel enfant, ressemblant parfaitement à son oncle. C'est sans doute pour compléter l'illusion qu'il est toujours vêtu d'un uniforme vert et d'un pantalon blanc, et qu'on le voit passer la tête en avant et les mains derrière le dos.

Je ne vois certes aucune circonstance possible qui puisse conduire un Bonaparte sur le trône de France, depuis surtout que le jeune et intéressant Napoléon, élevé dans tant de gloire et à qui la destinée semblait promettre un vaste empire, est mort à Vienne sans même recevoir les soins de sa mere. Nul doute cependant que cette famille ne nourrisse encore quelques espérances.

Le comte et la comtesse de Montfort recevaient presque tous les soirs ; les Russes s'y trouvaient en force, mais on n'y voyait jamais d'Anglais. On trouvait dans leur salon une réunion de jeunes et jolies Italiennes avec leurs amants. C'était, du reste, assez triste, hors deux ou trois bals somptueux que le prince donnait en hiver.

Jamais ni lui ni sa femme n'allaient chez le Grand-Duc. Ils ne rendaient pas de visites. C'était un juste milieu entre la vie privée et la vie des souverains. Je vis un soir chez eux la fameuse madame Guiccioli [1],

[1] Florence-Thérèse, comtesse Guiccioli, née à Paris en 1779. Après avoir inspiré à Byron un long amour, elle fit une forte impression sur

célèbre par la constance de lord Byron : c'est une femme blonde, ayant de très-beaux débris d'épaules, qui me parut altière, emportée, et l'on dit, en effet, que c'était par la fougue de son caractère qu'elle dominait le poëte. C'est une femme usée.

Parmi les Russes qui fréquentaient cette maison se trouvait l'amiral Tchitchakow[1], vieillard de très-bonnes manières, aux formes polies et douces. Un jour que je faisais au coin du feu de l'érudition sur notre désastreuse campagne de Russie, en m'appuyant sur l'autorité de l'auteur de *Napoléon et la grande armée,* un petit homme me contredit sur quelques points de stratégie, et comme je discutais avec assez de ténacité, il finit par me dire qu'il était cet amiral Tchitchakow dont l'armée vint pour couper à Napoléon le passage de la Bérésina. On pense bien que je n'insistai pas.

Je serais un ingrat si je ne consignais ici toute ma reconnaissance pour une famille qui me donna beau-

un autre poëte, M. Léon Bruys d'Ouilly. Elle épousa en 1851 le marquis de Boissy, le sénateur célèbre sous l'empire par ses interruptions. Elle mourut à Paris en 1873.

[1] Paul Vasilievitch-Tchitchakow, né en 1767, mort à Paris le 10 septembre 1849, fut élevé en Angleterre, où il prit certaines doctrines libérales. Contre-amiral sous Paul Ier, sous Alexandre Ier, il fut amiral et ministre de la marine; il rendit à sa patrie de grands services, ce qui ne l'empêcha pas d'être victime de calomniateurs. Il offrit sa démission, on ne l'accepta point, mais on lui accorda un congé illimité; il en profita pour s'établir à Florence. En 1839, Nicolas ayant ordonné à tous ses sujets de rentrer dans ses États, sous peine d'encourir la confiscation de leurs biens, Tchitchakow ne crut point que cette mesure pût l'atteindre. Elle le frappa cependant. Dès lors il rompit tous liens avec son gouvernement et se fit naturaliser Anglais. Il fut l'ami du comte de Maistre, et a laissé des Mémoires, qui, publiés pour la première fois à Berlin, parurent plus complétement à Paris par les soins de son gendre, le comte du Bourzet.

coup d'agréments à Florence, madame de Vallabrègue [1], sa fille madame Vivier et son fils Auguste, gai, spirituel, obligeant, original et instruit tout à la fois. Ils habitaient une charmante villa à une demi-lieue de la ville, et y recevaient le plus aimablement du monde assez nombreuse société. Madame de Vallabrègue est plus connue sous le nom de Catalani, et sa voix a fait les délices de toutes les cours et de tous les dilettanti de l'Europe. Aujourd'hui, elle ne chante plus, mais elle est bien la meilleure femme du monde, et l'on est bientôt à l'aise chez elle, comme si c'était une ancienne intimité. Malgré le dérangement de son mari, qui vit loin d'elle après lui avoir mangé beaucoup d'argent, elle passe pour avoir soixante ou quatre-vingt mille francs de rente; on sent toujours en elle l'artiste passionnée, et aujourd'hui qu'elle avoue cinquante ans, elle a les larmes aux yeux lorsqu'elle parle de l'enthousiasme qu'elle excitait par sa voix, — et sans doute aussi par sa beauté.

Madame Catalani recevait le meilleur accueil du Grand-Duc à ses beaux bals. Un soir, à l'une de ces fêtes, la princesse Colloredo me dit : « — Madame Catalani est ici, on m'assure que vous la connaissez? — Oui, madame. — Je voudrais bien la voir, amenez-la-moi donc. » — Madame Colloredo était sur un sofa particulier réservé aux princesses; je la quittai assez

[1] Angelica Catalani, née à Sinigaglia en 1779, morte à Paris du choléra en 1849. Elle débuta sur la scène à Venise en 1795 et se fit ensuite entendre dans presque toute l'Europe, accueillie partout avec enthousiasme. En 1800, elle épousa un officier français, M. de Vallabrègue, et se fixa à Florence en 1823. Elle faisait le plus noble usage de sa fortune.

embarrassé de ma mission, et m'approchant de l'ancienne cantatrice, je lui exprimai le mieux que je le pus le désir de la princesse. — « *Ah! diavolo! non andrò* », s'écria madame Catalani, piquée de la demande de la grande dame. — Je revins vers cette dernière : « Madame, lui dis-je, madame Catalani serait très-heureuse de vous être présentée, mais vous êtes ici sur le canapé réservé aux Altesses, et elle n'ose s'approcher... un embarras bien naturel... » A ces mots, la princesse se leva; madame Catalani, flattée de lui voir faire les premiers pas, se précipita à sa rencontre. Elles furent charmées l'une de l'autre, et moi, je me rappelai l'amusante scène où maître Jacques met d'accord Cléante et Harpagon [1].

Un petit souvenir au cavalier Finsi; c'est un banquier, un homme d'argent, moulé sur le type général des gens de cette espèce, épais dans les formes, ayant cette fatuité lourde de l'argent, sorte de spécialité qui n'est pas la gravité rogue des magistrats, la légèreté des militaires, la grâce de l'homme de cour, la suffisance des fashionables; ayant, comme tous les financiers, l'envie de couvrir son argent d'un titre honorifique, il s'était fait faire chevalier et prince de je ne sais quoi, moyennant une centaine de mille francs. Il donnait en hiver de très-beaux bals, dont nous autres étrangers, nous devions payer les frais par les escomptes des sommes qu'il nous comptait au vu de nos lettres de crédit.

On s'étonnera que j'aie parlé jusqu'ici très-peu des

[1] Dans l'*Avare*, acte III, scène IV.

Italiens et des Français qui se trouvent à Florence. A part le banquier Finsi, aucun indigène ne donne des fêtes et n'a maison ouverte pour les étrangers. Les Florentins vont partout où on les invite, et comme la société réputée bonne compagnie est unique à Florence, tout le monde, habitants et nomades, se connaît bien vite. Quant aux Français, je rencontrai partout le comte de Cossé, premier maître d'hôtel du roi Charles X; madame de Cossé, la famille d'Andigné et madame de Vence, qui logeaient dans la même maison que nous; le duc de Dino, puis des jeunes gens qui couraient l'Italie, MM. de Barral, de Séguin, de Chauveau, d'Albizzi, ce dernier, mon compatriote aussi, mais d'origine italienne.

Nous voyions avec intimité un Polonais proscrit, d'une illustre famille, et qui, pour avoir pris part à l'insurrection, avait subi la confiscation d'une énorme fortune (huit ou dix millions). C'était le comte Alexandre Potocki, homme de trente à trente-cinq ans, vif, emporté, abhorrant le gouvernement russe, qu'il avait cependant servi comme colonel; parlant toutes les langues de l'Europe, désirant le bouleversement des vieux trônes, comme un moyen de rendre à sa patrie son indépendance; au demeurant, homme loyal, courageux, à qui le patriotisme pouvait seul inspirer des pensées de désorganisation. Malgré ces divergences, telle était l'estime que je lui portais que nous restâmes toujours très-bien ensemble. A l'instigation du ministre russe, le prince Gortschakoff, je tâchai de déterminer Potocki à faire au Tzar une soumission à laquelle il aurait dû le recouvrement immédiat de sa fortune. Je

ne pas obtenir une telle démarche d'un caractère aussi inflexible.

Je ne parlerai pas des nombreuses maisons qui nous furent spontanément ouvertes dans le carnaval par des invitations de bals tellement multipliées qu'on ne pouvait suffire à toutes. Je nommerai seulement lady Hamilton, vieille femme du meilleur ton, un Serbe établi à Florence, le comte Petrowitz, madame Sandfort, qui, ayant trois maris à la fois, vint s'installer en Toscane, avec le dernier.

Parmi les Français de marque qui traversèrent Florence, je retrouvai avec grand plaisir M le duc de Duras, que j'avais beaucoup vu à Paris et surtout à Compiègne, dans ses fonctions de premier gentilhomme de la chambre du Roi. Il m'avait toujours traité avec une bonté extrême, et il fut alors, comme auparavant, d'une grâce parfaite pour ma femme et pour moi. Il était à Florence avec la nouvelle duchesse de Duras; ce n'était plus la femme auteur[1], celle qui écrivit *Ourika* et *Édouard*, mais une excellente femme à laquelle son mari comptait trouver cent mille livres de rente, pendant qu'elle le trompait. Le contrat signé, elle lui avoua en avoir cent cinquante mille, ce que le duc lui pardonna de bon cœur Je n'avais pas revu M. le duc de Duras depuis la cessation de ses fonctions, et notre conversation revenait toujours aux fastes de la cour et aux événements qui avaient si subitement renversé le trône de Charles X. Je me souviens de quelques détails

[1] Claire Lechat de Kersaint, née en 1777, morte en 1828; elle fut l'amie de madame de Staël. Ses deux jolis romans ont été réimprimés récemment par Jouaust.

que M. de Duras me donna à ce sujet dans une loge où nous étions tête à tête au théâtre de la Pergola.

« Charles X, me dit le duc, ignorait, à Saint-Cloud, ce qui se passait à Paris; et, chose incroyable, M. de Peyronnet, qui se trouvait près du Roi, l'ignorait lui-même. Ce fut moi qui, le 27 juillet matin, allai prévenir le Roi que les rues de Paris étaient fort agitées... Le Roi resta jusqu'au 28 dans la sécurité la plus complète, se refusant à prendre aucune précaution pour s'assurer un point de défense dans le cas de l'évacuation forcée de Paris. D'abord il regarda l'événement comme impossible, et ensuite : « — On traite, disait-il, il faut « laisser les choses s'arranger. » — Jusqu'au bout il eut une entière confiance dans le duc d'Orléans. En rendant les ordonnances, il avait la ferme conviction qu'il restait dans la plus complète légalité et ne faisait qu'user de l'article 14 de la Charte. Sa préoccupation de ne pas violer la Charte était même tellement minutieuse, que dans sa retraite de Saint-Cloud à Versailles, il se refusa à toutes les sollicitations des personnes de sa suite, et ne voulut point faire arrêter des émissaires du parti révolté qui le devançaient dans deux calèches courant à toute vitesse et des diligences qui allaient montrer aux provinces les plus éloignées de Paris leurs drapeaux tricolores et l'écusson fleurdelysé effacé de leurs panneaux. — Nous ne pouvons faire arrêter ces voitures, disait Charles X, cela serait illégal. »

Qu'on ne vienne pas stupidement nous dire que Charles X était un tyran. Lui, un tyran! comme son pauvre frère Louis XVI.

J'ai oublié de citer parmi les Français établis à Flo-

rence M. Tharin, ancien précepteur de M. le duc de Bordeaux. Il avait été, à Strasbourg, mon évêque lorsque j'étais préfet du Haut-Rhin, et nos relations ont toujours été bonnes, sans toutefois qu'il y eût entre son système politique et le mien assez de rapprochements pour que nous pussions nous voir avec intimité.

Je m'aperçois un peu tard que j'ai procédé dans ces souvenirs au rebours des éléments les plus rebattus de toute rhétorique. Je devais commencer par donner une idée générale des choses et esquisser d'abord l'ensemble de mon tableau. C'est que je ne m'assujettis à aucune règle, que j'écris au hasard, quittant un objet et y revenant, sans aucune méthode. Si jamais je composais des mémoires en vue de les publier, il faudrait nécessairement adopter une marche plus logique. Je reviens sur mes pas.

La saison d'automne, pendant laquelle nous arrivâmes à Florence, est la moins gaie ; la société est encore éparse dans des villas. La chaleur est excessive. La Pergola, qui est l'unique théâtre de la bonne compagnie, est alors peu suivie. Nous vécûmes d'abord dans une sorte de retraite, que nous employâmes à étudier l'italien, dont nous nous étions déjà occupés à Wiesbaden, et à visiter les nombreux monuments et les beaux musées de Florence. Les promenades sont aussi un plaisir à la portée de tout le monde. Les cascine sont très-fréquentées par la société d'élite. On ne peut y arriver décemment qu'en voiture, quoique ce soit aux portes de la ville. C'est là qu'on va montrer sa calèche et son chasseur. On se promène ensuite à pied, les hommes

pour y rencontrer des femmes de leur connaissance, les femmes pour y déployer leurs grâces et faire admirer leurs toilettes. Le paysage est du reste charmant; prise de ce côté, la vue de Florence est délicieuse. Boboli est aussi un magnifique jardin dans lequel est bâti le palais Pitti, résidence habituelle des grands-ducs. On y jouit de la perspective de la ville dominée par les Apennins, on découvre des milliers de villas semées çà et là dans un charmant vallon. Mais le jardin, quoique fort étendu, est triste; ce sont les allées droites du vieux parc français, c'est la triste verdure des cyprès et des ifs; partout des fontaines auxquelles il ne manque que de l'eau. Boboli est surtout fréquenté par les abbés et les bonnes d'enfants, comme le jardin du Luxembourg, qui lui ressemble.

La bourgeoisie a adopté pour sa promenade de l'arrière-saison et de l'hiver le quai de l'Arno, précisément sous les fenêtres de l'appartement que nous occupions. De trois à cinq heures, ce lieu est le rendez-vous des femmes qui n'ont pas le luxe de la voiture, et l'on s'y presse comme à Paris aux Tuileries dans l'allée des Feuillants, ou le soir sur le boulevard de Coblentz.

Nous fîmes aussi des excursions dans les environs et fréquemment à l'antique ville de Fiesole, à une lieue de Florence, sur une montagne assez élevée et d'où l'on a un panorama superbe Fiesole, jadis rivale de Florence, n'est plus qu'un chétif bourg, illustré surtout par le souvenir de Boccace et de son *Decameron*.

En descendant un matin de la montagne au sommet de laquelle sont les restes de cette petite ville, mon fils et moi fîmes la rencontre d'un artisan de Florence;

nous nous mîmes à causer en italien avec lui; mais comme nous lisions surtout des auteurs anciens, nous employions souvent des termes surannés. Notre homme nous le faisait remarquer avec beaucoup de tact; ce mot, nous disait-il, a été employé par Dante, cette expression est de Pétrarque, mais aujourd'hui ce sont des termes vieillis. — Notre Florentin en nous quittant nous offrit ses services, c'était un modeste savetier. Je ne pense pas qu'il y ait en France un cordonnier qui connaisse Marot et Ronsard comme ce brave savetier connaissait les écrivains italiens du moyen âge.

Ce qui plaît à Florence, c'est l'urbanité, le bon ton du peuple. A Florence, vous ne trouvez pas cette hideuse population de nos grandes villes qui, aux jours de terreur, aux époques de crise révolutionnaire, sort de ses repaires, avide de dépouilles et de sang. La populace manque à Florence. Là tout est doux comme le climat.

La Pergola, je l'ai dit, est le premier théâtre. On y joue l'opéra et l'on y exécute assez bien les chefs-d'œuvres de Rossini et des grands maestri. Duprez et madame Ungher y étaient fort applaudis. Le ballet y est mauvais. Le même opéra est au répertoire pendant six semaines ou deux mois, et l'on finit par le savoir par cœur; mais qu'importe! on va là pour passer ses soirées, en faisant des visites de loges en loges. Ces loges sont de véritables petits salons, où la conversation d'ordinaire fort animée n'est suspendue que pour entendre les plus beaux morceaux de la pièce. Il n'y a de place pour les hommes qu'au parterre, où ils ne restent que le temps de lorgner la population des loges et de savoir

où ils iront porter leurs hommages. Il est d'usage que l'on proportionne la durée de sa visite au nombre des visiteurs. La politesse exige qu'on ne laisse jamais une femme seule (et son mari ne compte pas), de sorte que si de nouveaux venus ne se présentent pas, vous êtes cloué dans la loge jusqu'à la fin du spectacle, jusqu'à minuit. Une étrangère n'a d'autres ressources que de tâcher de louer une loge; mais si elle a quelques connaissances dans la ville, elle peut recevoir l'offre d'une place et parfois de la loge entière, dont, dans ce cas, on lui envoie la clef le matin, ce qui est une grande politesse. Pendant mon séjour, je n'ai vu jouer que *Chiara di Rosemberg, Anna Bolena, Il Pirata, I Normani à Parigi*, le *Comte Ory*, *Guillaume Tell* et *Parisina*. Aucun Italien ne connaît cette pruderie qui éloigne en France tant de femmes du théâtre. Les acteurs ne sont point comme chez nous en état d'interdiction. Loin de là, une chapelle spéciale touche au théâtre de la Pergola. Une loge de premier rang représente un capital de vingt-quatre mille francs. Nombre de contrats de mariage relatent l'obligation d'une loge pour l'épousée, avec continuation à titre de douaire, en cas de décès du mari, sans doute pour que la veuve puisse se consoler.

La comédie italienne, si l'on peut donner ce nom à de froides et ennuyeuses pièces qui n'ont rien de naturel, rien de piquant, rien qui excite l'intérêt, se joue au théâtre de Cocomero, dont le répertoire s'augmente des pièces de Scribe, moins les couplets et défigurées. Ce spectacle est rarement fréquenté par la haute société, mais les abbés s'y montrent en force.

On prétend que l'on joue passablement la tragédie au théâtre Cocomero, mais j'ai été peu tenté de m'en assurer.

Un établissement fort remarquable en son genre est le cabinet littéraire de Vieusseux, où l'on trouve dans un local composé de plusieurs salons, garnis de très-bonnes cartes et d'une grande bibliothèque, les principaux journaux de l'Europe et les revues les plus en vogue. Il est fâcheux toutefois que l'étranger soit toujours pris pour dupe dans les prix d'abonnement, qui sont fort arbitraires ; pour les uns, l'abonnement est de quinze francs par mois, tandis que pour d'autres il n'est que de trois francs. Il en est de même partout à Florence, partout il faut marchander.

Le retour de la société n'amène pas immédiatement les réunions ; l'Avent est en Italie une époque de retraite, c'est à Noël seulement que la vie mondaine recommence, et ce jour-là même nous y fîmes notre véritable entrée en allant au bal du banquier Finsi dont j'ai déjà parlé, et notre étonnement fut grand d'y trouver le nonce du Pape et le curé de la paroisse.

Peut-être est-ce ici l'occasion de dire un mot de la société italienne. L'étranger qui croirait aux contes que l'on fait de la jalousie des maris ou des amants, qui se les figurerait le poignard à la main, se tromperait grandement. Il y a peu de bons ménages à Florence, à prendre ces mots dans leur stricte acception ; mais il y a peu de ménages désunis, c'est-à-dire en scission complète. Un accord tacite semble exister entre les conjoints ; chacun suit son goût sans troubles, sans scandales, sans querelles ; le mari est l'*amico* d'une autre

femme, et sa femme a de son côté un ami, un *patito*, non-seulement que le mari tolère, mais que souvent il choie, avec lequel il est lié, dont il regretterait l'absence comme pouvant attrister le ménage. Ces mœurs ne sont pas pures, mais elles ne troublent pas la société. Après cela, qu'un jeune et fringant Français bien fat, bien habitué à des succès, n'aille pas croire qu'il va rencontrer de faciles conquêtes. Non, les Italiennes ne sont pas coquettes et tiennent à leurs *patiti*, tant que ceux-ci tiennent à elles. Il n'y aurait de chances pour le jeune étranger que de se présenter pendant une vacance, de passer entre deux passions. Au surplus, une place d'amant n'est pas une sinécure, il faut pour réussir qu'un homme ait pris racine dans le pays, qu'il fasse un noviciat, c'est-à-dire un servage complet plus ou moins long, comme d'accompagner sa belle aux promenades, d'être assidu dans sa loge, de rester au bal aussi longtemps qu'elle, de ne point la perdre de vue, pour ainsi dire. A Paris, une femme veut du mystère; à Florence, il faut que les soins qu'on lui rend aient de la publicité. Du reste, jamais une femme de la haute société ne s'éprendra pour un homme d'une condition inférieure à la sienne. Elle se perdrait dans l'opinion; il faut que l'élu de son cœur ou de son caprice puisse se présenter partout où elle va, qu'elle puisse le montrer à ses amis et à ses ennemis.

Quant aux nombreuses familles étrangères établies à Florence d'une manière fixe ou transitoire, elles conservent naturellement leurs habitudes nationales. Elles ont été amenées le plus souvent par des causes politiques qui leur rendaient désagréable d'habiter leur

patrie, quelquefois aussi par des motifs plus particuliers. En général elles rencontraient promptement un bon accueil. Je n'ai vu d'antipathie prononcée que pour madame de Feuchères, qui, ayant annoncé le projet de venir en Toscane, changea d'avis en apprenant l'animadversion qu'elle excitait, malgré toutes les richesses qu'elle eût apportées : « On peut bien avoir des amants, disait naïvement une Italienne, ou même trois maris, comme madame Sandfort ; mais les étrangler, c'est trop fort. »

Les abbés en Italie constituent une classe disparue en France. Ils semblent sortir de dessous terre. Abbés au spectacle, abbés au bal, abbés dans les cafés et les promenades, jeunes, vieux, noirs, violets, la plupart à mise élégante, à la petite redingote ; on ne les distingue guère qu'à la culotte qu'on leur fait une obligation de porter.

CHAPITRE XXI

Le grand-duc. — Le gouvernement. — Les mécontents. — La police. — La cour. — Les bals du palais Pitti. — Présentation des étrangers. — Admiration de Léopold II pour Lamartine. — Le carnaval. — Popularité du grand-duc. — Événements extérieurs. — Rôle d'un Français à l'étranger. — Départ de Florence. — Voyage de Florence à Rome. — Excursions. — Le Vatican. — Les papes protecteurs des arts. — Messe à la chapelle Sixtine. — Grégoire XVI.

Je n'ai encore point parlé du souverain, de la cour et du gouvernement. Le gouvernement est absolu en théorie et fort doux à la pratique. C'est, comme on le sait, une branche de la maison impériale d'Autriche qui est sur le trône grand-ducal, et elle a conservé cette popularité, cette bonhomie à laquelle la branche aînée a dû de conserver sa couronne dans les guerres malheureuses qu'elle a soutenues si longtemps contre la France. Le peuple est très-ménagé, paye fort peu d'impôts et aime le grand-duc. Les sujets n'ont pas à faire les frais d'une liste civile, le prince se trouvant assez riche de revenus personnels provenant d'apanages en Bohême et en Autriche. Les novateurs politiques, ceux qui voudraient une révolution, sont, comme partout, les avocats, les gens de lettres, la classe enseignante, puis le bas clergé et une partie de la noblesse. Cette disposition dans une classe privilégiée, là où elle a conservé des

immunités, un rang spécial et des avantages réels, paraît bien étrange, mais elle est le fruit de l'oisiveté à laquelle l'aristocratie est condamnée; l'agriculture l'ennuie, et le soin de ses terres est confié à des espèces d'intendants intermédiaires entre le maître et le colon, sangsues de l'un et de l'autre. Les carrières de la magistrature et de la diplomatie sont très-bornées dans un petit État. Restent les armes. Mais qu'est-ce que les armes en Toscane, où il existe 7,000 à 8,000 hommes des plus mauvaises troupes de l'Europe, condamnées à ne voir jamais le feu? Enfin tout le monde ne peut être évêque ou chambellan. Donc les jeunes gentilshommes toscans ne savent rien, ne sont propres à rien, passent leur temps au jeu, au spectacle ou avec des filles, et pour sortir de cette apathie, ils rêvent vaguement une république, qu'ils se figurent pouvoir être oligarchique comme au moyen âge, sans penser qu'un tel bouleversement serait la ruine complète, que le nivellement des classes, but de toutes les révolutions d'aujourd'hui, ferait surgir des capacités réelles ou prétendues, et que les armoiries que cette noblesse vaine et inutile à l'État étale si fastueusement à la porte de ses palais, comme des enseignes d'auberges, seraient brisées à la première insurrection populaire. Quelle sottise! Nulle part au monde les hommes ne sont moins belliqueux qu'en Toscane; de temps immémorial il n'y pas eu un duel.

Tout étranger qui arrive à Florence reçoit le permis de séjour qu'il demande à la police. On le lui délivre sans s'inquiéter de ses antécedents politiques. S'il ne se mêle d'aucune intrigue, s'il ne tient aucun propos

hostile, on le laisse en repos; mais s'il écrit ou reçoit des lettres en opposition au système du gouvernement, qui, on n'en peut douter, viole impudemment le secret des correspondances; s'il trouble l'ordre d'une manière quelconque, on lui enjoint de quitter la Toscane, et s'il n'obéit pas, on le conduit à la frontière. Le choléra qui sévissait dans certaines parties de l'Europe, servait merveilleusement le gouvernement grand-ducal, parce que, sous prétexte de passer au soufre les lettres venues de l'étranger, on était dispensé de rajuster les cachets avec quelque précaution.

Je ne connais point de pays dont l'aspect soit plus prospère que celui de la Toscane. Comme je l'ai dit, à Florence, il n'y a point de populace; toutes les terres du grand-duché sont merveilleusement cultivées, les routes, les ponts, tous les établissements publics sont entretenus avec un soin qui prouve toute la sollicitude du gouvernement. Livourne, la ville du grand commerce, vaste port européen, jouit des franchises les plus étendues, de tous les avantages qui font prospérer l'industrie; enfin tout ce pays a au plus haut degré le bonheur matériel.

Je n'ai pas encore parlé de la cour et du grand-duc. Le prince[1] est un homme de trente-six ans, très-laid, ayant la plus mauvaise grâce du monde dans sa démarche, d'un caractère peu prononcé, ayant, sans doute par la conviction de la faiblesse politique de

[1] Jean-Joseph-François-Ferdinand-Charles-Léopold II naquit à Florence le 3 octobre 1797. Il était second fils du grand-duc Ferdinand III, chassé de ses États par les Français. Léopold revint à Florence en 1815 et succéda à son père en 1824. Après les événements de 1848, il fut obligé à des concessions qui ne le protégèrent pas contre

ses petits États, le vif désir de rester étranger à toutes les perturbations européennes; aussi est-il en bonnes relations avec toutes les puissances, et sa prudence a été telle qu'il n'a pas voulu, en 1831, que madame la duchesse de Berry séjournât à Florence. Le grand-duc ne manque ni de lumières, ni d'instruction. Il entre dans tous les détails du gouvernement. Usant de son droit de faire grâce et continuant le système de Léopold, il intervient toujours pour commuer en des détentions la peine de mort déjà bien rarement prononcée par les tribunaux. Il parle purement le français et l'allemand, mais l'italien est sa langue habituelle. Il a du goût pour la littérature; ses habitudes sont plutôt celles d'un grand seigneur fort riche, aimant le monde et voulant contribuer à l'agrément de la société, que celles d'un souverain qui prétend se tenir dans une sphère à part. Aussi dès le commencement de janvier le palais Pitti fut ouvert somptueusement. La condition obligée pour la présentation est, pour les gens du pays, d'être noble, et ce qu'il y a de bizarre, c'est que le mari ne sauvegarde pas sa femme, il faut pour être admise que celle-ci soit noble de son côté. Ainsi le grand chambellan, qui est mort de mon temps, ne pouvait mener sa femme à la cour, parce que, selon l'expression germanique, elle *n'était pas née*. Quant aux hommes, ils peuvent acquérir la noblesse facilement, soit par quelque sinécure honorifique, soit par

les idées révolutionnaires, devant lesquelles il fut obligé de fuir. Ramené par les Autrichiens, à la suite de notre campagne de 1859, il fut contraint d'abdiquer. En 1825, il publia le *Opere di Lorenzo di Medici*. Veuf d'une princesse de Saxe, le 7 juin 1833 il épousa Marie-Antoinette, fille du roi de Naples.

de l'argent, et on les obtient sans plus de difficulté que des croix et des plaques, trop communes pour n'être pas discréditées dans le pays même. On entend quelquefois certains noms qui frappent particulièrement, parce qu'ils sont pour ainsi dire européens : Corsini, Borghèse, Cajetano, etc.

Quant aux étrangers, pour les présentations, on n'y regarde pas de si près, l'admission est très-facile; il faut se faire présenter par son ministre. Il suffit d'avoir subi la même formalité dans une cour quelconque pour être admis à celle de Florence. Grâce à cette large concession, on y voit toujours une grande quantité d'Anglais, et dans le nombre, de fort mal élevés. Leur titre n'est quelquefois que leur réception à la cour de l'ex-empereur du Brésil dom Pedro, ou même de quelques souverains de l'Inde. La facilité d'introduction à la cour des Tuileries, dans le temps surtout où Louis-Philippe était si prodigue de poignées de main, a également conduit au palais Pitti des gens fort embarrassés de leur contenance. On se souviendra longtemps de l'apparition d'un sieur Dumotte, marchand de vin, qui, ne sachant pas se faire présenter, selon l'usage, aux dames avec qui il voulait danser, avait pris le parti de se présenter lui-même : Je suis Dumotte, disait-il d'un air superbe. Et comme ce nom ne produisait aucun effet, il alla se plaindre au ministre de France. Il trouvait en outre fort mauvais que les Russes semblassent exercer une sorte de suprématie, et qu'on dansât tant de mazurkas.

Il y avait bal à la cour tous les mardis ; on arrivait au palais par le jardin Boboli splendidement éclairé et

où tout était disposé avec un luxe vraiment princier. Dans le premier salon était la garde noble, avec son riche uniforme rouge, noir et or. Dans les autres, les étrangers se groupaient par nations, s'ils n'avaient pas encore été présentés. Dans ce cas, ils étaient introduits ensuite par leurs ambassadeurs dans le salon du bal, garni d'une profusion de bougies en faisceaux. Là se trouvaient le grand-duc, sa sœur et la duchesse douairière. Le prince était en frac noir, portant le deuil de sa femme. Les princesses étaient couvertes de diamants, ce qui ne les empêchait pas d'être mises sans goût. Elles étaient debout, ainsi que le grand-duc, et les présentations se faisaient individuellement. Je dus à l'obligeance du comte de Ganay et à mes relations avec un grand homme de lettres la faveur d'un assez long entretien. Quand le prince s'arrêta devant moi, la tête un peu penchée sur l'épaule, en se grattant une jambe avec l'autre : « Voilà, dit l'envoyé de France, mon ancien préfet, le préfet et l'ami de Lamartine. — Vous connaissez Lamartine? me dit le grand-duc. Ah! dites-lui bien, quand vous en aurez l'occasion, combien je lui porte d'amitié, d'estime, d'admiration, ce n'est pas assez, je veux dire de respect pour son beau caractère et son génie. » Il m'entretint ensuite du bonheur qu'il avait eu de faire à Florence la connaissance du grand poëte; il me parla de mon ancien département, et m'adressa les paroles les plus bienveillantes, en m'engageant fort à venir à tous ses bals. Plus tard, il voulut bien dire à ma femme que je lui avais été dépeint comme un excellent administrateur.

Les présentations terminées, le bal commençait vers

neuf heures, contrairement à l'usage des maisons particulières, où le premier coup d'archet n'est guère donné avant onze heures. Le prince ne manquait ni une contredanse, ni une valse, mais il était loin d'y mettre de la grâce. A minuit, on ouvrait d'autres salons, où des buffets étaient abondamment garnis des mets les plus recherchés et de vins de tous les pays. Là, les Anglais et les Anglaises se distinguaient particulièrement par leur vaste appétit et leur ténacité à occuper les premières places, dont, à moins d'une lutte, il aurait été impossible de les déposséder. Vers trois heures, le bal finissait.

Nous avions encore toutes les semaines le bal du casino des nobles, où les mêmes exigences se reproduisaient pour les présentations et l'admission. C'était une société qui invitait et un chambellan de semaine qui faisait les honneurs. Le prince y venait aussi et y dansait. Du reste, on le rencontrait partout. Un jour, à la promenade des Cascine, nous fûmes, mon fils et moi, salués par un monsieur qui donnait le bras à une dame. C'étaient le grand-duc et sa sœur, qu'avec nos vues basses nous n'avions pas reconnus.

Une époque où le caractère national se montre bien complétement, où le peuple fait plaisir à voir et où tout le monde est peuple, c'est la fin du carnaval. C'est un joyeux délire qui anime subitement les cent mille habitants de cette grande cité, et rien d'offensif, rien d'hostile, rien de méchant dans cette agglomération d'individus, qui ont tous un même but : le plaisir. Dès le jeudi gras, le quai de l'Arno se couvre de masques et de promeneurs qui remplissent plus tard les cafés,

les théâtres et les bals publics. Le dimanche, le lundi et le mardi gras, il y a folie bien avérée et folie épidémique. Toute la population est dans les rues, depuis le grand-duc jusqu'au dernier artisan. La plus grande partie de cette foule est masquée; les costumes sont souvent élégants; des improvisateurs populaires montrent cette loquacité italienne qui si facilement trouve des rimes pour exprimer des idées facétieuses. Lorsque l'on ne veut pas porter un masque et qu'on veut jouir du privilége qu'il donne, ne saluer personne, être censé inconnu, il suffit de mettre un petit bout de papier blanc à son chapeau; ce signe de convention est universellement respecté. Qu'on se figure une gaieté intarissable parmi tous ces promeneurs, et parmi eux le grand-duc avec son petit papier au chapeau, à pied, dans la cohue, sans escorte, donnant le bras à une femme masquée. Chacun faisait place au prince, sans affectation, avec des marques d'attachement plus encore que de respect. Vers trois heures, la foule se porte vers la place de l'Annonciade, vers le Corso; là vont et reviennent une énorme quantité de voitures, les unes splendides, les autres affreuses, celles-ci attelées de magnifiques chevaux de maître ou de chevaux de poste, celles-là traînées par des bêtes de louage, marchant en ordre à la suite l'une de l'autre, se croisant, se recroisant, hommes et femmes s'interpellant, se jetant des nuées de *confetti,* et tout cela à travers des flots de peuple; et au milieu de ce tumulte, de cette confusion, pas un propos irritant, pas une voie de fait, pas un accident, rien, en un mot, qui fournisse un rapport de police. — Pour achever la journée,

j'allai au bal de la Pergola, où, comme à l'Opéra, il n'y a que les gens de mauvaise compagnie qui dansent; mais les dames sont dans leurs loges, les masques y circulent, et on leur offre du vin de Champagne et d'autres rafraîchissements.

Le lendemain, la scène change; cette population si folle de plaisirs court dans les églises, se précipite au pied des autels, donne les signes les plus ostensibles de dévotion; c'est le mercredi des Cendres.

Alors les bals du grand-duc et ceux de la société italienne cessent tout à fait, mais on a la ressource des schismatiques, et l'on va à leurs fêtes pour n'en pas perdre l'habitude.

On voit qu'à Florence la grande affaire, c'est de s'amuser. Il n'y a pas de temps pour la politique, pour les choses sérieuses. La conversation même n'y a pas le charme de Paris. Ce sont les plaisirs bruyants qui prédominent.

Ce fut à Florence que nous apprîmes divers épisodes politiques qui, sans influer sur l'état général des affaires, excitèrent toutefois tout notre intérêt. Telle fut la mort du roi d'Espagne, accréditée dans toutes les diplomaties, annoncée dans tous les journaux avec les jugements sévères que l'on porte sur les souverains après qu'ils ont vécu, et ensuite la résurrection de ce même roi, qui semblait n'avoir fait le mort, comme le malade imaginaire, que pour savoir ce que ses ministres et les peuples de l'Europe diraient de lui. Un événement qui nous affecta bien douloureusement fut l'arrestation de madame la duchesse de Berry, vendue par un infâme scélérat, un traître de Juif qui sembla prendre à tâche

l'imiter Judas, et de prouver que sa nation n'avait pas légénéré. La réunion des Chambres de France occupa ıussi les esprits. On savait d'avance qu'une majorité âche, servile, prostituée aux places et à l'argent, dirait *men* à toutes les conceptions ministérielles. Quant au oup de pistolet tiré sur Louis-Philippe, il fut jugé ı'être qu'une manœuvre destinée à exciter l'intérêt. 'attaque et la reddition d'Anvers, le dernier événe- nent marquant de l'année, étaient choses prévues; les randes puissances n'intervenant pas, on pouvait pré- lire l'issue presque à jour fixe.

J'ai vu assez fréquemment les membres de la diplo- natie étrangère. Tous s'exprimaient avec mesure et irconspection sur le gouvernement français, et assu- aient que pourvu qu'il n'essayât pas de troubler la sé- urité de l'Europe par une dangereuse propagande, il tait indifférent que ce fût Philippe ou Charles qui égnât. Un seul diplomate ne cachait pas son antipathie ıour la monarchie de Juillet, c'était le prince Gorts- hakoff, ministre de Russie, et il me semblait évident u'il s'inspirait des propres sentiments de l'Empereur. e me souviens qu'à un des bals du grand-duc, je lisais à ce jeune diplomate, très-occupé d'une jolie talienne : « Savez-vous bien, prince, que par état vous levez être pour la légitimité, et en conséquence vous narier, plutôt que de faire acte d'usurpation? — Je ne ne marierai, répondit-il tout haut, que quand l'Eu- ope sera tranquille, et ainsi pas avant que Henri V soit Paris. » — Ce langage était assez clair.

Le rôle d'un Français légitimiste hors de France m'a oujours paru devoir être net et franc. Il doit défendre

sa patrie contre les assertions hostiles de l'étranger, repousser avec dignité et convenance toute attaque dirigée contre la France en général, ne point parler avec amertume des injustices qu'il peut avoir éprouvées, et, restant invariable dans les principes auxquels il attache le bonheur de son pays, demeurer impassible à toutes les suggestions ayant pour but de lui faire entrevoir le retour du gouvernement légitime à l'aide des armées étrangères. Agir autrement, ce serait discréditer le parti royaliste, ce serait manquer à sa devise : *Tout pour la France et par la France.* L'émigration de 1792 doit servir de leçon. Laissons à nos adversaires des inconséquences dont ils donnent tant de preuves.

Je quitte la politique, j'aime mieux revenir à Florence. L'hiver se passa dans un milieu de fêtes et de plaisirs, malgré une température exceptionnellement dure, telle qu'on ne l'avait pas vue depuis quarante ans. L'Arno fut gelé, pas assez cependant pour qu en patinant de jeunes Français ne prissent un bain dans le fleuve peu profond. Cette température sèche et froide dans une saison qui est ordinairement celle des pluies, occasionna beaucoup de fluxions de poitrine, et l'alarme fut générale à la mort de la jeune princesse de Ligne, fille de M. de Conflans, grand écuyer de madame la Dauphine.

Nous étions restés cinq mois à Florence. Il y avait obligation pour nous de rentrer en France, où mes affaires me rappelaient; puis, si les voyages sont un moyen d'économiser pour les grandes fortunes, ils sont au contraire fort onéreux pour les fortunes médiocres. Toute femme de la haute société a des habitudes dis-

pendieuses : voyager dans sa voiture, ne point manger avec tout le monde, descendre dans les meilleurs hôtels. Les dépenses sont à peu près pareilles pour toutes les personnes d'une même classe. Nous ne pouvions cependant quitter l'Italie sans avoir vu Rome. Nous partîmes le 2 mars pour la ville aux grands souvenirs.

Nous avions un *vetturino* et quatre bons chevaux. De deux routes nous choisîmes la plus longue comme la plus belle, la plus curieuse comme la plus sûre, je dis sûre parce que huit jours auparavant on avait attaqué une voiture et dépouillé des voyageurs sur l'autre chemin. Nous nous dirigeâmes donc par Arezzo, assez jolie petite ville, patrie de Pétrarqne. Nous traversâmes le Valdichiana, et, après avoir côtoyé le lac de Trasimène, nous rencontrâmes la première douane pontificale.

Les grandes traditions sont vivantes dans ces pays historiques. On dirait que les habitants, sentant leur nullité actuelle, veulent s'en dédommager en rappelant leurs anciennes gloires. Pas un homme du peuple qui ne vous explique la position de l'armée romaine lorsqu'elle fut vaincue par Annibal. On dirait d'une bataille contemporaine, d'un fait d'armes d'une de nos guerres de la Révolution ou de l'Empire. Des médailles, des objets trouvés en abondance dans ce lieu de carnage viennent appuyer la tradition écrite; mais les douaniers ramènent bien vite les voyageurs à la réalité.

Malheur à celui qui aurait oublié une simple formalité, un visa quelconque; il n'entrerait pas dans les États de l'Église et serait forcé de faire quarantaine jusqu'à ce qu'il fût mis en règle. Tout irréprochable que

soit même son passe-port, il est sujet aux investigations les plus minutieuses. D'autres investigations ont lieu dans ses malles; toutes sont ouvertes et mises sens dessus dessous, et l'on n'obtient son transit qu'en jetant un écu à ces avides employés. Après avoir vu, grâce à sa libéralité, apposer le *laisser-passer* et le cachet papal sur le papier officiel, le voyageur aurait tort de se croire affranchi de nouvelles visites. Elles se reproduiront à chaque ville, à chaque bourgade. Ici c'est la police, là un poste militaire, et partout on rançonne le malheureux étranger.

Une autre plaie, ce sont les mendiants. Autour de votre voiture se presse une population déguenillée, hâve, à la mine farouche, demandant l'aumône d'un air impératif, comme le mendiant de *Gil Blas* qui tenait une escopette. On voyage dans de belles campagnes presque désertes; les terres sans culture attestent la fainéantise des habitants et aussi l'existence du mauvais air qui, pendant l'été, force la plupart d'entre eux à quitter le pays. Cette circonstance physique, qui étend son influence en Toscane, surtout vers les bords de la mer, paraît tenir aux miasmes du sol; car à peu de distance d'un lieu pestiféré, se trouve tel endroit renommé pour la salubrité de l'air. Peut-être qu'un grand système d'assainissement changerait un tel état de choses, qui est pire encore au delà de Rome, dans les marais pontins. Ces contrées étaient pourtant couvertes d'une grande population au temps de l'ancienne Rome.

Nous couchâmes à Pérouse, où nous vîmes de belles églises pleines de tableaux de prix; c'est une monnaie

courante sur cette route-là. Le lendemain, nous nous arrêtâmes à Foligno, assez jolie ville qui me parut commerçante; mais, il y a un an, un tremblement de terre avait fait bien des ruines et avait détruit en partie la belle église moderne de Notre-Dame des Anges, qui se trouvait aussi sur notre route. Près de là, nous aperçûmes à notre gauche, sur le penchant d'une montagne, un immense bâtiment religieux : c'est Assise, illustré par ce fameux saint François, si honoré dans toute l'Italie, et si souvent reproduit par la peinture et la sculpture. C'est à Assise qu'est le chef-lieu de son Ordre.

Il fallut nous arrêter à Terni, pour aller à une lieue de là admirer la superbe cascade que forme le Velino, torrent qui, dans le site le plus pittoresque, se précipite de plus de deux cents pieds de haut. Nous couchâmes à Narni, où il y avait eu l'avant-veille dans la nuit un tremblement de terre dont les habitants semblaient fort troublés. Notre aubergiste nous montra avec orgueil une chambre que madame la duchesse de Berry avait occupée avant son expédition en Vendée.

Civita-Castellana que nous traversâmes est, dit-on, l'ancienne Véies qui arrêta dix ans les Romains. Tout est plein de leur souvenir. Du reste, je les plains de s'être arrêtés si longtemps devant Véies, car nous nous sommes bien ennuyés pendant les deux heures passées dans cette bicoque.

De là on regagne l'autre route de Rome, fort déserte, traversant des bouquets de bois rabougris. Dans un endroit particulièrement triste et sauvage, près du pont Mignone, notre *vetturino* fit prendre le galop à ses chevaux. « C'est, nous dit-il, que c'est ici qu'on

attaque. » Ce qui était très-peu rassurant, c'est qu'une heure auparavant nous avions rencontré une charretée d'hommes et de femmes enchaînés et escortés par les sbires pontificaux : c'était une partie de la bande qui exploitait les environs.

C'est de Baccano qu'on aperçoit, dit-on, la coupole de l'église Saint-Pierre ; mais le temps était brumeux, et notre impatience ne fut pas satisfaite. L'air est très-malsain dans les environs, et presque toute la population émigre l'été, pour éviter des fièvres fort dangereuses. Le pays est d'une tristesse morne ; on ne se fait pas une idée d'une grande ville, d'une capitale qui compte encore cent cinquante mille habitants, et dont rien n'annonce l'approche.

Tous les itinéraires d'Italie ont célébré la pompeuse entrée de Rome par la porte du Peuple, et ils ont eu raison, c'est admirable ; mais c'est un magnifique contre-sens. On se croit dans une ville moderne, et non dans la cité des grandes ruines.

Après avoir subi une longue visite des douanes au bureau central, nous allâmes nous loger dans un excellent hôtel, la maison Serny ; je recommande cette auberge à tous les voyageurs. Mon fils et moi adoptâmes un singulier mode d'exploration pendant les trois jours qui suivirent notre arrivée : ce fut de courir Rome dans tous les sens avec une persévérance et une activité qui exigeaient au préalable de bonnes jambes, et sans itinéraire préparé, sans résolution prise, au hasard. A chaque pas nous rencontrions un grand monument, une ruine colossale, et lorsque nous ne les reconnaissions pas pour les avoir vus reproduits par la

gravure, nous interrogions autour de nous. Qu'on se figure le bonheur que nous causaient nos découvertes; nous jouissions de la contemplation de ces merveilles, d'autant mieux que nous ne nous attendions pas à les voir, que nous n'étions pas ennuyés par la présence d'un cicerone à l'érudition de perroquet.

Cependant, après avoir joui de ces premières découvertes, nous sentîmes bien qu'il fallait régulariser nos explorations; nous revîmes avec plus de méthode ce que nous avions rapidement admiré. Nous explorâmes Rome par quartiers, courant à pied, mon fils et moi, de sept heures du matin à midi, et après déjeuner en voiture avec ma femme jusqu'au soir. Voir Rome était notre unique but, et j'avais repoussé toute lettre de recommandation pour n'être distrait par aucune obligation.

Je fus obligé pourtant de faire une visite à M. Beugnot, premier secrétaire de la légation française. Il s'agissait de tirer des griffes de la douane un tableau que je m'étais chargé d'apporter à M. Gudin, un de nos célèbres peintres de marine. M. Beugnot est un homme instruit, aimable, de bonnes manières; en tout point le digne fils de son père. J'avais d'ailleurs beaucoup connu le comte Curial, son beau-frère, ce qui nous mit tout de suite en bonnes relations. Nos diplomates, je pense l'avoir déjà dit, sont les seuls fonctionnaires actuels qui soient restés de bonne compagnie. Je trouvai chez M. Beugnot une très-riche collection d'antiquités, surtout en vases étrusques. Il venait tout récemment d'en découvrir un, haut de trois pieds, de la plus grande beauté, de la plus admirable conserva-

tion. Il était dans ce moment même l'objet de l'admiration de quelques curieux et devait faire le sujet d'un rapport à une des académies de Rome. Il allait être dessiné, gravé; son apparition, me dit-on, allait donner prétexte à de grandes controverses dans le monde archéologique, et éclairer ou embrouiller divers systèmes sur l'époque antérieure à l'existence de Rome :

Non nostrum inter vos tantas componere lites.

Je me garderai bien d'entreprendre une description des monuments de Rome; je dirai seulement qu'après Saint-Pierre, hors de toute comparaison, nous avons admiré l'église de Saint-Jean de Latran et celle de Sainte-Marie Majeure, où les marbres les plus beaux semblent se disputer la place depuis le pavé jusqu'au plafond; que le Colysée nous a paru indiquer à lui seul quelle fut la grandeur de la Rome des Césars. Je finis pour ne pas retomber dans les redites ou dans les déclamations de M. Dupaty, des *Notti romane,* etc. Je ne puis cependant m'empêcher de dire un mot du Vatican, merveille qui m'a jeté dans la stupéfaction. Qu'on se figure des galeries à perte de vue, toutes splendidement décorées, remplies à doubles rangs pressés de tout ce que l'antiquité a produit de plus admirable. On est transporté dans toutes les périodes de l'histoire de Rome. La mythologie est là debout tout entière; on se croirait au temps des *dei falsi e bugiardi;* mais une autre galerie vient vous offrir les vases, les ornements, les livres qui servirent à la célébration des saints mystères dans les premiers siècles de l'Église, les instruments de torture ou de mort des

martyrs. On ne peut se rendre compte de cette immense collection qu'en se rappelant que depuis trois cents ans au moins tous les papes ont tenu à honneur d'enrichir ces galeries du produit de fouilles incessantes. Ils n'ont reculé devant aucune dépense, soit pour acheter des statues existant dans d'autres musées, soit pour acquérir celles qui étaient fortuitement découvertes. Le gouvernement papal a toujours montré un goût éclairé pour les arts, même au moyen âge, à une époque où les autres princes de l'Europe n'en avaient aucune idée. C'est ce que des homme du jour, gens à demi-lumières, avec leur suffisance ignorante et leur préoccupation de tout rattacher à l'époque actuelle, de flétrir surtout ce qui a un caractère religieux, tenteront de nier; mais les faits sont là, ils parlent contre eux. Tout ce qui est art en Italie est presque devenu populaire, et s'identifie parfaitement avec les pratiques de la piété. Personne ne pense à se scandaliser des nudités étalées dans le palais des papes et ailleurs, et du mélange des choses saintes et profanes. C'est avec cette tolérance qu'on est parvenu à conserver à Rome le Panthéon et tant d'anciens temples. On en a fait des églises.

On doit louer aussi les papes d'avoir entretenu à grands frais et même étendu les travaux des anciens Romains pour donner à Rome une quantité de fontaines et de belles eaux qui contribuent à l'embellissement de la ville et à sa salubrité. Il n'en est pas là comme dans presque toutes les villes d'Italie, où force Neptune, force Tritons, force Sirènes ornent des monuments presque toujours à sec.

Nous assistâmes un dimanche, la veille de notre départ, à une messe à la chapelle Sixtine.

L'extérieur du palais, comme l'intérieur de la chapelle, est gardé par des Suisses recrutés dans les cantons catholiques. Ils sont, je crois, deux cents hommes, et sont vêtus comme au seizième siècle et armés de hallebardes. La garde noble à cheval, composée des jeunes gens des premières familles du pays, fournit aussi quelques hommes de service. Ils ont une fort bonne tenue, un uniforme fort riche, élégant et de bon goût. La chapelle Sixtine est célèbre par le *Jugement dernier,* où Michel-Ange a su grouper des milliers de figures. Du reste, le goût du siècle y domine. La mythologie s'y trouve mêlée étrangement à nos croyances. Nous étions, mon fils et moi, dans une tribune; ma femme, comme toutes les femmes, avait dû rester dehors et était séparée de nous par une grille. D'abord les cardinaux arrivèrent l'un après l'autre, les uns vieux, les autres jeunes, chacun escorté de deux espèces d'aides de camp, apprentis prélats, vêtus de violet et portant la queue de la robe rouge des cardinaux. A peine entrés, ceux-ci s'agenouillaient, ôtaient leur calotte et faisaient une prière; puis ils saluaient à droite et à gauche ceux de leurs collègues qui les avaient précédés, et venaient s'asseoir au-dessous de notre tribune. Quand ils furent tous arrivés — j'en comptai trente-huit — le Pape entra et alla se placer sur un trône à la droite de l'autel. Il avait une robe de satin blanc brodée d'or, et des souliers de même

La messe commença; elle fut dite par un cardinal et accompagnée de chants exécutés par trente voix qui

me semblèrent plus étranges qu'agréables : les chanteurs étaient placés dans une tribune au-dessous de la nôtre. Comme certainement ils ne laisseront pas d'héritiers, j'aime à croire qu'on n'entendra plus à l'avenir de voix de ce genre dans la capitale du monde chrétien. Tous les cardinaux se levèrent et allèrent un à un, et toujours escortés de leurs suivants, se prosterner devant le Père des fidèles et baiser l'anneau qu'il avait au doigt. Il y eut ensuite un assez long sermon en latin. A la fin de la messe, le Pape donna sa bénédiction, et nous nous retirâmes avec la foule des assistants.

Grégoire XVI[1] a l'aspect le plus digne, le plus imposant; c'est un homme de soixante-cinq ans, d'une grande taille, avec une figure fort basanée et grave. Il paraît robuste, il a de beaux cheveux blancs, et se tient bien droit. Il a montré une grande fermeté dans les troubles qui menacèrent ses États lors de son avénement; il vit dans son magnifique palais comme le prêtre le plus pauvre et le plus austère; très-sévère pour lui, sa religion envers les autres se montre douce et tolérante. Il a organisé des corps de gendarmerie à l'instar des nôtres, et la surveillance qu'ils exercent commence à purger les environs de Rome des bandits qui les infestaient. Ses troupes sont très-bien tenues, et

[1] Mauro Capellari, élu pape en 1831 sous le nom de Grégoire XVI, naquit à Bellune en 1765. Léon XII le nomma visiteur apostolique des universités de l'État pontifical. En 1825, il devint cardinal et préfet de la congrégation de la Propagande. Les débuts de son règne furent troublés par des insurrections révolutionnaires, et les persécutions auxquelles la religion fut en butte en Prusse et en Pologne vinrent souvent l'affliger, de même que la palinodie de Lamennais. Il mourut en 1846 et eut pour successeur Pie IX.

les mots de soldats du Pape ne doivent plus avoir le sens ironique qu'on y attachait. Grégoire XVI, comme presque tous ses prédécesseurs, aime la science et les arts, et sous son pontificat le Vatican se sera enrichi de bien des trésors artistiques.

Je regrettai de ne pouvoir être présenté au Saint-Père. Il m'eût fallu attendre la fin du carême pour obtenir cet honneur, et je quittai Rome quelques jours avant la semaine sainte.

CHAPITRE XXII

Retour à Florence. — Départ définitif. — Voyage. — Lucques. — Charmants paysages. — Massa. — Le littoral. — Gênes. — Aspect de cette ville. — Le Piémont. — Le roi Charles-Albert. — Épaulettes qu'il gagne au Trocadéro. — Turin. — Le mont Cenis. — Halte à Lyon. — Je m'arrête à Mâcon. — Je me retrouve à Inglange un an après l'avoir quitté.

Nous revînmes à Florence par la route de Sienne, plus courte que celle que nous avions suivie à notre arrivée. Un brave vetturino, qui nous avait conduits en 1830 de Genève à Fribourg en Brisgau, et que nous retrouvâmes à Rome, nous ramena en cinq jours et demi à notre ancienne résidence. Nous quittâmes la ville éternelle par un temps affreux, quoique l'on fût à la fin de mars. Quand nous gravîmes la longue montée au bout de laquelle se trouve Viterbe, nous fûmes assaillis d'une bourrasque de neige dont je sentis d'autant mieux les effets désagréables que j'étais à pied, ainsi que mon fils et mon domestique. Armés de pistolets, nous escortions la voiture où était restée ma femme, car des exploits de bandits avaient donné une mauvaise réputation à cette partie de la route. Le soir, nous couchâmes sur les bords du petit lac de Bolsena, dont l'air est empoisonné pendant six mois de l'année.

Le lendemain, avant d'arriver à Radicofani, en con-

sultant mon *Itinéraire d'Italie* de Perrot, je lus cette phrase peu rassurante : « Une descente longue et très-rapide conduit au torrent fougueux du Rigo que l'on traverse quatre fois, à moins qu'on ne soit entraîné avant le dernier trajet. » Heureusement c'étaient là les bâtons flottants sur l'onde... ou plutôt il n'y avait pas d'onde du tout, le terrible torrent n'avait qu'un lit de cailloux. A Radicofani, nous nous retrouvâmes dans cet heureux pays de Toscane au milieu d'une population bienveillante et désormais n'ayant plus à craindre les détrousseurs de grands chemins. Le jour suivant, nous couchâmes à Sienne, très-jolie ville aujourd'hui, très-grande ville autrefois, tombée de cent vingt mille habitants à dix mille. La cathédrale en est justement célèbre. On montre dans la sacristie de belles fresques attribuées à Raphaël, et un groupe des trois Grâces en marbre, chef-d'œuvre d'un artiste de l'antiquité. Elles sont dans leur tenue mythologique habituelle et seraient mieux à leur place partout ailleurs, mais les Italiens ne se scandalisent pas pour si peu.

Le 22 mars, nous étions de retour à Florence, où nous nous retrouvâmes comme chez nous. Nous nous reposâmes pendant huit jours, revoyant nos amis, notre galerie *degli Uffizzi*, notre Arno coulant sous nos fenêtres... Mais il fallait repartir ; des affaires me rappelaient en France, et j'avais dû tenir bon contre ma femme et contre mon fils, pour ne pas de Rome les conduire à Naples. Pour les dédommager, je leur avais promis de les ramener par la route de la Corniche, dont on m'avait raconté des merveilles.

Nous quittâmes la ville des fleurs le 29 mars par une

température avec laquelle on aurait fait chez nous un beau jour de la fin de mai. Nous traversâmes la plus gracieuse vallée qu'il soit possible de voir; des villas, de magnifiques jardins étaient semés à profusion dans la campagne; ce n'étaient tout le long de la route qu'oliviers, mûriers et festons de vignes. Nous arrivâmes le soir à Pistoia, où par extraordinaire il y a une manufacture de toile de coton. Le lendemain, à huit heures, nous étions à Lucques, apercevant dans le lointain cette montagne :

Perchè i Pisani veder Lucca non ponno...

A Lucques, si justement surnommée l'industrieuse, et dont les environs forment le plus beau jardin anglais qu'on puisse imaginer; c'est un horizon fait pour le plaisir des yeux, comme dit Fénelon. Cette vieille Lucques, si célèbre au moyen âge, qui produisit ce Castruccio Castracani, cité par Machiavel comme un excellent modèle de tyran, est aujourd'hui une belle ville, d'aspect tout moderne, bien bâtie, régulière, avec une population de trente-cinq mille habitants. Ils semblent jouir d'une grande aisance; ils la doivent à leur activité, à un goût pour le travail très-rare en Italie, et aussi à un sage gouvernement. Lucques, dont le territoire est d'ailleurs fort circonscrit, a été dévolue à un prince de la maison de Bourbon [1], jeune, affable, et employant au bien-être de ses petits États une portion de son

[1] Charles-Louis, fils de Marie-Louise d'Espagne, infante de Parme, régna à Lucques de 1824 à 1847, époque où il hérita du duché de Parme. Chassé de ses États en 1849, il abdiqua en faveur de son fils Charles III, marié à Marie-Thérèse de Bourbon, fille de la duchesse de

propre patrimoine. A la mort de Marie-Louise, les duchés de Parme et de Plaisance passeront au prince de Lucques, dont l'État actuel sera réuni à la Toscane, au grand chagrin de ses heureux sujets.

De Lucques, nous nous rendîmes à Massa. Nous y logeâmes chez un Français qui nous montra avec orgueil l'appartement que madame la duchesse de Berry avait occupé avant sa tentative en Vendée. Cette princesse était adorée par les habitants de Massa; tous parlaient d'elle avec attendrissement et avec horreur du scélérat qui l'avait vendue, de ce Deutz à la *cattiva fisionomia*.

Le 31 mars, nous traversâmes Sarzane, première ville piémontaise, autrefois de l'État de Gênes, et nous passâmes en bac la Magra, torrent quelquefois assez dangereux pour arrêter les voyageurs. Nous couchâmes à la Spezzia, petite ville ayant un vaste port ou plutôt un assemblage de sept ports qui avaient frappé l'attention de Napoléon. Nous retrouvâmes là des souvenirs de la duchesse de Berry, mais différents de ceux de Massa. Nous rencontrâmes un ancien sous-officier français, un Lorrain, un reste des armées impériales. Il exerçait un petit emploi sous les ordres du consul français de Livourne. Le pauvre homme se vantait comme d'une glorieuse action de tout le mal qu'il avait eu à espionner la duchesse de Berry.

Dans la journée où nous quittâmes la Spezzia, nous eûmes à gravir le Bracco, sommité des Apennins, où

Berry, et mort assassiné en 1854. Charles-Louis se retira à Nice, où il vécut sous le nom de duc de Villafranca. Il est mort dans cette ville au mois de janvier 1883.

nous ne trouvâmes ni verdure, ni traces d'habitation, ni voyageurs. J'étais à pied avec mon fils; nous ne rencontrâmes dans un trajet de quatre heures qu'un homme que nous prîmes d'abord pour un voleur; ce n'était qu'un honnête chasseur; il lia conversation avec nous pour nous montrer avec orgueil qu'il avait un fusil avec des *fulminanti,* il appelait ainsi les capsules, et nous souhaita courtoisement un bon voyage. Au sommet du Bracco, un cantonnier nous offrit dans sa cabane un bon feu et du mauvais vin. Nous fûmes rejoints là par notre voiture que nous avions quittée pour prendre des sentiers. Par une route superbe en zigzags, ayant à notre côté, au fond de précipices horribles, des bois qui semblaient des buissons, des clochers qui paraissaient des aiguilles, nous descendîmes vers la petite ville de Sestri. Elle est construite dans une presqu'île que forme la Méditerranée. Aux sites sauvages avaient succédé les délicieux rivages de la mer, toutes les productions de la végétation méridionale. Nous entrâmes à Sestri par une avenue de citronniers et arrivâmes dans un excellent hôtel battu par les flots de trois côtés.

Quelle admirable et indescriptible succession de sites ravissants nous offrit la route que nous suivîmes le lendemain ! A notre droite, tantôt des rochers abrupts, tantôt des coteaux couverts de la plus luxuriante végétation; à notre gauche, la mer bleue avec ses rives morcelées par de petites anses pleines de barques de pêcheurs, des villas, des jardins, des villes, des promontoirs, des golfes. Nous traversons Chiavari, ancien chef-lieu du département des Apennins;

Reno, bourg riche et commerçant ; nous apercevons Porto-Fino, jadis *Portus Delphini,* qui s'élève dans la mer à l'extrémité d'une presqu'île. Le beau soleil d'Italie éclatant dans un ciel d'un azur qui rivalisait avec celui de la Méditerranée, remplissait de lumière la magnificence de tous ces tableaux, qui varient sans cesse, comme les prestigieuses décorations d'un théâtre, ne laissant pas de répit à l'admiration du voyageur.

Enfin, nous aperçûmes Gênes la Superbe, s'élevant en amphithéâtre au-dessus d'un golfe autour duquel elle forme comme un croissant de marbre blanc. Nous y arrivons entre une double file de palais et de villas qui nous cachent, et la mer, et les Apennins. La route est couverte de voyageurs, de *contadini.* Quelle différence avec le désert qui précède Rome! Bientôt nous suivons la *novissima strada,* rue large, bien percée, moderne, bordée de palais et de somptueux édifices, et notre voiture s'arrête près du port, à l'hôtel de la Poste.

Quoique je fusse pressé de regagner la France, Gênes méritait un séjour, et le lendemain matin de notre arrivée, nous suivions un cicerone qui se trouva avoir de l'esprit et connaître à merveille tous les souvenirs de sa ville. Nous visitâmes les églises, les promenades, les palais. Les églises ont pour la plupart été construites par de nobles familles, qui ont aussi fondé des hôpitaux, des maisons de charité.

Gênes est un type de ville du moyen âge ; à part deux ou trois rues, toutes sont tellement étroites que des deux mains on peut souvent en toucher les murailles, et les maisons, les palais étant très-élevés, on

circule à l'abri du soleil. La ville n'est pas triste, comme on pourrait le croire; elle est constamment animée par une active population et de nombreux étrangers, et l'air est embaumé par les fleurs, les citrons, les oranges étalés dans les rues à profusion, comme chez nous les tristes noix et les mauvaises pommes. Le port est très-beau, très-vaste, mais je n'y ai pas vu de vaisseaux de guerre, bien qu'ils puissent y entrer. Une garnison de dix mille hommes occupait Gênes, et la police se faisait avec assez de rigueur à l'égard des étrangers, quoique avec beaucoup de tact et d'urbanité.

Gênes est remplie de souvenirs de la France, à laquelle jadis cette république, si agitée par des dissensions intestines, a dû souvent avoir recours. La statue élevée au duc de Richelieu[1], défenseur de Gênes, a disparu dans les troubles révolutionnaires; les démagogues faisaient la guerre aux vivants et aux morts; à défaut de têtes humaines, ils brisaient celles des statues. Les habitants n'ont pas oublié l'héroïque défense de Masséna[2], et montrent les positions qu'occupait son armée,

[1] L. F. Armand du Plessis, duc de Richelieu, petit-neveu du cardinal, naquit en 1696. Par sa vie désordonnée il rendit tristement célèbre le nom de duc de Fronsac qu'il porta dans sa jeunesse. Il servit d'abord sous Villars, et, comme lieutenant général, contribua à la victoire de Fontenoy en 1745. L'année suivante, il avait précédemment exercé déjà des fonctions diplomatiques; il fut envoyé en ambassade à Dresde. En 1747, il se signala par la défense de Gênes, où il avait remplacé le duc de Boufflers. A son retour, il fut fait maréchal de France, et en 1755 gouverneur de la Guyenne et de la Gascogne. En 1756, il commanda une expédition contre Minorque et prit Gibraltar. En 1757, il s'empara du Hanovre. Il mourut en 1788.

[2] André Masséna, duc de Rivoli et prince d'Essling, né à Levens, près Nice, en 1758. Après avoir servi comme mousse, il resta quatorze

tout en se rappelant l'horrible famine qui désola la ville et fit tant de victimes.

On montre encore l'endroit où périt Fiesque, en voulant gagner un navire, le jour où échoua la fameuse conspiration à laquelle ce jeune chef de conjurés donna son nom, épisode dont Schiller a fait un de ses drames [1].

Ce fut avec tristesse que nous quittâmes Gênes. Après trois heures de voyage, nous franchîmes un rameau de ces Apennins que nous avions tant de fois passés et repassés, et le soir nous n'étions plus en Italie!

Nous n'étions plus en Italie, quoique la géographie continuât à nous le dire; c'était le Piémont avec ses plaines monotones et son ciel froid; plus de citronniers, plus d'orangers avec leurs beaux fruits pendant aux branches, plus de productions méridionales, plus de monuments, plus d'églises remplies comme des

ans au service de la Sardaigne. Quand la Révolution française éclata, il partit comme adjudant-major d'un régiment de volontaires. En 1793, il fut fait général de brigade et général de division. Il battit les Autrichiens dans de nombreuses affaires. En 1799, il défit Souvarow, et s'illustra par la défense de Gênes en 1800. Il refusa de voter pour le consulat à vie, et fut néanmoins fait maréchal de l'Empire en 1804. Après avoir plusieurs fois vaincu les Autrichiens, il conquit le royaume de Naples en 1806. Il dut son titre de prince d'Essling à une nouvelle victoire qu'il remporta en 1807 sur les Autrichiens. En 1812, il reçut de Napoléon le commandement de la huitième division militaire, et y fut maintenu par Louis XVIII. Il ne prit point de part aux Cent-Jours, et mourut en 1817.

[1] Jean-Louis Fiesque fut en 1528 le chef d'une conspiration ayant pour but de renverser Giannelino Doria, alors doge de Gênes. Le drame que Schiller fit sur Fiesque lui valut, à cause des idées qui y étaient exprimées, le titre de citoyen français, décerné par la République française.

musées. Le Piémont est la lisière qui sépare l'Italie de la France. Il n'est ni l'une ni l'autre. Au reste, le souverain dont la royauté est titulairement attachée à la stérile et pierreuse île de Sardaigne, possède aujourd'hui de beaux États. Ses prédécesseurs avaient été dépouillés de toutes leurs possessions de terre ferme par Napoléon, mais ils recouvrèrent ce qu'ils avaient perdu et plus encore, par la cession qui leur fut faite de tous les États de Gênes, ce qui enrichit ce petit royaume non-seulement d'une ville de grand commerce, mais lui donne aussi un accroissement notable de territoire. Je fis cent vingt lieues sans le quitter, de Sarzane à la France. Les routes sont soigneusement entretenues, les édifices publics ont été partout restaurés ; point de vagabondage, point de voleurs de grand chemin ; une armée fort bien tenue et manœuvrant comme des troupes françaises, assez nombreuse, puisqu'elle a un effectif de quarante mille hommes, susceptible, à l'aide des milices, d'être porté à cent mille ; à la tête du gouvernement, un jeune roi [1] qui n'abandonne pas les affaires à des ministres incapables. Ses soldats rappellent avec un juste orgueil que ce roi, n'étant que

[1] Charles-Albert, né en 1798, monta sur le trône de Sardaigne en 1831 par l'extinction de la branche aînée de la Maison de Savoie. Il montra une grande mobilité dans ses sentiments politiques. Il fit partie des sociétés secrètes, et prit, comme volontaire, part à la guerre d'Espagne dirigée par le duc d'Angoulême. Devenu roi, il sembla flotter entre les opinions les plus diverses. Il favorisa l'entreprise de la duchesse de Berry en Vendée, et le vaisseau qui la conduisit à Marseille portait son nom, le *Carlo Alberto*. En 1848, il donna à ses États une constitution libérale, et entreprit contre l'Autriche une guerre que termina sa défaite à Novare. Il abdiqua en faveur de son fils Victor-Emmanuel, et alla mourir quelques mois après en Portugal.

prince de Carignan et faisant en amateur la campagne d'Espagne en 1823, se jeta l'un des premiers à l'eau au passage du Trocadéro. Il combattit là comme un volontaire qui aurait sa fortune à faire, et mérita des grenadiers français une bien honorable distinction, une paire d'épaulettes de laine rouge dont il se para au palais des Tuileries, en allant au retour de la paix se présenter à Louis XVIII.

Nous traversâmes Asti, patrie d'Alfieri; Alexandrie, forteresse importante... et toujours des plaines monotones, avec la perspective de l'imposante chaîne des Alpes, dont les cimes neigeuses et les mille formes devenaient de plus en plus distinctes. Après une journée de vingt-deux lieues, longue traite pour des chevaux de vetturino, nous entrâmes à Turin par une pluie diluvienne. Nous traversâmes des rues droites, bordées d'arcades et de bâtiments d'architecture symétrique. Belle ville, sans doute, mais d'une désespérante uniformité.

Le mauvais temps continua pendant la journée que nous passâmes à Turin, et cette circonstance a pu me rendre injuste à l'égard de la capitale du Piémont, car au voyageur il faut du soleil. Cette pluie qui tombait là avec tant d'abondance se changea sur les Alpes en une neige épaisse; aussi aucun vetturino ne voulut se charger de nous les faire passer; force nous fut de recourir à la poste. Nous allâmes coucher à Suse; c'est la dernière ville du Piémont, située tout à fait au pied du mont Cenis; en quittant Suse, on commence l'ascension. Nous partîmes le matin à quatre heures, avec double attelage. Au premier relais, à Molaret, nous

trouvâmes la route couverte de neige ; comme j'étais à pied avec mon fils, suivant notre habitude toutes les fois que nous rencontrions une montagne, nous eûmes bientôt de cette neige jusqu'aux genoux. Les précautions qui furent prises nous indiquaient que le trajet devenait difficile ; notre calèche fut placée sur un traîneau, et les roues démontées, sur un autre. Deux hommes restèrent tantôt suspendus aux portières, tantôt les pieds posés sur les traverses du traîneau, pour faire contre-poids dans les endroits les plus dangereux, et pour aider à la rencontre d'autres voitures ou de convois de mulets. Ma femme était restée en voiture, mais elle n'y fut pas longtemps à l'abri des intempéries ; les glaces d'un côté furent brisées par un choc, et une violente tourmente soulevant la neige en remplit la calèche. Ces tourbillons sont le danger du mont Cenis, où les avalanches sont rares ; ils troublent les postillons, effrayent les chevaux, et en un instant cachent d'une épaisse couche blanche la route, dont il est difficile de reconnaître le tracé. Heureusement cette tourmente dura peu, et à force de monter, nous atteignîmes le plateau du mont Cenis, au delà de l'hospice qui n'existe plus, ou dont les religieux, du moins, ne remplissent plus la charitable mission que s'étaient donnée leurs prédécesseurs. Après avoir payé la taxe pour l'entretien de la route, elle s'éleva pour moi à vingt-cinq francs, et avoir exhibé mon passe-port, comme on le fait sans cesse en Italie, nous commencâmes la descente.

Le passage du mont Cenis, depuis qu'on ne fait plus le trajet par la Novalèze, est beaucoup moins dangereux qu'autrefois, mais n'est pas exempt de tout péril.

Les précautions excessives prises par le gouvernement rassurent et en même temps suffiraient pour enlever une entière sécurité. L'établissement de maisons de refuge placées à chaque quart de lieue, et habitées par des espèces de cantonniers chez lesquels on trouve du feu et du secours, inspire donc tout à la fois de la confiance et quelques appréhensions, qu'augmente la rencontre de nombreuses croix de bois, semées çà et là en mémoire des malheureux qui ont péri dans le passage.

La route, qui avait été très-praticable sur le versant de l'Italie, devint fort mauvaise, au point que ma femme fut contrainte de descendre de voiture et de faire à pied, d'abord dans la neige et ensuite dans la boue, les trois dernières lieues du trajet. Après douze heures d'une pénible traversée, nous autres hommes, nous avions fait pédestrement onze lieues de la manière la plus fatigante, nous arrivâmes vers trois heures de l'après-midi à Lens-le-Bourg, chétive bourgade de la Savoie, les figures tellement brûlées par la neige qu'il fallut huit jours à nos visages tuméfiés avant qu'ils reprissent leur aspect ordinaire. Nous traversâmes la Savoie, pays pauvre, avec une population industrieuse, et qui tire un utile parti de la moindre parcelle de terre végétale.

Nous couchâmes à Montmélian ; nous n'étions plus dans cette heureuse Italie, où la moindre petite ville offre des monuments, des tableaux, à la curiosité du voyageur. On me proposa comme divertissement d'aller voir une femme âgée de cent seize ans ; mais je refusai, pensant que cette visite aurait été plus agréable voilà un siècle.

Le lendemain, après avoir relayé à Chambéry, nous côtoyons trois heures durant un précipice au fond duquel écume un torrent, et nous arrivons au passage des Échelles, où, par d'incroyables travaux, on a percé à travers les rochers un passage de plus de deux cents mètres de longueur, dans lequel s'enfonce la route comme sous une voûte. Autrefois, avant l'exécution de cette œuvre si remarquable, le trajet en voiture était impossible. Les montagnes et les sites pittoresques finissent là, nous sommes bientôt à Pont-de-Beauvoisin, où le drapeau tricolore et les douanes nous apprennent que la France commence. Il y eut exhibition de passeports et visites dans nos effets, mais sans trop de rigueur et fort poliment. Le mauvais temps nous obligea de coucher à Bourgoin, et le lendemain nous arrivâmes à Lyon vers midi. J'y restai un jour et demi, j'avais à voir un ami qui nous reçut avec joie, M. Boullée [1], ancien procureur du Roi à Mâcon, homme d'esprit et de cœur, littérateur infatigable, qui s'occupait à mettre fin à sa Vie de d'Aguesseau et à des Considérations sur Démosthène.

Après de bons instants passés avec cet homme

[1] Aimé-Auguste Boullée, né le 4 novembre 1795 à Bourg, fut en 1821 substitut au tribunal de cette ville, en 1823 procureur du Roi à Bergerac, et en 1826 à Mâcon. Révoqué après la révolution de Juillet, il alla habiter Lyon, puis se fixa à Passy, où il mourut en 1869. Il écrivit entre autres travaux une *Vie de Démosthène* (1834), une *Vie de d'Aguesseau*, une *Histoire de France pendant la dernière année de la Restauration* (1839), une *Histoire des états généraux*, mentionnée honorablement par l'Institut et adoptée par l'Université. Il donna à la *Biographie universelle* de Michaud et à la *Biographie* de Didot un grand nombre d'articles sur des personnages appartenant à l'histoire contemporaine. Ces notices, souvent d'une grande étendue, sont écrites avec beaucoup de soin et une remarquable impartialité.

excellent, nous montâmes sur le bateau à vapeur de la Saône, où j'avais fait embarquer ma voiture, et nous arrivâmes à Mâcon, mon ancien chef-lieu de département, que j'avais quitté honorablement après les trois journées. C'était une sorte d'audace de la part d'un ex-préfet de reparaître dans le lieu où sous un autre gouvernement il avait été pendant près de trois ans le premier magistrat; mais je connaissais mon terrain, et je savais que cette épreuve ne me serait pas défavorable. En effet, dès que l'on connut ma présence à l'*Hôtel de l'Europe*, mon salon ne désemplit pas : d'abord les royalistes, puis ce fut le tour des *juste milieu*, des fonctionnaires que j'avais traités avec affabilité et bienveillance. Le *mouvement* même ne me fut pas défavorable et m'honora de tous les témoignages de considération et d'estime, en partie, il faut le dire, parce que je les avais mérités de tous les citoyens, et aussi pour tourmenter le nouveau préfet, dont le parallèle avec moi n'avait rien qui pût m'inquiéter.

Après trois jours passés en réceptions et en dîners, je quittai Mâcon, et le 25 avril 1833, juste un an après notre départ, nous nous retrouvâmes à Inglange. — Voilà trois mois que j'y vis paisible, sans plaisirs et aussi sans peines. Quel avenir m'est réservé? Ferai-je d'autres voyages? Reverrai-je l'Italie qui m'a laissé de si bons souvenirs? *Iddio lo sa!*

Inglange, 26 juillet 1833.

FIN DES SOUVENIRS.

APPENDICE[1]

I

L'ARMÉE DE CONDÉ.

Au commencement de septembre 1796, dans une grande plaine stérile et dépourvue de tout abri contre la chaude température des derniers jours de l'été, nous étions bivouaqués huit à dix mille hommes de toute arme; notre langage, nos uniformes, nos commandements, les batteries des tambours, les sonneries des trompettes, tout annonce que nous sommes Français; nous portons la cocarde blanche, et nos drapeaux sont fleurdelisés. Nous formons le corps de Condé.

Parmi les choses curieuses de cette époque si fertile en prodiges, ce n'était pas la moins remarquable que l'existence de ce corps, qui, amené par une force majeure à la triste condition de combattre avec l'étranger contre la France, se maintint avec gloire pendant dix années de guerre.

Ici sont des régiments régulièrement disciplinés à la française, infanterie, dragons, chasseurs, hussards; au peu d'espace qu'ils occupent sur la ligne du bivouac, à la variété des uniformes qui se succèdent sur le front de bandière, on reconnaît que ces corps ne sont pas complets, car, ne se recrutant que de réquisitionnaires déserteurs ou de paysans alsaciens, émigrés pour échapper aux prescriptions du conventionnel Schneider, les lacunes qu'ont laissées

[1] Comme on l'a dit dans la préface de ce livre, M. de Puymaigre publia dans divers journaux les morceaux qu'on a réunis ici comme un complément de ses Souvenirs.

dans les rangs plusieurs campagnes meurtrières n'ont pu être remplies.

Là sont les corps des volontaires à pied ou à cheval, formant plus du tiers de cette petite armée ; on les appelle corps nobles; véritable anomalie dans les fastes militaires, agglomération bizarre d'hommes de tout âge et de toute profession honorable, nobles ou non, unis par un symbole politique commun et par un même dévouement à une cause malheureuse. Ayant fait abnégation de leurs antécédents et sentant le besoin d'un système d'égalité pratique, qu'on ne s'attend guère à trouver sous les dernières bannières de l'ancien régime, tel fils ou neveu d'un pair de France a pour caporal ou pour brigadier un *bourgeois* plus ancien de service que lui; un ancien officier supérieur, arrivé trop tard pour prendre son rang, est soldat; ce cavalier auquel ses camarades défèrent plaisamment le jugement d'un litige où il s'agit d'une botte de foin, a été conseiller au Parlement; cet autre, bien jeune alors, sera un jour ambassadeur à la cour de Pétersbourg et ministre des affaires étrangères, c'est La Ferronnays; et ce fantassin, toujours d'un esprit studieux et méditatif, qui tire de son sac un Horace effeuillé, ne pense guère, à l'heure qu'il est, devenir garde des sceaux et dominer la France par son éloquence; son nom est de Serre.

C'est surtout dans les nombreux groupes qui se forment autour des feux du bivouac ou près de l'échoppe du cantinier qu'il est curieux d'étudier l'originalité de ces mœurs militaires. On s'attend à trouver des gens tout blasonnés de préjugés, vivants débris d'une aristocratie déchue, remémorant sans cesse le passé et antipathiques à toutes les innovations de l'époque; loin de là : eux aussi ne sont pas restés stationnaires, ils ont accepté franchement leur nouvelle position : d'officiers, de magistrats, de propriétaires qu'ils étaient, ils se sont faits soldats. Leurs conversations vives, piquantes, saccadées, anecdotiques, portent la double empreinte de leur condition présente et de leur condition

passée ; c'est-à-dire qu'aux expressions qu'il est convenu d'appeler de bonne compagnie, se mêlent les locutions pittoresques et quelquefois triviales du soldat, comme un tribut qu'ils payent à une imminente actualité; point de scepticisme religieux, pas même de controverse politique; les faits marchent trop vite pour laisser place aux théories et aux sophismes. Dans ce temps-là, on agissait, on ne discutait pas. Alors aussi point de suicide ; ce n'était cependant ni le courage ni les malheurs qui manquaient, mais c'est qu'il y avait encore de la foi religieuse au fond des cœurs.

On se demandera comment de tels corps pouvaient conserver la discipline nécessaire à toute réunion armée. Au premier coup de canon, tous étaient à leur poste, et trois générations de Condé leur servaient de guide et d'exemple.

Plus loin, et toujours sur la même ligne, les bivouacs se prolongeaient, mais là tout était régulier, méthodique, et indiquait une discipline plus sévère; là, point de tumultueuse hilarité, point de folles exclamations, point de ces mots soldatesques souvent si pleins d'esprit et de verve : c'était une autre nation, c'était une division autrichienne de l'armée du général Latour, souvent battue et toujours en retraite depuis le Rhin devant l'armée victorieuse de Moreau.

En face de nous, à une demi-lieue de distance, une rivière borne la plaine et coule dans une ligne parallèle : c'est l'Iser, et sur l'autre rive s'élève une grande ville qui, comme si elle eût voulu nous faire mieux sentir toutes nos privations et toutes nos misères, nous étale ses édifices somptueux, ses monuments, tout le luxe de la civilisation, toute la pompe d'une capitale : c'est Munich ; douze mille soldats bavarois s'y sont renfermés, espérant par une imposante neutralité préserver leur belle cité des calamités de la guerre. Mais un faubourg est abandonné; notre avant-garde se loge dans la partie en deçà du fleuve, l'autre est occupée par l'avant-garde républicaine : triste effet des dissensions

civiles, des Français sont opposés à des Français : deux principes nous divisent, principes peu logiquement définis pour la plupart, et qui ne se formulent que par les cris de : Vive le Roi! ou : Vive la République! et pour cette dissidence mal comprise, on s'égorge depuis quatre ans; et des amis, des parents, se trouvent en présence, et Desaix, qui commande une division de l'armée de Moreau, et qui fut depuis le Sultan juste pour les Arabes et le héros de Marengo pour les Français, a un frère, des cousins, dans l'artillerie de Condé.

Un pont en pierre sépare les deux parties du faubourg, et comme pour animer ce paysage déjà si varié où se groupent si pittoresquement tant de figures, ce pont, vivement disputé par les deux avant-gardes, devient un champ de bataille. Une vive fusillade s'engage tout le jour, l'artillerie intervient, et pendant la nuit, comme un magnifique diorama, l'horizon tout en feu nous donne l'horrible pompe d'un incendie. Nombre de maisons furent brûlées sur les deux rives; les citadins même tremblèrent; quelques-uns de nos obus, enfants perdus, allèrent tomber dans l'enceinte de la ville.

Le lendemain, le calme se rétablit, et l'on voit s'avancer sur le pont, arrivant chacun d'un côté, deux hommes à cheval; ils sont sans escorte et paraissent dans une mutuelle confiance. L'un a vingt-six ans : à l'écharpe bleue, au panache tricolore, on reconnaît le général de brigade républicain, c'est Abbatucci, qui commande l'avant-garde; l'autre, plus jeune de deux ans, a le plumet blanc au chapeau, le brassard fleurdelisé au bras gauche : c'est un Condé, c'est le duc d'Enghien, le chef de notre avant-garde à nous; tous deux braves, brillants, généreux, rivaux de gloire; ils s'estiment parce qu'ils se sont souvent combattus. Leur entrevue est courte, et ils sont bientôt d'accord, car il s'agit d'un armistice pour épargner le sang français qui coule inutilement sur cet étroit champ de bataille. Après quelques propos d'une réciproque courtoisie : « *Monseigneur*, dit Abbatucci,

« et la qualification est remarquable à cette époque, vous « n'aviez pas besoin de naître prince; fils d'un charbonnier, « vous auriez le même grade dans l'armée française. » Il n'y a que les hommes supérieurs qui conservent ce tact des convenances, si compatible avec la fixité des opinions; un cuistre n'eût pas manqué d'être bien grossier, bien gourmé, et il aurait pris cela pour du caractère.

Et ces deux héros, qui semblaient avoir tant d'avenir, ont péri de mort violente; l'un, tué la même année en défendant avec sa vaillance accoutumée le pont d'Huningue; l'autre, moins heureux, fut, comme chacun sait, enseveli huit ans plus tard dans les fossés de Vincennes!

Cet armistice montre, du reste, ce qu'est, ce que sera toujours le caractère français lorsqu'il ne sera pas dénaturé par d'odieuses suggestions; d'un poste à l'autre on se visitait, on échangeait des observations sur la position différente où le hasard, souvent plus encore que la volonté, avait placé chacun; on buvait ensemble l'eau-de-vie, symbole de la cordialité militaire; quelques-uns des deux côtés semblaient même s'étonner que leurs adversaires ne fussent pas des anthropophages, tant les passions politiques portent à l'exagération et faussent le jugement. Les hommes de la même province se recherchaient pour parler de la patrie dont un arrêt de mort nous séparait, et plusieurs des nôtres durent à des renseignements de localité trop précis, des détails affligeants. Un d'eux, s'étant enquis si dans les rangs opposés il n'y avait personne de Vesoul, eut la chance de trouver un compatriote. — Savez-vous ce qu'est devenu madame de B...? — La citoyenne B..., répond le soldat républicain, elle vient de se remarier. — C'était la femme de l'interrogateur, bien désappointé, comme on peut le croire.

L'humanité gagna aussi à ces rapprochements; l'armée française avait toujours montré une extrême répugnance à obéir aux décrets de la Convention, qui frappaient de mort l'émigré pris les armes à la main; mais cette fois elle

se prononça si énergiquement contre cette barbarie, que les ordres les plus rigoureux du Directoire durent rester sans exécution; nous eûmes même de fréquents exemples de l'évasion de nos prisonniers par la généreuse complicité d'officiers et de soldats qui ne voyaient pas d'autre moyen de les soustraire à la peine capitale. Chateaubriand l'a bien dit : « L'épée du soldat français servit de contre-poids à la hache révolutionnaire. »

Le soir, lorsque les premières brises de l'automne venaient apporter quelque soulagement à ces milliers d'hommes gisants, après d'aventureuses et pénibles fatigues, sur un sol blanc et brûlé par le soleil, une scène toute dramatique marquait la fin de la journée comme le chœur final d'un opéra. C'étaient aussi des chants, spontanément entonnés par des myriades de voix, dans chaque bivouac. Les républicains, encore sous le prestige des idées nouvelles, nous jetaient l'une après l'autre les strophes de leur *Marseillaise;* nous leur envoyions en échange des refrains bruyants, de ces ponts-neufs plus scintillants de gaieté que de poésie, et des deux côtés avec une discordance si déchirante pour les oreilles, que Meyerbeer eût pu y trouver des inspirations pour ses chœurs de damnés, tandis que plus loin, et à la honte de notre amour-propre national, les Autrichiens, aux accents graves et méthodiques, avec tout l'ensemble d'une imposante harmonie, comme un beau chant de cathédrale, faisaient entendre leur air national : *Freuht euch des Lebens.*

Cet état de choses dura dix à douze jours, et nous nous attendions à rétrograder jusqu'à l'Inn, peut-être jusqu'à Vienne, lorsqu'un beau matin on vint nous dire de monter à cheval pour poursuivre Moreau... Moreau toujours vainqueur, cela nous semblait un prodige : c'est que nous ignorions combien sa position était devenue critique par les défaites successives de l'armée de Jourdan sur le Mein. C'est alors que le grand général français commença sa belle retraite; nous le poussâmes d'abord assez vigoureusement,

mais le 2 octobre, à Biberach, il se retourna et défit encore l'armée autrichienne. Là, dit un historien[1] écrivant alors sous l'influence de l'époque, « les émigrés français couvrirent en foule de leurs corps un champ de bataille qu'eux seuls avaient disputé ».

II

HAMBOURG EN 1814.

Majestueusement assise sur la rive droite de l'Elbe, la ville de Hambourg, avec ses 140,000 habitants, limitrophe d'une autre ville qui en compte 30,000, avait conservé, au milieu des perturbations européennes, son indépendance et sa liberté. Privée, par l'exiguïté de son territoire, des ressources de l'agriculture, totalement dépourvue, sous un ciel froid et brumeux, de ce feu sacré qui, dans d'autres contrées, féconde le génie, produit de grands hommes, élève des monuments et laisse à une nation des souvenirs et des exemples, elle n'était remarquable que par le commerce le plus étendu et le plus lucratif. Là, pas de poésie, pas de littérature, pas un obélisque, pas un tableau, pas une gloire présente, pas une gloire passée; Dante, Michel-Ange et Lamartine y fussent restés inaperçus; celui-ci avec ses *Méditations* et ses *Harmonies*, ceux-là avec la *Divine Comédie* et le *Jugement dernier*, auraient dû céder le pas au courtier de commerce cotant le prix des sucres et des cafés, et publiant le cours du change de Londres ou d'Amsterdam. En revanche, le modeste pavillon de la ville libre et impériale était admis dans tous les ports des deux mondes, et aurait pu porter pour devise ces

[1] Lacretelle.

paroles de Sosie : *Messieurs, ami de tout le monde :* ses vaisseaux sillonnaient les mers et revenaient entasser dans les magasins de la cité les productions les plus précieuses des deux Indes, qui pendant plusieurs années n'eurent pas d'autres débouchés sur le continent germanique. Mais l'humble vallée des Alpes ne peut se garantir de la chute inopinée de l'avalanche, et l'État faible est à la merci du conquérant. Hambourg tomba donc sous la main de fer de Napoléon, et, après avoir été gouvernée militairement, après avoir grassement nourri et défrayé plusieurs corps d'armée, elle se réveilla française un beau matin.

Le *Moniteur* du 13 décembre 1810 lui apporta le *sénatus-consulte* qui, d'un seul coup de filet, réunissait à l'empire français les villes hanséatiques, la Hollande avec une portion assez notable du royaume de Westphalie, que Napoléon avait donné récemment et qu'il reprenait sans se gêner à son frère Jérôme. C'est ainsi que Hambourg devint le chef-lieu du département des Bouches-de-l'Elbe, — confinant d'une part à la mer du Nord, de l'autre à la Baltique, et figurant ainsi deux longs bras qui semblaient étreindre l'ancienne Chersonèse Cimbrique, et s'allonger menaçants vers le pôle. Et qu'on ne croie pas que notre Sénat osât risquer quelques observations sur cet acte du bon plaisir impérial, qui allait exaspérer l'Europe : on n'entendit que cette laudative allocution de l'un de ses membres (M. de Sémonville) : « Enfin, après dix ans d'une lutte glorieuse pour la France, « le génie le plus extraordinaire qu'ait produit le monde « réunit sous ses mains triomphantes les débris de l'empire « de Charlemagne. »

Voilà donc les Hambourgeois Français; désormais leurs fils quitteront le toit paternel pour devenir grenadiers ou voltigeurs dans la grande armée; en échange de leurs lois si tolérantes, si douces, ils subiront, à titre de mesure exceptionnelle et transitoire, un régime tout arbitraire; l'impôt modique qu'ils payaient d'autant plus volontiers qu'ils l'avaient librement voté, sera remplacé par toutes les exigences,

toutes les âpretés de nos inventions fiscales, et l'Elbe, leur fleuve nourricier, sera fermé. Aussi quel désappointement, quelle exaspération chez un peuple auquel on enlevait à la fois sa nationalité, ses institutions et son bien-être!

Toutefois, ces dispositions restaient au fond des cœurs, sans qu'aucune manifestation fût possible, car les presses étaient asservies, et la police impériale rendait les bouches muettes; mais les associations secrètes, dernière ressource des partis opprimés, les *Tugenbünde,* s'organisaient à l'ombre des trônes, dont plus tard elles devinrent l'effroi par leur tendance libérale, n'attendant que le moment favorable pour se ruer sur le colosse. La journée de Beylen avait armé l'Espagne; le réveil des peuples de l'Allemagne sonna dans les déserts de la Moscovie.

Ce fut dans les derniers jours de l'année 1812 que vint éclater au milieu de nous, plus effrayant que le plus énorme projectile sorti d'un mortier monstre, le terrible, le foudroyant 29e bulletin, inouï dans les fastes de la guerre. De ce moment, la fascination que Napoléon exerçait sur des myriades d'hommes, amis ou ennemis, perdit toute sa puissance; c'était encore un grand homme, mais ce n'était plus l'homme du destin, l'homme infaillible; de ce moment aussi, nous pûmes sentir craquer et se disjoindre toutes les parties de ce gigantesque édifice qu'on appelait le grand empire.

Le 25 février, les ouvriers, les matelots de Hambourg, ce qu'on nomme la populace, se soulevèrent à propos d'une perception d'octroi, d'une chose insignifiante, car quand une population est poussée à bout, une mouche qui vole suffit pour l'émouvoir; cependant la garnison française, toute faible qu'elle était, se maintint jusqu'au 12 mars dans la place, que l'approche des Russes lui fit évacuer. Alors, d'un commun accord, les Hambourgeois se reconstituèrent en ville libre et impériale; mais ils payèrent cher cette généreuse résolution, car la victoire de Lutzen, ayant rendu quelque force aux armes de Napoléon, lui permit de diriger un corps d'armée sur la ville *rebelle,* qui, après un mois de résistance,

dut céder aux efforts des assaillants. C'était le 30 mai. Si les Hambourgeois eussent pu tenir cinq jours de plus, couverts par l'armistice de Plesswitz, qui fut signé le 4 juin entre les grandes puissances, ils auraient évité bien des maux, car il est probable que nous ne serions jamais rentrés dans leur ville.

Toutefois, hâtons-nous de le dire, les chefs de l'insurrection s'étant prudemment soustraits par la fuite à la vindicte impériale, et la jeunesse belliqueuse étant allée grossir les rangs de nos ennemis et former la légion hanséatique, il n'y eut à notre retour ni réaction sanglante, ni pillage, ni désordre; *seulement,* l'ancienne cité de Charlemagne fut frappée de l'énorme contribution de *cent millions,* qu'on ne parvint jamais à lui faire intégralement acquitter.

Notre position, à nous surtout que des fonctions purement civiles attachaient au sol, ne tarda pas à devenir triste et précaire; nous n'avions à contempler que des ruines, nous ne rencontrions que des figures irritées; jetés aux avant-postes de l'empire, nous faisions réellement partie d'une colonie militaire dont l'existence tenait aux chances de la guerre; et ces circonstances s'aggravèrent encore lorsqu'un courrier, le dernier qui put passer, nous apporta la nouvelle du désastre de Leipzig et de la défection de l'Allemagne entière.

Dès lors, débusqués successivement des positions que nous occupions sur le littoral de l'Elbe et dans le voisinage de la Baltique, resserrés chaque jour davantage par une armée de 60,000 hommes, commandée par le Russe Bennigsen, et composée de Cosaques, d'Hanséats, de *Tandwehr* rassemblés de tous les points de l'Allemagne, la place fut bientôt étroitement bloquée.

Et quelle place était-ce que Hambourg! Ceinte d'un rempart non revêtu, avec quelques ouvrages avancés, rapidement gazonnés, présentant un grand développement, Hambourg n'était à proprement parler qu'un camp retranché dont la principale défense provenait des eaux de l'Elbe et de l'Alster,

qui la couvrent en partie; mais dans cette place il y avait 25,000 Français, commandés par un homme opiniâtre, par le maréchal Davout. Voulant se défendre jusqu'à la dernière extrémité, il disposa tout en conséquence; un pont de près de deux lieues de long, élevé avec une prodigieuse rapidité, à l'aide de pilotis, sur des marais, en assurant la communication de Hambourg avec Harbourg, nous rendit ainsi maîtres des deux rives de l'Elbe; l'armée fut pourvue de vivres pour un an : on expulsa au plus fort de l'hiver 10,000 habitants qui n'avaient pas les moyens d'assurer leur existence, et auxquels les gens d'Altona donnèrent l'hospitalité, se vengeant ainsi noblement des Hambourgeois, qui un siècle juste auparavant (en 1713) fermèrent leurs portes aux Altonais, dont le Suédois Steinbock, un des généraux de Charles XII, venait d'incendier la cité; il fallait des vins et des eaux-de-vie pour le service de l'armée, on vida les caves des négociants; il fallait de l'argent pour la solde des troupes, on fondit la banque, qui consistait en lingots d'argent, moyens que la philanthropie réprouve sans doute, mais qu'un devoir rigoureux impose souvent à un général d'armée.

Et, en dépit de toutes les mesures que l'expérience la plus consommée de l'art de la guerre, jointe à la plus vigoureuse détermination, pouvait suggérer, lorsqu'un froid de plus de vingt degrés fut venu rendre solides ces eaux qui faisaient notre sécurité, Hambourg n'était pas à l'abri d'un coup de main.

C'est sous ces auspices que s'ouvrit l'année 1814.

Deux fois les assiégeants attaquèrent vigoureusement la place, s'efforçant de s'emparer du pont de communication et de nous isoler de Harbourg, et deux fois ils furent repoussés; quand la générale battait, il fallait voir, comme un curieux spectacle, toute cette population urbaine, qui s'élevait encore à 100,000 individus, se précipiter, chacun regagnant son domicile, car tel était l'ordre du maréchal, et telle la terreur qu'il inspirait, qu'un quart d'heure après, les rues étaient désertes. On eût pu se croire dans une de ces villes enchan-

tées des *Mille et une Nuits,* ou à Moscou lors de l'entrée de Napoléon; et, pour opérer ce prodige, il suffisait de quelques patrouilles de lanciers polonais, car je ne compte guère que *pour mémoire* le triste auxiliaire de sept à huit cents fonctionnaires ou employés français de tout grade et de tout âge, réunis en deux bataillons, qui, dans les moments d'alarme, devaient occuper tous les postes de l'intérieur de la ville, troupe bizarre où l'on voyait chacun dans son costume habituel : un conseiller à la cour impériale ayant pour caporal un commis des droits réunis, un juge d'instruction suivant pour chef de file un vérificateur des domaines. Je me souviens qu'ayant placé un jour pour sentinelle à sa propre porte un de nos plus gros financiers ; « Messieurs, nous dit-il, prenez-y garde, j'ai beaucoup de valeurs dans ma caisse. — Eh bien! vous vous garderez vous-même, vous combattrez *pro aris et focis.* — Hélas! ajouta piteusement l'homme aux écus, c'est que je ne vaux pas une vraie sentinelle. »

Mais c'était surtout vers la France, vers notre ancienne France que se portaient nos plus vives sollicitudes. Que s'y était-il donc passé depuis six mois? Tel était le texte habituel de nos conversations intimes, sur lequel il était difficile d'élever des conjectures favorables. Un ordre du jour vint nous tirer de nos incertitudes, en nous annonçant de nouveaux succès de Napoléon, succès bien réels, admirables surtout sous les rapports stratégiques, mais obtenus où? — Au cœur de la France. — Ce n'étaient plus ces pompeux bulletins écrits à Vienne, à Berlin, dans toutes les capitales de l'Europe, sous l'inspiration palpitante de la victoire; ceux-là portaient pour dates Champ-Aubert et Montmirail... à trente lieues de Paris!

Un matin, vers la fin d'avril, une rumeur soudaine surgit dans les rues de la cité : — c'était le bruissement sourd et spontané de milliers de voix exprimant la surprise, la stupéfaction; je sors brusquement de chez moi, et je pense tomber de mon haut en apercevant une énorme cocarde blanche sur la tête du seul homme de l'armée auquel, en raison de ses

antécédents, les Bourbons dussent réellement être antipathiques; des groupes nombreux se formaient, une foule de militaires se pressaient surtout autour d'une affiche récemment posée; c'était une proclamation du maréchal annonçant à l'armée la chose la plus surprenante, l'événement le plus inouï, surtout pour nous qui n'avions pas assisté à l'agonie de la France : Napoléon avait cessé de régner... Louis XVIII était roi... Quel bouleversement dans toutes les idées résultait de ces mots : Napoléon a cessé de régner! C'était à en perdre la tête.

L'attitude de l'armée, dans cette circonstance, fut noble et généreuse; elle déplora le sort de l'homme qu'elle avait vu si souvent triompher de tant et de si puissantes coalitions. Mais tous ses vœux se portaient vers la France, et son exaspération ne se manifestait que contre l'étranger qui occupait notre capitale.

C'est qu'alors aussi tout le monde était à sa place et avait loyalement fait son devoir; que cette révolution ne fut souillée par aucune de ces trahisons, de ces apostasies qui vinrent signaler honteusement des catastrophes plus récentes.

Quelques jours après, un nouveau général vint prendre le commandement de l'armée et révéla sa mission par une proclamation au bas de laquelle je lus pour la première fois cette formule banale dont on a depuis si abusé : « Vive le Roi! vivent les Bourbons! »

Cette proclamation était signée : Le lieutenant général comte GERARD.

III

LOUIS XVIII.

Un homme revient après vingt-cinq ans d'exil et d'effroyables bouleversements pour monter à un trône où l'appelle le vrai principe monarchique, la légitimité. Il succède, lui plus que sexagénaire, lui impotent, au plus grand génie qu'ait produit l'ère moderne. Il trouve tout à refaire, tout à recomposer, moral et matériel. La tâche est immense, il ne s'en effraye pas. Il marche en tâtonnant, il modifie les systèmes, il essaye les hommes; s'il fait fausse route, il revient sur ses pas; si sa charte, création trop spontanée pour être parfaite, lui semble insuffisante telle qu'il l'a faite, il sait l'assouplir à ses besoins. Il n'ignore pas qu'on lui reproche de la versalité, de la dissimulation, de l'ingratitude, et il va son train, et après dix ans de règne il meurt, laissant calme et florissant au dedans, respecté au dehors, cet empire qu'il prit si agité et si misérable. Or, celui-là, s'il ne fut pas un grand roi, fut du moins un roi très-habile, et il eut surtout le mérite d'être propre à son époque. Comme Charles V dit le Sage, celui de ses prédécesseurs auquel on peut le plus justement le comparer, il vint dans des temps difficiles, et comme lui, « la main appuyée sur le cœur de la France, quand il sentit la vie revenir, il parla en maître ». Je n'ai pas besoin de nommer Louis XVIII.

Que si, à l'exemple de Plutarque, nous voulions établir un parallèle entre ce prince et Charles X, son frère et son successeur, quel contraste, quelle dissemblance entre ces deux hommes! L'un, tel que nous l'avons dépeint, sacri-

fiant souvent ses affections à ce qu'il croyait être les intérêts de l'État, et faisant même au besoin de larges concessions aux principes; l'autre, éminemment loyal, confiant, d'un caractère tout chevaleresque, possédant mieux que personne l'à-propos de ces mots heureux et bienveillants qui, dans la bouche d'un roi, suffisent pour payer le dévouement d'une vie, doué enfin de ces qualités du cœur qui font le charme et la sécurité de la société. On peut dire que chacun des deux frères avait une de ces spécialités qui, dans des temps ordinaires, aurait fait la fortune d'un roi. Cependant Charles X mourut dans l'exil, et Louis XVIII éprouva bien des traverses avant d'être paisiblement assis sur le trône; il lui fallut, pour les surmonter, toute l'opiniâtreté d'un caractère auquel on n'a pas peut-être assez rendu justice.

Tout le monde sait qu'à l'instruction profonde du publiciste, l'auteur de la charte joignait l'esprit vif et orné du littérateur; il citait souvent avec une admirable précision Horace et Virgile, ses auteurs favoris; dans l'abandon de l'intimité, il ne croyait pas déroger à sa haute position en évoquant les joyeusetés du vieux curé de Meudon, et en dépit d'une apparente insouciance, d'une sorte d'ironie qu'il affectait souvent des hommes et des choses, qui mieux que lui savait opposer la plus courageuse fermeté aux plus grandes infortunes, et conserver cette dignité, véritable auréole des rois? Je me rappelle trois circonstances de sa vie dont j'ai été le témoin et qui m'ont laissé une vive impression.

On sait que Louis XVIII repoussé de partout, parce qu'il était proscrit, s'était réfugié, en l'an 1796, à Vérone, dans cette ville vénitienne qui, cinq siècles auparavant, avait abrité un autre proscrit non moins célèbre, Dante; mais Venise n'était plus au temps de la ligue de Cambrai, elle n'avait plus pour doge un Dandolo ou un Mocenigo; usée de décrépitude, la Sérénissime République crut échapper par une lâcheté à la main de fer de sa terrible sœur, la Ré-

publique française; elle notifia au monarque fugitif l'ordre de quitter sur-le-champ son territoire. Avant d'obéir, le Roi demanda à rayer de sa main son nom du livre d'or, où depuis François Ier les Vénitiens s'honoraient d'inscrire tous les princes français, et puis il vint se jeter dans les bras de cette poignée de sujets fidèles formant le corps de Condé, qui seuls l'avaient proclamé roi, sorte d'acte imprescriptible, hypothéqué sur le droit et la justice, mais auquel il manquait une signature, celle de la France, qui ne fut donnée que dix-huit ans plus tard. Le moment était malencontreux; Moreau venait de passer le Rhin et poussait devant lui l'armée autrichienne, dont le corps de Condé faisait l'arrière-garde. Ce fut donc dans toute la confusion d'une retraite précipitée, à Villingen, l'une des plus misérables bicoques de la forêt Noire, que nous fûmes *admis à l'honneur de faire notre cour;* là, au lieu des Tuileries, une méchante auberge; au lieu du salon du trône, un *stube* enfumé, et un huissier, ou celui qui en faisait les fonctions, ouvrant l'huis royal, ou plutôt une porte basse et mesquine dont il chercha vainement les deux battants, et nous criant, comme il est d'usage : Messieurs, le Roi! — Le Roi parut; il avait alors quarante-quatre ans; il portait l'uniforme gris de fer de l'état-major de Condé, avec ses épaulettes à couronne; sa taille, sans être svelte, n'avait pas cette obésité dont il eut tant à souffrir depuis; son buste était beau, sa tête remarquable par la noblesse et la régularité des traits, et par cet air de sérénité qui annonçait de la confiance dans l'avenir; son organe était mélodieux et incisif. Il nous parla de sa position sans jactance ni abattement, et de notre dévouement à sa cause avec une vive expression de reconnaissance, et cela sans descendre d'une ligne de sa sommité, sans affecter cette bienveillance triviale, véritable pâture de dupes, langage de la dissimulation ou de la peur. Qu'on mette dans la même position un homme ordinaire, dépouillé de tous les prestiges de la royauté, la scène ne sera que ridicule, burlesque même, qu'une plate et ignoble parodie; eh bien, cette scène,

Louis XVIII sut l'ennoblir, lui imprimer un caractère grandiose, la rendre sublime; car les hautes infortunes bien portées ont leur poésie comme tous les actes héroïques : — il ne nous manquait là, pour que notre position fût complète, que le sol de la patrie, seul terrain où un roi puisse défendre ses droits avec succès et dans l'indépendance de l'étranger.

Triste vérité dont Louis XVIII ne tarda pas à éprouver toute l'amertume. Sa présence, au milieu d'une division portant ses couleurs et entièrement dévouée à ses ordres, alarma l'inquiète et défiante susceptibilité du cabinet autrichien, qui fit signifier au Roi d'abandonner l'armée. Il lui fallut donc chercher un nouvel asile, et ce fut en nous quittant, à Dillingen, qu'une balle partie d'une main inconnue vint effleurer son front et le sillonner d'une longue trace de sang. — Ah! Sire, un pouce plus bas! s'écria M. d'Avaray. — Eh bien! au lieu d'un Louis, vous auriez un Charles. Réponse dont le courageux à-propos rappelle celle tant citée du roi de Suède Charles XII[1].

Dix-neuf ans s'étaient écoulés, ou plutôt un siècle, tant cette période avait été riche d'événements les plus incroyables, de vicissitudes les plus inouïes, de péripéties les plus bizarres. — Louis régnait, il était au palais des Tuileries, à cette hôtellerie historique qui a hébergé tant de grandeurs. C'était le 16 mars 1815. Des troupes nombreuses et de la plus belle tenue garnissaient les quais, les places et les rues principales. Ici, une brillante cavalerie d'élite, aux uniformes rouge et or, dite maison du Roi, nouvellement recréée; là, les gardes du corps; plus loin, la garde nationale de Paris et des détachements de la ligne; partout, l'appareil de la force et le faste du trône, et cependant ce trône croulait; la monarchie de saint Louis s'en allait encore une fois, et elle périssait entourée des prestiges de la puissance la plus formidable, comme ces corps physiques qui, sous le

[1] « Et qu'a de commun la bombe avec la lettre que je vous dicte? »

symptôme de vitalité, cachent un principe de mort. Napoléon était à Lyon, et déjà il lançait ses fulminants décrets sur toute la France : le vent populaire, ce vent si mobile, si impétueux, qui produit soudainement de si violentes tempêtes, soufflait pour lui et poussait au port César et sa fortune.

Et à ce moment même, à Paris, quel spectacle! quelle agitation indéfinissable! ce n'est point de l'émeute, c'est plus effrayant encore, c'est le clapotage des flots avant la tourmente; c'est le bruissement qui précède un grand phénomène de la nature. Toutes les passions sont en jeu; toutes les émotions, sans se manifester hostilement, sans chercher à se combattre, se montrent à découvert; étrange conflit de craintes, d'espérances, d'intérêts, d'ambitions, de regrets et par-dessus tout d'une insatiable curiosité. On s'aborde sans se connaître, on se groupe pour parler de l'unique objet dont un million d'hommes est spontanément fasciné. On se demande si le Roi va défendre Paris, si *l'autre* arrive... les nouvelles les plus contradictoires, les plus incohérentes, courent avec la rapidité de l'ouragan et reviennent démenties comme poussées par un vent contraire... La pluie tombe à torrents, l'atmosphère est sombre comme l'avenir de la France; deux heures sonnent à l'horloge des Tuileries; un grand mouvement se manifeste dans le château ; le canon se fait entendre : c'est le Roi qui sort : il va tenir séance royale aux Chambres réunies, il va tenter un dernier effort près des deux grands corps de l'État, pour trouver un prompt et salutaire remède aux malheurs qui menacent la France. Je dus à la protection d'un officier subalterne du château d'être introduit dans le pavillon du milieu, et là je vis Louis XVIII descendre le grand escalier, soutenu, ou plutôt porté jusqu'à sa voiture. Qu'il était imposant, cet auguste vieillard, allant, sans qu'il pût lui rester d'illusion, accomplir un dernier devoir! La dignité royale semblait se personnifier en lui; son aspect était triste, mais calme; seulement, son front, plissé par une vive contraction,

laissait devenir les douleurs physiques et morales qui le dévoraient.

Quelle poésie dans cette scène! quel terrible enseignement sur le néant des grandeurs humaines! les pages les plus sublimes de Bossuet n'en disent pas autant.

Et quatre jours après le Roi avait quitté Paris, et Napoléon couchait dans le lit de Louis XVIII.

La dernière fois que je vis Louis XVIII, c'était à la fin de juin 1824, admis à ce qu'on appelle en audience particulière; il était, selon son usage, assis à une table dont le tapis descendant jusqu'à terre ne laissait en évidence que le haut du corps, par une coquetterie de vieillard qui voulait cacher ce qu'il avait de défectueux. Je ne trouvai plus le même homme; ce n'était plus cette apparence de force, ce regard perçant, cette voix sonore qui provoquait toujours des réponses positives. On remarquait au contraire, à la décomposition des traits, à une sorte d'assoupissement, symptôme toujours funeste chez un vieillard, que les ressorts d'une vie factice et prolongée par les secours de l'art allaient bientôt se briser. Ses phrases avaient bien leur lucidité habituelle, mais il les prononçait avec effort, et paraissait distrait par de pénibles préoccupations. Je risquai de lui rappeler les triomphes récents de ses armées en Espagne; alors un éclair sembla passer sur cette noble figure; le Roi se redressa, se grandit sur son fauteuil, et comme s'il se fût élancé dans l'avenir, comme s'il se fût soudainement initié aux jugements de la postérité, il s'écria d'une voix forte et avec une sorte d'inspiration prophétique : — Oui, ce sera une belle page dans mon histoire! — et puis sa tête retomba péniblement sur son épaule, un sourire amer passa sur ses lèvres, et j'entendis ou je crus entendre ces mots, prononcés d'une voix basse et presque inintelligible : — Pour la dernière! — J'écoutais encore, ému de cet imposant spectacle de la royauté se débattant avec la mort, lorsqu'un signe de congé, ce signe de tête qui chez les princes veut dire : Allez-

vous-en, me rendit à l'actualité de ma position. Je précipitai mes révérences et je partis.

Trois mois après, Louis mourut, et l'on peut dire qu'il mourut sur le trône, préoccupé du règne qui allait suivre, et restant jusqu'au bout roi de France. Il citait souvent, assure-t-on, cet adage de Vespasien : *Oportet imperatorem stantem mori.*

IV

MADAME LA DAUPHINE A MACON.

C'était un mardi à sept heures du matin; nous étions quatre dans une vaste berline dont les panneaux armoriés portaient l'écusson aux fleurs de lys. Six chevaux de poste la traînaient; un courrier vêtu de vert la précédait. Nous sortions d'un vaste édifice dont l'architecture simple et sévère et la situation pittoresque au sommet d'une ville antique toute sillonnée des débris des gloires romaines semblaient en pleine harmonie avec un pays d'un aspect âpre et presque sauvage. La voiture avait peine à se frayer un passage dans des rues étroites et tortueuses, où se pressait une population qui faisait entendre des acclamations d'allégresse. Des drapeaux blancs pendaient aux fenêtres; tout avait un air de fête.

Vis-à-vis de moi, dans cette berline, était une femme dont les malheurs, plus que les années, paraissaient avoir flétri la vie. Son air est noble et élevé, ses manières empreintes de dignité révèlent un personnage habitué à commander et à recevoir des hommages; sa mise est simple, ses expressions envers ceux qui l'entourent portent un caractère de décision quelquefois brusque, mais toujours bienveillant.

A côté d'elle une autre femme, que l'on juge facilement appartenir à la haute société, semblait pourtant, à l'égard de la première, dans une position d'infériorité; un officier général en uniforme, et portant les insignes de l'ordre du Saint-Esprit, occupait la quatrième place.

J'étais avec Marie-Thérèse de France, fille de France, dauphine et duchesse d'Angoulême; elle quittait le palais épiscopal d'Autun, où elle avait couché en venant des eaux de Vichy, et se rendait à Mâcon, accompagnée de madame de Sainte-Maure, une de ses dames d'honneur, et de M. le marquis de Conflans, son chevalier d'honneur.

La princesse paraissait triste; une sorte d'anxiété, apparente seulement pour qui avait été admis à l'honneur de son intimité, avait remplacé cette expression de sérénité calme et majestueuse qui lui était habituelle : on eût dit qu'elle se sentait sous le poids d'un événement imprévu ou du moins incertain. A peine sortie d'Autun, ouvrant précipitamment un énorme sac vert que je lui ai toujours vu dans ses voyages, elle en tira une foule de journaux, parmi lesquels je distinguai la *Quotidienne,* la *Gazette de France,* le *Journal des Débats,* le *Temps,* le *Messager des Chambres.* Elle les parcourut rapidement, et après ces mots : « Il n'y a rien de nouveau », elle sembla plus à l'aise. Quelques questions insignifiantes s'échappèrent alors de sa bouche, et elle écoutait mes réponses en faisant de la tapisserie, son travail habituel en voyage comme aux soirées de Compiègne.

Après un long intervalle, en semblant pressentir et craindre ma réponse, elle me demanda positivement quelles étaient les dispositions de la population envers le gouvernement. Je dis ce que je pensais : que les habitants de Saône-et-Loire étaient habituellement paisibles et soumis aux lois, mais que ce calme ferait place à une vive irritation si le gouvernement risquait de toucher à ce qui était établi; que les idées libérales préoccupaient toutes les têtes, chez les uns de bonne foi, chez les autres comme moyen de déception. — « Je sais bien, reprit Madame la Dauphine, que les circon-

stances sont dangereuses, et j'ignore encore le parti auquel le Roi va s'arrêter : espérons que la France, qui a déjà subi tant d'épreuves, sortira encore heureusement de celle-ci. » J'ajoutai qu'en effet, et presque à chaque siècle, la France avait été sous l'empire d'une idée fixe, irrésistible à son principe, mais qu'avec le temps on était parvenu à diriger, et je citai les croisades au onzième et douzième siècle, les controverses religieuses au seizième, comme des exemples de ces mouvements enthousiastes qu'aucune puissance humaine n'aurait pu spontanément maîtriser.

Des sommités de la politique Madame la Dauphine descendit a quelques remarques sur les hommes en hautes fonctions dans l'État ou connus par leur opposition parlementaire, et je puis attester qu'elle jugeait les uns et les autres, amis et ennemis, sans partialité comme sans amertume ni récrimination; je pourrais ajouter, avec une pénétrante sagacité.

Nous avancions toujours, et les relais de poste se succédaient. Dans quelques villages, l'auguste voyageuse recueillit le tribut des hommages des habitants. C'étaient de vives acclamations, dont le bruit venait, longtemps encore après notre passage, se perdre en mourant à nos oreilles. Ailleurs se manifestaient, par une insouciance affectée, par l'absence de tout signe de respect, des dispositions malveillantes.

Nous arrivions à Chalon : j'étais, je l'avoue, inquiet de l'attitude de la population de cette ville, connue pour être alors d'un libéralisme fort exalté, et je craignais sur l'esprit de Madame la Dauphine cette impression pénible que ne pouvait manquer de produire le silence expressif du mécontentement et de l'improbation. Il n'en fut pas ainsi; le bruit avait été accrédité par quelques journaux que la princesse s'était prononcée contre les coups d'État, et elle fut accueillie à Chalon avec les témoignages les moins équivoques de respect, je dirai presque avec enthousiasme... Le lendemain, ces voix qui la bénissaient l'eussent maudite; le lendemain, elle eût été abreuvée d'outrages.

Nous repartîmes : il était midi; la chaleur était extrême, et la poussière, roulant en tourbillons, pénétrait de toute part dans la voiture; Madame la Dauphine gardait un silence soucieux et profond; pour moi, dans cette disposition d'esprit un peu vague que provoquent la monotonie d'un mouvement uniforme et rapide, et l'apparente mobilité des objets extérieurs, je ne pouvais me défendre de sinistres pressentiments qui, m'entraînant dans le passé pour y chercher des révélations de l'avenir, déroulaient à mes yeux dans une longue série d'images lugubres la vie entière de la fille des Rois et des Césars. Je la voyais sous la hache des bourreaux de sa famille, ne brisant ses fers qu'au prix de l'exil, qu'après avoir été pesée dans une même balance avec quatre conventionnels; héroïne à Bordeaux; puis encore proscrite, et je me demandais si le compte de ses maux était soldé.

Parvenu au plateau de la montagne qui domine la ville de Tournus, j'arrêtai les regards de la princesse sur le magnifique panorama qui se développe dans un vaste horizon. C'est le bassin de la Saône si riche de fertilité, si éclatant de toutes les variétés de la culture et alors dans toute la splendeur d'un soleil d'été. Tournus était vis-à-vis de nous sur le premier plan du plateau, étalant son pont sur la Saône, ses quais, ses clochers. Son Altesse Royale descendit de voiture, mais bientôt, distraite de ce plaisir contemplatif par des méditations plus graves et plus positives, elle me parla avec le patriotisme d'une Française, avec le noble orgueil de la future Reine de France, de la prise d'Alger, de ce brillant fait d'armes si glorieux pour notre patrie, si envié par l'Europe. Quelle guerre fut plus juste et plus heureuse? l'honneur national vengé, une belle colonie acquise, les frais de guerre payés, et pour tout cela il a suffi d'un mois! « Mais cependant (ceci fut dit avec amertume) il s'est trouvé des Français qui ont pu faire des vœux contre une armée française. » Loin de pouvoir démentir cette assertion, je dus ajouter que ces mêmes détracteurs de notre gloire cherchaient mainte-

nant à amortir aux yeux du peuple tout l'éclat du succès le plus inouï. « Je ne le savais que trop, reprit tristement Madame la Dauphine, et je sens d'autant mieux combien il nous importait de réussir, car dans le cas d'un revers, je ne sais en vérité ce qui serait arrivé. »

Il était quatre heures quand nous arrivâmes à Mâcon. Là encore, la princesse fut reçue avec les honneurs qui lui étaient dus.

Pour la seconde fois l'héritière du trône me fit l'insigne honneur de descendre chez moi; reine ou proscrite, ses bontés m'imposent une éternelle gratitude. Tout avait été disposé pour recevoir dignement un hôte aussi illustre, mais un immense événement qui aura tant d'influence sur le monde, qui fera peut-être la destinée du dix-neuvième siècle, nous fut à l'instant révélé. Nous apprîmes les ordonnances du 25... Le télégraphe en avait porté la nouvelle au premier magistrat d'une grande ville voisine, à M. de Brosses, qui vint en rendre compte à la princesse.

Elle parut fort troublée; l'altération de ses traits, ses mouvements saccadés, la brièveté de ses paroles, tout annonçait que cette femme si forte, si acclimatée à la mauvaise fortune, avait peine à dominer de trop justes alarmes. Cependant elle se remit, elle ressaisit toute sa dignité pour subir les exigences de sa haute position, pour recevoir ce qu'on appelle les *présentations,* scène de remplissage d'une vie de prince, où s'exhalent si souvent un dévouement de contrebande, une lâche et cupide servilité, un serment hypocrite, et qui alors surtout devait lui être bien à charge.

Et pendant que tout l'appareil du faste était déployé autour d'elle, qu'un arc de triomphe aux armes des Bourbons rappelait la conquête récente d'Alger, que partout éclataient des feux, symboles de la joie populaire, et pendant qu'une garde nombreuse, bivouaquée dans la cour et les jardins, donnait à l'hôtel l'aspect brillant et animé d'un quartier général, les pavés enfonçaient à Paris le trône où bientôt aurait dû monter Marie-Thérèse de France!

Le mercredi 28, à cinq heures du matin, la princesse était sur la terrasse qui domine les belles rives de la Saône; terrasse attenante à la chambre où elle avait couché. Madame la Dauphine me fit appeler, elle était seule, elle me parla tout de suite des ordonnances dont nous ne connaissions pas encore le texte, avec cet entraînement, cet abandon de confiance qui aurait ému l'âme la plus froide, qui aurait imposé le dévouement à un ennemi généreux.

Je ne croyais pas que tout fût déjà perdu, et j'osai dire à la princesse, avec une respectueuse assurance, que, sans pouvoir pénétrer le mystère des prévisions royales, la mesure des ordonnances me semblait un remède désespéré; qu'elle était de nature à irriter la nation du monde la plus jalouse de ses droits; qu'un tel acte, aussi brusquement improvisé, serait taxé d'arbitraire, serait réputé du régime du bon plaisir du Roi... Ce que je dis là à Madame la Dauphine, ajoutai-je, je le signerai si elle veut. — « Oui, je le crois comme vous, répondit-elle après une assez longue pause et en insistant sur ces mots que je venais de prononcer; oui, cela sera dit du *bon plaisir du Roi,* réputé arbitraire... Ainsi, vous n'auriez jamais conseillé cette mesure? — Non, Madame, *que Dieu m'en préserve!* » Je me rappelle précisément cette locution.

Pour qui a vu, comme moi, l'admirable expression de fermeté et à la fois de résignation qui se reflétait alors sur les traits de la Dauphine, il y a à s'en souvenir toute sa vie, et celui-là seul peut-être se fera une juste idée de ce grand caractère. Elle improuvait les ordonnances; et toutefois, sans consulter l'immense intérêt qu'elle avait à cet épouvantable *tête ou pile,* où l'on jouait la monarchie dans les rues de Paris, elle voulait rester dans les devoirs de la fille soumise et de l'épouse du premier sujet du Roi. Ces mots, comme échappés aux plus amers regrets : « C'est peut-être un très-grand malheur que je n'aie pas été à Paris! » ces mots m'ont révélé sa pensée.

Et elle se promenait, ou plutôt marchait au hasard dans le jardin, comme succombant sous le poids de ses préoccu-

pations; puis, comme dominée par l'inflexible nécessité d'achever un voyage qui semblait arrêté par une volonté audessus de la sienne : « Je prévois des choses pénibles à Dijon : je *leur* dirai que je ne suis rien dans l'Etat, que je ne sais qu'obéir au Roi; du reste, — et ceci jaillit de son âme avec un élan sublime, — je ne crains rien pour moi; je ne crains que pour le Roi et la France!... Je compte sur votre dévouement », furent les dernières paroles qu'elle adressa à moi et au préfet de Lyon, qui lui avait apporté la nouvelle des ordonnances... Mais que pouvaient nos efforts?

Madame la Dauphine quitta Mâcon le 28 juillet, à sept heures du matin, se dirigeant sur Bourg. Le lendemain, le trône était renversé.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE IV

CHAPITRE V

CHAPITRE VI

CHAPITRE VII

CHAPITRE VIII

CHAPITRE IX

CHAPITRE X

CHAPITRE XI

CHAPITRE XII

CHAPITRE XIII

CHAPITRE XIV

CHAPITRE XV

CHAPITRE XVI

CHAPITRE XVII

